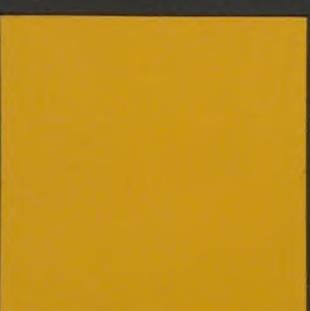
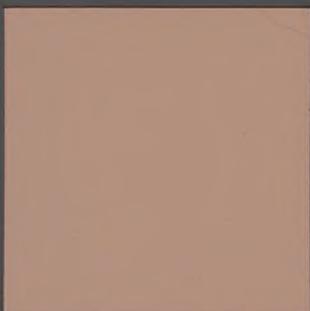


x-rite

colorchecker CLASSIC



# ÉLÉMENTS

D'HISTOIRE

GÉNÉRALE.

SECONDE PARTIE.

HISTOIRE MODERNE.

PAR M. L'ABBÉ MILLOT,  
de l'Académie Française.

NOUVELLE ÉDITION.

Tome I.



A PARIS, *Rey 1981*

Chez ANTAUD, Libraire, quai des Augustins, n°. 50.

1802.

MILLOT

HISTOIRE  
MODERNE

I

3905

3905

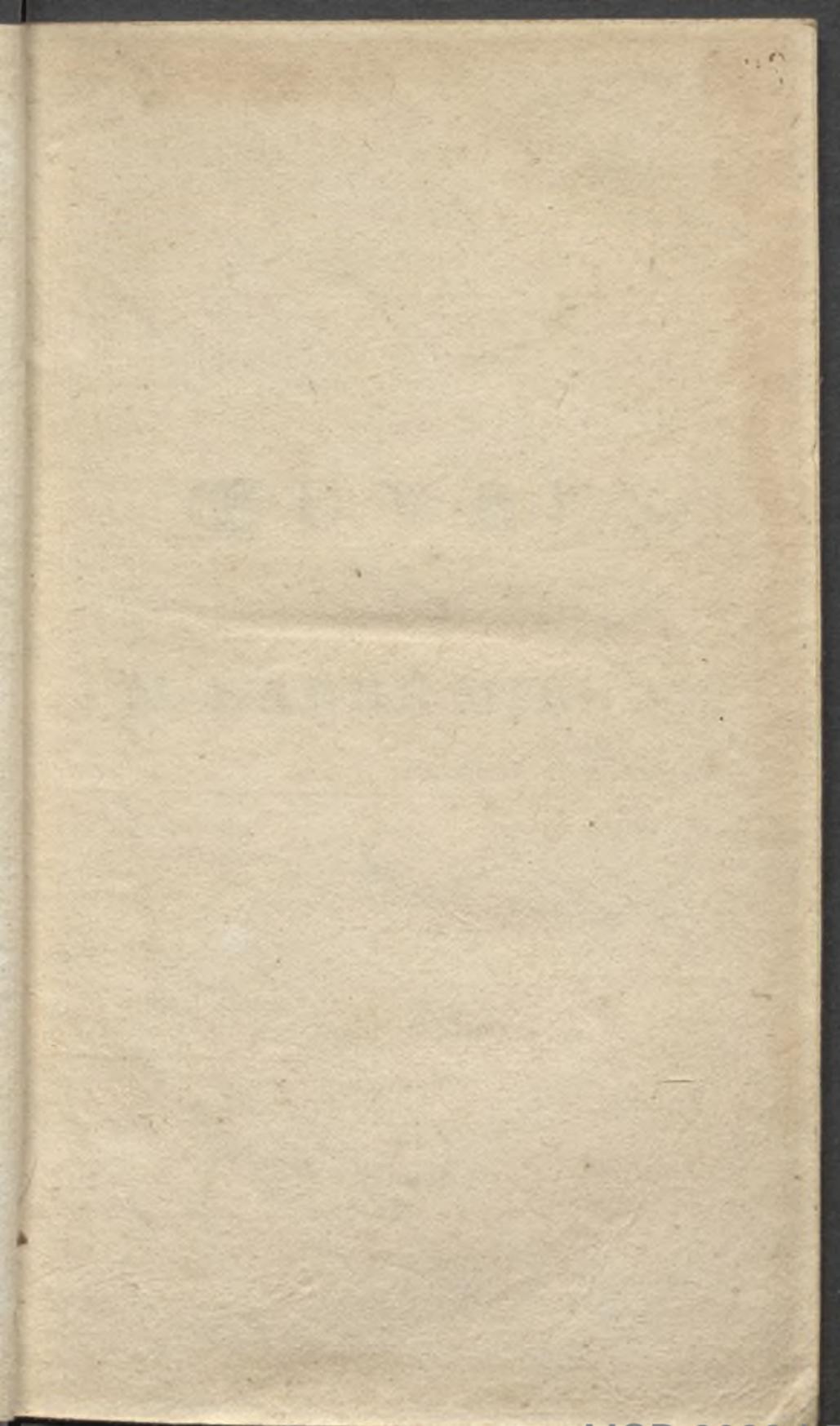


90

A.

3<sup>rd</sup> Bot. S.A.

00-5710





ŒUVRES

DE

M. L'ABBÉ MILLOT.

*Chapman*

## AVERTISSEMENT

Sur les contrefaçons *in-12* des OEuvres de l'abbé  
*Millot.*

Le public est prévenu que tous les Ouvrages de l'Abbé Millot dont on vient de faire une nouvelle édition, avec des augmentations, format *in-12* et *in-8.*, portent la signature de L. ARTAUD : qu'il lui sera facile, en conséquence, de se garantir des contrefaçons fautives desdits ouvrages. On n'en a tiré que 100 exemplaires *in-8.*, sur carré fin d'Angoulême.

### *Prix, brochés et étiquetés.*

- Elémens d'Histoire ancienne, 4 vol. *in-12*, 10 fr.  
Elémens d'Histoire moderne, 5 vol. *in-12* 12 liv. 10 s.  
Elémens d'Histoire d'Angleterre, augmentée des règnes de Georges II et de Georges III, 3 vol. *in-12*, 7 liv. 10 s.  
Elémens d'Histoire de France, corrigés et augmentés d'observations sur le règne de Louis XV, concernant les mœurs de la cour, les finances, le ministère, les progrès de l'esprit humain, et continués jusqu'à la mort de Louis XVI, 3 vol. *in-12*, 7 liv. 10 s.  
Histoire litt. des Troubadours, 3 vol. *in-12*, 7 liv. 10 s.  
Les mêmes ouvrages en 15 vol. *in-8.*, sur beau papier, 60 liv. *Idem*, sur carré fin d'Angoulême, 90 liv.  
L'édition *in-8.* ne se vend pas séparément, excepté l'Histoire de France et d'Angleterre, 6 vol. *in-8.*, 30 liv.

COURS D'ÉTUDES ENCYCLOPÉDIQUES, rédigés sur un plan neuf, contenant : 1°. l'Histoire de l'origine et des progrès de toutes les sciences, belles-lettres, beaux arts et arts mécaniques; 2°. l'analyse de leurs principes; 3°. tous ces mêmes objets traités en détail. Le tout d'après les meilleurs auteurs, et les découvertes les plus récentes, 6 gros vol. *in-8.* avec un *frontispice* gravé et un atlas de 64 planches ou tableaux. Prix, 36 fr. brochés, pour Paris; 40 fr. franc de port par les messageries, pour les départemens; et 48 fr. franc de port par la poste : il faut ajouter 8 fr. de plus pour la reliure en basane propre, et 15 fr. en veau porphyre, filet, atlas, reliure pleine. Il en reste quelques exemplaires sur beau papier vélin, atlas grand raisin vélin, premières épreuves, du prix de 72 fr. br. pour Paris, et 84 fr. par la poste. Il faut ajouter 30 fr. pour la rel. en veau racine, dentelle, doré sur tranche, 2°. édition.

*L. Artaud*

# É L É M E N S

D' H I S T O I R E

G É N É R A L E.

*SECONDE PARTIE.*

## HISTOIRE MODERNE.

PAR M. L'ABBÉ MILLOT,  
de l'Académie Française.

NOUVELLE ÉDITION.

Tome I.



A PARIS, *Rey 1981*

Chez A. R T A U D, Libraire, quai des Augustins, n°. 50.

---

1802.



---

## PRÉFACE.

LE plan de cet Ouvrage est exposé dans la préface & l'introduction de l'histoire ancienne. Ce que je dois ajouter ici regarde sur-tout l'histoire moderne, beaucoup plus difficile à traiter sous un point de vue général.

J'ai travaillé, non pour des enfans encore incapables de réflexions suivies, mais pour la jeunesse déjà instruite par les premières études, & pour les personnes du monde qui veulent, ou acquérir les principales notions historiques, ou se les retracer avec fruit sans une trop longue étude. Je me

6      *P R É F A C E.*

fuis proposé néanmoins d'être utile aux enfans même : on peut aisément leur choisir les morceaux les plus convenables, leur éclaircir les difficultés qu'ils y trouveront, & suppléer le peu de connoissances préliminaires que demande cette lecture.

En matière de sciences exactes, des élémens doivent tout définir, tout démontrer, faire naître immédiatement toutes les idées les unes des autres, enchaîner les principes & les conséquences dans un ordre également précis & lumineux. Encore est-il rare que les esprits médiocrement exercés les apprennent sans secours.

*P R É F A C E.* 7

L'histoire, sur-tout l'histoire générale, se refuse à cette méthode. C'est un nombre infini de faits, la plupart isolés, confondus dans l'abîme des siècles & dans l'immensité de l'univers; plus ou moins intéressans à notre égard, selon nos goûts & nos rapports personnels; tels enfin, que chaque nation ( pour ne pas dire, chaque cité ou chaque province ) fournit aux bibliothèques une collection énorme de faits qui lui sont particuliers. Comment tirer de ce chaos, comment arranger avec ordre, précision, clarté, justesse, élégance, la matière d'un ouvrage propre à donner les connoissances

## 8      P R É F A C E.

essentielles, & à rendre l'étude moins pénible qu'agréable?

Si j'ai approché du but, c'est tout le succès que je pouvois espérer de ce long travail, dont les défauts diminueront peut-être dans la suite. Le titre d'*Éléments* n'est point susceptible ici du sens rigoureux qu'on y attache en d'autres genres. Je l'ai préféré comme le plus conforme à mon objet, sans m'assujettir aux entraves d'une contrainte inutilement scrupuleuse. La briéveté m'a paru sur-tout nécessaire ; & souvent il suffit d'indiquer les faits, pour former la liaison des idées. En un mot, je ne

devois écrire ni une sèche chronologie hérissée de noms & de dates, ni une froide compilation de notices triviales & ennuyeuses : je devois ébaucher le grand tableau des choses humaines, & n'y présenter que ce qu'il falloit absolument de détails, pour fixer l'attention sur les faits les plus importans à retenir. C'est ici le germe des connoissances que développeront les histoires particulières.

Dans les ouvrages de cette nature, une bonne narration n'est pas facile ; mais une bonne méthode l'est encore moins. La meilleure, autant que j'en puis juger, seroit

celle qui, en excitant davantage la curiosité de l'esprit, dirigeroit le mieux les opérations de la mémoire. Mais, de quelque manière qu'on procède, le point capital est de rapprocher les objets analogues, de marquer l'enchaînement des causes & des effets, d'observer le principe des diverses révolutions, de suivre la marche de l'intelligence humaine, & de distribuer les matières dans certaines bornes, où elles puissent être apperçues distinctement. Les époques, telles qu'on les emploie pour l'ordinaire, me paroissent fort insuffisantes. Malgré mes soins

P R É F A C E.    I I

à en perfectionner l'usage ,  
je ne me flatte pas de l'avoir  
porté au point d'utilité dont  
il paroît susceptible.

Raisonnons sur l'histoire ,  
pour en tirer des idées justes  
& des conséquences pratiques  
sur tout ce qui intéresse la  
société. Voilà sans doute l'es-  
sentiel dans une carrière d'inf-  
truction , où l'on se propose  
de ne point séparer les lu-  
mières & les sentimens. Tout  
doit conduire à des réflexions  
ou à des maximes ; tout doit  
former le jugement ou les  
mœurs.

La sagesse seroit naturelle  
aux hommes , & n'exigeroit  
presque ni étude ni efforts ,

si elle avoit communément régné parmi eux. Telle est au contraire la foiblesse ou la dépravation humaine, que l'histoire des peuples offre continuellement un spectacle de folies & de désordres, & qu'elle nous instruit par les égaremens & les malheurs de nos ancêtres, beaucoup plus que par des exemples dignes de notre imitation.

Aussi les vices des anciens gouvernemens sont-ils devenus une des meilleures leçons de politique; de même que les écarts de l'ancien clergé, une des meilleures leçons de discipline & de morale.

Je ne dissimulerai donc au-

cun des excès qui ont eu des suites pernicieuses; pas même ceux qu'on reproche si durement au pontificat, au sacerdoce, & aux religieux. Je suis obligé de faire voir que, dans les siècles d'ignorance & de superstition, ces excès ont été la source d'une grande partie des maux de l'humanité. Les livres saints ne peignent-ils pas de pareils désordres avec les plus vives couleurs? La loi divine ne condamne-t-elle pas jusqu'aux imperfections de ses ministres? Un des triomphes de l'église est d'avoir subsisté au milieu des abus & des scandales. En vain l'impie ose les imputer à

14 P R É F A C E.

la religion même : le chrétien y trouve un motif de plus d'adorer la providence.

D'ailleurs, si l'abus du ministère sacerdotal a souvent produit de grands maux, que de biens n'ont pas produits en même temps sa vigilance sur les mœurs, ses exhortations à la vertu, l'horreur qu'il inspiroit pour le crime, les consolations & les secours qu'il donnoit aux malheureux ! Le mal est connu par des effets éclatans ; le bien est obscur par une continuité uniforme. Le premier occupe malheureusement l'histoire ; le second suit le cours habituel de la société.

*P R É F A C E.* 15

Enfin ce mal est venu de Perreur, encore plus que des passions. Il peut tourner en quelque sorte aujourd'hui à la gloire des ministres de l'autel; puisque les uns le confessent avec candeur, que les autres l'évitent avec soin, & que la plupart, connoissant mieux les devoirs de la société civile & chrétienne, se montrent plus dignes de la confiance ou de l'estime publique.

La perfection est une belle chimère ici-bas. Mais tout gouvernement doit se rectifier, & se rectifiera toujours davantage, par un examen réfléchi des anciennes fautes.

Dans les fonctions de toute espèce, ecclésiastiques, politiques & civiles, les chutes d'autrui enseignent l'art de se conduire sagement.

Ceux qui altèrent ou affectent de déguiser les faits historiques à cet égard, seront toujours soupçonnés d'un orgueil & d'un esprit d'intérêt, d'autant plus mal entendus, que la vérité perce depuis longtemps les nuages, & que rien ne lui donne tant d'éclat que les vains manèges de l'imprudence pour l'obscurcir. Essentiellement amie de la religion, des lois, du bon ordre, elle ne tend qu'à inspirer les vertus & les devoirs. On ne

peut, sans la dénaturer, la rendre favorable à la licence. Quiconque s'écarte, en écrivant, des principes fondamentaux du chrétien & du citoyen, est aveugle ou menteur ; & l'histoire déposera contre lui.

Puisse-t-elle former partout des pasteurs dignes d'être cités pour modèles ; des magistrats, vrais organes de la justice ; des guerriers, généreux défenseurs de l'état ; des sujets fidèles à leur prince & zélés pour leur patrie ; des princes attentifs à mériter l'amour & le zèle de leurs sujets ; des écrivains capables d'éclairer les nations ; des

hommes enfin , dans chaque condition particulière , heureux par la sagesse , & utiles à la société par le travail !

Si cet ouvrage excite ou entretient dans quelques lecteurs le goût de la vérité & de la vertu , le succès aura couronné mes efforts. S'il fournit à qui que ce soit un juste motif de plainte , rien n'aura été plus contraire à mes intentions. Je me reprocherois la satire , autant que je rougirois de la flatterie.



---



---

# T A B L E

## CHRONOLOGIQUE

De quelques faits principaux de  
l'Histoire moderne, jusques au  
quinzième siècle.

*CETTE Table m'a paru nécessaire, 1°. parce qu'ayant continué l'histoire de l'empire romain jusqu'aux conquêtes des Arabes, j'ai rapporté d'avance plusieurs faits considérables, postérieurs à l'époque de Clovis; 2°. parce que les premiers siècles de l'histoire moderne offrent un mélange si confus, qu'il est impossible d'observer dans la narration un certain ordre, où le rapport des temps soit suffisamment marqué. Je me borne aux choses les plus essentielles.*

CLOVIS défait les Romains près  
de Soissons, & s'empare de ce  
qui leur restoit dans la Gaule.

486.

C'est alors proprement que commence la monarchie françoise. Les FRANCS étoient déjà établis à Tournai & aux environs ; mais on ne fait presque rien de leurs premiers rois. Le nouveau conquérant se fit chrétien , en 496 , après la bataille de TOLBIAC sur les Allemands.

507. ALARIC , roi des VISIGOTHS , vaincu à Vouillé par Clovis. Le vainqueur se rend maître de ce royaume, dont Toulouse étoit la capitale ; mais Théodoric , roi des Ostrogoths , lui en reprend une partie par ses généraux.
511. Mort de CLOVIS. La monarchie partagée entre ses quatre fils. Ces partages furent long - temps funestes. Les guerres civiles se succédèrent presque sans interruption.
526. Mort de THÉODORIC le Grand. Il avoit gouverné l'Italie en grand roi , tandis que les empereurs Romains se rendoient mépri-

fables. L'empereur JUSTIN mourut l'année suivante, & eut pour successeur le célèbre JUSTINIEN, dont la réputation a surpassé le mérite.

Conquête de l'Afrique sur les VAN-  
DALES, par BÉLISAIRE. Ce gé-  
néral de JUSTINIEN auroit pu  
relever l'empire, si les fondemens  
en avoient été moins ruineux. Il  
ne servoit qu'une cour dépravée  
& ingrate. 533.

Fin du royaume des BOURGUI-  
GNONS. Les rois François parta-  
gèrent cette conquête, qui aug-  
menta considérablement la mo-  
narchie. 534.

Expédition de BÉLISAIRE en Italie. 537.  
Il força dans Ravenne VITIGÈS,  
Roi des Ostrogoths, & parut  
avoir rendu l'Italie à l'empire,  
en 540; mais l'empire ne pou-  
voit la garder long-temps. TO-  
TILA, marchant sur les traces  
de THÉODORIC, obligea bientôt  
les Romains à se retirer.

553. L'eunuque NARSÈS , envoyé par Justinien avec une bonne armée, défait TOTILA. L'Italie est enlevée aux Goths , que d'autres barbares remplaceront peu d'années après.
568. Sous JUSTIN II, successeur de Justinien, ALBOIN établit en Italie le royaume des LOMBARDS. L'empire n'y conserve que l'EXARCHAT de Ravenne , & des places maritimes au midi.
575. Commencement des guerres civiles excitées en France par les reines FRÉDÉGONDE & BRUNEHAUT. Jamais on ne vit plus d'horreurs. C'étoit moins le fruit de l'ambition de ces deux femmes , que de l'atrocité des mœurs générales , & des idées superstitieuses qui corrompoient l'influence de la religion.
590. Saint GRÉGOIRE, surnommé le Grand. Ce pontificat est célèbre, soit par les vertus du pontife , soit parce qu'il eut beaucoup de

crédit dans les cours. Il envoya les premiers missionnaires dans la Grande-Bretagne, que les Saxons & les Anglois avoient subjuguée depuis environ un siècle.

**PHOCAS** détrône l'empereur **MAURICE**. Révolution remarquable par des circonstances affreuses. **HÉRACLIUS**, qui détrôna Phocas en 610, vainquit les Perses; mais il augmenta les maux de l'empire par un mauvais gouvernement, & par de nouvelles dissensions théologiques.

602.

**L'HÉGIRE** des Mahométans, ou fuite de **MAHOMET**. Ce redoutable imposteur, obligé de s'enfuir de la Mecque, ne laissa pas de soumettre bientôt à sa religion & à sa puissance les Arabes ou Sarafins, dont il fit un peuple également fanatique & conquérant. Les **CALIFES**, ses successeurs, rois pontifes, subjuguèrent en très-peu de temps la Syrie, la Perse & l'Afrique.

622.

672. CONSTANTINOPLE assiégée par les SARASINS. On voit la capitale de l'empire déjà menacée. Le feu grégeois, inventé par l'ingénieur Callinique, la sauva ; mais les provinces succomboient de toutes parts.
681. WAMBA, roi d'Espagne, détrôné par un concile de Tolède, sous prétexte de pénitence. Les évêques dominoient en Espagne ; ils faisoient les lois : ils donnèrent l'exemple d'une entreprise inouïe contre le souverain.
711. Conquête de l'ESPAGNE par les SARASINS d'Afrique, appelés MAURES. Un héros du sang royal des Visigoths, PÉLAGE, se retira dans les montagnes des ASTURIES, & y fonda un petit royaume chrétien, d'où fortiront de redoutables ennemis des conquérans.
714. Mort de PEPIN-HÉRISTEL. Il avoit régné glorieusement en France, avec le titre de maire du palais ;

car les rois FAINÉANS étoient sans pouvoir, & les maires avoient toute l'autorité. CHARLES-MARTEL, qui succéda à Pepin, son père, le surpassa encore par ses exploits.

L'empereur LÉON L'ISAURIEN veut détruire le culte des images. Cette nouvelle hérésie des ICONOCLASTES excita les troubles les plus funestes : elle souleva les papes & les peuples contre l'empire. 725

CHARLES-MARTEL défait près de Tours les SARASINS. De l'Espagne, ils s'étoient jetés sur la France. Ils l'auroient peut-être soumise à l'alcoran, si le héros François ne les eût taillés en pièces. Leurs guerres civiles contribuèrent ensuite au salut des états chrétiens. 732

PEPIN, fils de Charles-Martel, détrône la race de Clovis ou les MÉROVINGIENS. Ce fut en partie l'effet de la politique du pape  
Tome I. B 752

ZACHARIE. Les papes vouloient se foustraire à l'empire de Constantinople, & se délivrer de l'inquiétude que leur causoient les rois Lombards : ils comptoient sur la France. Pepin passa deux fois en Italie, & força AÏSTULF ou ASTOLFE, roi des Lombards, à céder des places au saint-siège.

768. Mort de Pepin, qui laisse la couronne à ses deux fils, CHARLEMAGNE & CARLOMAN. Le premier régna seul en 771. Ses expéditions, ses lois, son gouvernement, forment une époque des plus mémorables de l'histoire.

774. Fin du royaume des LOMBARDS. Le pape ADRIEN avoit appelé Charlemagne contre le roi DIDIER, qui fut pris dans Pavie, sa capitale. Ce royaume fut incorporé à la monarchie françoise.

778. ABDÉRAME ou ALMANZOR, prince Arabe, enlève l'Espagne

aux Califes, & la gouverne glorieusement en qualité de roi.

CONCILE DE FRANCFORT, célèbre 794.  
 par la condamnation du second concile de Nicée, où le culte des images avoit été rétabli, en 787, sous l'impératrice Irène. Charlemagne fit mal-à-propos le théologien dans cette affaire, où l'on ne comprit pas même le sens du décret de Nicée.

Le pape Léon III couronne Char- 800.  
 lemagne EMPEREUR. On crut rétablir l'empire d'occident; il n'en restoit aucun vestige. La puissance temporelle des papes, dont Pepin avoit jeté les fondemens, se trouva plus solidement établie. NICÉPHORE ayant détrôné Irène, s'accommoda avec Charlemagne. Les limites des deux empires furent réglées.

HAROUN-AL-RASCHID, calife qui 807.  
 cultivoit & faisoit fleurir les sciences, cède Jérusalem à Charlemagne, par estime pour lui.  
 B ij

Une des révolutions les plus remarquables dans l'esprit humain, c'est l'ignorance profonde où tombe l'Europe, tandis que les Arabes s'éclairent.

814. Mort de CHARLEMAGNE. Son empire embrassoit la France, l'Allemagne, l'Italie, la Catalogne, &c. Son fils, LOUIS LE DÉBONNAIRE, fut le jouet des factions, & n'y opposa qu'une dévotion pusillanime.
820. Premières incursions des NORMANDS ou DANOIS. Ces pirates, sortis des bords de la mer Baltique devoient être longtemps un des fléaux de l'Europe, & y produire de grandes révolutions.
827. EGBERT, roi de Wessex, qui s'étoit formé à la cour de Charlemagne, réunit sous sa domination en Angleterre, les sept petits royaumes Anglo-Saxons, qu'on appelle l'HEPTARCHIE.

L'empereur LOUIS , détrôné par ses fils rebelles, ou plutôt par des évêques qui le soumirent à la pénitence publique pour lui ôter la couronne. Il fut rétabli, mais n'apprit point à régner. 830.

Après la mort de Louis , ses trois fils , LOTHAIRE , LOUIS LE GERMANIQUE & CHARLES LE CHAUVÉ partagent la monarchie. Nouvelle source de guerres civiles. 840.

Les NORMANDS pénètrent jusqu'après de Paris. Leurs incursions devinrent sans cesse plus terribles. Le roi Charles le Chauve les renvoyoit avec de l'argent; c'est-à-dire , leur donnoit envie de revenir , & étoit incapable de leur résister. L'Angleterre étoit dévastée comme la France. 845.

Divorcé de LOTHAIRE, roi de Lorraine. Ce fut le sujet de sa fameuse dispute avec le pape NICOLAS I , qui donna l'exemple des plus violentes mesures contre 860.

- les têtes couronnées. Les querelles avec Rome deviendront plus fréquentes de jour en jour; & les papes l'emporteront sur les rois. Nicolas excommunia le patriarche PHOTIUS. Origine du schisme des Grecs.
871. Règne du grand ALFRED en Angleterre. C'est le prodige de son siècle avec CHARLEMAGNE.
877. Mort de CHARLES LE CHAUVÉ, devenu empereur. On peut regarder son règne comme l'époque du GOUVERNEMENT FÉODAL, qui perpétua long-temps l'anarchie & les violences.
885. Siège de Paris par les NORMANDS. La ville se défendit deux ans. CHARLES LE GROS fit une paix honteuse avec les barbares. CHARLES LE SIMPLE fut contraint de leur céder, en 912, le pays qu'on appelle de leur nom la Normandie. ROLLON, leur chef, y régna glorieusement avec le titre de duc.

RÉFORME DE CLUNI. C'est alors que 910.  
 les moines, avec des mœurs respectables devinrent très-puissans, parce que le clergé étoit très-corrompu, & les peuples très-stupides.

CONRAD, duc de Franconie, élu 912.  
 roi par les Allemands. Ainsi la maison de France perd l'Allemagne. Charles le Simple, à qui cette couronne devoit revenir, n'étoit qu'un fantôme de roi. Les seigneurs François le dépouilloient sans peine : il mourut en prison. (929).

RAMIRE II, roi de Léon & des 938.  
 Asturies, défait les Maures à Simencas ; bataille fameuse. Les Maures d'Espagne étoient divisés par des guerres civiles, dont les chrétiens profitèrent, quoique peu unis entre eux. Les progrès de ces derniers étoient lents ; mais leur courage se fortifioit avec l'espérance.

OTTON LE GRAND, couronné roi 961.  
 Biv

d'Italie, & empereur l'année suivante. Il étoit fils de HENRI L'OISELEUR, duc de Saxe, qu'on avoit élu roi d'Allemagne. JEAN XII appela Otton en Italie contre Bérenger, qui tyrannisoit ce pays. L'empire fut donné aux Allemands, à-peu-près de la même façon qu'il avoit été donné aux François. Mais bientôt le pape révolta Rome; l'empereur la subjugua. Sous les Ottons le clergé devint très-puissant en Allemagne, & l'hérédité des fiefs s'y établit.

Depuis quelque temps, les pontifes participoient à la dépravation des mœurs, & l'augmentoient par leur exemple. L'ignorance, la superstition, les scandales & les crimes étoient à leur comble. C'est néanmoins dans ce siècle que le christianisme s'établit en Danemarck, en Suède, en Pologne, en Russie, en Hongrie, &c.

987. HUGUES CAPET parvient à la couronne de France, & la race des

CHRONOLOGIQUE. 33

CARLOVINGIENS est détrônée. Cette race, comme la première, étoit tombée dans le mépris par la foiblesse des princes. La maison régnante aujourd'hui descend de Hugues Capet, dont l'aïeul & le grand-oncle avoient déjà eu le titre de rois. Robert le Fort, duc de France sous Charles le Chauve, est la tige de cette auguste maison.

ROBERT, fils de Hugues Capet, 998.  
excommunié par Grégoire V.  
Cette excommunication le força de quitter sa femme.

Les DANOIS, sous CANUTE, roi 1017.  
de Danemarck, subjuguent l'Angleterre. Canute y régna en grand prince. Son père SWEYN, avoit commencé la révolution.

Des aventuriers de Normandie fondent en Italie la ville d'Averse. 1029.  
Ces gentilshommes NORMANDS, animés de l'ancien esprit de leur nation, sont les fondateurs du royaume des DEUX - SICILES ;

B V

fruit de leur ambition & de leur courage.

1033. PAIX DE DIEU, publiée par les évêques sous Henri I, roi de France. Cette institution bizarre prouve l'excès des désordres & des calamités, & l'impuissance d'y mettre remède.
1035. Mort de SANCHE, roi de Navarre, surnommé le Grand, parce qu'il avoit fait des conquêtes sur les Maures. Il partagea ses états entre ses quatre fils. Voilà quatre petits royaumes chrétiens en Espagne : LÉON, NAVARRE, CASTILLE, ARAGON. Source de guerres civiles.
1054. SCHISME DES GRECS, consommé par le patriarche CÉRULARIUS, que le pape LÉON IX ne ménagea point. La cour de Constantinople étoit un théâtre de crimes. La fameuse impératrice ZOÉ vivoit alors.
1058. Les GENTILSHOMMES de Norman-

die établis en Italie enlèvent la SICILE aux Sarafins. Cette famille de héros ne cessoit de s'agrandir.

Conquête de l'ANGLETERRE par 1066.  
GUILLAUME, duc de Normandie. Il subjugua entièrement la nation par une cruelle politique.

HILDEBRAND, pape, sous le nom 1073.  
de GRÉGOIRE VII. Nul pontificat n'est plus célèbre par les entreprises contre les couronnes. On voit un systéme de monarchie universelle formé par ce pontife, qui travailla moins efficacement à réformer les mœurs du clergé, qu'à ébranler la constitution des états.

L'empereur HENRI IV (de la maison de Franconie) excommunié & déposé par Grégoire VII. 1076.  
Alors commence la guerre du facerdoce avec l'empire, dont les circonstances font horreur. Le pape étoit soutenu par les Normands, devenus vassaux du saint-

siège, & par la fameuse Comtesse MATHILDE, qui lui fit donation de ses états. Il mourut en 1085. Ses successeurs suivirent ses traces.

1085. LE CID prend Tolède sur les Maures. Les chrétiens d'Espagne faisoient toujours du progrès. Le royaume de PORTUGAL commença en 1132.

1095. CROISADE prêchée par URBAIN II, au concile de Clermont, où il excommunia le roi de France, Philippe I. Les croisades font connoître parfaitement l'esprit qui régnoit alors. Celle-ci se termina par la prise de Jérusalem, en 1099; conquête très-peu solide.

1105. HENRI IV, détrôné par son fils HENRI V, que PASCAL II avoit poussé à la révolte. C'étoit la suite de la querelle de Grégoire VII. Le nouvel empereur la continua cependant. Pascal rompit en 1112 un accord qu'il avoit fait

pour les investitures ; & la guerre se ralluma.

Guerre de LOUIS LE GROS, roi 1115.  
de France avec HENRI I, roi  
d'Angleterre & duc de Norman-  
die. C'est le commencement des  
guerres si longues entre ces deux  
couronnes. Elles étoient inévi-  
tables, dès que le roi d'Angle-  
terre possédoit un grand fief en  
France.

Fin de la guerre des INVESTI- 1122  
TURES, par un accommodement  
singulier entre Calixte II &  
Henri V. Mais la coutume de  
soulever les sujets par l'excom-  
munication des souverains, trou-  
blera long-temps l'Europe.

Schisme d'ANACLET, qui dispu- 1130.  
toit la papauté à INNOCENT II.  
Le célèbre saint BERNARD fit  
reconnoître Innocent. Il y eut  
des guerres à ce sujet. Innocent,  
prisonnier de ROGER, roi de  
SICILE, lui confirma ce titre de  
roi, qu'Anaclet lui avoit donné.

1140. ABÉLARD, condamné à Sens. BÉ-  
RENGER l'avoit été en France &  
à Rome, vers le milieu du siècle  
précédent. Nous le remarquons,  
comme l'époque de la fausse DIA-  
LECTIQUE, d'où sont nées tant  
d'erreurs & tant de disputes fu-  
nestes. Les études se ranimoient;  
& l'on n'en connoissoit pas de  
meilleures. ARNAUD DE BRES-  
CIA dogmatifisoit par fanatisme.  
Adrien IV le poursuivit : il fut  
brûlé en 1155. Ainsi recommen-  
cent les hérésies, qui deviendront  
plus dangereuses à mesure que les  
disputes s'enflammeront.
1146. Seconde CROISADE, prêchée par  
saint Bernard. LOUIS LE JEUNE  
& CONRAD III, premier empe-  
reur de la maison de Souabe,  
passèrent en Asie avec de grandes  
armées. Défaits par les Turcs,  
l'un après l'autre, ils revinrent  
en 1149.
1156. FRÉDÉRIC BARBEROUSSE, empe-  
reur. Il s'efforça plusieurs fois  
en vain de dompter l'esprit de

liberté & de révolte, qui se répandoit dans la Lombardie. En 1176, les Milanois défirent l'empereur. C'est le temps où le peuple sortoit par-tout de la servitude, en achetant des AFFRANCHISSEMENS. Le gouvernement MUNICIPAL s'établissoit dans les villes; les bourgeois acquéroient du sentiment & de l'industrie. VENISE, déjà puissante par le commerce, soutint Adrien IV, contre l'empereur Frédéric.

Commencement de la querelle de HENRI II, roi d'Angleterre, avec THOMAS BECKET, (Saint Thomas de Cantorbéry) au sujet des immunités ecclésiastiques. Henri étoit le roi le plus puissant de l'Europe; il possédoit plusieurs provinces de France: cette querelle le rendit malheureux. 1164.

Troisième CROISADE contre SALADIN, qui venoit de prendre Jérusalem. FRÉDÉRIC BARBEROUSSE mourut dans cette expé- 1188.

dition. PHILIPPE - AUGUSTE & RICHARD , roi d'Angleterre, y eurent peu de succès. Tout se réduisit à la prise d'ACRE. Richard, à son retour, en 1192, fut retenu prisonnier par l'empereur Henri VI. Philippe - Auguste, qui l'avoit devancé, profita de son absence pour lui faire tout le mal qu'il put.

1196. L'empereur HENRI VI, maître de la SICILE , dont il avoit épousé l'héritière. C'est la principale source de la haine des papes pour la maison de Souabe , qu'ils ne vouloient pas souffrir en Italie.
1198. Commencement du pontificat d'INNOCENT III , qui , à certains égards, surpassa Grégoire VII. Il débuta par mettre la France en interdit , pour un divorce du roi.
1202. PHILIPPE-AUGUSTE confisque les provinces que JEAN , roi d'Angleterre , possédoit en France. Cette confiscation fut exécutée

par les armes. Jean étoit aussi lâche que violent.

CONSTANTINOPLE prise dans la quatrième CROISADE. Baudouin, comte de Flandre, en étoit le chef, & fut empereur de Constantinople. Les croisés avoient toujours eu des vues sur cette ville, en paroissant ne s'armer que contre les infidèles. VENISE eut beaucoup de part à cette expédition; elle y gagna la Morée & Candie. 1204.

Croisade contre les ALBIGEOIS. Le comte de Toulouse, Raimond, fut la victime de cette atrocité. L'INQUISITION prit alors naissance, pour mettre le comble aux barbaries. 1208.

Innocent III, brouillé avec JEAN, roi d'ANGLETERRE, donne ce royaume à Philippe - Auguste. Jean se fit vassal du pape, qui changea alors de dispositions. Les seigneurs Anglois, révoltés, obligent leur roi, en 1212.

1215, à signer la GRANDE-  
CHARTÉ.

1215. Commencement des ORDRES MEN-  
DIANS. Cet établissement d'Inno-  
cent III influa beaucoup dans les  
affaires de l'église. Les UNI-  
VERSITÉS s'établissent. On  
défendoit de lire la métaphysique  
d'ARISTOTE. L'étude du DROIT  
ROMAIN préparoit une révolu-  
tion politique.

1223. Mort de PHILIPPE-AUGUSTE. Sa  
politique avoit augmenté le pou-  
voir de sa couronne.

1227. GRÉGOIRE IX excommunie FRÉ-  
DÉRIC II. Cet empereur fut sans  
cesse exposé aux entreprises de la  
cour de Rome, qui vouloit la  
ruine de la maison de Souabe. Il  
acquit Jérusalem par un traité  
avec le sultan d'Égypte, & fut  
cependant excommunié de nou-  
veau.

GENGHIZ-KAN, qui venoit de  
mourir, avoit établi en Asie, &

dans une grande partie de la Chine, la domination des Tartares MOGOLS.

Saint FERDINAND, roi de Castille, enlève Cordoue aux Maures. Il leur prit ensuite Séville. JACQUES I, roi d'Aragon, leur enleva aussi Valence. Ces deux princes furent législateurs. Le règne d'ALPHONSE LE SAGE, roi de Castille, en 1252, n'est pas moins célèbre. Les sciences commencèrent à naître en Espagne. — Le royaume de Navarre avoit passé, en 1234, au comte de Champagne. 1236.

Concile général de Lyon, où FRÉDÉRIC est déposé par INNOCENT IV. Grégoire IX, quelques années auparavant, avoit offert l'empire à saint LOUIS pour son frère; & le vertueux roi l'avoit refusé. L'empereur se soutint par son courage: il mourut en 1250. Les querelles avec Rome, depuis Henri IV, anéantissoient la dignité impériale. 1245.

1248. Croisade de saint LOUIS. Malgré sa vertu héroïque, il fut prisonnier en Égypte, & il ne put rien faire en Palestine.
1258. Fin du CALIFAT. Depuis longtemps les Califes n'avoient presque plus qu'un grand titre sans pouvoir. Un petit fils de Genghiz-Kan s'empara de leur capitale.
1261. Les Latins perdent CONSTANTINOPLE, que MICHEL PALÉOLOGUE leur enlève. Cet empire se réduisoit presque à la ville seule.
1264. HENRI III, roi d'Angleterre, dépouillé par les seigneurs. Saint Louis avoit été choisi pour arbitre entre ce roi & les rebelles; mais le comte de Leicester éluda sa sentence. On trouve ici l'époque de la chambre des COMMUNES.
1266. CHARLES D'ANJOU détrône CONRADIN, roi de NAPLES & de SICILE. Conradin étoit petit-fils

CHRONOLOGIQUE. 45  
de Frédéric II ; & Clément IV  
avoit donné son royaume au prince  
François , qui le fit décapiter.

Mort de saint LOUIS en Afrique, 1270.  
où la dévotion des croisades  
l'avoit entraîné.

RODOLPHE DE HABSBURG, em- 1273.  
pereur. C'est l'origine de la gran-  
deur de la maison d'AUTRICHE.  
Il dépouilla le roi de Bohême,  
Ottocar, & donna l'Autriche à  
un de ses fils.

VÊPRES SICILIENNES. Tous les 1282.  
François furent massacrés en Si-  
cile. PIERRE III, roi d'ARA-  
GON, s'empara de ce royaume,  
qui fut séparé de celui de NA-  
PLES.

ÉDOUARD I, roi d'Angleterre, 1293.  
reçoit l'hommage de l'ÉCOSSE.  
Ce fut l'effet de la violence  
jointe à une politique ambitieuse.  
PHILIPPE LE BEL con-  
fisqua & prit la Guienne sur ce  
prince.

1294. Pontificat de BONIFACE VIII. Ce fut un émule d'Innocent III. Ses disputes avec PHILIPPE LE BEL font époque.
1300. OTHMAN établit l'empire des TURCS, qui s'accrut rapidement sous ses successeurs. La maison OTHOMANE descend de lui.
1302. ÉTATS GÉNÉRAUX en France, où les COMMUNES sont pour la première fois convoquées. L'assemblée nationale se déclara contre les prétentions énormes du pape, qui avoit excommunié le roi & vouloit le déposer.
1306. ROBERT BRUCE délivre l'ÉCOSSE du joug de l'Angleterre.
1308. Commencement de la république des SUISSES. La maison d'Autriche les opprimoit. Trois cantons donnèrent l'exemple d'une liberté, qui a été le prix d'une valeur héroïque.
1309. CLÉMENT V transfère le saint-siège

CHRONOLOGIQUE. 47  
à AVIGNON, où régnèrent sept  
papes François.

Mort de PHILIPPE LE BEL. Il 1314.  
affermit le trône ; mais il com-  
mit beaucoup d'injustices. Le  
PARLEMENT fut fixé à Paris  
sous ce règne.

LE DANTE meurt. Après lui PÉ- 1321.  
TRARQUE & BOCACE perfection-  
nèrent la langue italienne. Les  
autres peuples n'avoient point de  
goût.

L'empereur LOUIS DE BAVIÈRE, 1323.  
excommunié par JEAN XXII.  
Cette grande querelle renouvela  
les anciens scandales.

ÉDOUARD II détrôné en Angle- 1326.  
terre. Le fameux ÉDOUARD III,  
son fils, lui succède.

PHILIPPE DE VALOIS, roi de 1328.  
France. Édouard III étoit plus  
proche parent du dernier roi,  
mais par les femmes. La loi SA-  
LIQUE triompha heureusement.

Les deux compétiteurs furent bientôt en guerre. L'Anglois gagna la bataille navale de l'ÉCLUSE, en 1340, la bataille de CRÉCI, en 1346; il prit ensuite Calais.

1356. Bataille de POITIERS, où Jean, roi de France, est prisonnier des Anglois. La France, & Paris sur-tout, devinrent un théâtre d'affreux désordres.

La même année, l'empereur CHARLES IV établit sept ÉLECTEURS par sa *bulle d'or*.

1368. PIERRE LE CRUEL, roi de Castille, détrôné par Henri de TRANSTAMARE, son frère naturel.

1370. CHARLES V (le Sage) chasse de France les Anglois, par le moyen de ses généraux, sur-tout de DU GUESCLIN. Ce siècle est l'époque la plus brillante de la CHEVALERIE.

1379. Grand SCHISME D'OCCIDENT, après la mort de Grégoire XI.  
Ce

Ce furent quarante années de maux publics pour la religion & pour les peuples.

JEANNE, reine de NAPLES, déposée par Urbain VI. Elle donna son royaume au duc d'Anjou, qui ne put s'y établir. Durazzo s'en étoit emparé. 1380.

La même année, mourut CHARLES V, un des plus grands rois qu'ait eu la France. Jamais elle ne fut aussi malheureuse que sous le long règne de CHARLES VI, son fils.

JAGELLON ou ULADISLAS V, roi de Pologne. Il unit à cette couronne le grand duché de Lithuanie, & d'autres états qui lui appartenoient. 1386.

BAJAZET I, fils d'Amurath, sultan des Turcs, assiège CONSTANTINOPLE. On traita, & il se retira. Mais ce terrible ennemi des chrétiens auroit ensuite anéanti l'empire grec, si on ne lui avoit sus-  
Tome I, C

cité un rival tel que TAMERLAN, qui le vainquit en 1402.

1396. Bataille de NICOPOLIS, où SIGISMOND, roi de Hongrie, est défait par les Turcs. C'est le même Sigismond qui fut empereur en 1410, & qui fit assembler le fameux concile de Constance, où finit le grand schisme.
1399. RICHARD II, détrôné en Angleterre par HENRI IV, dont le fils, Henri V, devint si redoutable à la France, par les guerres qu'il lui suscita.

*Fin de la Table chronologique.*

COMME les principales puissances qui figurent dans l'histoire générale des premiers siècles, & qui forment presque tout le système politique de l'Europe, sont les papes, les rois de France, les empereurs d'Allemagne & les rois d'Angleterre, les tables chronologiques suivantes peuvent avoir une utilité particulière.

*Les chiffres marquent l'année de la mort.*

---

## P A P E S

### LES PLUS CÉLÈBRES

*Depuis GRÉGOIRE II, jusques au grand schisme.*

GRÉGOIRE II appela en Italie Charles-Martel. 731

GRÉGOIRE III suivit le même plan de politique. 741

C ij

ZACHARIE décida que Pepin devoit  
être roi. 752

ÉTIENNE III obtint de Pepin la  
donation de l'Exarchat. 757

PAUL I, brouillé avec Didier, roi  
des Lombards. 767

ÉTIENNE IV appela Charlemagne  
contre les Lombards. 772

ADRIEN I reçut pompeusement ce  
prince à Rome, le ménagea tou-  
jours, & fut comblé de ses bien-  
faits. 795

LÉON III le couronna empereur.  
816

ÉTIENNE V n'attendit point que  
Louis le Débonnaire confirmât  
son élection. 817

PASCHAL I imita cette entreprise.  
Tous deux firent des excuses. 824

.....

GRÉGOIRE IV se joignit aux enfans  
rébelle de Louis. 844

SERGIUS II brava l'empereur Lothaire. 847

LÉON IV défendit Rome contre les Sarasins. 855

BENOÎT III, élu malgré l'empereur. 858

NICOLAS I, très-entreprenant. Il s'érigea en juge du roi Lothaire, & de tous les évêques; il excommunia Photius, patriarche de Constantinople. 865

ADRIEN II prit parti contre Charles le Chauve. 872

JEAN VIII prétendit donner l'empire à ce prince : il contribua à faire Boson roi de Provence. 882

ÉTIENNE VI couronna empereur le duc de Spolète. 891

.....  
 SERGIUS III déshonora le saint-siège, & eut malheureusement quelques imitateurs. 912

.....

JEAN X couronna empereur Bé-  
renger. 928

.....

JEAN XII, pape à dix-huit ans. Il  
appela en Italie Otton le Grand,  
& le couronna empereur; il se  
révolta ensuite. 963

LÉON VIII remplaça Jean XII,  
déposé. 965

Plusieurs papes & antipapes : tout  
étoit défordre à Rome.

JEAN XV appela Otton III contre  
Crescentius, & se fit craindre de  
Hugues Capet. 996

GRÉGOIRE V couronna Otton III,  
& triompha d'un antipape, après  
avoir été chassé par Crescentius.  
Il cassa le mariage du roi Robert,  
& l'excommunia. 999

SILVESTRE II. C'est le fameux  
Gerbert, qui avoit invectivé  
contre Jean XV. 1003

.....

BENOÎT IX, scandaleux & chassé,  
déposé ensuite avec deux autres  
par les soins de l'empereur Henri  
III. 1048

LÉON IX. Il fit la guerre aux Nor-  
mands qui s'établissoient en Ita-  
lie : il attaqua le patriarche Cé-  
rularius , & le schisme des Grecs  
fut consommé. 1054

.....

NICOLAS II, gouverné par Hilde-  
brand, méprisa les droits de l'em-  
pire. Il donna l'investiture aux  
Normands, de ce qu'ils pour-  
roient conquérir. 1061

ALEXANDRE II, élu par le moyen  
d'Hildebrand, sans l'aveu de la  
cour impériale. Il favorisa Guil-  
laume le Conquérant dans son  
entreprise contre l'Angleterre.  
1073

GRÉGOIRE VII, (Hildebrand)  
zélé pour la réformation du cler-  
gé; ennemi déclaré des cou-  
ronnes. 1085

VICTOR III suivit la querelle des investitures. 1087

URBAIN II prêcha la croisade en France, après avoir excommunié le roi Philippe I. 1099

PASCHAL II acheva la ruine de l'empereur Henri IV, en excitant son fils à la révolte. 1118

GÉLASE II. L'empereur Henri V lui opposa l'antipape Bourdin. 1119

CALIXTE II excommunia de nouveau l'empereur. 1124

HONORIUS II excommunia Conrad, compétiteur de Lothaire pour l'empire. 1130

INNOCENT II, en guerre avec Anaclet, qui disputoit la papauté. Il mit la France en interdit, parce que Louis le Jeune refusoit de reconnoître un évêque sacré à Rome. 1143

.....

CHRONOLOGIQUE. 57

UGÈNE III, fugitif, réfugié en France. Il remua l'Europe pour une croisade, par le moyen de saint Bernard. 1153

ADRIEN IV donna l'Irlande à Henri II par une bulle ; il obligea l'empereur Frédéric I de lui tenir l'étrier. 1159

ALEXANDRE III, chassé par l'antipape Victor, soutint saint Thomas de Cantorbéry contre Henri II. Il déposa l'empereur, qui eut encore des querelles avec LUCIUS III & URBAIN III. 1181

.....

GRÉGOIRE VIII suscita la croisade contre Saladin. 1187

CLÉMENT III, de même. 1191

CÉLESTIN III envoya un légat en Espagne casser le mariage d'Alphonse IX, roi de Léon. 1198

INNOCENT III, terrible aux puissances ; auteur de la croisade des Albigeois & de l'inquisition ; plus

maître à Rome qu'aucun <sup>E</sup> de  
pape.

1216

HONORIUS III exigea de Frédéric II, que le royaume des deux-Siciles ne pût être uni à l'empire.

1227

GRÉGOIRE IX persécuta Frédéric, & offrit l'empire à saint Louis.

1241

INNOCENT IV, ennemi mortel de Frédéric, qu'il déposa dans le concile de Lyon. Il fit prêcher ensuite une croisade contre l'empereur Conrad IV.

1254

ALEXANDRE IV, en guerre avec Mainfroi, pour le royaume de Naples.

1261

URBAIN IV donna ce royaume.

1264

CLÉMENT IV, auteur de la révolution qui fit périr Conradin, roi de Naples.

1268

GRÉGOIRE X confirma l'élection

de Rodolphe de Habsbourg à l'empire, & l'excommunia ensuite. 1276.

.....

NICOLAS III, un des auteurs du complot contre Charles d'Anjou, roi de Naples. 1280

MARTIN IV, favorable à Charles d'Anjou, donna le royaume du roi d'Aragon, Pierre III. 1285

.....

CÉLESTIN V, dont le successeur Caiétan, l'engagea à se démettre, en 1294, & le fit mourir en prison.

BONIFACE VIII ( Caiétan ). Il voulut détrôner Philippe le Bel, & imposer la loi aux couronnes. 1303

BENOÎT XI leva l'excommunication de Philippe. 1304

CLÉMENT V, dévoué à Philippe le  
C vi

Bel ; destructeur des Templiers ;  
fixé à Avignon. 1314

JEAN XXII , célèbre par ses exac-  
tions , & par sa querelle avec  
l'empereur Louis de Bavière. Il  
acquiesce à Bologne & trompa les  
Bolognois. 1334

BENOÎT XII poursuivit la querelle  
avec Louis de Bavière. 1342

CLÉMENT VI ordonna d'élire un  
autre empereur. Il profita des mal-  
heurs de Jeanne , reine de Naples ,  
pour acheter Avignon. 1352

INNOCENT VI. L'Angleterre , ré-  
voltée des taxes de la cour pon-  
tificale , lui refusa le tribut au-  
quel s'étoit soumis le roi Jean.  
1362

URBAIN V , alla à Rome , & revint  
à Avignon. 1370

GRÉGOIRE XI s'établit à Rome ,  
& s'en repentit. 1378

*Grand schisme d'Occident.*

---

ROIS DE FRANCE,

*Depuis PEPIN , jusqu'à  
CHARLES VI.*

**J**E commence cette liste à la seconde race , parce que dans la première , après Clovis , on ne voit que partages & confusion.

PEPIN LE BREF , grand Prince. 768

CHARLEMAGNE , empereur ; le prodige de son siècle. 814

LOUIS I (le Débonnaire) , empereur , foible & malheureux. 840

CHARLES II (le Chauve) , empereur , ambitieux sans mérite. 877

LOUIS II (le Bégue) , dépouillé en partie par les seigneurs. 879

LOUIS III & CARLOMAN , dépouillés de même. 884

- CHARLES le Gros, empereur, incapable de régner. 888
- EUDES ( grand-oncle de Hugues Capet ), préféré à Charles le Simple. 898
- CHARLES III ( le Simple ), sans pouvoir, détrôné en 922.
- RAOUL, par élection; il prodigua les fiefs. 936
- LOUIS IV ( d'Outremer ), battu par ses vassaux. 954
- LOTHAIRE, presque sans domaine. 986
- LOUIS V ( le Fainéant ). 987

*Fin de la seconde race,*



R A C E

DES CAPÉTIENS.

- HUGUES CAPET**, prince habile. 996
- ROBERT**, bon & foible. 1031
- HENRI I**, aussi foible. 1060
- PHILIPPE I**, méprisé, parce qu'il n'eut aucune part aux grands événemens de son règne. 1108
- LOUIS VI (le Gros)**, acquit de l'autorité. 1137
- LOUIS VII (le Jeune)**, imprudent, malheureux par sa croisade & par son divorce. 1180
- PHILIPPE II (Auguste)**, ambitieux, politique & puissant. 1223
- LOUIS VIII**, croisé contre les Albigeois. 1226
- LOUIS IX (Saint)**, admirable en plusieurs choses. 1279

PHILIPPE III (le Hardi), prince médiocre.	1285
PHILIPPE IV (le Bel). Son règne doit être étudié.	1314
LOUIS X (Hutin), très-dur.	1316
PHILIPPE V (le Long), manqua de temps.	1322
CHARLES IV (le Bel).	1328
PHILIPPE VI (de Valois), malheureux contre les Anglois.	1350
JEAN. Il pensa perdre la France.	1364
CHARLES V (le Sage), restaurateur du royaume.	1380
CHARLES VI.	1422



EMPEREURS D'ALLEMAGNE,

*Jusqu'à WENCESLAS.*

LA maison de France perdit l'empire & le royaume d'Allemagne, à la mort de l'empereur Louis IV, en 912. Les Allemands élurent roi CONRAD, duc de Franconie, qui eut pour successeur

HENRI I, ( l'Oiseleur ), duc de SAXE. 936

OTTON I ( le Grand ), fils de Henri, couronné par Jean XII; imitateur de Charlemagne. 973

OTTON II, fils d'Otton I. 983

OTTON III, fils du précédent. 1001

HENRI II, de la même maison. 1024

CONRAD II, de FRANCONIE. 1039

HENRI III, fils du précédent. 1056

HENRI IV, fils de Henri III. 1106

HENRI V, fils de Henri IV. 1125

LOTHAIRE, de Suplenbourg.	1137
CONRAD III, de SOUABE.	1152
FRÉDÉRIC I ( Barberouffe ), neveu de Conrad.	1190
HENRI VI, fils de Frédéric.	1197
PHILIPPE, même maison.	1208
OTTON IV, de Brunswick.	1212
FRÉDÉRIC II, fils de Henri VI.	1250
GUILLAUME, de Hollande.	1256
RODOLPHE, de HABSBOURG.	1291
ADOLPHE, de Nassau.	1298
ALBERT I, d'Autriche.	1310
HENRI VII, de Luxembourg.	1313
LOUIS V, de Bavière.	1343
CHARLES IV, de Moravie.	1378
WENCESLAS, fils de Charles IV.	1400

ROIS D'ANGLETERRE,

*Depuis la conquête des Normands,  
jusqu'à Henri V.*

GUILLAUME I (le Conquérant).  
1087

GUILLAUME II (le Roux), mé-  
chant roi. 1110

HENRI I, usurpateur habile. 1135

ÉTIENNE, autre usurpateur, moins  
heureux. 1154

HENRI II (Plantagenet), très-puif-  
fant, mais malheureux par la dis-  
pute sur les immunités ecclésiasti-  
ques. 1189

RICHARD I, guerrier sans pru-  
dence. 1199

JEAN (Sans-terre), dépouillé par  
Philippe-Auguste ; assujetti par  
les seigneurs ; vassal volontaire  
du pape. 1216

68 TABLE CHRONOLOGIQUE.

HENRI III, dévot foible, jouet des seigneurs. 1272

ÉDOUARD I, politique & entreprenant, vainqueur de l'Écosse. 1307

ÉDOUARD II, esclave de ses favoris; détrôné par sa femme & par son fils. 1327

ÉDOUARD III. Règne glorieux, funeste à la France. 1377

RICHARD II, déposé & assassiné. 1399

HENRI IV, usurpateur, avec du mérite, père de Henri V, qui se fit couronner roi de France. 1413

*Fin des Tables chronologiques.*



---



---

# OBSERVATIONS

## PRÉLIMINAIRES

*Sur l'établissement des Barbares dans  
l'empire romain.*

**P**ARMI tant de révolutions sanglantes qui ont changé la face du monde, il n'en est aucune plus digne de fixer les regards de la politique, & même de la philosophie, que celle qui a renversé l'empire romain, & élevé sur ses ruines les monarchies de l'Europe. La gloire, la grandeur, les forces, les lumières de cet empire fameux, tout périt en peu de temps. Des barbares inconnus ou méprisés détruisent l'ouvrage des siècles, l'ouvrage d'une infinité de héros & de génies immortels. Ils triomphent de Rome, s'emparent de ses provinces, en font des états indépendans, y établissent leurs lois

La ruine de l'empire romain, grand objet de réflexions.

& leurs préjugés avec leur puissance. Les causes & les effets d'un événement si mémorable fourniroient matière à plusieurs volumes : je vais les réunir en un seul tableau, me bornant à quelques réflexions utiles, & ne cherchant dans l'histoire que ce qui peut éclairer la raison & inspirer la sagesse.

Cette révolution s'explique par les causes morales.

Le nom romain nous en impose. Peu s'en faut que nous ne gémissions sur les ruines de l'empire, que nous n'abhorrions ses destructeurs comme des monstres également vils & détestables. Mais le colosse qui écrasoit les nations & qui s'étoit formé de leurs débris, doit-il donc nous intéresser davantage que les peuples dont le sang coule dans nos veines? Les Honorius, les Arcadius, & les héritiers de leur lâcheté & de leur stupide imprudence, sont-ils plus dignes de notre vénération que les Alaric, les Ataulfe, les Clo-

vis, les Odoacre, les Théodoric, les Totila, les Alboin, les Autharic, &c ? Le joug des empereurs valoit-il mieux que celui des nouveaux fondateurs de monarchies ? Enfin ne doit-on pas regarder les victoires & l'établissement fixe des barbares, comme une suite des causes morales, dont l'influence produit tôt ou tard l'élévation & la chute des empires ? Nous en jugerons par l'histoire. Retournons un moment sur nos pas ; rappelons-nous quelques idées importantes, éparées dans la première partie de cet ouvrage : elles sont le germe des conséquences qui nous restent à développer.

C'est à ses mœurs, autant qu'à sa politique & à ses armes, que Rome étoit redevable de sa fortune. La noblesse des sentimens, l'amour de la liberté & de la patrie, la passion de la gloire, la constance invincible dans les travaux, le mépris des dan-

Comment  
les Romains  
avoient ac-  
quis leur em-  
pire.

gers & de la mort, l'obéissance aux lois, & sur-tout la discipline militaire, avoient étendu & cimenté ses conquêtes. Ses injustices même étoient revêtues d'une certaine majesté brillante, & le *peuple roi* faisoit respecter sa tyrannie.

Comment &  
à quel point  
ils se corrom-  
pirent.

Les richesses produisirent à Rome ce qu'elles ont produit par-tout : le luxe corrompit les mœurs, & l'ambition des grands acheta les suffrages de la multitude; la liberté s'éteignit dans le sang des citoyens; les guerres civiles ne se calmèrent que par la domination d'un maître; l'intérêt fit des courtisans, & la force des esclaves; les légions devinrent les instrumens du despotisme, & se crurent en droit de disposer de la souveraineté; les prétoriens, toujours vendus au plus offrant, se jouèrent de la vie des princes comme des lois de la république; en un mot, sous la forme  
de

de l'ancien gouvernement, on vit régner le crime & les abus les plus monstrueux. Un sénat avili, des magistrats sans autorité ou sans honneur, des troupes sans frein, un peuple lâche, opprimé & insolent, s'abandonnèrent à tous les désordres. L'air de la cour auroit suffi pour infecter la nation : la débauche, la scélératesse, & presque tous les vices, étoient ordinairement sur le trône.

Quelques grands hommes, parvenus au rang suprême, retracèrent l'image des vertus antiques. Rome sembla renaître : mais telle que ces malades qu'on a tirés des bords du tombeau, sans extirper le principe de mort attaché à leur substance, sa rechute fut affreuse dès que les sources de la corruption se rouvrirent.

Les armées, qui créoient des princes pour en extorquer d'immenses largesses, & qui les massa-

Quelques  
grands empe-  
reurs ne remé-  
dièrent au mal  
qu'en passant.

Licence af-  
freuse des sol-  
dats.

croient pour extorquer les mêmes sommes de leurs successeurs, en vinrent à ce point de licence, où le nom de discipline est un signal de révolte. Ce n'étoient plus les soldats, c'étoient les oppresseurs de la patrie; ce n'étoient plus des citoyens armés pour la défense commune, c'étoient des brigands effrénés & infatiables de rapines. Encore avoit-on enrôlé parmi eux un grand nombre de ces barbares, dont les compatriotes & les frères venoient fondre sur les provinces. Les ennemis trouvoient jusques dans les légions, des hommes empressés à les recevoir.

Vices & misère du peuple.

Tandis qu'une milice dangereuse gardoit ou ruinoit les frontières, le peuple dans les capitales, loin de la guerre qu'il ne connoissoit plus, ignoroit presque également le travail, si nécessaire au maintien des mœurs. Indigent & oisif, il vivoit

des distributions, des prodigalités, qu'une mauvaise politique avoit établies pour capter sa bienveillance. Il exigeoit *du pain & des jeux*, non comme le salaire ou le soulagement de ses sueurs, mais plutôt comme le fruit & l'aliment de ses vices; prêt à se révolter quand les besoins de l'état empêchoient de lui payer ce tribut. L'Italie, changée en jardin par un faste asiatique, refusoit de nourrir ses habitans. Qu'un malheur fît manquer les flottes d'Afrique & de Sicile, malheur fréquent au milieu des troubles & des guerres: le peuple ne respiroit que séditions. Qu'un ennemi parût aux portes de la ville: le peuple ne savoit ni obéir ni combattre. Rome n'avoit plus de Romains.

Quand Constantin eut fondé sa nouvelle capitale, & que, par un orgueil imprudent, il y eut attiré presque toutes les richesses de l'état,

Écart déplorable de l'occident, après la fondation de Constantinople.

l'occident épuisé tomba dans une espèce d'anéantissement. On assure néanmoins qu'au temps de la prise de Rome par Alaric, le revenu de plusieurs familles montoit au-delà de quatre millions de notre monnoie, & que les familles du second ordre avoient au moins un million de rente. En rabattant même beaucoup de ce calcul, c'est une preuve évidente que le petit nombre devoit la substance de la nation; qu'un luxe abominable multiplioit sans cesse les crimes, aggravoit sans cesse la misère; & que les provinces étoient la proie des courtisans, des magistrats & des financiers.

Brigandages  
publics.

En effet, l'histoire ne présente qu'un tableau de concussions & de brigandages. Le fameux impôt du *chrysfargire*, établi sur les choses les moins susceptibles de taxe, sur la mendicité même en quelque sorte, flétrit la mémoire de Constantin,

Plusieurs lois, en particulier celles des imbécilles enfans de Théodose, parurent mettre un frein à l'injustice. Mais les lois n'étoient plus que des paroles méprisées : jamais l'injustice ne fut plus criante ni plus impunie. Les ministres, les femmes, les eunuques, les valets de cour, sacrifioient tout à leurs passions, sous le nom sacré de la puissance impériale : ce nom n'annonçoit que tyrannie.

Qu'on réfléchisse seulement sur deux points d'histoire incontestables. Dans un espace de cinquante ans, après Alexandre Sévère, plus de cinquante césars ou augustes sont proclamés, sont égorgés par les gens de guerre, aussi prompts à la révolte & au meurtre qu'indifférens pour la gloire & pour l'état. D'un autre côté, l'infâme trahison devient une des principales ressources du gouvernement. On envoie des assassins contre les princes étrangers

Révolutions  
continuelles.

Trahisons  
employées  
contre les bar-  
bares.

dont on craint les armes : on les attire même dans le piège par les dehors de l'amitié, & l'hospitalité est homicide; l'hospitalité, autrefois si sainte parmi les Romains ! l'hospitalité, que les barbares exerçoient avec une franchise généreuse ! Le règne de Valens fournit deux exemples de rois ainsi massacrés au sortir de table. Étrange manière d'arrêter les entreprises de ces peuples conquérans, tandis qu'on n'avoit pas honte de leur payer des tributs, & d'acheter la paix en leur faisant désirer la guerre !

Plus de vertu ni d'honneur.

Faut-il donc s'étonner que la vertu & l'honneur disparoissant à la cour, dans les armées, dans les emplois, un peuple malheureux & avili ne conservât que le nom seul de Romain ; que ce nom, devenu commun à tous les sujets de l'empire, ne réveillât dans aucun les sentimens de l'ancienne Rome ; que

les esprits, autrefois si ardens pour les intérêts publics, ne s'enflammaient que pour des factions de cochers & pour des querelles de théologie; enfin, que les haines de religion, achevant d'éteindre le patriotisme, devinssent une des principales causes de la ruine qui se préparoit?

Le christianisme étoit heureusement monté sur le trône. Par lui la vérité devoit bannir les erreurs, & la vertu triompher des passions; par lui une charité universelle devoit unir les hommes en dieu, dont la bonté même & la miséricorde sans bornes leur étoient proposées pour modèle. Mais cette religion ne les rendoit point impeccables. Ils pouvoient, en s'éloignant de ses maximes, la faire servir de prétexte aux excès les plus pernicioeux. Si les chrétiens devenoient persécuteurs, après avoir signalé leur

Haines de religion, après l'établissement du christianisme.

foi sous le glaive des persécutions, une guerre intestine alloit déchirer le corps politique, & ouvrir de toutes parts les brèches par où les ennemis du dehors pénétreroient dans son sein. C'est ce qui arriva.

Violences  
contre les  
païens.

Constantin n'avoit point entrepris de forcer les consciences des idolâtres, quelque penchant qu'il eût au despotisme. Comment auroit-il imaginé que les Romains fléchiroient le genou devant la croix, à moins que la persuasion ne leur en fit adorer intérieurement le mystère? C'étoit beaucoup que le vrai dieu eût des autels, & que l'évangile fût prêché dans le Capitole. Quelques empereurs suivirent ce système de modération. Mais le zèle impatient, auquel la passion peut se mêler avec tant d'adresse, se prévalut enfin de la faveur. On insulta publiquement les dieux de

Rome, on brisa leurs statues, on vexa leurs partisans. Des lois pénales foudroyèrent bientôt l'ancien culte; la peine de mort fut prononcée contre des sacrifices auparavant prescrits par les lois; le sénat vit abattre l'autel de la Victoire, cet autel si cher à la nation; & quoique le nombre des païens fut encore très-considérable, quoique l'empire n'eût point assez de force contre un déluge d'ennemis, le gouvernement exclut des emplois & de la milice quiconque ne suivoit pas la religion du prince, c'est-à-dire, coupa, en quelque sorte, les têtes & les bras dont il falloit tirer du secours.

De-là les reproches, les injures, les haines mutuelles, si propres à exciter le fanatisme. De-là les factions pour ou contre les nouveaux augustes, selon qu'on se les figuroit ou favorables ou contraires au

De-là les discordes & le fanatisme.

parti dont on étoit zéléteur. De-là ce mécontentement des païens porté à un tel excès, que l'invasion de Radagaïse en Italie, à la tête de deux cents mille Goths (l'an 405), fut pour eux un sujet de joie éclatante, comme si les dieux étoient venus en personne venger leurs autels. En un mot, les païens accufoient le christianisme de tous les défâtres de l'empire; les chrétiens affuroient que les restes du paganisme attiroient les fléaux du ciel; les uns & les autres, moins occupés du salut commun que de leurs querelles religieuses.

Les chrétiens  
eux-mêmes  
divisés entre  
eux.

Pour comble d'infortune, des haines encore plus funestes divisoient cruellement les disciples de Jésus-Christ. Cet esprit contentieux que saint Paul avoit réprouvé, devint presque l'esprit général. Les sectes pullulèrent, se combattirent. Chacune vanta ses apôtres; chacune

doûna ses sophismes pour des oracles divins ; chacune se prétendit dépositaire de la foi , & s'efforça d'entraîner la multitude sous ses drapeaux. La discorde régna dans l'église. Les évêques anathématisèrent les évêques ; les violences accompagnèrent les argumens , & la folie des princes attisa un feu qui causoit tant de ravages. Ils firent les théologiens ; ils voulurent commander aux opinions , ils punirent ceux qu'ils ne pouvoient pas convaincre. Les lois contre les idolâtres enveloppèrent bientôt les hérétiques. Mais ce qu'un empereur proscrivoit comme hérésie , étoit dogme pour un autre empereur : ainsi la persécution irritoit tour-à-tour les divers partis , sans jamais produire de bien ; puisque même en poursuivant l'hérésie , elle rendoit la catholicité moins triomphante qu'odieuse.

Empereurs  
théologiens  
& persécuteurs.

Le clergé  
prenant trop  
d'empire.

Acharnement  
des sectes

Qu'arriva-t-il? le clergé déjà puissant à la cour, & encore plus parmi le peuple, commença dès-lors à perdre le respect que la religion inspire pour l'autorité souveraine. J'en supprime les exemples trop connus. Nous appellerions aujourd'hui libelles féditieux quelques écrits de personnages illustres, dont les fanatiques citent les noms avec audace, en se déchaînant contre les puissances; mais dont ils oublient les vertus, pour s'autoriser de leurs fautes. L'animosité d'un grand nombre de pasteurs embrâtant la fougue populaire, on méconnut & prince & patrie, & lois & devoirs; on fut arien, donatiste, priscillianiste, nestorien, eutychien, monothélite, &c. On cessa d'être citoyen; ou plutôt on fut l'ennemi mortel des citoyens, dont on condamnoit les opinions. Au lieu que les anciens Romains terminoient

toutes leurs disputes sur les droits les plus précieux , dès qu'un signal de guerre leur annonçoit les dangers de la république ; cette rage inouïe de s'acharner les uns contre les autres , sur des matières où il falloit s'en rapporter au jugement de l'église , ne se rallentit jamais au milieu des plus terribles désastres. Autant de sectes , autant de partis dans l'état , dont les haines réciproques conspiraient à en saper les fondemens. C'est probablement ce qui avoit inspiré à Julien la fureur d'abolir le christianisme. Aveugle sur un objet si essentiel , il ne pensoit qu'à l'abus qu'on faisoit du dogme , sans voir que la morale chrétienne condamnoit expressément cet abus , & que les meilleurs citoyens devoient se former à l'école de l'évangile , puisqu'on y apprenoit la pratique de tous les devoirs.

Mauvaises  
lois de Théodose & de ses  
fils.

Les vices du gouvernement fortifièrent de jour en jour ces principes de destruction. Théodose lui-même manqua de sagesse. Il permit les voies de fait aux catholiques, contre les hétérodoxes qui s'assembleroient dans des maisons particulières. Il déclara les manichéens dignes de mort : on se crut en droit de les tuer comme des profcrits ; & l'empereur enfin fut obligé de défendre, sous peine de mort, les meurtres occasionnés par sa loi. Ses deux fils Arcadius & Honorius hâtèrent par leur superstition, par la méchanceté de leurs favoris, les ravages du torrent qui menaçoit depuis long-temps l'empire ébranlé.

Les barbares, bien supérieurs aux Romains de ce temps-là.

Sans doute, ils méritoient le nom de barbares, ces peuples du nord armés contre les Romains. Ne respirant que combats & rapines, ils cherchoient un climat plus doux, des terres plus fertiles que leurs

forêts & leurs montagnes ; le droit de l'épée faisoit leur titre , & ils l'exerçoient sans remords comme le droit de la nature. Mais que ces barbares , dont je suis bien éloigné de vouloir faire le panégyrique , étoient redoutables & supérieurs aux nations policées qu'ils attaquoient ! Avec des mœurs simples & dures , ils ignoroient jusqu'au nom de la mollesse ; tout suffisoit à leur extrême frugalité ; leurs corps endurcis par les travaux , sembloient inaccessibles à la douleur ; la guerre étoit , pour ainsi dire , leur élément : ils se faisoient un jeu des périls , & affrontoient la mort avec les signes de l'allégresse ; libres & ennemis de la contrainte , ils n'en étoient pas moins attachés à leurs chefs , parce qu'ils choissoient les plus dignes de leur commander. Une valeur féroce , quoi qu'on en dise , n'étoit point leur unique vertu.

Nous avons la peinture des mœurs germaniques tracée par un historien philosophe : nous y voyons la sainteté du mariage , une généreuse hospitalité , la haine des vices corrupteurs , plusieurs traits respectables de sagesse , auxquels il ne manque , pour faire un peuple solidement vertueux , que la culture de la raison qui conduit aux vrais principes de la vie sociale \*. L'hif-

---

\* » Tacite loue les mœurs des Germains , dit Voltaire , mais comme Horace chantoit celles des barbares nommés Gètes : l'un & l'autre ignoroient ce qu'ils louoient , & vouloient seulement faire la satire de Rome ». (*Essai sur les mœurs, &c. avant-propos*). Quel qu'ait été le but de Tacite , les guerres continuelles de Germanie avoient assez fait connoître les Germains ; & je ne vois pas qu'il mérite plus le reproche de fiction , que les historiens de l'Amérique Septentrionale , lorsqu'ils observent dans les mœurs des Sauvages du Canada quelques traits dignes d'éloges.

toire ne dépose-t-elle pas que les Huns mêmes, ces brigands sauvages, gardoient inviolablement leur parole? Ajoutons que les Francs, les Goths, & plusieurs autres barbares, tantôt en combattant les Romains, tantôt en leur vendant leurs services, avoient acquis des idées & des connoissances; & que leur mépris pour un peuple dont ils exigeoient des tributs, démontre assez qu'ils avoient sur lui les avantages qui assurent les conquêtes. Leurs princes conquérans furent de grands hommes; ces grands hommes, avec des forces terribles, attaquèrent de foibles ennemis: le courage & la politique des vainqueurs, les vices & les fautes des vaincus, expliquent la révolution.

On frémit à la lecture des barbaries que commirent dans la Gaule, & ensuite au-delà des Pyrénées, les Vandales, les Alains & les Suèves,

Les Vandales  
sous Genéric.

premiers conquérans de l'Espagne. Cependant , à peine maîtres du pays , on les voit adoucir leur férocité , cultiver la terre , dissiper les alarmes des habitans , & ramener , par leur réputation de justice & de clémence , ceux que la terreur avoit mis en fuite. Quelques années après , on voit Genséric , roi des Vandales , préférant à l'Espagne une conquête plus utile , enlever l'Afrique aux Romains autant par sa prudence que par sa valeur ; créer tout d'un coup une marine formidable , lui qui n'avoit pas un vaisseau ; se maintenir en grand politique , négocier & combattre avec le même succès ; en un mot , triompher de l'empire jusqu'à la mort , par les moyens que Rome employa si heureusement dans les premiers siècles.

Alaric & les  
Visigoths.

Alaric , roi des Visigoths , se montre encore plus admirable en Italie. Les perfidies multipliées

de la cour d'Honorius l'irritent, sans pouvoir le rendre ni perfide ni cruel. Il réclame la foi des traités; il se venge en héros conduit par l'honneur. Deux fois il a épargné Rome : forcé enfin de la prendre (en 410), il n'oublie rien pour diminuer les horreurs de la vengeance; il ordonne de respecter les femmes, les églises, de ménager le sang des vaincus; il sauve la vie à une foule de Romains. Après sa mort, Ataulfe, son successeur, héritier de ses nobles sentimens, ami de la paix, va s'établir au-delà des Alpes vers les Pyrénées, & mérite la main de Placidie par ses vertus. La modération seule d'Ataulfe étoit un gage de la puissance des Visigoths.

Ce fier Attila, qui pénètre ensuite au cœur de l'empire d'occident, après avoir fait trembler Théodose II dans Constantinople; Attila,

Attila, grand homme à plusieurs égards.

dont ce prince avoit voulu se défaire par un meurtre, & qui lui avoit pardonné, en lui reprochant d'être un esclave perfide; Attila, qui, enrichi de dépouilles, avoit reçu les ambassadeurs romains avec une fière simplicité, prenant un repas frugal sur de la vaisselle de bois, & les faisant servir en vaisselle d'or; Attila, qui se laissa fléchir par un saint pontife au moment de saccager Rome; également habile, brave & puissant, devenu la terreur du fameux Aétius, par lequel il avoit été une fois vaincu; Attila, dis-je, auroit détrôné sans peine Valentinien III, s'il n'eût mieux aimé l'avoir, comme Théodose, pour son tributaire.

Odoacre &  
Théodoric,  
conquéran  
de l'Italie.

La conquête de l'Italie étoit réservée au chef des Hérules, Odoacre; digne d'y fonder un royaume, puisqu'il y ramena la paix, la sécurité, le bonheur, inconnus depuis

long-temps sous les empereurs romains. Un nouveau conquérant vient le dépouiller; mais heureusement pour les peuples, c'est Théodoric, prince au-dessus de tout éloge par la sagesse du gouvernement, par l'amour du bien public, par les vues d'une prudence consommée, par le choix de ses ministres, de ses généraux, par tout ce qui rend un souverain cher à ses sujets, & respectable à ses ennemis. Les Trajan, les Antonins, devoient donc renaître dans un Ostrogoth, tandis que leurs successeurs étoient l'opprobre de l'empire, & le jouet des barbares! La nation gothique devoit donc effacer la gloire du nom romain, après avoir cent fois ravagé les provinces de l'empire! Ainsi les peuples se forment, s'élèvent, fleurissent, dégènèrent, tombent, disparaissent successivement; & toutes ces vicissitudes ont leurs

causes , que l'étude réfléchie de l'histoire peut découvrir.

Leur tolérance, comparée à l'intolérance de Justin.

Un seul trait peint quelquefois les hommes. Odoacre & Théodoric, ariens, protégèrent équitablement les catholiques. *Nous n'avons, disoit le dernier, aucun empire sur la religion, parce qu'on ne peut forcer la croyance.* L'empereur Justin, au contraire, fulminoit de nouveaux édits contre les hétérodoxes, sans voir qu'en affoiblissant beaucoup l'empire, il fournissoit au roi d'Italie une raison de traiter les catholiques avec la même rigueur. Théodoric indigné l'en menaça, & peu s'en fallut que les Italiens ne perdissent un des plus grands avantages que la sagesse de ce prince leur procuroit. Tant il importe au bien de la religion de ne pas irriter ses adversaires !

Clovis & les Francs.

Les Francs, moins éclairés que les Goths, étoient, sans doute,

plus barbares. Mais Clovis réunif-  
 soit dans sa personne toutes les qua-  
 lités propres à étendre & à cimen-  
 ter les conquêtes. Héros politique,  
 il fut faire servir à ses desseins la  
 religion ainsi que les armes. Et  
 pourquoi la Gaule embrassa-t-elle  
 son joug avec ardeur, sinon parce  
 qu'il le rendit aussi desirable que  
 celui des Romains étoit odieux ?  
 Des barbares desirés, reçus comme  
 les vengeurs des nations soumises  
 par leurs armes ! Rien ne prouve  
 mieux l'horreur qu'inspire la tyran-  
 nie.

L'empire se relève en apparence  
 sous Justinien. Les Vandales, amol-  
 lis & corrompus au sein du luxe,  
 succombent & sont chassés d'Afri-  
 que ; les Goths, quoiqu'ils aient  
 pour prince un autre Théodoric  
 dans Totila, sont vaincus & chassés  
 d'Italie. Cette révolution passagère  
 fut uniquement l'ouvrage de deux

Révolution  
 passagère sous  
 Justinien.

grands hommes, qui eurent besoin, on peut le dire, de triompher des vices du gouvernement, avant de triompher des barbares. Bélisaire, sans troupes, sans argent, étoit même réduit à errer en fugitif devant Totila. Et si Narsès eût été moins courtisan, s'il n'eût profité de sa faveur pour se ménager tous les moyens de réussir, Totila n'auroit point eu de vainqueur.

Fautes énormes de cet empereur.

Quand on voit Justinien payer des pensions immenses aux Perses, aux Huns, aux Turcs, aux Abares, &c. ; s'épuiser par un nombre prodigieux de vains édifices ; ruiner ses provinces par des impôts accablans ; employer Bélisaire dans les besoins, sans lui donner de secours, & le disgracier après les plus grands services ; se déclarer partisan d'une des factions du cirque, & armer par cette honteuse imprudence la rage sanguinaire des factions ;

factions ; s'ériger en docteur de l'église , ou plutôt en juge de la foi , au milieu des calamités de la guerre ; dépeupler des pays entiers en persécutant les hétérodoxes , & tomber ensuite dans l'hérésie pour persécuter les catholiques ; entasser dans le code & le digeste une infinité de lois , qui lui survécurent à peine ; & changer lui-même perpétuellement ces lois par des *novelles* minutieuses & vénales ; quand on examine , dis-je , ses actions & ses monumens , on se défie , avec justice , des éloges que lui ont prodigués les jurisconsultes ; on prévoit avec certitude que son règne sera suivi de fatales révolutions.

Elles commencent déjà sous Justin II, son successeur. Les Italiens, qui , par zèle de la catholicité , s'étoient détachés des rois ostrogoths , dont les lois équitables respectoient leurs dogmes & leurs for,

Les Lombards établis en Italie.

tunés, s'en étoient repentis d'abord sous le poids d'un gouvernement plus dur. Les intrigues de la cour de Constantinople contre Narsès leur procurèrent le changement qu'ils desiroient. Alboin parut à la tête des Lombards, s'empara aisément de presque toute l'Italie, y fit aimer sa domination pleine de bonté & de justice. Il eut de sages successeurs qui régnèrent par les lois. Cette belle contrée gagna toujours, en passant de l'empire des augustes sous celui des barbares, si témérairement méprisés.

Héraclius se  
conduit mal  
en orient,

Il ne reste qu'à jeter un coup-d'œil sur l'orient, pour être pleinement convaincu du principe des révolutions inévitables que j'examine. Tandis que l'empereur Héraclius flétrit l'éclat de ses victoires sur les Perses, en se livrant à un stupide repos, dont il se réveille seulement pour les rêveries du mo-

nothélisme ; tandis que par son *édhèse* il prétend régler le dogme, & provoque les théologiens à de nouvelles disputes ; Mahomet réunir les Arabes sous ses lois, en fait un peuple de héros, & manie si adroitement les ressorts du fanatisme, que ses sujets, humblement soumis à l'absurdité de ses oracles, sont des guerriers invincibles contre leurs voisins. Avec une poignée de musulmans, il porte le premier coup à l'empire, il écrase une armée nombreuse d'Héraclius. Abubéker & Omar, ses deux premiers successeurs, pauvres, vertueux, prudents, intrépides, volent de conquêtes en conquêtes. La Mésopotamie, la Syrie, la Palestine, l'Égypte, l'Afrique, outre le grand royaume des Perses, subissent en peu d'années la loi des Arabes. Exemple unique, où la supériorité de conduite n'éclate pas moins que la supériorité de valeur.

Mahomet &  
les Arabes.

Leur conduite par rapport aux chrétiens.

Ces guerriers, quelquefois représentés comme des monstres insatiables de sang, offroient toujours l'alternative, ou de leur payer tribut, ou d'embrasser leur religion. En prenant le second parti, on étoit sûr de partager leurs avantages; en prenant le premier, on étoit sûr d'un traitement modéré. Qu'est-ce que la politique lâche & cruelle des empereurs pouvoit opposer à de pareils moyens d'agrandissement, soutenus par tout ce qui donne la victoire? Si les musulmans n'avoient pas éprouvé à leur tour le poison des richesses & de la grandeur, & la manie de l'esprit de secte, le monde connu auroit été totalement englouti, peut-être, dans leur empire.

Tous les barbares devoient vaincre les Romains.

Corruption & foiblesse, d'une part; de l'autre, bravoure, vigueur, activité & politique: ce sont les causes les plus sensibles de

l'établissement des barbares sur les ruines des Romains. Les détails en ce genre ne finiroient point. Les fautes des princes, les crimes de la cour, les trahisons des généraux, les séditions du peuple, les traits de noirceur, de lâcheté & de bassesse, sont innombrables. Sans doute, les barbares étoient moins indignes de régner; puisque depuis le Tage jusqu'à l'Euphrate, tous les peuples respirèrent, quand la puissance romaine cessa de les accabler de son poids.

Mais quelque nécessaire que fût cette révolution, on doit regarder comme un malheur qu'elle ait été faite par des barbares. Observons-en les effets relativement aux lois, au gouvernement, aux mœurs, à l'esprit humain & à la religion. Nous trouverons de quoi gémir sur l'humanité, qui rarement sort d'un abîme sans retomber dans un autre.

Tristes effets  
de la révo-  
ution.

Les lois romaines tombent.

Les lois romaines quoique mélangées d'abus, sur-tout depuis Constantin, étoient en général les meilleures que la raison eût produites. Le grand Théodoric les adopta; & son génie, secondé par Cassiodore, faisoit ce moyen de rendre sa domination plus douce & plus respectable en Italie. Mais son exemple fut très-peu suivi. Chindasuinthe, l'un des rois visigoths d'Espagne, proscrivit ces lois comme trop hérissées de difficultés, comme trop subtiles pour la prompte décision des affaires. Les autres peuples jugèrent vraisemblablement de même en les rejetant; & il faut avouer que la simplicité des lois germaniques convenoit mieux à des hommes simples, ignorans, à des guerriers également incapables d'application & de contrainte.

Abus des lois barbares.

Les lois barbares régnèrent donc presque par-tout; les désordres régnèrent avec elles. Douces en

apparence, puisqu'elles épargnoient la vie des malfaiteurs, elles manquoient le but de la législation en ne réprimant point assez le crime. Permettre de racheter le meurtre à prix d'argent; n'est-ce pas dire au riche qu'il peut impunément se fouiller de meurtres? La preuve du duel, établie pour décider les procès, ne réduisoit-elle pas tout au droit du plus fort? Les absurdes épreuves du fer, de l'eau, de la croix, ne changeoient-elles pas la justice en tours de force & d'adresse? On trouve ces énormes abus jusques dans les lois lombardes, si pleines d'ailleurs d'équité & de sagesse, qu'elles se maintinrent en Italie après l'expulsion du peuple qui les y avoit apportées. Tel est l'empire de la coutume sur la raison même.

Si les conquérans n'adoptèrent pas les lois des vaincus, ils eurent assez de prudence pour leur en laisser

Mélange  
dangereux de  
ces deux espèces  
de lois.

l'usage. Le Romain en Italie, en Gaule, en Espagne, fut d'abord jugé par les lois romaines. Mais, outre qu'il devoit avec le temps devenir Lombard, François, Vifigoth, par le mélange des peuples, ce contraste de lois occasionna nécessairement de nouveaux désordres, dès que l'autorité perdit de vue les premiers principes. La législation, loin de se perfectionner, se montra de jour en jour plus mauvaise & plus ténébreuse. Ce qui doit faire le bonheur de la société contribua donc aussi à son malheur.

Gouvernement des barbares, beau en apparence.

Il faut convenir néanmoins que la forme du gouvernement des barbares intéresse le cœur humain. Au lieu de ce despotisme qu'exerçoient les empereurs, on voit ici la liberté assise à l'ombre du trône. Les assemblées nationales balancent avec le prince les droits de la nation. Les loix auxquelles tous doivent

se soumettre , sont l'ouvrage de tous , ou paroissent munies du consentement de tous. Jamais les barbares ne regardèrent les rois que comme des généraux , ou comme les chefs du gouvernement. Aussi la couronne , parmi eux , ne fut-elle jamais tellement héréditaire , qu'un père pût la transmettre de droit à un fils incapable de la porter.

Ne nous laissons point éblouir par des apparences trompeuses. Cette forme de gouvernement qui paroît la plus digne de la nature , qui seroit excellente chez un peuple sage , devint une source de convulsions & d'anarchie. Je supprime les exemples nombreux de grands rois assassinés , de méchans rois élevés par la brigue ou la violence : je m'attache au fond des choses. Le peuple , même chez les Lombards , dont on vante la sagesse , étoit compté pour rien dans les assem-

Inconvé-  
niens qui en  
résultent.

Avilissement  
du peuple.

blées générales. Toute l'histoire ne prouve que trop à quel point d'avilissement fut réduite cette partie de la société, qui nourrit l'autre par son travail, qui met des bornes si étroites à ses desirs; & qui, malgré la politesse de nos mœurs, est encore si misérable dans presque toute l'Europe. C'étoit aux grands, aux magistrats guerriers, qu'appartenoit effectivement, sinon le droit, du moins le pouvoir de régler avec le prince les affaires de l'état. Leur dureté naturelle, leur mépris pour l'agriculture, pour le commerce & les arts, tout leur faisoit négliger & fouler des hommes qu'ils distinguoient à peine de leurs esclaves.

Indépendance  
des  
grands.

Et combien ces grands, ces membres du conseil public étoient-ils jaloux de leur pouvoir, empressés à saisir les occasions de l'étendre! Partageant la législation, disposant quelquefois de la couronne, quels

moyens n'avoient-ils pas de parvenir au but où tendent les ames ambitieuses? Les rois leur conféroient des bénéfices, connus depuis sous le nom de fiefs. Ces terres détachées du domaine royal, pour y rentrer au gré du souverain, étoient comme la solde du service militaire, & en impositoient l'obligation. Mais par la nature même de la chose, ne devoit-il pas arriver que l'usufruitier voulût devenir possesseur; qu'il s'accoutumât à regarder d'un œil de propriété la terre dont il aimoit la jouissance; qu'il tâchât d'en faire l'héritage de sa famille, & qu'ayant la force en main, il pût se flatter d'y réussir?

Les fiefs.

Ainsi le germe du gouvernement féodal étoit enveloppé dans la constitution des nouvelles monarchies. Il se développa insensiblement, & jeta sous terre beaucoup de racines inconnues, avant de produire ce mélange monstrueux de royauté sans

Gou  
ment féodal.

pouvoir, & de vasselage fans soumission, mélange d'où sont sortis les plus grands maux de l'Europe.

Anarchie  
féodale.

Quoique la jurisprudence des fiefs tire son origine des Lombards, Giononé observe avec raison qu'on connoissoit avant eux les fiefs, même en Italie. Les peuples germaniques en établirent par-tout l'usage, lié à leur système de gouvernement. Par-tout on auroit eu besoin de génies supérieurs pour en prévenir les abus; par-tout la foiblesse & l'impéritie des princes suscitèrent une foule innombrable d'usurpateurs, qui furent les tyrans & des sujets & des princes. Le gouvernement féodal devint un fléau universel, digne des mœurs qui caractérisoient les destructeurs de l'empire.

Mœurs bar-  
bares.

Si les Romains, avec tant de goût & tant de luxe, conservèrent toujours une rouille de barbarie: témoin leur passion pour des spectacles sanguinaires, & la fureur

dont les factions du cirque étoient animées ; si les mœurs s'endurcirent davantage , lorsqu'on eut admis des barbares dans la milice & les emplois , dans le corps des citoyens ; la domination des barbares eux-mêmes ne pouvoit manquer de rendre la barbarie générale & permanente. Théodoric & quelques grands hommes en suspendirent les effets , sans pouvoir en détruire le principe. L'Italie en fut moins infectée d'abord , parce que les peuples y étoient mieux policés : mais le caractère des conquérans s'imprima enfin sur toutes les conquêtes ; & ce qu'ils empruntèrent de bon des vaincus , augmenta peut-être le mal en dégénéral.

Dans l'ancienne Rome , la vertu républicaine , trop vantée sans doute , puisqu'elle s'allioit avec l'ambition & l'injustice , subsista long-temps , soit par une pauvreté honorable , soit par les travaux innocens de

Pourquoi  
l'ancienne  
Rome avoit  
été vertueuse.

110 OBSERVATIONS

l'agriculture, soit par l'influence des lois empruntées de la Grèce, qui produisirent un double bien, culture des mœurs & réforme des abus.

Tout devoit  
empirer chez  
les nouveaux  
peuples.

Chez les nouveaux peuples, tout fomenta au contraire la barbarie; elle tenoit à leurs lois, à leur gouvernement, à leurs coutumes. Comme ils méprisoient les arts, & n'attachoient de mérite qu'aux armes, en acquérant tout-à-coup de vastes domaines, ils contractèrent des vices, sans dépouiller la férocité de leur nature. Ils faisoient trop peu de cas des Romains, pour se former à leur exemple; & ce qu'on appeloit Romains n'étoit guère alors dans les provinces qu'un ramas d'hommes abrutis, peu dignes de leur servir de modèles. Les combats, les violences, les brigandages se perpétuèrent. L'épée fut la mesure de l'honneur, la règle

Leurs excès, du juste & de l'injuste. Moins le

PRÉLIMINAIRES. III

gouvernement étoit capable de réprimer la licence, qu'il autorisa souvent par ses excès, plus elle donna l'essor à la fougue du génie national. Les François, qu'Agathias peint comme très-doux & très-pollicés pour des barbares, quelles atrocités ne souillent pas leur histoire? Que d'horreurs après Clovis, sans parler de celles de son règne? Et ne suffit-il pas de nommer Frédégonde & Brunehaut, ces deux furies qui s'abreuvèrent du sang des peuples, pour assouvir leur ambition & leur vengeance? Des femmes si sanguinaires ne faisoient que suivre le torrent des mœurs, avec le penchant des passions. Charlemagne, le prodige de son siècle, entreprit une réforme dont le projet seul mérite l'immortalité. Mais à quoi servirent ses efforts? A laisser des monumens d'un zèle admirable & impuissant. Ce grand prince,

Charlemagne  
tenta en vain  
de les réfor-  
mer.

comme le czar Pierre auroit créé une nouvelle nation, si, comme lui, il en avoit trouvé le modèle. Ne trouvant que barbarie par-tout, il laissa l'Europe barbare.

L'ignorance  
fomenta la  
barbarie.

Comment les peuples seroient-ils devenus humains, justes, sociables, au milieu des ténèbres profondes où étoit ensevelie la raison? Depuis long-temps l'ignorance, répandue sur l'empire d'occident, ayant éteint presque toutes les lumières de Rome, y avoit substitué des erreurs funestes ou ridicules. Le mauvais goût, indice ordinaire de l'esprit faux, dominoit dans les ouvrages. Les lettres n'étoient plus cultivées avec soin: car les périls & les calamités publiques absorboient l'ame. L'éloquence consistoit en futiles déclamations; la philosophie s'étoit perdue dans les abîmes d'une théologie sophistique; la guerre déclarée, foit entre les deux religions.

foit entre les orthodoxes & les sectaires, avoit détourné les esprits des vérités naturelles, dont l'oubli est toujours pernicieux à la religion même; les principes de la politique & de la morale s'étoient prodigieusement altérés: on en trouve la preuve jusques dans les lois.

Mais l'ignorance des barbares, en comparaison de celle des Romains, est la nuit comparée au crépuscule. Avec eux devoit donc s'établir le règne de l'ignorance, comme celui de la barbarie. Le peu de lumières qui restoit aux vaincus, ne pouvoit éclairer des ennemis du savoir & de la réflexion: les vaincus ne pouvoient que se plier aux préjugés des vainqueurs.

On a vu cependant les Tartares, après leur conquête de la Chine, subjugués en quelque manière par la raison & par les principes des Chinois. Cette différence étonne,

*Cette ignorance devoit augmenter.*

*Ce n'étoit pas comme à la Chine, où les Tartares se sont éclairés.*

mais elle peut s'expliquer. L'empire Chinois ayant pour base des maximes uniformes, consacrées immuablement, enracinées dans les cœurs d'un peuple innombrable; l'autorité souveraine tirant sa force de ces maximes, & les lettrés étant les dépositaires des lois, les soutiens de l'opinion, les mobiles du gouvernement; les Tartares se trouvoient forcés, ou à changer un si beau pays en désert par le massacre, & à perdre les fruits de leur conquête; ou à devenir Chinois pour posséder tranquillement la Chine. Au contraire, les provinces, démembrées successivement de l'empire romain, reçurent sans peine le joug des barbares: elles n'avoient pas même alors une supériorité de raison, qui pût en imposer à leur esprit. Tout étoit déjà plus ou moins barbare; tout devoit le devenir davantage de jour en jour.

Je ne m'arrête point à dépeindre l'ignorance affreuse où l'Europe fut ensevelie. Nous en rougissons pour nos ancêtres, nous déplorons l'abrutissement de l'esprit humain. S'il est encore des hommes injustes qui osent calomnier la science, parce qu'on en abuse quelquefois; qu'ils comparent du moins à cet abus les maux infinis de l'antique barbarie: tant de préjugés destructeurs de l'ordre civil, du droit des gens, de l'humanité, de la décence; de la vertu; tant d'erreurs honteusement établies comme des vérités certaines, & tant de vérités tyranniquement prosrites comme des erreurs; tant de combats opiniâtres pour de frivoles opinions; tant de citoyens sacrifiés, tant d'états bouleversés par l'influence de faux principes. S'ils dissimulent ces maux, ils sont coupables d'imposture; s'ils les mécon-

Funestes effets de l'ignorance.

116 OBSERVATIONS

noissent, l'histoire parle & la vérité triomphe.

Superstition  
aveugle.

Le plus grand de tous fut, sans doute, d'altérer une religion divine, qui mieux connue auroit prévenu & corrigé tous les désordres. En examinant la conduite des barbares, malgré tout leur zèle pour le christianisme, on cherche parmi eux des chrétiens. Leur dévotion, également aveugle & cruelle, voit sans cesse des miracles de saints, & rarement les caractères distinctifs de la sainteté; elle se nourrit de fables, sans connoître les préceptes de l'évangile; elle se permet la débauche, les rapines, le meurtre, croyant acheter le ciel par des pratiques bizarres, ou par de somptueuses fondations; au nom de dieu, pour sa gloire & par ses ordres prétendus, elle fait en conscience tout le mal que peut inspirer le fanatisme, & viole toutes les vertus

bienfaitantes qu'ordonne la religion. De pareils chrétiens ont été quelquefois préconifés par des faiseurs de chroniques, ignorans comme eux : c'est que les largesses prodiguées aux églises & aux monastères rachetoient tous les crimes, à la faveur de l'opinion commune.

Une suite de cette démence, & l'un des principaux effets de l'établissement des barbares, ce fut l'énorme pouvoir qui rendit bientôt le clergé maître des peuples & des souverains. Les empereurs, en l'appelant à la cour, & en mêlant la théologie aux affaires politiques, avoient excité par leur imprudence les entreprises d'un corps si respectable, si utile, si saint dans les premiers siècles ; mais que l'abus de son auguste ministère pouvoit rendre un jour dangereux. Le mal s'accrut avec une rapidité sans exemple.

Pouvoir excessif du clergé.

En Espagne,  
les évêques  
disposent de  
la couronne.

Moins les barbares avoient de lumières, plus ils étoient superstitieux, plus aussi ils se livrèrent aveuglément aux pasteurs des ames, trop peu éclairés eux-mêmes pour discerner le véritable esprit du christianisme & trop sujets aux foiblesses de l'humanité pour se tenir dans les bornes de leurs fonctions. Dès le commencement de la monarchie espagnole des Visigoths, les évêques partagent avec les seigneurs le droit d'élire à la couronne, ils sont absolus dans leurs diocèses, ils règlent dans les conciles les affaires du gouvernement; chargés de la commission essentielle de refondre & de rédiger les lois, ils la remplissent au gré de leur intérêt & de leurs préjugés. » Nous devons au code » des Visigoths, dit le célèbre Montesquieu, toutes les maximes, » tous les principes & toutes les vues de l'inquisition d'aujourd-

» d'hui ; & les moines n'ont fait  
 » que copier contre les Juifs des  
 » lois faites autrefois par des évê-  
 » ques ». (*Esprit des lois, l. 28, c. 1.*)

Clovis, redevable en partie aux En France, ils font aussi la loi. prélat<sup>s</sup> de la soumission des peuples, fut prodigue à leur égard de tout ce qui pouvoit les rendre puissans. Ses successeurs le furent encore davantage, parce qu'ils étoient moins politiques. Sous la première race des rois de France, le clergé parvint à un point de grandeur, où il ne lui manquoit plus que l'occasion pour détrôner & pour créer les monarques, comme un concile de Tolède l'avoit fait à la fin du septième siècle, sous le règne de l'infortuné Vamba. Pepin éprouva combien la faveur des évêques étoit utile à l'ambition. Louis le Débonnaire, Charles le Chauve, & d'autres princes, éprouvèrent combien leur inimitié étoit redoutable à la couronne.

Les lois ecclésiastiques confondues avec les lois civiles.

Les assemblées mixtes, si fréquentes sous Charlemagne, tantôt appelées conciles, tantôt parlemens, quelque éloge qu'elles méritent d'ailleurs, étoient propres à augmenter un abus déjà commun sous les empereurs romains. En mêlant les lois ecclésiastiques avec les lois civiles, elles confondirent des choses trop disparates, & préparèrent la confusion entière des deux puissances. Si un prince, tel que Charlemagne, pouvoit sans risque admettre le clergé aux soins de la législation; n'étoit-il pas à craindre pour des rois foibles & ignorans, que le clergé ne voulût être effectivement législateur? Il le devint, puisque plusieurs de ses ordonnances, sur des objets concernant l'ordre civil, eurent souvent plus de force que les lois même de l'état. Soyons justes; nous l'imputerons plutôt à l'ignorance des laïques qu'à l'ambition des prêtres.

Tout

Tout s'abîme enfin pour un temps Autres abus.  
 dans le plus horrible chaos. Les évêques & les abbés, métamorphosés en seigneurs, prennent les armes avec les mœurs militaires; tiennent des conciles, après avoir commandé des troupes; & portent dans l'exercice de la puissance spirituelle le génie de la domination temporelle. Les censures ecclésiastiques, destinées à convertir les pécheurs, deviennent un instrument formidable pour défendre des terres, pour soutenir des privilèges & quelquefois d'injustes prétentions. Les clercs, conservant seuls une teinture grossière des lettres, qui se borne presque à savoir lire & écrire, s'érigent par ce moyen un tribunal suprême, où ils jugent les affaires sur des maximes inconnues à l'antiquité. Les mariages, les testaments, les contrats, les intérêts de famille, les intérêts de cour, l'état

des vivans, l'état des morts, tout fert à leur crédit & à leur fortune. Reprocher à la religion ces abus, est une impiété absurde; car la religion, dégagée enfin de ses entraves, a fourni des preuves pour les condamner, & des moyens pour les réformer. J'ajoute une remarque certaine : les ministres de l'autel, malgré leurs vices & leurs usurpations, exerçoient encore une autorité salutaire, sans laquelle il n'y auroit eu probablement aucune espèce de frein pour le crime.

Entreprises  
des papes,

Doit-on s'étonner maintenant que les papes, devenus princes par les bienfaits des rois de France, aient bientôt confondu les droits sacrés de leur siège avec les chimères de l'ambition? qu'ils se soient comportés souvent, moins en souverains pontifes, qu'en souverains maîtres des états chrétiens? & que les évêques, les peuples & les monarques

aient tant de fois succombé sous le despotisme de la nouvelle cour romaine? Dans un temps où, pour être admis au sacerdoce, il suffisoit en plusieurs pays, d'entendre l'oraison dominicale, on n'alloit pas lire dans l'évangile que le royaume de Jésus-Christ n'est point de ce monde; on n'auroit pas su en conclure que les successeurs de saint Pierre n'avoient point hérité de lui l'empire du monde; on se gardoit bien de chercher dans les monumens ecclésiastiques les anciennes règles, dont on ne soupçonnoit pas même l'existence; on croyoit les papes au-dessus de l'humanité; on en faisoit presque des dieux: malheureusement ils étoient hommes.

Telles furent les suites les plus remarquables de la révolution qui détruisit l'empire romain. Elles vinrent sans doute en partie de l'avidité où cet empire languissoit avant sa

Comment  
l'Europe sortira enfin de  
la barbarie.

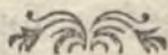
chute. Mais les mœurs & l'ignorance des barbares firent autant de mal que la superstition & les vices des peuples subjugués. Il est donc dans l'ordre inconcevable des choses humaines, que la barbarie & la politesse, la folie & la raison, la stupidité & la science, les maux & les biens, circulent d'une contrée à l'autre, & se remplacent mutuellement dans une même contrée ? Auroit-on pu croire que les premiers rayons de lumière, dont l'Europe seroit éclairée au sein d'une ignorance universelle, lui viendroient de ces Arabes, qui avoient brûlé la bibliothèque d'Alexandrie, parce que toutes les vérités, selon eux, étoient contenues dans l'alcoran ? Auroit-on pu croire que l'Italie, déchirée en lambeaux, accablée de chaînes, enseigneroit la première aux Européens l'art d'écrire & de penser ? Auroit-on pu croire que la France & l'Angleterre, après des siècles

d'abrutissement, surpasseroient les écoles d'Athènes, non-seulement en matière scientifique, mais quelquefois en matière de goût? Auroit-on pu croire que l'Allemagne, la Suisse, les pays glacés du nord, produiroient tout-à-coup des phénomènes de littérature & de science? que des corps littéraires, avec la seule autorité de la raison; que des particuliers concentrés dans leur cabinet, serviroient de législateurs à l'esprit humain? qu'ils éclaireroient les gouvernemens, les peuples même? & qu'une infinité d'erreurs, devenues le fléau de la société, se dissiperoient comme une vapeur légère devant le soleil? Révolutions aussi étonnantes que toutes les autres.

Ce tableau nous dispense de plusieurs détails qui chargeroient trop un livre élémentaire. Les tristes objets qu'il présente font déplorer le sort des peuples. L'Europe, si

Auparavant  
elle éprouve-  
ra tous les  
malheurs.

malheureuse sous l'empire romain, le fera long-tems sous la domination des barbares. Il faudra plusieurs siècles pour que la raison ramène l'ordre & l'humanité. Mais enfin les ténèbres se dissiperont; la culture des talens polira les mœurs, produira les vertus sociales; &, malgré les vices de la nature & ceux des gouvernemens, les peuples parviendront à un état de lumière, où l'on puisse espérer que tout se perfectionnant, les maux diminuant avec le nombre des crimes, le bien général & le bien particulier augmentant par une influence réciproque, les lois & les mœurs se prêtant un secours mutuel, l'Europe, gouvernée avec sagesse, jouira de tous les avantages qui doivent adoucir les peines inséparables de la vie.



Il est important de bien connoître les mœurs & les principes des barbares, qui ont fondé tant de monarchies modernes. A la fin de nos premières époques, on trouvera plusieurs observations sur cet objet; mais le morceau que j'ajoute ici, m'a paru très-propre à instruire les lecteurs, dont l'attention se porte aux idées générales: il peut servir de modèle, ainsi que l'introduction de l'Histoire de Charles-quin, par Robertson, pour former un excellent résultat des faits particuliers. J'ai traduit ce morceau d'un ouvrage anglois, intitulé: Essai sur l'histoire de la société civile, par M. Ferguson, professeur de philosophie morale en l'université d'Edinbourg. L. 2, c. 3.

*Des Nations grossières, sous l'influence de la propriété & de l'intérêt.*

..... **A**L'OCCIDENT de l'Europe; en Amérique, du midi

F iv

au nord , avec peu d'exceptions ; sous la zone torride , & , en général , dans les pays les plus chauds , le genre humain s'est adonné à quelque espèce d'agriculture , & a eu de l'inclination pour quelque établissement. A l'orient & au nord de l'Asie , il a dépendu entièrement de ses troupeaux , & sans cesse changé de lieu pour avoir des pâturages. Les arts , qui supposent l'établissement , ont été pratiqués & cultivés en différentes manières par les habitans de l'Europe : ceux qui conviennent à des migrations perpétuelles , ont subsisté presque toujours les mêmes , parmi les Scythes & les Tartares. La tente dressée sur un chariot , le cheval employé à tout objet de travail & de guerre , pour la laiterie & pour la boucherie , ont toujours fait les richesses & l'équipage de ce peuple errant.

Mais de quelque façon que subsistent les nations grossières, il y a certains points en quoi elles se ressemblent beaucoup, sous les premières impressions de la propriété. Homère a vécu avec un peuple qui étoit encore dans cet état, ou s'est trouvé engagé à peindre son caractère. Tacite a exposé le même sujet dans un traité particulier. Et si le genre humain mérite d'être considéré sous ce point de vue, nous avons certainement un grand avantage pour rassembler les traits du tableau. Les plus habiles mains l'ont déjà tracé : leurs ouvrages nous présentent réuni, ce qui n'est que parsemé dans les relations des historiens, ou ce que l'on peut observer sur les mœurs actuelles des hommes, encore existans dans le même état.

En passant de l'état de sauvage à celui-ci, le genre humain conserve en grande partie son caractère pri-

mitif. Il hait toujours le travail, se livre à la guerre, admire la bravoure; &, selon les termes de Tacite, il est plus prodigue de son sang que de ses sueurs. Il recherche des ornemens bizarres dans sa parure; il tâche de remplir par des divertissemens périlleux & des jeux de hasard, les intervalles de loisir d'une vie dévouée à la violence. Toute occupation servile est destinée aux femmes & aux esclaves. Mais l'individu ayant déjà son intérêt particulier, les liens de la société doivent devenir moins forts, & les désordres domestiques, plus fréquens. Dès que les membres de chaque communauté sont distingués par une propriété inégale, il existe un principe de subordination palpable & permanente. . . . Les particuliers s'engagent dans les querelles de la rivalité & de la vengeance, Ils s'unissent sous des chefs,

que distinguent leur fortune & l'éclat de leur origine. Ils joignent le desir du butin à la passion de la gloire; & s'imaginant que tout ce qui s'acquiert par la force appartient légitimement au vainqueur, ils deviennent chasseurs d'hommes, & décident toutes les contestations avec l'épée.....

Dans toutes les nations barbares de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique, le même esprit a régné sans exception. Les antiquités de la Grèce & de l'Italie, les fables de tous les anciens poëtes, contiennent des exemples de son empire. Cet esprit poussa d'abord nos ancêtres à fondre sur les provinces romaines; & ensuite, peut-être plus que leur vénération pour la croix, les entraîna au Levant, pour partager avec les Tartares les dépouilles des Sarasins.

A en juger par notre dernier cha-

pitre, (sur les sauvages), on croiroit que le genre humain, dans son état le plus simple, est à la veille d'établir des républiques. L'amour de l'égalité, la coutume de s'assembler en conseils publics, le zèle pour la tribu dont on est membre, sont des qualités qui le rendent propre à cette espèce de gouvernement, & il semble n'avoir que peu de pas à faire pour y parvenir. Il ne reste qu'à déterminer le nombre des membres du conseil, & qu'à régler la forme de ses assemblées : il ne reste qu'à donner une autorité permanente pour réprimer les défords, & qu'à faire un petit nombre de réglemens en faveur de cette justice, déjà connue, déjà si bien observée par inclination.

Mais ces pas sont beaucoup plus difficiles, qu'on ne le pense au premier coup-d'œil. La résolution de choisir entre ses égaux un magis-

trat, & de soumettre ses actions au jugement d'autrui, est bien loin de la pensée des hommes simples. Nulle éloquence peut-être n'auroit la force de les engager à cette démarche, ni de leur en faire sentir l'utilité.

Avant d'admettre ce changement essentiel, il faut que les hommes soient accoutumés à une distinction de rangs; avant de sentir que la subordination est une matière de choix, il faut que le sort les conduise à une inégalité de conditions. En desirant la propriété, ils ne veulent qu'affurer leur subsistance; mais les braves qui les mènent à la guerre, ont une plus grande part aux dépouilles. Les plus éminens souhaitent de rendre leurs honneurs héréditaires; & la multitude qui admire le père, est disposée à étendre son respect sur le fils.

Les possessions descendent: le lustre d'une famille s'accroît avec

les années. Hercule, après avoir été peut-être un grand guerrier, devint un dieu pour la postérité, & le pouvoir suprême, la royauté fut le partage de sa race. Quand les distinctions de la fortune sont unies à celles de la naissance, le chef de la tribu a une prééminence dans les fêtes, comme dans les expéditions. Ses partisans ont des places subordonnées; & au lieu de se regarder comme partie de la tribu, ils se rangent comme compagnons du chef, & empruntent leurs titres de son nom. Ils trouvent un nouvel objet d'affection publique, en défendant sa personne & soutenant sa dignité; ils prennent sur leur subsistance, pour lui former un état; & ils briguent, comme l'honneur le plus distingué, d'être admis au festin dont ils ont fait eux-mêmes les frais.

De même que le premier état

de l'humanité paroît tendre à la démocratie, celui-ci paroît renfermer les principes du gouvernement monarchique. Mais il n'approche point encore de cet établissement appelé depuis *monarchie*. La distinction entre le chef & sa suite, entre le prince & le sujet, n'est qu'imparfaitement marquée : leurs vues & leurs occupations ne sont pas différentes ; leurs esprits n'ont pas une culture inégale ; ils mangent du même plat ; ils dorment ensemble sur la terre ; les enfans du roi, ainsi que ceux du sujet, gardent les troupeaux : un berger de porcs étoit le premier conseiller à la cour d'Ulysse.

Le chef, assez distingué dans sa tribu pour exciter l'admiration, s'attire le respect, & non l'envie ; on le regarde comme le nœud commun de l'union, & non comme un maître commun. Il est le plus exposé aux

périls ; il a le plus de part aux inquiétudes. Sa gloire consiste dans le nombre de ses compagnons ; dans la supériorité de son courage & de sa grandeur d'ame : la gloire de ses compagnons, dans leur zèle à répandre leur sang pour son service.

La pratique fréquente de la guerre tend à resserrer les liens de l'union ; & la pratique même du brigandage porte les hommes à des épreuves de courage & d'attachement mutuel. Ce qui menaçoit de détruire toute bonne disposition dans le cœur humain, ce qui sembloit bannir la justice des sociétés humaines, est réellement propre à unir l'espèce en tribus & en associations, ennemies, à la vérité, & formidables les unes pour les autres, mais fidèles, désintéressées & généreuses dans leur société domestique. Les dangers qui mettent sou-

vent à l'épreuve la fidélité & la valeur, excitent l'amour de ces vertus, en font un objet d'admiration, & rendent chers ceux qui les possèdent.

Animé par de grandes passions, l'amour de la gloire & le desir de la victoire; aiguillonné par les menaces d'un ennemi, ou par la vengeance; suspendu entre la ruine & la conquête; le barbare consacre à la paresse tous les momens de relâche. Il ne peut s'abaisser aux poursuites de l'industrie & au travail mécanique. De même que l'animal de proie est dormeur, le guerrier ou le chasseur dort, tandis que les femmes & les esclaves travaillent pour son repas. Mais montrez-lui une proie dans le lointain; il est hardi, impétueux, adroit & rapace. Nulle barrière ne peut arrêter sa violence, nulle fatigue, amortir son activité.

Même dans cet état, le genre humain est hospitalier & généreux pour les étrangers..... On poursuit des tribus, des peuples : on laisse passer tranquillement, ou l'on traite avec magnificence le voyageur solitaire, qui ne peut fournir matière qu'à la réputation de générosité.

Quoique distingués en petits cantons sous différens chefs, & séparés presque tous par la haine & la jalousie, ces peuples s'unissent en grands corps, quand il faut soutenir des guerres, & repousser des ennemis puissans. Comme les Grecs dans leur expédition de Troie, ils suivent quelque chef illustre, & composent de plusieurs tribus isolées une espèce de royaume. Mais ces unions ne sont qu'occasionnelles, &, tant qu'elles durent, ressemblent même à une république plutôt qu'à une monarchie. Les chefs inférieurs

maintiennent leur importance. Ils s'introduisent, avec un air d'égalité, dans le conseil de leur commandant, comme le peuple de leur tribu s'introduit communément dans le leur. Et par quel motif, des hommes qui vivent ensemble avec la plus grande familiarité, & parmi lesquels il n'y a que des distinctions de rang si obscures, pourroient-ils renoncer à leurs sentimens personnels, & avoir une obéissance implicite pour un chef hors d'état de les effrayer & de les corrompre?

Il a fallu se servir de la force militaire pour extorquer, ou des moyens bas de corruption, pour acheter l'engagement que le Tartare contracte avec son prince, en promettant « d'aller où il lui or-  
» donnera, de venir quand il l'ap-  
» pellera, de tuer quiconque il lui  
» désignera, & de considérer à l'ave-

» nir la voix du prince comme une  
» épée ».

Tels sont les termes où le cœur indocile d'un barbare a été réduit, en conséquence d'un despotisme établi par lui-même. Les hommes, dans cet état de grossièreté, ont éprouvé l'esclavage politique en Europe, ainsi qu'en Asie. Dès que l'intérêt domine dans toutes les âmes, le souverain, avec ses partisans, ne peut en éviter l'infection : la force qu'on a mise entre ses mains, il l'emploie à se faire une propriété de son peuple. « Les  
» Suinons, dit Tacite, sont cas des  
» richesses ; aussi sont-ils désarmés  
» & dans l'esclavage. . . . . ».

Lorsque les peuples grossiers échappent à ce fléau, ils ont besoin de guerres étrangères pour maintenir la paix domestique : s'il ne paroît aucun ennemi au-dehors, ils occupent leur loisir de querelles

particulières : ils emploient dans leurs dissentions le courage qui, en temps de guerre, est employé à la défense de la patrie.

» Il y a, dit César, des divisions parmi les Gaulois, non-seulement dans chaque nation, & chaque district ou village, mais presque dans chaque maison : chacun doit recourir à un patron pour le protéger ». En pareilles circonstances, non-seulement les querelles des tribus, mais celles des familles, & même les différends & les prétentions des individus sont décidés par la force. Si la superstition n'aide pas le souverain, il tâche inutilement d'exercer sa juridiction incertaine, & de soumettre les hommes à l'autorité des lois. Un peuple accoutumé à ne posséder que par violence, & méprisant la fortune sans la réputation de courage, ne reçoit d'autre arbitre que l'épée.

Scipion offrant son arbitrage pour terminer le différend de deux Espagnols, au sujet d'une succession qu'ils dispuetoient : « Nous avons déjà refusé, dirent-ils, une offre semblable de nos proches; nous ne soumettons point nos affaires au jugement des hommes; & même parmi les dieux, nous n'en appelons qu'à Mars ».

On fait que les nations d'Europe ont porté cet usage jusqu'à un excès de formalité, inconnu dans tout le reste du monde. Le Juge civil ou criminel ne faisoit, dans plusieurs cas, qu'assigner le champ clos, & laissoit les parties décider leur cause par le duel. On croyoit que le vainqueur avoit pour lui une sentence du ciel; & si quelquefois on ne suivoit pas cette forme étrange de procédure, on y substituoit d'autres appels au fort, beaucoup plus bizarres, avec la persuasion que les

dieux y déclaroient auffi leur jugement.

Ces peuples féroces aimoient le combat, même comme un exercice & un jeu. Faute de véritable querelle, les amis se défioient mutuellement à des effais de leur dextérité, où fouvent l'un des deux perdoit la vie. Quand Scipion célébra les funérailles de fon père & de fon oncle, les Espagnols vinrent fe battre deux à deux, pour augmenter la folennité par le fpectacle de leurs duels.

Dans cet état de barbarie fans loïs, où les effets de la vraie religion auroient été fi defirables & fi falutaires, il n'eft point rare que la fuperftition difpute l'afcendant, même au refpect pour la valeur; & une claffe d'hommes, tels que les druides parmi les anciens Gaulois & Bretons, trouvent dans la confiance que l'on a en leurs fortilèges,

un moyen de s'assurer le pouvoir. Leur baguette magique entre en concurrence avec l'épée. Elle donne à quelques peuples, comme les druides, les premiers élémens du gouvernement civil ou, comme le Lama parmi les Tartares, elle fait goûter à d'autres les premiers essais du despotisme & de la servitude.

Nous concevons difficilement, en général, comment le genre humain peut subsister sous des coutumes & des mœurs, si différentes des nôtres; & nous exagérons volontiers la misère des temps barbares, en imaginant ce que nous souffririons nous-mêmes, dans un état auquel nous ne sommes point accoutumés. Mais chaque siècle a ses consolations, ainsi que ses maux. Dans l'intervalle des offenses passagères, le commerce amical des hommes, au milieu de la grossièreté même, est plein

plein d'affection & de douceurs. La personne & la propriété des individus, en ces temps barbares, sont en sûreté, parce que chacun a son ami, comme son ennemi; parce que si l'un est disposé à nuire, l'autre l'est à défendre; & que l'admiration de la bravoure, qui tend quelquefois à consacrer la violence, inspire aussi certaines maximes d'honneur & de générosité, qui tendent à prévenir les injures.

Les hommes supportent les défauts de leur politique, aussi bien que les incommodités & les peines dans leur manière de vivre. Les alarmes, les fatigues de la guerre, deviennent un amusement nécessaire à ceux qui en ont l'habitude, & dont les passions fortes ne seroient point émues par des objets moins frappans. Parmi les courtisans d'Attila, les vieillards pleuroient au récit des actions héroïques, dont

ils n'étoient plus capables eux-mêmes; & parmi les Celtes, quand l'âge mettoit un guerrier hors d'état de continuer ses travaux, c'étoit la coutume, pour abréger les langueurs d'une vie inutile & oiseuse, qu'il priât ses amis de le tuer.

Avec cette férocité, les nations grossières de l'occident furent subjuguées par la politique & par la science militaire des Romains. Le point d'honneur, que les barbares d'Europe adoptèrent comme individus, les exposoit à un désavantage particulier, en leur inspirant de l'aversion, même dans leurs guerres nationales, pour les attaques de surprise & pour les fruits du stratagème. D'ailleurs, quoique braves & intrépides séparément, s'ils se trouvoient rassemblés en grands corps, ils étoient, comme les autres peuples grossiers, voués à la superstition, & sujets aux ter-

reurs paniques. . . . . Considérant volontiers chaque événement comme un jugement des dieux, ils n'avoient jamais un systême uniforme de prudence, pour tirer le meilleur parti de leurs forces, pour réparer leurs désastres, & pour augmenter leurs avantages \*.

Gouvernés par l'affection & la passion, ces divers barbares étoient généreux, fidèles, lorsqu'ils avoient formé un engagement; implacables, méchans, cruels, quand ils avoient conçu de la haine. Livrés à la débauche, & à l'excès des boissons spiritueuses, ils délibéroient, au sein de l'ivresse, sur les affaires d'état; & dans ces momens dangereux, ils projetoient une entreprise militaire, ou terminoient leurs dis-

---

\* M. Ferguson parle des barbares vaincus par les Romains. La politique se forma avec les établissemens.

sentions domestiques avec le poignard & l'épée.

Dans la guerre, ils préféroient la mort à la captivité. Les Romains victorieux, prenant une ville d'assaut, ou forçant un camp, ont trouvé des mères qui tuoient leurs enfans pour les garantir de l'esclavage, & des pères, qui, après avoir poignardé leur famille, alloient se percer du même poignard.

Toutes ces particularités montrent une vigueur d'ame, propre à faire respecter jusqu'au désordre, & à mettre les hommes en état, si leur situation est heureuse, de jeter les fondemens de la liberté domestique, ainsi que de défendre contre les ennemis étrangers leur liberté & leur indépendance nationales.





É L É M E N S  
D'HISTOIRE  
GÉNÉRALE.

---

---

*SECONDE PARTIE.*

HISTOIRE MODERNE.

L'HISTOIRE de l'Europe remplira presque tout cet ouvrage, & nous n'y ferons entrer que ce qu'il est nécessaire de savoir pour se diriger soi-même dans l'étude particulière des nations. Quelques coups d'œil, jetés de temps en temps sur les autres parties du monde, donneront les idées générales qui doivent fixer le jugement sur l'état de

*Dessein de  
cette partie de  
l'histoire gé-  
nérale.*

l'univers. Parcourons rapidement les premiers siècles; car il suffit presque d'observer l'origine des choses dans les ténèbres de la barbarie. Saififons le fil des principaux événemens, fans nous asservir à l'ordre chronologique, d'où naîtroit la confusion plutôt que la clarté. Il importe de connoître, non la date précise des faits, mais leur rapport avec le genre humain, avec le bonheur ou le malheur de la société. L'ordre des choses est préférable fans doute à celui des temps; & dans l'immensité des choses, il faut se borner à celles dont nous pouvons tirer des lumières. Vérité, utilité, c'est où se dirige notre étude.

Dans la première partie de cet ouvrage, nous avons suivi l'histoire de l'empire romain, jusqu'au temps de Mahomet; nous avons vu les conquêtes, les premiers établissemens des barbares, sur-tout des

Ostrogoths en Italie , & les révolutions qu'ils effuyèrent sous Justinien. Ces objets ont un rapport particulier avec l'ancienne Rome. Nous remonterons ici au-delà du terme où nous étions parvenus , mais sans répétition , uniquement parce que l'ordre des matières semble l'exiger.



## PREMIÈRE ÉPOQUE.

FONDATION DE LA MONARCHIE  
FRANÇOISE.

LA BARBARIE RÉPANDUE EN EUROPE.

Depuis CLOVIS jusqu'à CHARLEMAGNE.

*Espace d'environ trois siècles, à  
commencer à l'an 486.*

## CHAPITRE PREMIER.

*Monarchie françoise, jusqu'au temps où  
les maires du palais dominant.*

*Ideé générale  
des barbares  
qui avoient  
détruit l'em-  
pire.*

CETTE multitude de peuples barbares, sortis de la Germanie, & établis sur les ruines de l'empire d'occident, avoit apporté par-tout le même fond de caractère, la même barbarie & à-peu-près les mêmes coutumes. Ils ignoroient les arts pacifiques, ils ne respiroient que la guerre, ils n'avoient que des lois pleines d'abus. Leurs rois n'étoient proprement que des géné-

raux; leurs magistrats, que des guerriers ignorans; leurs assemblées nationales, qu'un corps de soldats avides & fougueux. A moins d'être gouvernés par de grands hommes, toujours rares même chez les nations policées, ils devoient donc, après leur conquête, demeurer d'autant plus long-temps injustes & féroces, que dans les provinces conquises ils trouvoient moins d'exemples d'humanité, de justice, moins de principes & moins de mœurs. Si les Romains n'eussent pas étrangement dégénéré, ou ils auroient vaincu, ou ils auroient civilisé leurs vainqueurs.

Les Visigoths s'étoient emparés de l'Espagne & d'une grande partie de la Gaule. Les Bourguignons occupoient de vastes provinces entre la Saône, le Rhône & les Alpes; les Francs ou François, déjà maîtres de Tournai & des rives de l'Escaut, s'étoient étendus jusqu'à la Somme qui arrose la Picardie; les Armoriques, entre la Seine, la Loire & l'Océan, formoient une espèce de république indépendante.

Leurs établissemens dans la Gaule.

An. de J. C.  
486.

Clovis, vain-  
queur des Ro-  
mains.

Sa politique  
pour gagner  
les Gaulois.

Il épouse  
Clotilde.

496.  
Il se fait  
chrétien après  
la bataille de  
Tolbiac.

Il ne restoit aux Romains qu'une partie de la Gaule belgique, où leur général Siagrius affectoit la royauté; lorsque Clovis, fils du roi Childéric, âgé de dix-neuf ans, défit Siagrius près de Soissons, chassa les Romains, & affermit par cette victoire les fondemens de la monarchie françoise.

Son ambition, égale à sa valeur, lui inspira bientôt le dessein de s'agrandir de tous côtés: la politique le servit autant que les armes. Les Gaulois détestoient la domination romaine, & étoient fort attachés au christianisme: il les gagna en les ménageant, en respectant leur religion, en favorisant leurs évêques. Son mariage avec Clotilde, nièce de Gondebaud, roi de Bourgogne, leur fit espérer qu'il abjureroit l'idolâtrie pour la foi chrétienne. Les exhortations de cette pieuse princesse l'y disposèrent peu-à-peu. Il n'alléguoit plus que l'attachement des François à leur culte. Mais ayant vaincu les Allemands à Tolbiac, près de Cologne, & attribuant sa victoire au dieu de Clo-

PREMIÈRE ÉPOQUE. 155

tilde, qu'il avoit invoqué dans ce combat périlleux, il se fit baptiser par saint Remi, évêque de Reims. La plupart suivirent son exemple. Un chef heureux & prudent persuadoit sans peine ces esprits grossiers. Il montra dès-lors beaucoup de zèle pour la vraie religion, qui devint fort utile à ses projets. Les Armoriques se soumirent volontairement à sa couronne. La qualité de catholique le rendit cher auresste des Gaulois, parce que les Bourguignons & les Visigoths étoient ariens. Du reste, on peut juger du christianisme & de la catholicité des Francs par leur profonde ignorance. Tout se réduisoit presque ou à des mots sans idées, ou à des superstitions sans vertus. Nous n'en verrons que trop de preuves.

Gondebaud, meurtrier de ses frères, (dont l'un étoit le père de Clovis), usurpateur de leurs états, fournissoit des prétextes de guerre à l'ambitieux conquérant. Clovis entreprend de le détrôner, & s'unit pour cette entreprise avec le grand Théodoric, roi d'Italie, son beau-

Guerre inutile contre Gondebaud, roi de Bourgogne.

frère. Sans attendre les Ostrogoths, il dépouille en effet le roi bourguignon. Il cède une partie de la conquête à Théodoric, suivant les conventions faites entre eux. Mais se repentant d'avoir ainsi augmenté la puissance d'un voisin plus dangereux que Gondebaud, il le détermine à remettre ce dernier en possession de son royaume. Tout fut rendu. Une politique plus prévoyante n'auroit pas entrepris la guerre pour n'en tirer aucun fruit.

Clovis atta-  
que, sous pré-  
texte de reli-  
gion, le roi  
des Visigoths.

Résolu d'envahir l'état d'Alaric, roi des Visigoths, qui possédoit les provinces entre le Rhône & la Loire, Clovis fut donner des couleurs de religion au dessein que l'ambition lui inspiroit. A l'entendre, c'étoit une chose affreuse que des ariens régnaissent dans la Gaule. Les évêques du pays le favorisèrent, quoiqu'Alaric ne fût point persécuteur; & l'on peut observer déjà que chez les peuples barbares, comme à Rome & à Constantinople, le clergé eut grande part aux révolutions politiques. On fit usage du merveilleux dans cette expédition, Disposés à tout croire &

PREMIÈRE ÉPOQUE. 157  
à tout oser, les Francs jurèrent de ne se faire la barbe qu'après la victoire. La bataille de Vouillé près de Poitiers, en 507, couronna les vœux des partisans de Clovis. Il tua le roi Visigoth, il s'empara de plusieurs provinces.

Gondebaud, son allié dans cette expédition, assiégeoit la ville d'Arles. Une armée de Théodoric vint au secours; car ce grand prince ne pouvoit s'endormir sur les périls dont sa nation étoit menacée. Clovis & Gondebaud réunis furent vaincus; Théodoric resta maître de la Provence, de la province narbonnoise & d'une partie de l'Aquitaine. L'Europe n'avoit point de roi aussi puissant & aussi sage. Je l'ai fait connoître ailleurs; je ne dois pas me répéter. (*Voyez l'Hist. Rom.*)

On voit Clovis déshonorer la fin de son règne, par des perfidies & des cruautés atroces envers ses propres parens; il les trompe, les dépouille de leurs états, les fait assassiner, ou les assassine de sa propre main. On le voit fonder en même temps des églises & des monastères; persuadé,

Théodoric sauve une partie de ce royaume.

Cruautés & fin de Clovis en 511.

fans doute, que les lois divines, comme celles des barbares, remettoient à prix d'argent tous les crimes. Il mourut en 511, après un Concile d'Orléans, où il avoit envoyé lui-même les articles sur lesquels on devoit régler la discipline.

Réglement  
sur l'admission  
des  
clercs.

Un des principaux réglemens fut, qu'aucun laïc, excepté les descendans des clercs, n'entreroit dans le clergé sans l'ordre du roi ou la permission du juge. Constantin avoit pris de même des précautions, pour que le clergé ne se remplît pas d'hommes nécessaires au service de l'état. Les privilèges de la cléricature en attiroient un trop grand nombre : la loi fut mal observée.

Quatre fils  
de Clovis partagent  
sa succession.

Quatre fils de Clovis, Thiéri, Clodomir, Childebert & Clotaire, partagent entre eux sa succession ; & la monarchie se divise malheureusement en quatre royaumes : royaumes d'Austrasie ou de Metz, d'Orléans, de Paris & de Soissons. Des guerres civiles devoient être infailliblement le fruit de ce partage. Les frères devinrent ennemis, quand ils eurent des intérêts différens. Les

PREMIÈRE ÉPOQUE. 159

Barbaries les plus affreuses font alors des événemens communs. Sigismond, fils de Gondebaud, est massacré, avec sa femme & ses enfans, par ordre de Clodomir; & c'est ainsi que finit une guerre entre ces deux princes, guerre qu'on attribue sur-tout à Clotilde, dont la piété n'avoit pas éteint la vengeance. Après la mort de Clodomir, deux de ses fils sont poignardés par leur oncle Clotaire, uni avec Childebort pour ravir leur héritage. L'histoire de ces temps-là, pleine d'atrocités & de perfidies, ou de fables ridicules, n'intéresse qu'autant qu'elle offre le tableau des anciennes mœurs.

Barbaries  
qu'ils com-  
mettent.

Théodebert, fils & successeur de Thierri, roi d'Austrasie, se distingue par de grandes qualités & de vastes entreprises. Il se rend respectable à ses oncles, dont l'ambition auroit voulu le dépouiller. Il se joint ensuite à eux, dans la vue de conquérir le royaume de Bourgogne, fondé depuis environ cent ans. Cette importante conquête fut suivie d'une ambassade de l'empereur Justinien, qui invitoit les rois de France à une

Théodebert,  
célèbre roi  
d'Austrasie.

Conquête du  
royaume de  
Bourgogne,  
en 534.

ligue contre les Ostrogoths. Amalafonte, digne fille de Théodoric, les avoit sagement gouvernés, sous le nom d'Athalaric, son fils. Théodat, successeur de ce dernier, avoit été détrôné, comme un lâche, pendant l'expédition de Bélisaire en Italie. (Les barbares ôtoient la couronne, ainsi qu'ils la donnoient, & vouloient sur-tout des rois vail-lans). Vitigès, élu à la place de Théodat, négocie avec les François, déjà alliés de l'empereur. Ils acceptent sans scrupule & ses offres & son argent. Théodebert conduit une grande armée au-delà des Alpes; attaque tour-à-tour les Ostrogoths & les Romains; il les taille en pièces, & revient dans ses états. Telle étoit la bonne foi de ces guerriers, avides de brigandages, & se croyant tout permis, pourvu que le succès couronnât leurs injustices.

Les François,  
alliés perfides  
des Romains  
& des Ostro-  
goths.

Autre expé-  
dition en Ita-  
lie.

Plusieurs années après, une armée de Théodebert conquiert la Vénétie & une partie de la Ligurie, tandis que Totila, en 547, relevoit la puissance des Ostrogoths. Cette conquête fut inutile; le prince fran-

PREMIÈRE ÉPOQUE. 161

çois mourut, sans avoir le temps de la cimenter. Sous des rois tels que lui, la monarchie de Clovis auroit pu engloutir les états voisins.

L'expérience n'instruit point des hommes qui ne savent pas réfléchir. Tant de malheurs qu'avoit occasionnés le partage du royaume, se renouvelèrent par un semblable partage, après la mort de Clotaire, successeur unique de ses frères & de ses neveux. Observons, comme une preuve frappante de la dépravation des mœurs, qu'il avoit eu six femmes, dont l'une étoit veuve de son frère Clodomir, une autre, veuve de son petit-neveu Théodebalde, & deux autres étoient sœurs. Caribert, Gontran, Sigebert & Chilpéric, ses fils, tirèrent au sort les quatre états. Quoique le royaume de Paris fût échu à Caribert, on convint que tous auroient des droits sur cette ville, dont Clovis avoit fait sa capitale; mais qu'aucun ne pourroit y entrer sans le consentement des trois autres. Un traité si bizarre étoit une semence de

---

562.  
Après la mort de Clotaire I, la monarchie partagée en quatre.

guerres civiles. Tout concourut au malheur de la nation.

Brune-  
& Frédé-  
gonde, riva-  
les fu-  
rieuses.

Deux femmes, plus dignes du nom de furies que du nom de reines, Brune-  
haut & Frédégonde, déchirèrent la France par leur ambition sanguinaire. Brune-  
haut, princesse d'Espagne, avoit épousé Sigebert, roi d'Austrasie. Frédégonde, d'a-  
bord concubine de Chilpéric, roi de Soissons, lui avoit fait répudier Audouère, & avoit ensuite pris la place de Galsuinde, sœur de Brune-  
haut, sa seconde femme, dont une mort violente délivra & le mari & la concubine. La haine mutuelle de ces deux princesses, l'empire qu'elles exerçoient sur leurs maris, produisirent une infinité de crimes, aussi funestes aux peuples qu'à la famille royale. Sigebert, assiégeant Chilpéric dans Tournai, est assassiné par les satellites de Frédégonde. Cruelle marâtre, elle immole les enfans du premier lit de son époux. Elle est soupçonnée de l'avoir fait périr lui-même par les mains de Landri son amant. Mais après la mort de Chilpéric, elle se montre à la tête

d'une armée pour sauver son fils, & signale son courage autant que sa méchanceté. Brunehaut de son côté, respire la vengeance, arme les princes, souffle le feu des guerres civiles, même entre ses petits-fils. Elle tombe enfin entre les mains de Clotaire, fils de Frédégonde, qui la condamne à d'affreux supplices, comme coupable de la mort de dix rois ou enfans de rois. Son âge, d'environ quatre-vingt ans, ne put adoucir les fureurs de la vengeance. Saint Grégoire, pape, donne des éloges à Brunehaut : elle se monroit zélée & libérale pour l'église.

Gontran, roi d'Orléans & de Bourgogne, (mort en 593,) avoit passé d'un parti à l'autre, au gré du caprice & des conjonctures : prince pieux sans lumières, prodigue en fondations, soumis aveuglément aux évêques ; doux avec foiblesse quand il falloit de la fermeté ; violent & cruel quand il falloit de la douceur ; trop célébré dans nos anciennes annales, parce que les écrivains jugeoient de tout, même de la vertu, suivant les préjugés de leur siècle.

Gontran, roi de Bourgogne, trop loué par les historiens du temps.

Ce prince si doux avoit juré de faire mourir ses médecins, s'ils ne guérissent pas la reine, dangereusement malade. La reine mourut : les médecins furent mis à mort. On cite plusieurs autres exemples de cette nature ; mais la dévotion de Gontran couvroit tout.

613.  
Clotaire II  
règne seul.

Maires du  
palais.

Clotaire II, fils de Chilpéric & de Frédégonde, régna seul après le massacre d'une multitude de princes. Il rétablit la tranquillité ; il gagna le cœur de ses sujets ; il s'attacha les grands, dont il augmentoit le pouvoir ; il laissa le gouvernement de l'Austrasie & de la Bourgogne aux maires du palais, semblables dès lors à des vicerois qui, acquérant tous les jours de l'autorité, se frayoient de loin une route au trône. Ces officiers, juges dans le palais, devenus ministres des princes & arbitres du gouvernement, devoient bientôt agir en souverains, dès que des rois foibles & imbécilles seroient incapables de les réduire au devoir. Élus par les grands, ou transmettant leur dignité à leurs héritiers, ils en vin-

PREMIÈRE ÉPOQUE. 165  
rent à ne plus dépendre de la  
couronne.

Les vices de Dagobert, fils de Clotaire; les impôts dont il accabla son peuple, soit pour fournir à ses débauches, soit pour les expier, selon la coutume, par de pieuses profusions, affoiblirent la puissance royale en l'avilissant. Il avoit eu cependant pour instituteurs des hommes très-respectables, ancêtres des rois de la seconde race, Saint-Arnoul, évêque de Metz (auparavant marié) & Pepin le Vieux; leurs leçons, bientôt oubliées, le rendirent plus odieux. Ses deux fils, Sigebert II & Clovis II, ne furent que fonder de nouveaux couvens, & s'occuper de minuties. Les maires firent tout. Après la mort de ces princes, Grimoald, maire d'Austrasie, osa mettre son propre fils sur le trône. L'usurpateur fut chassé, mais l'exemple de l'usurpation annonçoit de nouvelles entreprises. Et quelles barrières pouvoit y opposer un nom de roi, qui n'étoit qu'un nom?

Leur puissance s'accroit sous Dagobert & ses successeurs.

L'Austrasie tyrannisée par le maire Ebroin, ne veut plus de roi.

Le duc Pepin la gouverne, & devient maître de la monarchie.

Sans consulter les seigneurs, le maire Ebroin avoit mis sur le trône d'Austrasie Thierrî III, un des fils de Clovis II. Les Austrasiens rasèrent ce prince & le confinèrent dans un cloître. On le rétablit après la mort de son frère Childéric, assassiné. Cependant l'Austrasie, qu'Ebroin tyrannisoit, se révolta & voulut avoir des ducs ou gouverneurs indépendans. Pepin d'Héristal, digne de la confiance publique, y exerça le pouvoir suprême. Thierrî, qui régnoit seul en France, l'ayant irrité, tomba entre ses mains victorieuses. Maître de tout le royaume, sous le titre de maire, Pepin gouverna vingt-sept ans, avec autant de prudence que de courage. Les rois n'étoient plus que des fantômes décorés, qu'on montrait quelquefois au peuple. Le surnom de *fainéans* exprime leur foiblesse & leur stupide inertie. En rétablissant les anciennes assemblées de la nation, dont le despotisme des maires avoit interrompu l'usage; sur-tout en tournant la vivacité fougueuse des François

contre des ennemis étrangers, qu'il battit toujours, Pepin jouit tranquillement d'un pouvoir, jusqu'alors inoui dans la monarchie.

Après la mort de ce grand homme, l'autorité passa entre les mains de sa veuve Plectrude, dont le petit-fils, encore enfant, étoit maire; car il avoit voulu rendre héréditaire pour sa famille une charge qui tenoit lieu de la royauté. Charles-Martel, fils de Pepin & d'Alpaïde, sa concubine ou plutôt sa seconde femme, car il avoit répudié Plectrude, fut arrêté, comme suspect au nouveau gouvernement. La nation se laissa bientôt d'obéir à une femme: on élut un maire nommé Rainfroi. Charles s'étoit évadé; les Austrasiens l'avoient reçu comme un libérateur. Rainfroi, voulant soumettre l'Austrasie, éprouva plusieurs fois avec le roi Chilpéric II, l'invincible supériorité de ce héros. A l'exemple de son père, Charles-Martel s'empara de toute l'autorité; & il en étoit digne. Un gouvernement sage & vigoureux, des victoires conti-

---

714.  
Charles-Martel, son fils, succède à toute sa puissance.

nuelles, en un mot, la gloire & la prospérité de l'état, furent ses titres les plus respectables. Sans lui la France auroit été asservie aux musulmans, déjà maîtres de l'Espagne.



CHAPITRE

## CHAPITRE II.

*L'Espagne envahie par les Sarasins.--  
Charles-Martel les défait en France.*

L'HISTOIRE d'Espagne attire ici notre attention. Depuis que les Visigoths avoient fondé leur monarchie dans cette province romaine, déjà conquise par les Vandales; le clergé y étoit en général plus absolu que les princes, qui par conséquent méritent peu d'être nommés. Presque toutes les causes passaient au tribunal des évêques: ils décidoient souvent dans leurs conciles les grandes affaires de l'état. Avec les seigneurs, parmi lesquels ils tenoient le premier rang, ils dispofoient même de la couronne, plutôt élective qu'héréditaire. Ce royaume étoit un théâtre de révolutions & de crimes. Le nombre des rois assassinés fait horreur. Les barbares, après leur établissement, contractoient de nouveaux vices, & leur férocité en devenoit plus meurtrière. Quels cri-

État du royaume des Visigoths en Espagne.

Le clergé y domine.

Révolutions fréquentes.

Principaux  
règnes. mes l'intérêt seul ne devoit-il pas leur inspirer ? Indiquons seulement les principaux règnes, où se trouvent quelques faits mémorables.

Léovigilde. Leovigilde, mort en 585, est célèbre, soit par des victoires sur les Suèves, dont il conquiert les états ; soit par ses violences contre son fils Herménégilde, qu'il poursuit jusqu'à la mort, parce qu'il avoit embrassé la religion catholique.

Recared. Recared, son autre fils & son successeur, abjura cependant l'arianisme, & les ariens furent persécutés à leur tour. Cet esprit de persécution régna en Espagne plus qu'ailleurs.

Sisebut. Sisebut, en 612, obligea les Juifs, sous peine de mort, à recevoir le baptême : prince sage à d'autres égards, dont la valeur enleva aux empereurs d'orient ce qu'ils possédoient encore sur les côtes de la méditerranée. Chintila bannit tous

Chintila. les Juifs en 637, & un concile déclara qu'aucun prince ne pourroit monter sur le trône, sans avoir juré l'observation des lois faites contre ce peuple malheureux. L'inquisition

Récésuinthe. semble déjà naître. Sous Récésuin-

the, l'élection des rois est réservée par le huitième concile de Tolède en 653, aux évêques & aux palatins : ces palatins étoient les principaux officiers de la couronne : ils assistèrent au concile ; ils contribuèrent à faire perdre au corps de la nation un de ses droits les plus précieux. Vamba, vainqueur des Sarasins, qui venoient attaquer l'Espagne, empoisonné par l'ambitieux Ervige, est exclu du trône en 681 ; parce que, dans la foiblesse où le réduisit une maladie, on l'avoit revêtu d'un habit de pénitent. Le douzième concile de Tolède, pour assurer le trône à Ervige, défend de relever du vœu de pénitence, sous quelque prétexte que ce puisse être, ceux qui, malades & ayant les sens égarés, ont reçu l'habit de pénitent. Cette entreprise odieuse fut la première qui annonçoit de loin la domination du clergé. Un autre concile, tenu sous Ervige, défendit aux rois d'épouser la veuve d'un roi, comme un crime digne de l'enfer. Tant il y avoit peu de sens & de justice dans la législation. Les cruautés, les désordres de Witiza,

Vamba.

Ervige.

Witiza.

Rodéric.

qui, pour mettre le comble au scandale de ses mœurs, permit aux clercs de se marier, & aux laïques d'entretenir autant de concubines qu'ils voudroient, excitoient une guerre civile en 710. Rodéric ou Rodrigue détrôna ce prince, & fut bientôt détrôné par un peuple auquel rien ne résistoit, & qui menaçoit le monde entier.

Progrès du  
mahométisme.

Nous avons parlé, à la fin de l'histoire romaine, de l'établissement du mahométisme, religion qui excitoit aux conquêtes par le fanatisme, & fortifioit le fanatisme par les conquêtes. Mahomet, son fondateur, étoit mort en 633. Bientôt après, l'empire des Arabes ou Sarafins embrassoit déjà des contrées immenses, soit en Asie, soit en Afrique. L'alcoran soutenu de leurs armes, sembloit devoir subjuguier tous les peuples.

Les Sarafins  
ou Maures  
envahissent  
l'Espagne

Le comte Julien, furieux de ce que Rodéric avoit déshonoré sa fille, les invita lui-même à envahir le royaume d'Espagne. Quoique d'anciens monumens ne confirment point ce fait, il paroît établi par

PREMIÈRE ÉPOQUE. 173

des preuves suffisantes ; & ce n'est d'ailleurs qu'un exemple de plus des révolutions occasionnées par les vices des princes. Les Sarasins , alors maîtres de la Mauritanie , ( d'où ils ont tiré le nom de Maures , ) fondirent sur l'Espagne. Ils gagnèrent en 712 la bataille décisive de Xérès , dans l'Andalousie , après laquelle disparut pour toujours le roi visigoth. Muza , qui commandoit en Afrique , comme vice-roi du calife Valid , vint aussi-tôt finir la conquête. Selon la prudente politique de sa secte , il offrit aux habitans de leur laisser leur religion & leurs lois , se contentant du même tribut qu'ils payoient à leurs souverains. La plupart des villes le reçurent sans résistance : il brûla & saccagea les autres. Oppas , archevêque de Séville , oncle des enfans de Witiza , ne rougit point de combattre pour les musulmans , & de sacrifier la patrie , la religion , à sa haine pour Rodéric. Mais Pélage , héros du sang royal , s'étant retiré dans les montagnes des Asturies & de Bur-

Bataille de  
Xérès en 712.

Trahison  
d'Oppas.

Pélage réfugié dans les  
Asturies.

y fonda un petit royaume, où il se maintint par sa valeur. Alfonse, son gendre, monta ensuite sur le trône; & profita, pour reculer les frontières, des guerres civiles qui ne tardèrent point à diviser les conquérans.

---

732.  
Charles-Martel défait les Maures, qui vouloient conquérir la France.

Cependant leur ambition ne pouvoit se contenir dans les bornes des Pyrénées. Ils attaquèrent, d'abord sans succès, Eudes, duc d'Aquitaine, issu de la famille de Clovis. Abdérame, nouvel émir ou gouverneur d'Espagne, fit une seconde irruption avec des forces supérieures, & pénétra jusqu'à Sens. Repoussé par l'évêque Ebbon, il fondit sur l'Aquitaine, battit le duc, s'avança vers le centre du royaume. Charles-Martel devoit arrêter ce torrent. Une sanglante bataille, qu'il livra entre Poitiers & Tours, fit le salut de la France. Abdérame fut tué. On fait monter la perte des Sarasins à plus de trois cents mille hommes, exagération digne des anciennes chroniques. Les ennemis, malgré leur défaite, demeurèrent quelques années en Languedoc & en Pro-

PREMIÈRE ÉPOQUE. 175

vence, d'où le héros françois les chassa enfin.

Sous la domination des Maures, l'Espagne fut malheureuse au commencement. Les émirs, dépendant des vice-rois d'Afrique, qui les laissoient peu de temps en place, s'empressoient à épuiser les provinces, plutôt qu'à y faire fleurir la justice & le bon ordre. Les guerres civiles s'allumèrent. Non-seulement les califes, dont la cour étoit à Damas, ne pouvoient de si loin appaiser les troubles; mais les discordes qu'excitoit le califat même, devenoient favorables aux entreprises des factieux. Cette grande dignité, royale & sacerdotale tout à la fois, passa en 750, de la famille des Omniades dans celle des Abassides. La révolution fut sanglante; & en produisit une autre véritablement avantageuse à l'Espagne, qu'elle délivra de ses oppresseurs.

L'Espagne fut d'abord malheureuse sous leur empire.

Révolution du califat.

Le prince Abdérame, qu'on nomme aussi Almanzor, échappé au massacre des Omniades, vint fonder dans ce pays un royaume indépendant. Proclamé roi après une vic-

Royaume des Maures en Espagne, fondé par Abdérame ou Almanzor.

Ce prince ré-  
gna glorieuse-  
ment,

toire, il soumit toutes les provin-  
ces, excepté ce que Pélage & Al-  
fonse avoient conquis ou conservé.  
Il établit sa résidence à Cordoue, &  
en fit le séjour des arts, de la ma-  
gnificence & des plaisirs. Sans per-  
secuter les chrétiens, il fut mal-  
heureusement presque anéantir le  
christianisme: soit en les privant  
d'évêques, soit en réservant les  
graces & les dignités pour les sec-  
tateurs de Mahomet, soit en unissant  
par des mariages les uns avec les  
autres. Nul prince en Europe ne  
l'égaloit par la politique, comme  
nul peuple n'égaloit les Arabes dans  
ce qui honore l'esprit humain. Au-  
trefois ennemis de la raison & des  
sciences, ils avoient appris à les  
cultiver; ils réussissoient en plusieurs  
genres, tandis qu'une ignorance  
barbare dégradoit les autres peu-  
ples.

Nous avons un peu anticipé sur  
l'ordre des temps, pour ne pas con-  
fondre les matières: toute autre mé-  
thode brouilleroit les idées & acca-  
bleroit la mémoire.

Charles Mar- Après la défaite des Sarasins,

Charles-Martel, aussi habile dans le gouvernement qu'invincible à la tête des armées, plus roi avec le simple titre de maire qu'aucun souverain de l'Europe; ne cessa point d'augmenter la gloire du nom françois. Le trône ayant vaqué en 737 par la mort de Thierry IV, il régna en qualité de duc, sans daigner faire un roi, & sans affecter un titre qui n'eût rien ajouté à sa puissance. Il avoit rendu l'Aquitaine à Harald, fils d'Eudes, en se réservant à lui-même & à ses enfans les droits de souveraineté. Il se préparoit à passer en Italie, où le pape Grégoire III l'appeloit par des vues politiques, & offroit de le reconnoître consul de Rome. Mais il mourut, en 741, avant l'exécution de ce projet. Il avoit désigné pour son successeur dans l'Austrasie Carloman, l'un de ses fils; & son autre fils, Pepin le bref, dans la Neustrie ou la France occidentale & dans la Bourgogne. La mémoire de Charles fut flétrie par des auteurs ecclésiastiques, qui ne purent pardonner à ce grand homme d'avoir accordé aux sei-

tel ne remplir pas le trône vacant.

Il meurt en 741, après avoir partagé la monarchie à ses deux fils.

Sa mémoire flétrie par les ecclésiastiques.

gneurs l'usufruit de plusieurs terres de l'église, pour les mettre en état de remplir les obligations du service militaire. Comment oublioient-ils que les armes avoient préservé du joug mahométan & l'église & le royaume? Nous examinerons bientôt le motif de leur animosité.

Carloman se  
fait moine,  
& laisse tout  
à son frère  
Pepin.

Carloman se fit moine, après avoir signalé son courage en Germanie : sa retraite rendit son frère tout puissant. Pepin aspirait à la couronne, quoiqu'il eût fait proclamer un Childéric II, qui n'est pas même nommé dans les annales du temps. Le pape, ayant besoin de lui contre l'empereur grec, & contre les Lombards, servit adroitement son ambition. Voici le moment de jeter un coup-d'œil sur l'Italie, Rome, Constantinople. Leur situation actuelle est l'origine des plus grands événemens.



## CHAPITRE III.

*État du royaume des Lombards, & de l'empire de Constantinople.— Intrigues des papes.— Pepin détrône la race de Clovis.*

ON a vu Alboin, sous Justin II, fonder le royaume des Lombards en Italie, peu de temps après que les généraux de Justinien y eurent détruit la domination gothique. Cette nouvelle puissance s'agrandit par les armes, & s'affermir par la sagesse de plusieurs princes. Autharic, troisième roi, fit le bonheur de ses peuples, que dix années d'anarchie avoient cruellement agités. Les insinuations de sa femme Théodelinde, princesse bavaroise, le convertirent au christianisme. Il fut arien, comme presque tous les barbares convertis; les Lombards le furent de même; mais les catholiques jouissoient d'une entière liberté: le grand Théodoric sembloit gouverner encore. Il est

État du royaume des Lombards, depuis Alboin.

Autharic se fait chrétien, & gouverne sagement.

surprenant que le pape saint Grégoire dise néanmoins que dieu a fait mourir le scélérat Autharic (*nefastissimus*), en punition de ce qu'il avoit défendu de baptiser dans la religion catholique les enfans lombards. N'auroit-on pas pu, au contraire, le louer de ce qu'il laissoit les catholiques suivre paisiblement leur religion ? Mais le zèle, sur-tout dans les siècles d'ignorance, donne à certains objets une couleur que l'impartialité n'y trouve point.

Agilulf veut conquérir Rome.

Agilulf, successeur d'Autharic, prince courageux, entreprit la conquête de Rome. Les négociations & les présens de Grégoire sauvèrent la ville. Théodelinde avoit épousé Agilulf. Elle étoit en liaison avec le pape. Elle inspira au roi ses sentimens de catholicité, qu'elle n'avoit pu inspirer à son premier époux. Dans presque toute l'Europe, on voit des reines changer la religion dominante, & servir d'apôtres dans les cours. Leur sexe les rendoit plus susceptibles des vives impressions de la foi chrétienne, & plus propres à la communiquer par le sentiment,

Sa femme le rend catholique.

PREMIÈRE ÉPOQUE. 181

Rothar surpassa la gloire de ses prédécesseurs, en donnant aux Lombards des lois écrites, faites dans une assemblée générale en 643. Il professoit l'arianisme; mais avec tant de modération, que la plupart des villes eurent deux évêques, l'un arien, l'autre catholique. On ne voyoit point ailleurs de pareille tolérance.

Rothar, législateur de son royaume.

Sous Luitprand, dont le règne commença en 712, la nation étoit soumise aux dogmes de l'église romaine. La sagesse de ce prince paroît sur-tout dans une de ses lois, où il blâme la ridicule coutume des duels, par lesquels, au gré du caprice des hommes, on veut forcer Dieu de manifester la vérité; mais il en tolère l'abus, parce que les Lombards y sont trop attachés. Le duel décidoit presque toutes les causes parmi les barbares.

Luitprand.

Sa loi sur le duel.

Actif, prudent & courageux, Luitprand vouloit s'agrandir, en travaillant au bonheur de ses sujets. La foiblesse de l'empire de Constantinople, & les funestes démarches de la cour, lui en fournissoient l'occasion. Les idées superstitieuses des

L'empire grec s'affoiblissoit tous les jours, quoique les Sarasins se fussent soumis au tribut.

Grecs influoient toujours dans les affaires publiques. Constantinople avoit été plusieurs fois assiégée par les Sarasins. Leurs flottes ayant été consumées par le feu grégeois, qui brûloit dans l'eau, (invention de l'ingénieur Callinique :) ils s'étoient vus réduits, sous le règne de Constantin-Pogonat, à conclure une trêve de trente ans, pendant laquelle ils devoient payer un tribut. Le sixième concile général, tenu en 680, sembloit devoir éteindre les querelles de religion, en condamnant le monothélisme. Double avantage pour les Grecs, s'ils avoient su en profiter. Mais rien ne guérissoit la nation de ses préjugés & de son entêtement. Un parti voulut couronner les deux frères de Constantin-Pogonat, parce qu'*il falloit trois empereurs, comme il y avoit trois personnes dans la Trinité.* On raisonnoit, on agissoit d'une manière inconcevable. Ce ridicule esprit domina sous Justinien II, qui eut l'imprudence de rompre la trêve avec les Sarasins; sous Philippe-Bardane, qui ranima le monothélisme, & condamna le sixième concile; sous

La superstition aveugloit les prin es & les peuples.

PREMIÈRE ÉPOQUE. 183

Anastase II & Théodose III, qui se firent moines l'un & l'autre; enfin, sous Léon l'Isaurien, qui par une hérésie nouvelle, alluma de nouvelles dissentions, plus funestes à l'empire que les précédentes.

Léon, en 727, proscrivit le culte des images, culte saint & utile en soi, dont néanmoins l'aveugle crédulité du peuple abusoit grossièrement, & que cette crédulité même ne pouvoit manquer de défendre avec enthousiasme. Au lieu d'éclairer le peuple sur les abus, on lui enleva les objets de sa vénération, de sa confiance. On effaça les peintures, on brisa les statues, après avoir défendu inutilement de les honorer. Il y eut par-tout des séditions & des révoltes. Le vulgaire attachoit la religion à ces objets sensibles, en leur supposant toujours quelque vertu miraculeuse. La plupart des prêtres, sur-tout les moines, intéressés à leur conservation, se livroient à un zèle aussi violent que contagieux. Constantin Copronyme, fils de Léon, surpassa les excès de son père, & trouva une résistance invin-

Hérésie des  
iconoclastes,  
sous Léon l'Isaurien.

Elle excite  
des séditions.

cible, que la persécution changea en fureur. Les iconoclastes (*brise-images*) furent un objet d'horreur pour la multitude. Les ariens, en attaquant la divinité de Jésus-Christ, n'avoient pas été plus odieux aux catholiques.

Les moines  
excitoient à la  
révolte.

» Ce qui rendoit la querelle sur  
» les images si vive, dit Montef-  
» quieu, c'est qu'elle étoit liée à des  
» choses bien tendres : il étoit ques-  
» tion de la puissance; & les moines  
» l'ayant usurpée, ils ne pouvoient  
» l'augmenter ou la soutenir qu'en  
» ajoutant sans cesse au culte exté-  
» rieur, dont ils faisoient eux-mêmes  
» partie. Voilà pourquoi les guerres  
» contre les images furent toujours  
» des guerres contre eux, & que  
» quand ils eurent gagné ce point,  
» leur pouvoir n'eut plus de bor-  
» nes. » (*Grand. & décad. des Ro-*  
*mains, chap. 22.*) Il est vrai que les  
moines d'orient, séditieux & fanati-  
ques en général, soufflèrent le feu de  
la rébellion : il est évident que leur  
faux zèle étoit excité par l'intérêt  
plus que par tout autre motif; mais

par quelle démente les empereurs fournissoient-ils toujours des matières pour l'incendie ?

Les Italiens ne furent pas les moins ardens à défendre les images : ils se revoltèrent ouvertement contre les édits. Rome, Naples & les autres villes qui dépendoient de l'empire, commencèrent à ne voir dans leur souverain que la qualité d'hérétique abominable. Ravenne, capitale de l'exarcat, devint un théâtre de troubles, de soulèvemens. Luitprand fut profiter des conjonctures. Il assiégea cette ville ; il s'en rendit maître en 728 : il prit beaucoup d'autres places, & fut sur le point de subjuguier le reste de l'Italie. Les anathêmes dont on frappoit les iconoclastes, dispoisoient le peuple à secouer le joug de Constantinople. La Pentapole, voisine de Ravenne, dans laquelle étoient comprises les villes de Pésaro, Rimini, Fano, Ancône & Uniéna, avoit déclaré que la cause du pape étoit celle de la province, que l'exarque & ses adhérens étant excommuniés, elle vouloit se choisir des gouverneurs catholiques. Enfin

En Italie, la fermentation étoit aussi grande.

Luitprand s'empare de Ravenne, & de plusieurs autres villes,

on paroïſſoit déjà réſolu de créer un chef, c'eſt-à-dire un empereur.

Les papes,  
déjà très-puiſ-  
ſans à Rome;

Quoique Rome fût gouvernée par des ducs, qui dépendoient des exarques de Ravenne, les papes y avoient alors la principale autorité. Ils en étoient redevables, moins à leurs grandes richesses, qu'au reſpect que la religion inſpiroit pour leur ſiège, & à la confiance qu'on avoit en leur perſonne. Saint Grégoire avoit négocié & traité avec les princes dans pluſieurs affaires d'état. Ses ſucceſſeurs partagèrent leurs ſoins entre les objets de l'épiſcopat & ceux de la politique. Pouvoit-il en être autrement, dès que les fonctions ſpirituelles ſe joignoient à des intérêts profanes? Également intéreſſés à ſ'affranchir de la domination des empereurs, & à réſiſter aux entrepriſes des rois d'Italie, les papes cherchèrent tous les moyens de remplir ce double objet. Ils employèrent l'adresse & la religion : ils y gagnèrent une monarchie. De tous les ouvrages humains, c'eſt ici peut-être le plus digne d'une curioſité attentive, ſoit par ſa nature, ou par ſes pro-

& occupés  
d'objets poli-  
tiques.

grès, ou par ses suites prodigieuses.

Grégoire II, craignant sur-tout un voisin tel que Luitprand, se déclara pour l'empereur Léon, & réclama le secours des Vénitiens. Cette république, née en quelque sorte de la terreur qu'avoit répandue Attila, avoit acquis des richesses & de la puissance, à force de courage & d'industrie. Les Lombards furent chassés de Ravenne. Mais Léon n'en parut pas moins animé contre le pontife ni contre les images. Ses violences déterminèrent les Romains à la révolte : ils ne reconnurent plus d'autre chef que le pape. Toujours ennemi des Lombards, Grégoire II s'efforça d'armer contre eux Charles-Martel, qui étoit leur allié. La négociation ne réussit point. Grégoire III la renoua en faisant des offres plus avantageuses, & gagna enfin le héros. Mais la mort de Charles suspendit l'exécution de l'entreprise. Luitprand céda aux instances du nouveau pape Zacharie. Il lui rendit même quatre villes du duché de Rome, dont il s'étoit emparé. Il

Grégoire II  
fait chasser de  
Ravenne les  
Lombards.

Grégoire III  
& Zacharie  
suivent les  
vues.

Fin de Luit-  
prand.

Ratchis, son  
successeur, se  
fait moine,  
après une en-  
trevue avec le  
pape.

finit en paix, l'an 744, un règne aussi long que glorieux.

Ratchis, son successeur, assiégeant Pérouse, se laissa encore désarmer par le pontife. Telle étoit l'influence de la dignité pontificale, que ce prince, après une entrevue avec Zacharie, non-seulement leva le siège, mais se livra tout entier aux impressions religieuses, jusqu'à prendre l'habit de moine. Cependant la situation de Zacharie, entre les Grecs & les Lombards, étoit toujours inquiétante & périlleuse. Il pensoit donc, comme ses prédécesseurs, à se ménager l'appui de la France, à suppléer par la politique aux ressources que la force ne procuroit point. Les efforts de la religion fortifioient ses espérances.

750.

Décision de  
Zacharie en  
faveur de Pe-  
pin, qui veut  
être roi.

Dans ces conjonctures, l'ambitieux Pepin, qui, sans doute, connoissoit les desirs du pape, lui propose un cas de conscience, qu'on ne s'étoit pas encore avisé de soumettre au jugement de Rome. Il s'agissoit de décider, lequel devoit porter le titre de roi, ou un prince incapable du gouvernement, ou un ministre dé-

positaire de l'autorité royale, qu'il exerçoit avec honneur. Zacharie décide en faveur du sujet contre le roi légitime. Le clergé favorisoit Pepin, parce que Pepin lui restituoit une partie des terres dont Charles-Martel l'avoit dépouillé; les seigneurs le respectoient, parce qu'il étoit puissant & habile; la nation méprisoit des rois fainéans & obscurs, qu'elle connoissoit à peine de nom. Ainsi le jugement du pape ne laissa aucun scrupule. On rasa le roi Childéric, c'est-à-dire, on le dégradâ. Il fut enfermé dans un monastère avec son fils. Pepin fut élevé sur le trône; & le fameux missionnaire des Germains, saint Boniface, évêque de Mayence, un de ses plus utiles partisans, le sacra solennellement à Soissons.

Pepin dé-  
trône Childé-  
ric.

Cette cérémonie du sacre, empruntée des Juifs, inconnue jusqu'alors à la nation françoise, parut imprimer au roi un caractère divin. Mais, comme l'ignorance abuse de tout, les évêques s'imagineront bientôt conférer la royauté en sacrant les princes, & cette opinion aura des suites dangereuses. Depuis long-temps

Cérémonie  
du sacre, dont  
on abusera un  
jour.

les empereurs se faisoient couronner par les patriarches de Constantinople: les papes couronneront de même les empereurs d'occident. On supposera que le couronnement & le sacre sont nécessaires à la puissance souveraine, & d'une pieuse cérémonie, le clergé se fera un droit sur les couronnes. Il est bon de prévoir les choses dès l'origine.

---

752.  
Négociation  
hardie d'É-  
tienne III  
avec Pepin.

Enfin le succès répondit à la politique des papes: le nouveau roi de France paya leur faveur avec usure. Aistulf ou Astfole, successeur de Ratchis, s'empare de Ravenne, de tout l'exarcate, de la Pentapole, & menace le duché de Rome. Zacharie ne vivoit plus. Étienne III\* demande en vain du secours à Constantin-Copronyme, uniquement occupé de la guerre contre les images. Cet empereur le charge de négocier

---

\* Zacharie avoit eu pour successeur un autre Étienne, qui mourut trois jours après l'élection, n'étant pas encore consacré. Quelques auteurs ne le comptent point au nombre des papes, & donnent à celui-ci le nom d'Étienne II.

cier avec Astolfe; ou, s'il est intraitable, de s'adresser au roi des François. Étienne part, arrive en France, sacre de nouveau Pepin, qui peut-être avoit des remords & cherchoit à les calmer. Il le déclare, lui & ses fils patrices de rome. Il obtient en récompense une donation de l'exarcate & de la Pentapole, pour l'église romaine. » Voilà de ces faits, dit un auteur estimable, dont il se trouve peu d'exemples dans l'histoire. Un ambassadeur, chargé de négocier avec un prince étranger la conservation d'une partie des états de son maître, fait deux lots de cette portion d'états, & vend l'un à ce prince étranger, à condition que ce prince lui donnera l'autre quand il en sera le maître. ( *Abrégé de l'Hist. d'Italie.* ) Mais la première faute, on doit l'avouer, étoit du côté de l'empereur, qui abandonnoit les Romains.

Pepin se hâte de franchir les Alpes. Astolfe demande la paix, l'obtient, la viole après le départ des François, & assiége Rome.

Lettre artificieuse du pape, pour l'engager à la guerre contre les Lombards.

Alors Étienne écrit cette fameuse lettre, au nom de saint-Pierre, où il confond adroitement toutes les idées, le sacré avec le profane, les biens de l'église avec la nature de l'église, l'intérêt des ames avec la fortune des pasteurs; & où, pour prix d'une guerre politique, il promet le bonheur de ce monde & le bonheur éternel, non sans menace de damnation, en cas qu'on lui refuse des secours. Langage artificieux, qui ne devint que trop commun. Donner à l'église, c'étoit donner à dieu ou à saint-Pierre; disputer quelque chose à l'église, c'étoit attaquer dieu, attaquer saint-Pierre. La crédulité & la superstition prêtèrent tant de force à de semblables sophismes, qu'il en résulta un bouleversement énorme dans l'ordre naturel de la société.

---

755.  
Pepin donne  
au pape plu-  
sieurs villes,  
dont Astulf  
s'étoit empa-  
ré.

On revit bientôt Pepin en Italie. L'empereur offrit de lui payer les frais de la guerre, pourvu que les dernières conquêtes des Lombards fussent restituées à l'empire. Mais il répondit qu'il avoit fait à saint-Pierre une donation de ces provinces, & que

que pour tout l'or du monde il ne la révoqueroit point. Astolfe, assiégé dans Pavie, sa capitale, souscrit aux conditions qu'on lui impose.

Pepin met le pape en possession de Ravenne, Classe, Césarée, Rimini, Fano, Péfaro, Césène, Sinigaglia, Comacchio, Urbin, Forli, &c.

Il conserve la souveraineté comme patrice.

Il conserve cependant la souveraineté sur cet état, en qualité de patrice des romains. Naples gouvernée par un duc, Gaëte, presque toute la Calabre, le pays des Brutiens, & quelques villes maritimes, demeurèrent sous la domination de l'empereur. Le siège de Rome profita ainsi, à ses dépens, de la querelle des images.

Après une suite continuelle de victoires; après avoir soumis au tribut les Saxons & les Esclavons, & le duc de Bavière au serment de fidélité; après avoir réuni l'Aquitaine à la couronne; également respecté au dedans & au dehors, Pepin mourut en 768, la dix septième année de son règne. Jamais il n'avoit affecté un pouvoir trop absolu. Il portoit les principales affaires aux assemblées

---

768.  
Mort de  
Pepin.

de la nation, dont il étoit l'oracle par sa prudence. Du consentement des seigneurs, il avoit partagé l'état entre ses deux fils, Charles & Carloman. Le premier va faire une grande époque dans l'histoire. Arrêtons-nous encore quelques instans à considérer la situation de l'Europe,



## CHAPITRE IV.

*Observations générales.*

## I.

LES anciens Gaulois, les Germains, les Bretons, les Scandinaves, qu'on suppose avec vraisemblance d'une origine celtique, avoient entre eux beaucoup de conformité par le fond du gouvernement, des mœurs, des opinions. Cette conformité paroît sensible dans tous les états que fondèrent les barbares, en démembrant le vaste empire des Romains. La liberté & la guerre faisoient leurs passions dominantes. Persuadés que la force donne tous les droits, que la victoire est une preuve certaine de la justice, autant ils ambitionnoient de vaincre & de dépouiller leurs ennemis, c'est-à-dire, ceux qu'ils attaquoient, autant ils évitoient de se soumettre à la volonté absolue d'un seul homme. Ils se maintenoient libres, jusques dans la soumission.

Tous les barbares, établis dans l'empire d'occident, se ressembloient

Leur premier gouvernement fut une démocratie militaire.

Leurs rois ;  
leurs chefs.

Assemblées  
de la nation.

Leur gouvernement primitif fut une espèce de démocratie militaire, sous un général qui avoit ordinairement le titre de roi. Cette dignité ne pouvoit être héréditaire : on ne pensoit qu'au présent, on vouloit un chef capable de conduire l'armée & d'inspirer l'obéissance. Si on ne le trouvoit pas tel, on lui arrachoit bientôt le pouvoir dont on l'avoit revêtu. Lorsqu'un guerrier se distinguoit par des qualités éminentes, plusieurs autres s'attachoient à lui : un engagement mutuel les obligeoit à combattre les uns pour les autres. Chacun se faisoit un devoir de mourir pour son chef : c'étoit lâcheté que de lui survivre. Ces associations semblent avoir été le premier germe du gouvernement féodal.

Toutes les grandes affaires se décidoient dans les assemblées de la nation. Là, ces guerriers sous les armes, sentant leurs forces, abhorrant la contrainte, ne se rendoient qu'à la persuasion intime de l'utilité des choses qu'on leur proposoit, ou du moins ne cédoient jamais à l'autorité que par un consentement libre.

L'assemblée nationale s'appela en France, d'abord le *champ de mars*, parce qu'elle se tenoit en pleine campagne au mois de mars; ensuite le *champ de mai*, parce que l'usage de la cavalerie étant devenu commun, Pepin renvoya cette assemblée à un temps de fourages. On en tenoit une autre moins considérable en automne. Les peuplades devinrent des nations : les assemblées devoient prendre une forme différente.

Quand les barbares eurent des établissemens fixes, la démocratie se changea bientôt en aristocratie militaire. Les grands, avec des domaines & des richesses, eurent toutes sortes de moyens pour réduire les petits à la dépendance. Ils se réservèrent à eux-mêmes le pouvoir dont la nation en corps avoit joui. Le peuple fut négligé, méprisé : le roi & les seigneurs disposèrent de l'état; & l'inégalité de fortune amena un nouvel ordre de choses. Cependant sous les deux premières races, en France, le peuple ou les hommes libres participèrent toujours, du moins par le droit, à la puissance législative :

Après l'établissement, la démocratie devint aristocratie.

Puissance lé-

gislative dans  
le peuple.

les lois se faisoient *du consentement du peuple*, suivant l'expression des capitulaires. Mais il paroît fort vraisemblable que ce consentement devint une pure formalité. Les maires du palais auroient-ils osé, auroient-ils pu supprimer les assemblées nationales, si l'ancienne constitution n'eût pas souffert des atteintes essentielles ?

Comment la  
puissance  
royale s'aug-  
menta, sur-  
tout en Fran-  
ce.

Comme toute autorité tend à s'agrandir, celle des rois, sur-tout dans la monarchie françoise, gagna promptement du terrain. Ce fut un effet de la conquête & des circonstances. D'un côté, les peuples vaincus, accoutumés au joug des empereurs, exercés par le christianisme à une obéissance continuelle, avoient des principes très-favorables à l'autorité des princes. Leur mélange avec les conquérans devoit influencer sur les opinions de ceux-ci, d'autant plus que la même religion leur devint commune; & que les évêques, tous romains, avoient beaucoup d'empire sur les esprits & sur les cœurs. De l'autre côté, les rois, possédant de vastes domaines, en donnoient à titre de *bénéfice* aux

Bénéfices.

seigneurs qu'ils vouloient s'attacher, & les retiroient quand ils le jugeoient à propos. Ainsi les grands ressorts du cœur humain, l'espérance & la crainte, concouroient aux vues de leur politique. On vit des rois, tels que Chilpéric I, exercer même une forte de despotisme violent. D'ail-

leurs les François laissèrent toujours la couronne dans la famille de Clovis, quoiqu'ils ne connussent point un ordre rigoureux de succession, en faveur des aînés, ou des plus proches héritiers. Quel avantage pour les princes de cette maison ! Si les Mérovingiens ( on donne ce nom à la première race ) avoient soutenu leur dignité par le mérite ; s'il y avoit eu parmi eux des Pepin, des Charles-Martel, ils seroient devenus sans doute de puissans monarques, loin de tomber sous la dépendance des maires. Entre des mains sages & vigoureuses, l'autorité s'accroit pour le bien commun. Trois générations de grands hommes élevèrent l'empire de Charlemagne ; au lieu que par l'ineptie des fainéans,

Succession à  
la couronne.

s'écrouloit le grand édifice que Clovis avoit fondé.

Les lois des  
barbares trop  
douces. Pour  
quoi.

Les lois s'accoutument au génie des peuples. Elles sont plus douces à proportion qu'ils sont plus libres : car une extrême liberté ne se soumet point à un joug qui la révolte. Trahison & lâcheté, c'étoient les seuls crimes ordinairement impardonnables. Au défaut de vindicte publique pour le meurtre, chacun se vengeoit lui-même, vengeoit ses proches, ou composoit avec le meurtrier. Ces peuples septentrionaux, toujours en guerre, prenoient un intérêt particulier à la conservation des individus. Il ne faut donc pas s'étonner qu'ils aient établi des peines pécuniaires, au lieu de peines capitales.

Le duel,  
au défaut de  
preuves judi-  
ciaires. Pour-  
quoi.

Il ne faut pas s'étonner non plus qu'ils ordonnassent le duel, pour suppléer aux preuves judiciaires. C'étoit le fruit de l'opinion reçue, que la victoire prouve la justice ; c'étoit dans leur système & dans leur langage le *jugement de dieu* ; c'étoit pour des barbares le plus court moyen de terminer les différends ; c'étoit un aliment de cette vertu

guerrière, qu'ils regardoient comme la première des vertus; ce fut aussi quelquefois un préservatif contre l'abus du serment. Gondebaud, roi de Bourgogne, qui autorisa principalement le duel, en donne cette raison dans sa loi: *afin que nos sujets ne fassent plus de serment sur des faits obscurs, & ne se parjurent point sur des faits certains.* « Ainsi, dit Montesquieu, tandis que les ecclésiastiques déclaroient impie la loi qui permettoit le combat, la loi des Bourguignons regardoit comme sacrilège celle qui établissoit le serment ». Remarque vraie en un sens, fautive dans sa généralité; car les Bourguignons admettoient quelquefois le serment des enfans mêmes. Mais enfin la folie des combats judiciaires n'en étoit pas moins liée aux principes des nations germaniques.

Ce que nous venons d'observer sur le duel, est applicable aux épreuves extravagantes par lesquelles on pouvoit se purger des crimes en justice. L'opinion les avoit établies, l'opinion les soutint long-temps. Dès les premiers âges, on attachoit aux élé-

Gondebaud  
l'oppote à l'abus  
du serment.

Absurdité  
des épreuves  
judiciaires;  
fondée sur l'opinion.

mens une vertu miraculeuse, en les supposant animés par quelque intelligence qui en dirigeoit toujours l'action, & qui devoit nécessairement les faire servir au triomphe de l'équité. On se persuada que le feu ne brûleroit point l'innocent, que l'eau rejeteroit le coupable. L'innocent devoit donc sans risque manier un fer rouge, ou tremper ses mains dans l'eau bouillante : le criminel devoit surnager dans une cuve d'eau, où il seroit plongé pieds & mains liés. Telles étoient les principales épreuves, qui se nommoient *ordéal* en quelques pays.

Après l'établissement du christianisme, la superstition les maintint encore.

Le christianisme ne put les détruire, parce que les barbares se plioient à leurs préjugés, plutôt que de soumettre leurs préjugés à ses principes. La superstition ne manqua pas de chercher des textes dans nos livres saints, pour autoriser une pratique contraire au bon sens. Elle crut en trouver; & les épreuves devinrent des cérémonies religieuses, que le clergé eut intérêt à soutenir. Sans parler des autres avantages qu'il en retiroit, elles le

rendoient évidemment l'arbitre de beaucoup de causes capitales. La croix, l'eau-bénite, l'eucharistie même servirent à multiplier les épreuves. Des prêtres & des moines, quelquefois des laïques, accusés de crimes, se purgeoient en prenant la communion, & des conciles autorisèrent un tel abus.

Un point essentiel du droit public, dans les commencemens, étoit qu'on fût jugé par ses *pairs*, ou ses égaux. En France, il y eut des *centaines*, subdivisées en *dixaines*; c'est-à-dire, des espèces de districts, composés au moins de cent familles, & comprenant d'autres districts moins nombreux. Les chefs, *centeniers*, *dixainiers*, jugeoient les petites causes. Le *comte* étoit dans chaque province le vrai juge. Il prenoit pour assesseurs des échevins (*scabini*), élus parmi le peuple, & tirés communément des meilleures familles. Le roi se réservoit le jugement des évêques, des abbés, des grands. La *Pairie* proprement dite, cette dignité attachée aux grands fiefs de la nation

On étoit jugé par les pairs.

Ordre de juridiction.

204 HISTOIRE MODERNE.  
françoise, ne prit naissance que lorsqu'on que les fiefs furent héréditaires.

I I.

La religion  
devoit s'altérer  
parmi les  
barbares.

Sans doute, la religion chrétienne auroit changé les barbares en d'autres hommes, si elle n'eût été bientôt infectée de superstitions, également absurdes & pernicieuses. Sa morale bienfaisante, divine, se trouva comme enveloppée d'une rouille grossière, qui la faisoit disparaître. C'étoit encore un effet inévitable des circonstances. Autrefois les druides avoient un empire absolu sur les Gaulois; les prêtres germains n'avoient pas moins d'autorité\*. En changeant de culte, ces peuples n'en furent que plus soumis au sacerdoce. Malheureusement le clergé n'avoit alors ni assez de lumières pour les

---

\* César semble dire le contraire : *Neque druides habent qui rebus divinis præsent, neque sacrificiis student.* (Bell. Gall. 1. 6.) Mais il ne connoissoit qu'imparfaitement les Germains; & ce que je dis de leurs prêtres est fondé sur des témoignages incontestables.

bien conduire, ni assez de vertu pour ne pas abuser de son pouvoir. Comment auroit-il résisté, sans un miracle, au torrent des mœurs publiques; sur-tout lorsque les barbares entrèrent dans l'épiscopat, & y portèrent leurs vices avec leur ignorance? Alors tout devoit dégénérer. De grands abus altéroient déjà la pureté du christianisme: ils s'accruent de jour en jour, & en produisirent de plus grands.

Les empereurs chrétiens avoient enrichi l'église, lui avoient prodigué les privilèges, les immunités; & ces avantages séduifans n'avoient pas peu contribué au relâchement de la discipline, & aux désordres, plus ou moins sensibles, qui altéroient l'esprit du saint ministère. Sous la domination des barbares, le mal s'accrut avec une rapidité prodigieuse. Comme ils étoient persuadés que tous les crimes se rachetoient à prix d'argent, & qu'en donnant à l'église, on gagnoit le ciel, plus ils se livroient à leurs brutales passions, plus ils se montroient prodigues pour cette espèce de bonnes œuvres.

On croyoit se  
sauver en en-  
richissant l'é-  
glise.

Plaintes de  
Clovis & de  
Chilpéric à ce  
sujet.

» On croyoit en quelque sorte, dit  
 » M. l'abbé de Mably, que l'avarice  
 « étoit le premier attribut de dieu,  
 » & que les saints faisoient un com-  
 » merce de leur crédit & de leur  
 » protection. De-là le bon mot de  
 » Clovis, que *saint Martin ne ser-*  
 » *voit pas mal ses amis, mais qu'il*  
 » *se faisoit payer trop cher de ses*  
 » *peines* ». ( Observ. sur l'Hist. de  
 France, ch. 4. ) Ce mot de Clovis  
 rend sa piété un peu suspecte. On  
 trouve dans l'histoire les plaintes de  
 Chilpéric, son petit-fils, qui disoit  
 souvent : *Notre fisc est pauvre ; nos*  
*richesses ont passé aux églises ; les*  
*évêques sont les rois.* Quoique Chil-  
 péric soit peint comme un impie,  
 ses plaintes avoient quelque fonde-  
 ment.

Pouvoir ex-  
cessif des évê-  
ques.

En effet, les prélats étant devenus  
 des seigneurs par l'acquisition des  
 terres, & ajoutant le pouvoir de la  
 fortune au crédit que leur procuroit  
 la religion, furent souvent les arbi-  
 tres des états. Ils dispofoient du  
 trône, ils régloient la législation en  
 Espagne, en France & ailleurs. Ils  
 rédigerent aussi les lois, & ne cessè-

rent d'étendre leurs prérogatives. On avoit besoin de les consulter, puisque le clergé seul savoit quelque chose : leurs conseils étoient des jugemens ; ils parloient d'ordinaire au nom de dieu ; & ils agissoient en hommes.

Comme l'intérêt des laïques ne s'accordoit point avec le leur, cette opposition fit naître de nouveaux désordres. Le clergé employa l'artifice contre des adversaires puissans ; on inventa des fables pour les effrayer & les soumettre ; on consacra les armes spirituelles à la défense des biens temporels ; on changea le doux langage de la charité en anathêmes épouvantables, & la religion sembla ne respirer que la terreur. Les conciles mêmes s'occupèrent souvent moins de la discipline, que des droits lucratifs qu'on vouloit établir ou conserver. On joignit à ces moyens le secours du glaive. Des prélats, guerriers par goût & par habitude, combattirent pour leurs domaines, quelquefois pour usurper ceux d'autrui, quelquefois pour résister au souverain. L'histoire offre mille exem-

Discordes du clergé & des laïques ; effets qui en résultent.

ples de pareils scandales. Les violences des laïques en étoient, sans doute, la première cause; mais l'inimitié seule des deux ordres démontre qu'il y avoit d'étranges abus, profondément enracinés.

Les évêques  
deviennent  
redoutables  
aux rois mê-  
mes.

Dès qu'une classe nombreuse de citoyens est exempte des charges communes, est affranchie des jugemens ordinaires; qu'elle commande à l'opinion; qu'elle suppose ses privilèges de droit divin, & que l'ignorance jointe à la superstition lui est favorable: elle peut tout entreprendre, si une fois elle se gouverne par l'ambition & l'intérêt. Les évêques parvinrent à un tel degré de puissance, que l'impérieux & cruel Chilpéric, accusant Prétextat de Rouen de conspiration contre sa vie, se jeta aux pieds des autres évêques pour les conjurer de le punir. Cette autorité des prélats servit, en plusieurs circonstances, de frein au crime. Alors elle étoit véritablement utile; mais comme, selon le cours des choses humaines, l'intérêt en devoit corrompre l'exercice, elle fut souvent très-dangereuse.

Les fondations monastiques, trop multipliées, influèrent beaucoup sur le sort des peuples. De temps immémorial, l'orient avoit vu un grand nombre d'hommes se vouer à une vie solitaire & contemplative. La chaleur du climat, la vivacité de l'imagination en inspiroient aisément le goût. Parmi les Juifs, les Thérapeutes & les Esséniens en avoient donné l'exemple aux chrétiens. Ceux-ci le suivirent avec d'autant plus d'ardeur, que la religion les détachoit davantage des choses terrestres. L'Égypte sur-tout se peupla de moines. On en comptoit, au quatrième siècle, jusqu'à dix mille, & vingt mille religieuses, dans la seule ville d'Oxyrinque en Thébaïde, où il y avoit plus de monastères que de maisons. Cependant très-peu de personnes sont appelées par la providence à un état si contraire à l'ordre naturel de la société, & qui exige des vertus si supérieures aux forces humaines. Le relâchement & le désordre devoient donc s'introduire dans les cloîtres. Une infinité de moines vagabonds, fanatiques &

Dangereuse  
multiplica-  
tion des moi-  
nes en orient.

féditions, inondèrent l'orient, y troublèrent la paix de l'église, y ébranlèrent le trône. L'empereur Valens ordonna par une loi, en 376, qu'ils serviroient dans les armées, n'imaginant que ce moyen de les réduire à l'obéissance. De pareilles lois tombent sans exécution, & le mal augmente par le remède. La règle de saint Basile établit une édifiante régularité, mais qui eut pour limites les murs de quelques monastères. Elle n'empêcha point que dans les dissentions théologiques, les moines qui étoient en possession de l'épiscopat, ne jouassent le premier rôle.

Règle de saint  
Basile.

Les moines  
s'établissent  
en occident,  
Saint Benoît.

On connoissoit déjà des moines en occident, où ils avoient commencé à s'établir, lorsque saint Benoît fonda son ordre en Italie, au commencement du sixième siècle. Le célèbre Cassiodore, âgé de soixante & dix ans, quitta la cour pour embrasser la nouvelle règle. Totila, ce grand prince, la rendit plus respectable en honorant le fondateur. Les vertus de l'ordre naissant, où la ferveur se soutenoit par le travail des mains,

PREMIÈRE ÉPOQUE. 211

attirèrent des milliers de profélytes. Les princes & les seigneurs prirent la dévotion du cloître, comme la meilleure voie de salut; & cette dévotion se répandit de toutes parts avec la chaleur de l'enthousiasme.

Fonder à grands frais des monastères, & dans les villes & dans les campagnes; les enrichir par des offrandes, par des donations: ce fut un des principaux actes du christianisme des barbares. Les moines acquirent une partie considérable des terres: ils en défrichèrent plusieurs; c'étoit un grand avantage pour le pays qu'ils habitoient. Mais en devenant trop riches & trop nombreux, ils perdirent insensiblement de vue la sainteté de leur institut: ils devinrent avides, vains, ambitieux, guerriers, seigneurs, comme le clergé séculier; ils contractèrent les vices du siècle; & les scandales fortirent de l'asyle même de l'austérité religieuse. La paresse, la misère, les calamités publiques, ou une dévotion momentanée, ou le caprice des parens, faisoient la vocation de la plupart de ceux qui se confa-

Fondations  
de monastères

Les vices y  
pénétrèrent:  
pourquoi.

croient au cloître. Pouvoient-ils dépouiller leur caractère en changeant d'habit ? L'état perdoit donc beaucoup de sujets, & gagnoit peu de bons exemples. On fut toujours ébloui des commencemens : jamais on ne voulut prévoir les suites, quoique l'expérience du passé annonçât évidemment l'avenir. Le préjugé & l'habitude gouvernent les peuples.

Exemptions  
monastiques,  
avantageuses  
aux papes.

Les moines étoient d'abord soumis aux évêques. Ils obtinrent bientôt des exemptions contraires au droit commun. On en demandoit aux papes : la reine Brunehaut, en demanda elle-même à saint Grégoire, pour des monastères qu'elle avoit fondés. Les papes trouvoient un double avantage en les accordant, celui d'étendre leur autorité sur l'épiscopat, & celui de s'attacher plus étroitement les corps monastiques. De-là naquirent plusieurs inconvéniens, une altération notable dans la discipline, une opposition d'intérêts entre les évêques & les moines, un dévouement extrême de ceux-ci à la cour pontificale. Ils étoient les missionnaires des

pontifes. Ils prêchoient, avec la religion, l'obéissance entière à leurs volontés; moins ils tenoient à l'ordre civil & politique, plus ils travailloient à étendre cette puissance étrangère, dont ils recevoient tant de prérogatives & de faveurs. C'est ainsi que l'Angleterre, comme nous le verrons ailleurs, & que d'autres pays tombèrent dans une sorte d'esclavage. Rome en eût été surprise elle-même, si elle eût comparé les anciennes règles avec son nouveau gouvernement.

Chefs de la hiérarchie, plus éclairés ordinairement & plus sages que le reste des évêques, les papes avoient été consultés souvent dans les affaires importantes & difficiles. Ils s'étoient peu-à-peu accoutumés à envoyer des ordres, parce qu'on respectoit leurs avis. Ils voulurent ensuite avoir des vicaires qui commandassent par-tout en leur nom; & non-seulement la liberté des églises, mais la puissance politique, reçurent de fréquentes atteintes, avant que d'être opprimées. Pepin & Carloman faisant la guerre

Accroissemens de l'autorité pontificale.

Ordres qu'ils

donnent sur  
ce qui ne les  
regarde point.

en Allemagne, le prêtre Sergius, que le pape Zacharie avoit envoyé au duc de Bavière, leur ordonna de sa part, & au nom de saint Pierre, de se retirer, comme il auroit ordonné l'observation de quelque loi de l'église. Ils combattirent cependant, & furent vainqueurs. *Si saint Pierre, dit Pepin à Sergius, avoit jugé notre cause injuste, il ne nous auroit pas secourus.* Qu'on rapproche de ce trait les intrigues pour mettre Pepin sur le trône, pour chasser d'Italie les rois lombards, pour secouer le joug des empereurs : on verra de loin jusqu'ou les papes devoient porter leurs entreprises, lorsque leur domination seroit plus solidement affermie.

La connoissance des abus en fait de religion, est essentielle.

Je m'arrête malgré moi à ces objets désagréables, dont la connoissance est malheureusement nécessaire. L'influence prodigieuse du sacerdoce, dans les affaires publiques, devint la source des principaux événemens. Deux classes, divisées d'intérêts, divisent les royaumes : leur rivalité, tantôt sourde, tantôt éclatante, produira long

temps des troubles, qu'augmenteront encore les partis opposés dans chaque classe. Un pontife étranger assujettira les couronnes même par des préjugés de religion, tandis que la religion, défigurée & méconnue, servira de prétexte à mille cabales intestines. Enfin les maux de l'église seront essentiellement liés à ceux de l'état, jusqu'à ce que la véritable science dissipe les ténèbres de plusieurs siècles.

Presque tous les prêtres des fausses religions, nous l'avons vu dans l'histoire ancienne, avoient concentré la science au sein de leur ordre : c'étoit le moyen de soutenir & d'étendre leur autorité. Ils vouloient qu'on ne fût que ce qu'ils jugeoient à propos d'enseigner eux-mêmes ; ils faisoient un mystère des choses les plus importantes ; en un mot, ils tenoient la vérité captive. Les druides gaulois, dans cette vue, réprouvoient sévèrement l'écriture, & s'étoient mis en possession de prononcer leurs oracles, sans qu'il fût possible de les soumettre au moindre examen. Par un malheur

Ce qui augmenta l'ignorance.

Mauvaise politique du clergé.

trop naturel, le clergé suivit chez les barbares une politique si pernicieuse. Il entretint leur superbe mépris pour les lettres \*. Ce mépris étant devenu commun aux évêques, en général imbus des mœurs de la nation, on n'écrivit plus que dans les cloîtres. On y copia divers ouvrages des anciens : ce qui nous en a conservé plusieurs, dont la perte auroit été irréparable. Mais on s'y occupa plus à composer de mauvaises chroniques & des légendes fabuleuses : ce qui a prodigieusement altéré l'histoire, la religion, & les principes & les droits de la société.

Aveugle cré-  
dibilité des  
hommes.

Une superstition grossière forgea tous les jours aux hommes de nouvelles chaînes. Les faux miracles, les fausses reliques, les faux actes, les fraudes prétendues pieuses se multiplièrent à l'infini. Il ne faut que jeter un coup-d'œil sur les historiens du temps, pour être effrayé du stupide aveuglement des peuples. Bede

---

\* V. *l'hist. des Celtes.*

& Grégoire de Tours adoptent plusieurs absurdités, comme des faits certains. Saint Grégoire, ce pape si digne d'éloges par ses vertus, méprisoit & haïssoit la bonne littérature, qui forme l'esprit & le jugement : ses propres ouvrages prouvent qu'il auroit eu besoin de la cultiver.

Les questions minutieuses que lui faisoit le moine Augustin, apôtre de l'Angleterre, & les réponses du pontife à ces questions, suffiroient pour faire sentir combien de fausses idées se mêloient alors à l'enseignement & aux pratiques du vrai culte. La correspondance de Boniface, le missionnaire des Germains, avec le pape Zacharie, rend ce point encore plus sensible. Zacharie lui marque dans une lettre, qu'il est ordonné aux chrétiens de s'abstenir de la chair des geais, des corneilles, des cigognes, des lièvres, &c. Il dit dans une autre lettre : « Vous me » demandez combien il faut garder » le lard avant de le manger. Les » pères n'ont rien prescrit là-dessus. » Mon avis est cependant qu'on ne » devroit le manger que séché à la

Fausse idée  
de religion  
qu'on leur  
donnoit.

» fumée ou cuit au feu. Mais si on  
 » veut le manger cru, il fera bon  
 » d'attendre que les fêtes de pâques  
 » soient passées ». Que devient la  
 religion, dont l'essence est d'adorer  
 dieu *en esprit & en vérité*, suivant  
 l'oracle de Jésus-Christ; que devient-  
 elle, lorsqu'on l'attache à des mi-  
 nuties méprisables, & même à des  
 pratiques pernicieuses?

Les maux  
 devoient aug-  
 menter.

Sans études, sans art, sans com-  
 merce, sans politique, sans princi-  
 pes, presque tous les européens ne  
 pouvoient que devenir plus barbares  
 & plus malheureux, à moins qu'une  
 révolution singulière ne forçât, pour  
 ainsi dire, la nature. Charlemagne  
 fera de grands efforts, aura de grands  
 succès; après lui tout retombera dans  
 le chaos.



---



---

SECONDE ÉPOQUE.

CHARLEMAGNE,

ou

LE NOUVEL EMPIRE D'OCCIDENT.

INVASION DES NORMANDS.

*Depuis la fin du huitième siècle,  
jusqu'au milieu du dixième.*

---



---

CHAPITRE PREMIER.

*Guerres de Charlemagne.*

LA monarchie françoise étoit par-  
tagée entre les deux fils de Pepin,  
Charles, appelé depuis Charlema-  
gne, & Carloman. Ils se brouillèrent;  
& leur mésintelligence auroit eu des  
suites funestes, si la mort de Carlo-  
man en 771 n'avoit mis fin aux  
disputes. Le génie vaste & ambi-  
tieux de Charles, se trouvant en

Commence-  
mens du rè-  
gne de Char-  
lemagne.

Mort de  
son frère.

K ij

liberté, à la tête d'un puissant empire, forma bientôt des projets capables d'immortaliser son nom. Un règne de quarante-six ans, fécond en victoires, en institutions politiques, en événemens singuliers, va nous offrir, au milieu de la barbarie, des spectacles dignes de nous occuper.

Haine mutuelle des papes & des rois lombards.

Il restoit toujours en Italie un levain de troubles, entretenu par la haine mutuelle des papes & des Lombards. Les ducs de Spolète & de Bénévent avoient refusé de reconnoître Didier, successeur d'Astolfe. Ce prince, qui attribuoit leur révolte aux intrigues pontificales, avoit ravagé ce qu'on appeloit le *patrimoine de saint Pierre*. Il s'étoit ensuite accommodé avec le pape Paul I, dont la politique suiyoit les traces de ses prédécesseurs. On conserve des lettres de Paul à Pépin, dans lesquelles il traite ce héros politique de nouveau Moÿse, les François de nation sainte, & les Lombards d'ennemis de l'église & de la foi, quoique attachés comme les autres à la doctrine catholique. L'intérêt

Paul I & Didier.

dictoit les éloges & les reproches.

Ingratitude  
d'Étienne IV  
envers Di-  
dier.

Après la mort de Paul I, Constantin, fils du duc de Népi, ayant été mis à main armée sur le saint-siège, Didier avoit étouffé un schisme scandaleux, en favorisant l'élection d'Étienne IV. ( 772. )

772.

Celui-ci n'en recourut pas moins à la France, pour le forcer à la restitution de quelques biens de l'église. Il porta plus loin son ingratitude.

Le projet d'un double mariage de Charlemagne & de Carloman, avec deux filles du roi d'Italie, lui cau-  
soit de vives alarmes : il s'efforça de le rompre. Non-seulement il insista

Charlemagne  
épouse la fille  
de ce roi, &  
la répudie.

sur ce que les deux princes étoient déjà mariés, mais il leur peignit les Lombards comme une nation digne de mépris & d'horreur, *de laquelle nous savons certainement, dit-il, que sont venus les lépreux.* Une imputation si outrageante n'empêcha point Charlemagne d'épouser Hermengarde, fille de Didier. Peu après, il la répudia ; peut-être avec le dessein de conquérir le royaume du père.

Didier, outré de cet affront,

Il détruit le  
royaume des

Lombards, au  
gré d'Adrien  
I.

donne asyle à la veuve de Carloman, & à ses deux fils, que Charlemagne avoit privés des droits de leur naissance : il s'efforce ensuite de mettre dans ses intérêts le pape Adrien I. Ne pouvant y réussir, il attaque les terres de l'église. Alors, Charlemagne, dont Adrien connoissoit les dispositions, passe rapidement les Alpes ; prend Véronne, où les fils & la veuve de Carloman étoient renfermés ; s'empare de Pavie après un long siège, en 774 ; & détruit la monarchie des Lombards, qui subsistoit depuis deux cents six ans. Didier mourut dans un monastère. L'histoire n'apprend pas quel fut le sort des neveux de Charlemagne. L'ignoreroit-on, s'il avoit été un sujet d'éloges pour le vainqueur ?

774.

Son voyage  
à Rome pen-  
dant le siège  
de Pavie.

Pendant le siège de Pavie, ce prince étoit allé à Rome. Tout le clergé marcha au-devant de lui, avec les bannières ; Adrien le reçut pompeusement dans l'église de Saint-Pierre ; le peuple chanta, *béni soit celui qui vient au nom du seigneur.* La donation de Pepin fut confirmée, selon les historiens. Cependant ni

l'original ni aucune copie d'un acte si important n'ont paru depuis. De-là les doutes de certains critiques.

Quelque généreux qu'ait été Charlemagne envers le saint-siège, il ne négligea point ses intérêts propres. Au titre de roi des Lombards, il ajouta, comme patrice des Romains, les droits de souveraineté dans Rome & dans les états accordés aux papes. On dit qu'Adrien lui accorda le privilège d'ordonner & de confirmer l'élection des pontifes; mais les princes ostrogoths & les exarques avoient usé de ce droit, comme appartenant aux souverains de Rome. A en juger par une monnoie d'Adrien, le pontife semble avoir joui de la suprême puissance : quand & comment ? Cela ne peut s'éclaircir. Il ne négligea rien, sans doute, pour obtenir de nouvelles concessions. D'un autre côté, tout donne lieu de croire que Charles ne se dépouilla point de ses conquêtes.

Ses droits & ceux du pape.

Nous ne suivrons pas ce héros dans les expéditions qui signalent presque chaque année de son règne. La guerre se faisoit alors sans s'y-

Idee générale des guerres d'alors : simples expéditions.

tême, fans suite d'opérations : il n'y avoit ni troupes réglées, ni fonds pour les subsistances : tout seigneur menoit ses soldats, & ne devoit servir qu'un certain nombre de jours. On étoit contraint d'ordinaire de finir après la campagne : on congé-  
dioit les troupes ; on revenoit l'année suivante en cas de besoin ; aussi la guerre entre les Saxons dura-t-elle trente ans, malgré des victoires continuelles. Contentons - nous de remarquer les faits mémorables.

Expédition  
d'Espagne  
contre Abdé-  
rame.

Abdérâme ou Almanzor, ce prince Arabe dont j'ai parlé, régnoit glorieusement en Espagne. Les petits rois chrétiens des Asturies avoient fagement demandé la paix ; mais les gouverneurs de Saragosse & d'Aragon se révoltent, appellent Charlemagne, le reconnoissent pour leur souverain. Il passe les Pyrenées en 778 : il soumet tout le pays jusqu'à l'Ebre, ou plutôt il y est reçu par les seigneurs, avec lesquels il avoit des intelligences. Au retour de cette expédition, le duc de Gascogne, maître du passage des Pyrénées, attaque par trahison & défait son arrière-

garde à Roncevaux. Là, périt le fameux Roland que les romanciers ont tant célébré, & qu'on suppose neveu de Charles. Les idées de chevalerie n'étoient pas encore telles qu'on se l'imagine d'après leurs fables.

En 788 mourut Abdérame. Sa mort, suivie de guerres civiles entre ses enfans, procura aux chrétiens d'Espagne l'occasion de se relever. La grandeur de ce monarque respire encore dans une superbe mosquée, devenue la cathédrale de Cordoue; édifice de six cents pieds de long sur deux cents cinquante de large, soutenu par plus de trois cents soixante colonnes d'albâtre, de jaspe, de marbre noir. Nul autre peuple que les Arabes n'auroit pu concevoir ou exécuter de pareils ouvrages.

Mort d'Abdérâme.

Mosquée de Cordoue subsistante.

Depuis long-temps les Saxons étoient en guerre avec la France. Ils conservoient toute la férocité des mœurs germaniques, & l'amour de la liberté enflammoit encore leur courage. Soumis au tribut par Pepin, qui de plus les avoit forcés à rece-

Guerre de trente ans avec les Saxons.

voir des missionnaires, ils ne pouvoient supporter ni le tribut, ni une religion pacifique, si contraire aux passions humaines. Ces barbares ayant tué quelques missionnaires, l'abbé de Fulde, dans une assemblée de Worms en 772, excita le roi à prendre les armes contre eux. Ils furent souvent battus, & toujours rebelles. Le célèbre Witikind, leur général, ne cessoit de réveiller dans leur ame l'ardeur des combats & l'amour de l'indépendance. En 782, il remporta une victoire complète sur les François.

Massacre  
que fait Char-  
lemagne.

Charlemagne se vengea cruellement par le massacre de Verden, où quatre mille cinq cents des principaux Saxons eurent la tête tranchée.

Witikind  
soumis.

Après de sanglantes défaites, Witikind se soumit & embrassa le christianisme. Quoique fidèle à ses engagements, il ne put jamais lui-même inspirer à ses compatriotes une docilité salutaire. Autant de soumissions de leur part, autant de révoltes. Ils furent enfin subjugués après trente ans de guerre, parce qu'on transplanta plusieurs milliers de familles

en Flandre & ailleurs. Les plus courageux portèrent dans la Scandinavie leur haine implacable pour le joug & la religion du François.

Le conquérant regardoit, avec raison, le christianisme comme le meilleur moyen de dompter un peuple féroce; mais il ignoroit que la force ne fait pas des chrétiens. Ses capitulaires pour les Saxons semblent presque aussi barbares que leurs mœurs. Il les oblige, sous peine de mort, à recevoir le baptême; il leur impose la dixme ecclésiastique, à laquelle les François même refusoient de se soumettre; il condamne au dernier supplice les infracteurs de l'abstinence du carême, en un mot, il substitue la violence à la persuasion. Ces premières lois Saxonnes révoltent l'humanité; cependant le peuple s'y accoutuma enfin, & les fit confirmer par l'empereur Conrad II. Des tribunaux sanguinaires, appelés *cour Vehmique*, *justice Westphalienne*, exercèrent long-temps une horrible inquisition, plutôt qu'une véritable justice. Sans forme de procédure,

Violences pour l'établissement du christianisme en Saxe.

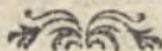
Durée des lois saxonnes, quoique barbares.

ils condamnoient sur le témoignage de vils délateurs. Ils n'ont été abolis qu'au seizième siècle. Ce phénomène paroît inexplicable, si l'on ne suppose que la superstition avoit en quelque sorte changé la nature.

L'Allemagne  
soumise à la  
France.

Tout ce qui osa remuer en Allemagne succomba sous les armes du héros François. Tassillon, duc de Bavière, qu'on avoit forcé de recevoir l'investiture, s'étant révolté de nouveau, fut dépouillé de son état. Les Esclavons de Poméranie furent subjugués. Les Huns ou Abares, établis en Hongrie, furent chassés au-delà du Raab. Charlemagne n'avoit qu'à paroître pour dissiper ses ennemis. Nous le verrons encore plus grand parmi ses sujets.

Ces guerres d'Allemagne, qui se renouveloient sans cesse, l'engagèrent à choisir Aix-la-Chapelle pour sa résidence. Il y bâtit un palais superbe, décoré des marbres d'Italie. C'est là sur-tout que son génie embrassa tous les objets dignes du zèle d'un grand prince.



---



---

## CHAPITRE II.

*Concile de Francfort & affaires ecclésiastiques. — Charlemagne empereur. — Fin de son règne,*

AU milieu de tant de guerres, Charlemagne s'occupoit du gouvernement, des lois, des mœurs, des lettres, de la religion. Il tenoit de fréquentes assemblées nationales, pour régler les affaires de l'état & de l'église. Il examinoit tout, présidoit à tout avec un zèle infatigable. Le concile de Francfort, où le culte des images fut condamné, offre à l'histoire une matière intéressante qui fera connoître & les préjugés du siècle, & l'autorité du souverain, & les inconvéniens d'une théologie contentieuse, & les remèdes au mal qu'elle peut produire.

Le premier objet de ce concile étoit de condamner la doctrine de Felix d'Urgel & d'Elipand de Tolède, évêques Espagnols, qui, pour

Charlemagne étendoit ses soins à tout.

---

794.  
Fameux concile de Francfort.

réfuter l'imputation de polythéisme, faite aux chrétiens par les Juifs & les Musulmans, soutenoient que Jésus-Christ étoit fils de Dieu seulement par adoption, & détruisoient la Trinité en paroissant la défendre. Trois cents évêques, avec deux légats du pape, se rendirent aux ordres du roi. Francfort devint une autre Nicée, où le dogme de l'église devoit triompher de l'hérésie.

Le roi y dé-  
ploie son au-  
torité.

Assis sur un trône, Charles ouvrit l'assemblée, & proposa la condamnation. Dans une lettre adressée aux églises d'Espagne, il s'exprima en ces termes remarquables: *Vous me conjuriez de juger par moi-même; je l'ai fait; j'ai assisté comme auditeur & comme arbitre à l'assemblée des évêques; nous avons vu, & par la grace de Dieu, nous avons arrêté ce qu'il faut croire.* Ni Constantin, ni les autres empereurs, trop jaloux de décider les matières théologiques, n'avoient pris un ton plus imposant. Charles, loin d'en être blâmé, fut toujours comblé d'éloges. Son autorité & ses bienfaits couvri-

rent, sans doute, tous les défauts de sa conduite.

Il montra encore plus de hauteur dans la question des images. Léon IV, fils de Constantin-Copronyme, imitant la persécution de son père, avoit exilé sa propre femme Irène, parce qu'elle cachoit des images sous le chevet de son lit. Cette princesse, dévote & ambitieuse, parvint ensuite au gouvernement sous son fils, Constantin - Porphyrogénète, empereur enfant, auquel on l'associa. Elle vouloit établir un culte qu'elle aimoit par goût & par politique. Taraise, secrétaire d'état, élu patriarche de Constantinople, fut l'instrument de ses desseins. Le second concile de Nicée, en 787, décida qu'on doit rendre aux images l'adoration d'honneur, non la véritable *latrie*, qui n'est due qu'à la nature divine. Des pièces fausses, des faits apocryphes, cités dans les actes de ce concile, prouvent bien l'ignorance des Grecs; mais selon la remarque de grands théologiens, n'infirmant pas le jugement appuyé sur des pièces vraies.

Irène rétablit le culte des images.

Décision du concile de Nicée.

Malheureusement la traduction

Charles fait

rejeter ce concile avec mépris.

des actes, que le pape Adrien envoya en France, étoit si défectueuse, qu'on y lisoit : *Je reçois & j'honore les images, suivant l'adoration que je rends à la Trinité.* Il n'en falloit pas tant pour effaroucher les François, déjà prévenus & contre les Grecs & contre leur culte; car on ne rendoit aucun honneur aux images dans la monarchie. Charles fit composer par des évêques, & publia sous son nom les *livres Carolins* dont voici le titre : *Contre le concile qui a été tenu secrètement & arrogamment en Grèce pour faire adorer les images.* Ce titre seul donne quelque idée d'une rapsodie pleine d'injures & de sophismes. Enfin, le concile de Francfort rejeta celui de Nicée avec le dernier mépris; & le roi envoya au pape ses livres Carolins, si propres à échauffer la querelle.

Livres Carolins.

Prudence & politique du pape Adrien.

Chez un peuple de sophistes, tel que les orientaux, acharné aux controverses de théologie, une affaire si délicate auroit eu infailliblement des suites fort dangereuses. Elle n'en eut point, parce que le clergé national pensoit comme le prince, &

que d'ailleurs la prudence d'Adrien favoit se plier aux conjonctures. Sa réponse à Charlemagne est mesurée avec circonspection : il y soutient la doctrine de Nicée sans condamner celle de France. S'il a reçu le concile des Grecs, c'est dans la crainte, dit-il, qu'ils ne retournassent à l'erreux : il parle en général des projets qu'il forme *pour l'exaltation de l'église Romaine & de la puissance royale*. Ces projets, apparemment, étoient ceux qu'on verra exécutés par son successeur. Les papes haïssent l'empire de Constantinople ; ils éprouvoient combien la protection de la France leur étoit utile : un empereur françois, qui leur seroit redevable de sa dignité, devoit s'intéresser davantage à l'exaltation de l'église romaine. Le temps approche où Charlemagne recevra ce titre.

Il vouloit qu'Adrien excommuniât l'empereur grec ; persuadé sans doute que l'excommunication avanceroit ses desseins. Le pape ne pouvoit plus le faire à l'occasion des images ; mais il promet ( chose étonnante ! ) de déclarer *hérétiques* Constantin & Irène,

Ses projets en faveur de Charles, pour le saint-siège.

Il promet d'excommunier sans autre raison que le temporel.

s'ils refusoient la restitution de certaines terres de l'église. L'intérêt temporel va donc régler l'usage des armes spirituelles ! Quels orages se forment de loin contre les princes !

Léon III  
fugitif auprès  
de Charles.

Léon III, successeur d'Adrien, en 796, se hâta d'envoyer à Charlemagne l'étendard de Rome, & le pria de députer quelqu'un pour recevoir le serment de fidélité des Romains : preuve sensible de ses droits de souveraineté dans Rome, toujours reconnus. Trois ans après, deux hommes considérables du clergé, parens du dernier pontife, ennemis de Léon, non-seulement se portèrent pour accusateurs contre lui, mais l'attaquèrent en pleine rue, l'accablèrent de coups, l'enfermèrent demi-mort dans une prison monastique. Il s'échappe ; il va trouver Charlemagne, qui le renvoie comblé d'honneur, & se dispose à le suivre en Italie.

---

800.  
Ce prince  
juge le pape à  
Rome.

Ce prince, arrivé à Rome, eut pendant six jours des conférences secrètes avec le pape : il convoqua ensuite les évêques & les seigneurs, pour examiner les accusations dont

on le chargeoit. Les prélats s'écrièrent : *Le siège apostolique ne peut être jugé par personne.* Ce n'étoit pas le sentiment de Symmaque, lorsqu'il demanda lui-même, sous Théodoric, à être jugé par un concile. Léon parla néanmoins en accusé ; dit que le roi étoit venu *connoître la cause ;* & se purgea par le ferment.

Le jour de Noël Charlemagne va entendre la messe dans l'église de saint Pierre. Tout-à-coup, au milieu des cérémonies ecclésiastiques, le pape lui met sur la tête la couronne impériale, & l'adore, disent les auteurs du temps, ou se prosterne devant lui ; le peuple s'écrie de toutes parts : *Vie & victoire à Charles, Auguste, couronné de la main de Dieu, grand & pacifique empereur des Romains.* Ce prince, si l'on peut en croire Eginhard son secrétaire, ne s'attendoit à rien de pareil : il témoigna sa surprise & même sa douleur. Mais, pour peu qu'on réfléchisse sur l'ambition de Charlemagne, sur sa politique & celle du pape, sur leurs entretiens secrets, sur les circonstances de l'évènement,

Léon le couronne empereur.

Second em-  
pire d'occi-  
dent: sur quoi  
fondé.

on se défiéra beaucoup de pareilles démonstrations. Du reste, quel droit les Romains, le pape en particulier, avoient-ils de proclamer un empereur ? Quel droit ce titre, ainsi conféré, pouvoit-il donner au prince François ? Aucun, peut-être, à en juger par l'état de Rome & de l'occident ; mais les mots, bien ou mal entendus, fixent les opinions. On crut donc que l'empire, dont il ne restoit plus de traces, étoit rétabli ; & Charlemagne agit en successeur des Augustes.

Irène détrô-  
née par Nicé-  
phore.

Irène, qui avoit détrôné & fait mourir son fils Constantin pour régner seule, lui proposa de l'épouser, dans la crainte de perdre ce qu'elle avoit en Italie. Le mariage étoit conclu, quand le patrice Nicéphore conspira contre Irène, l'exila dans un monastère, monta sur le trône. Redoutant aussi la puissance de Charlemagne, il lui envoya des ambassadeurs : on régla les limites des deux empires. Par un nouveau traité, en 811, la Calabre, la Sicile, la côte maritime de Naples, la Dalmatie, Venise, demeurèrent sous la domi-

Traité avec  
l'empereur  
d'orient.

nation des Grecs. Il reste des preuves de la dépendance où étoit encore Venise ; mais elle aspiroit à une entière liberté, la méritoit, & se la procura bientôt.

Venise encore dépendante.

La renommée de Charles s'étendoit jusques dans l'Asie. Il entretenoit correspondance avec le fameux Haroun-al-Raschid, vingt-cinquième calife, l'un de ceux qui contribua le plus à éclairer & à polir les Arabes. Aussi humain que guerrier, aussi savant que dévot, Haroun, même dans ses fréquens pèlerinages de la Mecque, étoit toujours environné d'une foule d'hommes instruits, dont les lumières n'égalent pas toujours les siennes. Selon Eginhard, l'amitié du roi de France lui paroissoit préférable à celle de tous les autres princes ; il lui céda même, dit-on, la seigneurie de Jérusalem, ville où la dévotion attiroit déjà beaucoup de chrétiens \*. Parmi des

Charlemagne en liaison avec Haroun-al-Raschid.

---

\* Cette donation, sans effet connu, ne fut probablement qu'une sorte de politesse effrénée ; comme s'il eût dit à Charlemagne de disposer à son gré de Jérusalem ;

présens curieux qu'il envoya, les François admirèrent sur-tout une horloge d'eau, faite de manière que des boules sonnoient les heures en tombant dans un bassin d'airain. Quelque effort que fit Charlemagne pour éclairer la nation, les savans de sa cour n'étoient pas même comparables au calife. Les Arabes pouvoient alors servir de maîtres à toute l'Europe, plongée dans les ténèbres de la barbarie. Disons un mot de ce phénomène si étonnant.

Les califes  
faisoient fleurir  
les sciences  
& les arts.

Les Abassides, étant remontés sur le trône, avoient transféré le siège de l'empire Musulman, de Damas à Cassa, & ensuite à Bagdad sur les bords du Tigre. C'est là que le calife Almanzor attira les sciences & les arts. Les Grecs en avoient donné l'idée & communiqué le goût à leurs barbares vainqueurs; espèce de triomphe réservé aux peuples polis, dans leur avilissement même; triomphe consolant, si quelque chose

---

pour tout ce qui concernoit la dévotion des chrétiens. Voyez l'hist. de Charlem. par M. Guillard, T. II, p. 378, &c.

peut consoler de la servitude, après la ruine d'une glorieuse liberté ! Mahadi, successeur d'Almanzor, cultiva ces semences précieuses. Al-Raschid, successeur de Mahadi, augmenta leur fécondité par ses travaux & ses lumières. Sous Almamon, Motasssem, Watik, elles fleurirent encore davantage, jusqu'à ce qu'enfin les discordes & les guerres civiles enlevèrent aux Arabes, comme à tant d'autres nations, les fruits du génie attachés pour l'ordinaire au bonheur & à la tranquillité politiques. On trouve dans tous les empires les mêmes révolutions produites par les mêmes causes ; & rien ne mérite plus d'être observé, lorsqu'on étudie fagement l'histoire.

Une des causes de la chute des états fut toujours le partage entre plusieurs princes. La coutume en étoit établie : Charlemagne la suivit en 806, par son testament, qu'il fit signer aux évêques & aux seigneurs : il l'envoya ensuite à Rome pour avoir la signature du pape. Ce testament porte qu'en cas de dispute entre ses trois fils, on aura recours

Partage de  
la monarchie  
françoise.

au jugement de la croix, afin de connoître la volonté de Dieu. ( C'étoit une des épreuves judiciaires la plus ridicule : celui qui tenoit le plus long-temps ses bras en croix gagnoit sa cause. ) En 813, Louis, roi d'Aquitaine, restant seul des trois frères, Charles se l'associa à l'empire, & lui ordonna de prendre la couronne sur l'autel, comme pour faire entendre qu'il ne la tenoit que de Dieu.

Louis associé  
à l'empire.

Famille  
de Charlema-  
gne.

Ces trois frères étoient nés d'Hildegarde, troisième femme de Charlemagne. Il avoit eu de la première un fils de taille difforme, Pepin le bossu, qu'il n'aima jamais, qu'il destinoit à l'Église. Celui-ci, méchant par caractère, excité par des mécontents, se mit, en 792, à la tête d'une conjuration contre son père & ses frères. Le hasard fit découvrir cet affreux complot. Pepin fut rasé, & ses complices punis de mort. Fastrade, quatrième femme du roi, avoit, par ses violences & ses injustices, répandu ces semences de révolte. Après elle, il eut encore quatre concubines ou femmes du second ordre. Sous la première race, « le  
» palais

» palais ( dit l'abbé le Gendre )  
 » étoit un sérail : les rois avoient  
 » autant de femmes qu'ils en vou-  
 » loient ; ils en épousoient souvent  
 » plusieurs à la fois , & leur don-  
 » noient le nom de reines , lorsqu'el-  
 » les avoient eu des enfans ». Faut-il  
 s'étonner que les mœurs de ce grand  
 prince ne soient pas à couvert de  
 tout soupçon ?



## C H A P I T R E III.

*Observations sur Charlemagne. ---  
État de l'Angleterre, jusqu'à la  
fin de l'Heptarchie.*

814.  
Fin de Char-  
lemagne.

Étendue de  
son empire.

Ses grandes  
qualités.

**L**A gloire de l'empire François parut s'enfvelir avec Charlemagne. Il mourut à Aix-la-Chapelle, sa résidence ordinaire, âgé de soixante & onze ans. Il possédoit toute la France, toute l'Allemagne, une partie de la Hongrie, les Pays-Bas, le comté de Barcelonę en Espagne, & le continent de l'Italie jusqu'à Bénévent. Pour soutenir une si vaste puissance, il falloit un génie tel que le sien.

Ce héros fut le prodige de son siècle par ses talens, ses exploits, ses grandes vues; par son incroyable activité; par la sagesse de son gouvernement; par ses vertus même, quoiqu'on puisse y observer plusieurs taches. Il portoit son attention sur une infinité de détails, en même

temps qu'il méditoit & exécutoit les plus vastes entreprises. Sa maison étoit un modèle d'économie, & sa personne un modèle de simplicité & de véritable grandeur. Ennemi du luxe, ordinairement vêtu de peau de loutre sur une tunique de laine, il voyoit avec chagrin ses courtisans se parer d'étoffes de soie, de pelleteries précieuses, dont les Vénitiens faisoient déjà un grand commerce. Un jour qu'ils étaloient cette parure, il proposa une chasse. Le temps étoit fort mauvais : les beaux habits en furent défigurés, au point d'être ridicules. Charlemagne, d'un ton de plaisanterie, fit remarquer l'avantage que lui donnoit le sien. Des lois somptuaires qu'il publia, valoient moins sans doute que cette leçon. Il établit l'excellent usage d'envoyer dans les provinces des commissaires pour examiner la conduite des ducs qui les gouvernoient, des comtes qui y rendoient la justice; pour recevoir les plaintes, réprimer les vexations, maintenir le bon ordre. Ces *envoyés royaux* faisoient leur *visite* tous les trois mois. On en

Envoyés  
royaux, qu'il  
établis.

vit souvent à Rome, où les pontifes respectoient leur autorité.

Ce qu'il fit  
en faveur du  
clergé.

Le clergé ayant seul quelques connoissances, il n'est pas surprenant que Charlemagne, ami du savoir ainsi que de la religion, l'ait toujours comblé de faveurs. Il employa les évêques dans toutes les affaires; il les associa aux comtes pour l'administration de la justice; il fit avec eux & avec les seigneurs ces capitulaires trop nombreux, dans lesquels se trouvent des abus mêlés à de bonnes lois. Il prescrivit la dixme en compensation des terres qu'on retenoit à l'église, impôt qui excita long-temps des murmures. Mais d'un autre côté, il ordonna que les évêques cessassent de porter les armes; qu'ils s'appliquassent à l'étude & au ministère de pasteurs; en un mot, il s'efforça de remettre en vigueur la discipline ecclésiastique; & s'il ne put en venir à bout, c'est la plus forte preuve que le mal étoit incurable. La soumission du clergé à ses ordres n'est pas une moindre preuve de son talent pour régner.

Nous avons vu jusqu'ou ce prince portoit son autorité dans les matières de religion, fans que les évêques ni les papes lui fissent la moindre résistance. On en voit un nouvel exemple dans la fameuse dispute sur la troisième personne de la Trinité. Le symbole de Nicée disoit que le Saint-Esprit *procède du père*. Depuis le septième siècle, les Espagnols & les François ajoutoiént, & *du fils* (*filioque*). C'étoit un scandale horrible aux yeux des Grecs ; c'étoit une nouveauté blâmable, aux yeux de l'église romaine, qui désapprouvoit aussi l'usage de chanter le symbole. Le roi convoqua, en 809, le concile d'Aix-la-Chapelle, pour confirmer l'addition. Il la soutint en docteur, dans une lettre dogmatique, tissée de textes compilés : il envoya cette lettre au pape Léon III. Léon ne décida rien, justifia seulement l'usage de Rome, & conseilla de faire tomber peu-à-peu celui de France. Sans la condescendance du pontife, le *filioque* auroit peut-être occasionné un schisme entre les Italiens & les François, comme entre

Il se piquoit trop de théologie.

Affaire du *filioque*, ajoutée au symbole.

Léon III prévient un schisme par sa prudence.

les Grecs & les Latins. C'est un des phénomènes de ce règne , que le prince ait pu s'exposer aux périls de la controverse en matière de religion , sans que l'église ni l'état en aient été dangereusement agités. Quel empire avoit-il donc sur les esprits ! ou quelle force l'autorité avoit-elle entre ses mains !

Projets &  
établissmens  
de Charlema-  
gne.

Si Charlemagne se piquoit de théologie, à l'exemple des empereurs de Constantinople , du moins son génie n'étoit pas resserré dans un cercle de vaines subtilités : il tenoit au grand & à l'utile en tout genre. Quelques-unes de ses lois annoncent un génie supérieur aux préjugés. Le droit d'asyle fut restreint ; l'âge de la profession religieuse , pour les filles , fixé à vingt-cinq ans. Il défendit d'enterrer dans les églises , de prendre de l'argent pour la réception des moines , d'exercer aucune divination , de faire l'aumône aux mendiants en état de travailler. Il créa une marine , pour s'opposer aux incursions des Normands, pirates terribles , qui insultoient déjà le royaume, & qui le ravagèrent après lui.

Il entreprit de joindre l'océan à la mer noire, par un canal de communication entre le Rhin & le Danube. Projet admirable, mais dont l'exécution exigeoit des connoissances supérieures à la capacité de tous les François.

Le prince rassembla autour de lui des gens de lettres, & forma dans son palais une espèce d'académie, dont il étoit membre. Il pouvoit en être quelquefois l'oracle. Avidé d'instruction, il se faisoit lire pendant ses repas. La grammaire, l'astronomie, la poésie, occupoient agréablement ses loisirs. Il composoit même des vers latins. Dissiper l'ignorance publique, fut un des principaux & des plus nobles objets de ses soins. Il établit des écoles dans les cathédrales & les monastères. On y enseignoit la grammaire, l'arithmétique, le chant de l'église, pas autre chose : encore étoit-ce beaucoup, puisque des conciles avoient seulement exigé que les prêtres pussent comprendre l'oraison dominicale.

Je passe sous silence les largesses dont Charlemagne combla les égli-

Son goût pour les lettres.

Ecoles; ce qu'on y apprenoit.

Largesses pour l'église.

ses, sur-tout celle de Rome, où Eginhard est étonné qu'il n'ait fait que *quatre voyages de dévotion* : tel fut l'esprit dominant de plusieurs siècles. Les trésors des Huns & des Lombards fournissoient aux besoins publics, & à ce goût de pieuses prodigalités. Il paroît singulier que reprochant aux ecclésiastiques l'amour des richesses, Charles ait continué de les enrichir. Trois grosses abbayes furent la récompense d'Alcuin, savant anglois, qu'il avoit attiré en France, dont il admiroit le mérite, & dont les ouvrages ne peuvent plus trouver de lecteur. On reprochoit au puissant abbé d'avoir vingt mille esclaves. Le peuple étant serf, ses trois abbayes pouvant contenir vingt mille sujets ; le reproche n'étoit pas sans fondement : il nous donne du moins quelque idée de l'opulence ecclésiastique. Ajoutons à la louange, ou à la décharge de l'abbé, que tant de richesses lui parurent un fardeau, & qu'il obtint d'en remettre une partie.

L'Abbé Alcuin, savant enrichi.

Sur l'Angleterre, depuis la conquête des Saxons.

La patrie d'Alcuin commence à mériter une place dans l'histoire.

Depuis que les Romains avoient abandonné la Grande - Bretagne , pour défendre le reste de l'empire contre les barbares , elle étoit devenue la proie des Saxons , qui , appelés au secours des Bretons contre les Piétes & les Écossais , avoient fini par les subjuguier. Les Saxons avec les Angles, ou Anglois, (originaires du même peuple, ) fondèrent vers le milieu du cinquième siècle les sept petits royaumes qu'on nomme Heptarchie \*. Le christianisme fut introduit dans celui de Kent par la reine Berthe, fille de Caribert, roi de Paris, & femme du roi Éthelbert. C'est alors que Grégoire le Grand envoya le moine Augustin, pour prêcher la foi à ces barbares. Une reine de Northumberland & une de Mercie imitèrent le zèle de Berthe. La vraie religion pénétra partout. On retourna de temps en temps aux idoles, parce que le peuple mal instruit, presque sans principes, sui-

Comment le  
christianisme  
s'y établit.

---

\* Royaumes de Kent, de Suffex, d'Essex, de Wessex, de Mercie, d'Estanglie & de Northumberland.

voit les caprices des princes. Les idoles disparurent enfin pour toujours. Si l'Angleterre fut extrêmement assujettie au siège de Rome, c'est que les moines missionnaires, ou leurs successeurs, en firent un des principaux devoirs de religion.

Le roi Offa  
va chercher  
l'absolution à  
Rome.

Denier de  
Saint Pierre.

Offa, le plus célèbre des rois de Mercie, monta sur le trône en 755, après avoir assassiné le roi d'Estanglie, & envahi ses états; il alla chercher l'absolution à Rome. Il la reçut du pape Adrien I. Il établit le *denier de saint Pierre*, espèce de taxe d'un denier par maison, (environ trois livres d'aujourd'hui, (que les papes exigèrent depuis comme un tribut. En un mot, il effaça le souvenir de ses crimes par de somptueuses fondations, qu'un état pauvre ne pouvoit guère soutenir. Ce prince étoit lié avec Charlemagne, & lui envoya le fameux Alcuin, révérend comme un prodige de science, parce qu'à peine on favoit lire.

Egbert réunit les sept  
royaumes de  
l'Heptarchie.

L'Heptarchie finit en 827. Egbert, roi de Wesssex, seul reste des anciennes familles royales, la réunit en un seul royaume. Persécuté dans sa jeunesse, il avoit trouvé à la

cour de Charlemagne un asyle & des leçons. Il y avoit dépouillé la férocité saxonne, pour prendre des mœurs plus douces & plus polies : car l'historien Malmesbury dépeint les François comme le modèle des peuples d'occident, quoique les François eux-mêmes fussent encore bien près de l'ancienne barbarie. La sagesse & la valeur d'Egbert, sauvèrent le royaume, attaqué par les Danois. Ces pirates devenoient tous les jours plus redoutables. On les verra bientôt établis, soit en Angleterre, soit en France. Une partie des Saxons, fuyant les cruautés religieuses & politiques de Charlemagne, s'étoient réfugiés parmi eux, & leur avoient inspiré le desir de la vengeance, avec la haine du christianisme. Revenons à la monarchie françoise, qui sera longtemps, dans l'histoire de l'Europe, une espèce de centre commun, où doivent se réunir les rayons tirés de la circonférence.

IncurSIONS  
des Danois.



---

 CHAPITRE IV.

*Règne foible & malheureux de Louis le Débonnaire. — Partage de son royaume.*

814.  
Foiblesse & dévotion de Louis.

Sous le fils de Charlemagne, Louis, surnommé le Débonnaire, tout annonce une prochaine décadence. La dévotion pusillanime du prince, la foiblesse de son caractère, la petitesse de son génie, devoient succomber sous le fardeau d'un si vaste empire. Il donna sa confiance à un moine pieux, mais qui n'étoit propre qu'à gouverner de bons moines. Il se rendit odieux au clergé par des projets de réforme, sans prévoir que ce corps puissant n'auroit pas pour lui la même soumission que pour son père. Les Evêques, vêtus & armés comme les Seigneurs, ne pouvoient souffrir d'être dépouillés d'un appareil profane. Enfin, il pensa beaucoup à se sanctifier, & peu à régner : comme si

la sainteté ne consistoit pas à remplir ses premiers devoirs ; comme si les pratiques du cloître suppléaient aux fonctions du trône !

Une des grandes fautes de Louis fut de partager la monarchie à ses enfans , & d'affoiblir encore par là une autorité , déjà si foible par l'ineptie du gouvernement. Il donna l'Aquitaine à Pépin , la Bavière à Louis , & il s'associa pour l'empire Lothaire , l'aîné des trois princes. Bernard , roi d'Italie , petit-fils de Charlemagne , est indigné de ce partage. En qualité de roi d'Italie , & comme fils d'un aîné de l'empereur , il s'attribue des droits incompatibles avec l'association de Lothaire. Ses flatteurs , & en particulier quelques prélats , le poussent à la révolte. Il lève des troupes contre son oncle , au mépris de la dignité impériale. Ses troupes l'abandonnent. On l'arrête prisonnier , on le juge , on le condamne à mort. Louis commua la peine , & lui fit crever les yeux. Le jeune prince mourut trois jours après. Pour prévenir de nouveaux troubles , on

817.

Ce prince partage imprudemment la monarchie.

Révolte de Bernard , roi d'Italie.

Sa punition.

enferma, dans un cloître, trois fils naturels de Charlemagne.

Louis s'humilie mal-à-propos.

Après ces rigueurs, cruellement agité de remords, se reprochant d'être le meurtrier de son neveu & le tyran de ses frères, entretenu dans ses scrupules par des moines & des prélats, ou imprudens, ou ambitieux; Louis s'accusa lui-même dans une assemblée générale, & pria les évêques de l'admettre à la pénitence publique. On parut édifié de cette démarche; mais on apprit combien il seroit facile de subjuguier un esprit foible, dont la dévotion mal entendue humilioit la majesté du trône.

---

829.

L'impératrice Judith trouble la famille royale.

L'ambition de Judith de Bavière, seconde femme de l'empereur, fit éclore toutes les semences de révolte. Ce prince, dévot à l'âge de 42 ans, ayant trois fils d'Ermengarde, qu'il venoit de perdre, avoit eu la foiblesse de céder aux seuls attraits de la beauté. Judith ne fut pas plutôt sa femme, qu'elle le gouverna avec empire. Son fils Charles (depuis roi, sous le nom de Charles-le-chauve) sembloit ex-

II. É P O Q U E. 255

elu de la succession par le partage réglé entre les enfans du premier lit. Pour lui assurer un état, elle engage Louis à faire un nouveau partage. Elle obtient le consentement de Lothaire, plus intéressé que tout autre à s'y opposer, & qui ne tarda point à se repentir de sa complaisance. Les trois princes forment un parti redoutable. Un moine de haute naissance, autrefois en crédit à la cour de Charlemagne, disgracié & mécontent, mais respecté comme un saint; Vala, dis-je, abbé de Corbie, se met à la tête des factieux, entraîne par son exemple & ses discours un grand nombre de prélats. On invente des prodiges pour animer le peuple crédule. On déclame contre le gouvernement, contre l'impératrice en particulier; on l'accuse d'un commerce d'adultère avec le comte Bernard, ministre ferme & detesté. Enfin, Louis tremble, s'humilie; sa femme est reléguée dans un cloître; il se voit presque forcé lui-même de prendre le froc: car on vouloit l'y réduire; & il ne conserve la

L'abbé Vala,  
chef des fac-  
tieux.

Louis est  
presque dé-  
trôné.

couronne que par les intrigues d'un moine, qui sème la discorde entre les princes. Les moines devoient en occident ce qu'ils étoient depuis plusieurs siècles en orient.

Il s'étoit soumis à la censure des évêques.

Avant que la rébellion éclatât, Louis avoit assemblé quatre conciles, & avoit soumis à leur censure sa conduite, celle de ses enfans, tous les abus, par conséquent, toute l'administration. Dans les actes du concile de Paris, les seuls qui subsistent, on lui donne des avis outrés en faveur de la dignité épiscopale; on met dans la bouche de Constantin ces étranges paroles, adressées aux Evêques : *Dieu vous a donné le pouvoir de nous juger, mais vous ne pouvez être jugés par les hommes. Dieu vous a établis sur nous comme des dieux, & il ne convient pas que l'homme juge des dieux. Cela n'appartient qu'à celui dont il est écrit : Dieu s'est assis dans la synagogue des dieux, & il les juge.* Voilà peut-être la meilleure explication des entreprises du clergé contre les couronnes. En partant de tels principes, jusqu'ou ne

Étrange discours sur la dignité épiscopale.

devoit pas se porter l'audace, dès que les princes n'auroient ni prudence, ni vigueur?

Tant de preuves de foiblesse, suivies encore d'un pardon général, n'étoient propres qu'à augmenter l'insolence des séditieux. Louis veut maintenant agir en maître; nouveau moyen de soulever les sujets. Il rappelle Judith, qui, délivrée du voile monastique, rapporte à la cour son ambition aigrie par une soif de vengeance. Il exile Vala, dont le châtimement doit irriter le fanatisme de ses admirateurs. Il déclare Lothaire déchu de l'empire; il déshérite, en faveur du jeune Charles, le roi d'Aquitaine, coupable d'une seconde révolte; & par là il enflamme la haine de ses fils dénaturés. Il se rend odieux même au comte Bernard, son ministre, en se livrant aux conseils d'un moine, & le ministre devient son ennemi.

Bientôt la guerre civile est allumée. Lothaire, Pepin & Louis rassemblent leurs troupes en Alsace, contre un père qu'ils méprisent &

Fautes multipliées, sources de révolte.

832.

Grégoire IV se joint aux princes rebelles.

qu'ils regardent comme un oppresseur. Le pape Grégoire IV se joint à eux, sous prétexte de pacifier les esprits. Mais le bruit se répand qu'il vient excommunier l'empereur. Des évêques fidèles lui reprochent de trahir son souverain; le menacent de lui rendre excommunication pour excommunication, de le déposer même, s'il persiste dans le parti des rebelles. Agobard de Lyon, le plus célèbre des prélats françois, fuit des principes tout différens. Mandé à la cour, il refuse d'obéir au prince, & soutient qu'on doit obéir au pape.

Agobard  
pour le pape,

Fausse dé-  
crétales, dont  
on abusoit.

La source de ces égaremens étoit dans les fausses décrétales, fabriquées du temps de Charlemagne, pour étendre sans mesure l'autorité des pontifes. Jamais imposture n'a eu des suites plus contagieuses. Ces prétendus décrets, attribués aux papes des quatre premiers siècles, quoique évidemment contraires à la discipline des premiers siècles, ont passé pour lois inviolables de l'église, ont infecté la législation de tous les états, & conserveroient

encore leur influence, si la critique moderne n'en avoit démontré la fausseté. Une compilation de textes, tirés en partie d'une source si corrompue, ouvrage de Vala & du moine Ratbert, son disciple, persuada à Grégoire qu'il avoit droit de tout juger, & qu'il étoit au-dessus de tout jugement. Aussi sa réponse aux évêques royalistes respire-t-elle une hauteur inouïe jusques alors.

Cependant l'empereur marche avec des troupes. Il se plaint qu'on abuse contre lui de l'autorité pontificale. L'artificieux Lothaire lui envoie le pape, comme pour négocier l'accommodement. On ignore ce qui se passa entre eux; mais on fait que Louis fut tout-à-coup abandonné, que la désertion fut générale, & qu'alors il se livra entre les mains des rebelles. Une assemblée tumultuaire le déposa, & conféra l'empire à son fils. Le pape reprit alors le chemin de Rome.

Pour affermir cette révolution, pour enchaîner à jamais le malheureux empereur, voici l'étrange

Louis est trahi, & se livre aux rebelles qui le déposent.

---

833.

Les évêques se servent de

la pénitence  
pour l'exclure  
du trône.

moyen que fournirent les prélats. Un pénitent, disoient-ils, doit être exclu de toute fonction civile : un roi pénitent fera donc incapable de régner : soumettre Louis à la pénitence publique, fera donc lui fermer le retour au trône. Ebbon, qu'il avoit élevé de la condition d'esclave au siège de Reims, fut le principal instrument de cet infâme complot. Après avoir invectivé contre son maître dans une assemblée générale, il le fit condamner à la pénitence publique pour toute sa vie.

Circonstan-  
ces ignomi-  
nieuses de cet-  
te cérémonie.

On va dire au prince dévot, qu'ayant perdu sa dignité, il ne doit penser qu'à son salut. Loin de témoigner de l'indignation, il respecte encore ces perfides, indignes du saint ministère. Il étoit prisonnier dans le monastère de Saint-Médard de Soissons. Les prélats s'y rendent pour la fatale cérémonie. Étendu sur un cilice, il s'avoue coupable. Cet aveu ne suffit point. On lui donne par écrit sa confession ; on le force de s'accuser, entre autres crimes, d'avoir fait mar-

cher des troupes pendant le carême, d'avoir convoqué une assemblée pour le jeudi saint, d'avoir pris les armes contre ses enfans ; car la superstition pouvoit alors transformer en crimes les choses les moins condamnables, & les plus nécessaires. S'étant ainsi confessé de tout ce que l'on vouloit, il quitte son baudrier, ses habits royaux ; il prend le sac de pénitent ; il est enfermé dans une cellule. Agobard lui-même, dont la vertu s'égaroit alors, écrivit pour justifier ces horreurs : le préjugé justifie tout.

Mais le cri de la nature, la voix de la justice firent plus d'impression sur les ames. Lothaire fut abhorré ; ses deux frères s'unirent contre lui. Il traîna son père à Aix-la-chapelle, le ramena ensuite à Paris ; & contraint de se sauver, il le laissa à Saint-Denis, où les seigneurs vinrent aussitôt lui rendre hommage, comme au légitime souverain. Louis n'osa se donner pour tel, qu'après avoir reçu l'absolution.

Il écrivit à l'abbé Hilduin, qu'il

---

834.  
Lothaire fugitif; l'empereur rétabli.

Il reconnoît

devoir la couronne aux évêques, & à saint Denis.

Vie fabuleuse du saint.

Procès des évêques les plus coupables.

avoit repris le baudrier *par l'autorité & le jugement des évêques*. Attribuant cette grace aux mérites de Saint-Denis, il invitoit le moine à composer l'histoire de son protecteur. Hilduin composa en effet une vie de ce premier évêque de Paris, ou plutôt un roman, qui le confond avec Denis l'Aréopagite, & qui le peint, après le martyre, ramassant sa tête coupée & la portant dans ses mains. Ces fables furent long-temps respectées, faute de lumières.

Un concile de Thionville, auquel Louis porta sa plainte contre les évêques les plus coupables, (on ne croyoit pas qu'ils pussent être jugés autrement) cita trois fois Agobard de Lyon, & le déposa sur un troisième refus de comparoître. Ebbon, qui étoit prisonnier, évita la honte d'une procédure : il fit une confession secrète, & se démit lui-même de l'épiscopat. Tout fut bientôt oublié. L'empereur rétablit Agobard; ne montra que du respect pour Grégoire IV; reçut des avis du concile de Thionville.

où fut inculqué de nouveau le prétendu discours de Constantin, que j'ai rapporté. Docile aux vues de cette assemblée, il obligea Pepin de restituer des biens ecclésiastiques, qu'on réclamoit. Enfin il s'occupa de dévotions, tandis que les Normands faisoient leurs courses ordinaires dans les provinces, & que les désordres ruinoient l'état.

Louis toujours foible

Les mêmes fautes se renouvelant, produisoient toujours les mêmes malheurs. Pepin mourut : l'impératrice Judith fit dépouiller ses enfans de la succession, en faveur du prince Charles, à qui elle venoit de procurer la Neustrie. Lothaire, déjà remis en possession du royaume d'Italie, eut part à la dépouille de Pepin, & jura de soutenir à ce prix, l'enfant de Judith. Le roi de Bavière, choqué d'un partage dont il se voyoit exclu, prit encore les armes contre son père. Le plus indulgent des pères, le plus doux des princes, étoit toujours attaqué comme un tyran, parce que les vices de la foiblesse

Nouvelles fautes, suivies d'une révolte.

peuvent révolter comme les coups de la tyrannie.

840.  
Mort de  
Louis le Dé-  
bonnaire.

En allant combattre ce fils rebelle, l'empereur dévoré de chagrin, effrayé d'une éclipse de soleil qu'il prit pour un présage de mort, tomba malade près de Mayence : il expira dans la vingt-huitième année de son règne. Il avoit de l'érudition, les vertus d'un particulier & celles d'un moine : il ne fut jamais être roi.

Rétablis-  
sement des élec-  
tions canoni-  
ques.

Dès le commencement, il avoit rétabli la liberté des élections canoniques, dont le clergé étoit fort jaloux, mais difficiles à concilier avec l'intérêt de la couronne. Outre les brigues & les scandales qu'elles avoient souvent occasionnés, tout rendoit les évêques & les abbés trop puissans dans une monarchie, pour que l'on s'en rapportât sur le choix au caprice des électeurs. Aussi les rois de la première race nommoient-ils eux-mêmes, ou désignoient-ils les sujets qu'il falloit élire. Louis le Débonnaire n'éprouva que trop combien la sûreté du prince dépendoit alors de la soumission du clergé.

Convenoient-  
elles à la sûre-  
té de la cou-  
ronne?

gé. Le luxe, l'orgueil, l'esprit de domination, les goûts profanes des seigneurs ecclésiastiques, les préjugés de ceux dont les mœurs étoient irréprochables, devinrent d'autant plus funestes, que parlant au nom de dieu, ils favoient presque toujours se faire obéir.

Un capitulaire de 816 déclara nulles les donations faites à l'église, au préjudice des enfans & des proches parens du donateur. Cet abus, déjà condamné par Charlemagne, augmenta cependant de jour en jour.

*Donations à l'église, au préjudice des enfans.*

Les papes, si habiles à profiter de toutes les occasions, sentirent l'avantage qu'ils pouvoient prendre sur un prince scrupuleux & pusillanime. Étienne V, élu en 816, n'attendit pas que son élection fût confirmée : il envoya faire des excuses, pour la forme. Il vint ensuite sacrer l'empereur, qui se prosterna trois fois à ses pieds, au lieu qu'Adrien s'étoit prosterné devant Charlemagne. Quel fut le motif du voyage d'Étienne ? peut-être il regarda la cérémonie du couron-

*Les papes profitèrent de la foiblesse de l'empereur.*

nement comme un titre pour nommer à l'empire ; & ce fut un droit que s'arrogea la cour romaine. Pascal I. suivit l'exemple d'Étienne V : il prit possession du pontificat sans l'agrément de l'empereur ; il en fit de même des excuses.

Cependant  
il exerçoit la  
souveraineté  
à Rome.

On voit cependant Louis & Lothaire exercer dans Rome la souveraineté, y envoyer leurs officiers rendre la justice. On voit les papes leur faire prêter serment de fidélité par le peuple. Mais cette clause du serment, *sauf la fidélité promise au seigneur Apostolique* (au pape), décecle des vues politiques, dont le succès doit naître des circonstances. Eugène II & Valentin furent consacrés en présence des commissaires. Grégoire IV voulut attendre la confirmation de l'empereur, & ne lui en fut pas moins infidèle ensuite.

Les Sarasins  
en Sicile, &c.

Sous ce dernier pontificat, les Sarasins ayant subjugué la Sicile, infestèrent la mer de Toscane. L'Italie étoit menacée de leurs armes. Grégoire, dans la crainte qu'ils ne se rendissent maîtres du Tibre, & ne vinssent attaquer Rome, fit re-

bâti & fortifier Ostie. Sarafins au  
midi, Normands au nord, périls  
de toutes parts; au dedans, misère,  
confusion, discordes, crimes affreux  
& guerres civiles : tel est le fond  
de l'histoire pour un long espace  
de temps. Les malheurs de la France  
méritent sur-tout notre attention.



---

 CHAPITRE V.

*Troubles & guerres civiles sous Charles  
le Chauve.*

841.  
Enfans de  
Louis le Dé-  
bonnaire,  
brouillés.

Bataille de  
Fontenai.

Le clergé  
donne les é-  
tats de Lo-  
thaire à ses  
frères.

UN mauvais fils ne deviendra point un bon frère ; car les sentimens de la nature étant une fois étouffés, les passions maîtresses du cœur ne respectent aucun devoir. Il faut donc s'attendre à voir les enfans de Louis le Débonnaire armés les uns contre les autres. L'empereur Lothaire, oubliant d'abord ses sermens en faveur de Charles le Chauve, entreprit de le dépouiller ; il forma en même temps des projets contre le roi de Bavière. Ces deux cadets, unis par un intérêt commun, désirèrent leur aîné à Fontenai en Bourgogne. Peu de batailles ont été aussi sanglantes : la haine fraternelle y déploya toutes ses fureurs.

Il ne manquoit à Louis & à Charles que de s'affurer les états d'un frère vaincu & fugitif. C'est au clergé

qu'ils s'adressent, avec une confiance d'autant mieux fondée, que Lothaire, pour avoir des troupes, avoit promis aux Saxons la liberté d'abjurer le christianisme, ou, si l'on veut adoucir les termes, la liberté de conscience. Plusieurs évêques assemblés à Aix-la-Chapelle, après l'examen de la mauvaise conduite de l'empereur, demandent aux deux princes, s'ils veulent suivre son exemple, ou gouverner conformément à la loi de dieu. Leur réponse est facile à deviner. *Recevez donc ce royaume par l'autorité divine*, ajoutent les prélats; *nous vous y exhortons, nous vous le commandons*. Le commandement auroit eu son plein effet, si Lothaire l'avoit respecté comme ses frères.

Mais ce prince étoit encore assez redoutable pour rendre difficile l'usurpation. Par un nouveau traité de partage, on lui laissa l'empire avec l'Italie, & les pays situés entre le Rhône & les Alpes, la Meuse & le Rhin. Charles conserva la Neustrie & l'Aquitaine; Louis, surnommé le Germanique, eut toutes les

Nouveau  
partage entre  
eux.

provinces au-delà du Rhin, & quelques villes en-deçà.

La monarchie menacée de toutes parts.

La fin de la guerre civile ne fut qu'un malheur de moins. Les incursions des Normands, dont je parlerai ailleurs; les entreprises des Sarasins, qui faisoient trembler l'Italie; l'indépendance des seigneurs, accoutumés depuis le dernier règne à mépriser le prince & les lois; le mécontentement du clergé, en butte aux entreprises des seigneurs: tout présageoit de fatales révolutions, tout inspiroit des alarmes.

Fameuse assemblée de Mersén.

Réglemens funestes à l'autorité royale.

Dans une assemblée de Mersén sur la Meuse, les trois monarques occupés en commun de leurs intérêts, convinrent que les enfans hériteroient de la couronne des pères, pourvu qu'ils eussent pour leurs oncles le respect convenable. Cette précaution, quoique insuffisante, pouvoit empêcher des guerres civiles. Mais d'autres réglemens de Mersén portèrent atteinte à l'autorité royale, qui avoit besoin d'être étayée. On convint que les vassaux ne seroient plus obligés de suivre le roi que dans les guerres géné-

rales, en cas d'invasions étrangères. On convint que tout homme libre pourroit choisir, entre le roi & ses vassaux, qui il voudroit pour seigneur. Le premier article augmenta l'indépendance des vassaux, le second augmenta leurs forces; car une infinité de sujets aimèrent mieux dépendre immédiatement d'un grand, dont ils espéroient la protection, que du souverain dont ils espéroient moins de secours.

Peu d'années après, Lothaire mourut en habit de moine: dévotion commode, par laquelle de méchans princes croyoient devenir saints à l'article de la mort. Il avoit partagé ses états entre ses fils, & en vertu du traité de Merfen, ses dernières volontés s'accomplirent. Louis eut donc l'Italie, avec le titre d'empereur; Lothaire II, les provinces entre le Rhône, la Saône, la Meuse, l'Escaut & le Rhin: on les appela de son nom le royaume de Lorraine, (*Lotharingia.*) Charles eut le royaume de Provence, entre le Rhône, la Méditerranée & les Alpes. Ces partages continuels

855.

---

Mort de Lothaire; partage entre ses trois fils.

mettoient en lambeaux la monarchie de Charlemagne : ce n'étoit pas encore le plus grand mal.

Charles le  
Chauve, sans  
prudence dans  
les périls.

Le désordre & la terreur se répandent par-tout, principalement dans les états de Charles le Chauve, prince aussi foible que son père, & aussi remuant que sa mère. Les Normands portent le fer & le feu au sein du royaume, jusqu'à Rouen, jusqu'aux portes de Paris. Le jeune Pepin, fils du dernier roi d'Aquitaine, rasé par force, rebelle par vengeance, est uni avec les pirates. Noménoë, duc de Bretagne, usurpe le titre de roi. Loin de prendre de sages mesures, Charles tient alors des conciles, se mêle dans une dispute de moines & d'évêques sur la prédestination, fomenté les discordes intestines, & semble abandonner l'état aux ennemis. Le clergé s'agite contre les seigneurs, qui le dépouillent. Il réclame ses biens, les *biens de Dieu*, le *patrimoine des pauvres*, tellement exposés au brigandage, que des femmes du monde possédoient même des abbayes d'hommes. Il menace,

Dissensions  
entre le clergé  
& les seigneurs.

il excommunie, & voit avec horreur qu'on le méprise. D'un autre côté, les seigneurs déclament contre le clergé; le dépeignent comme l'auteur des troubles & l'ennemi de la couronne. Ils viennent à bout, dans une assemblée générale d'Épernai, où les évêques ne sont point admis, de réduire les canons des derniers conciles à un petit nombre de réglemens, qui n'ont de rapport qu'à la discipline ecclésiastique. En cette occasion le roi fit deux fautes essentielles: il favorisa les seigneurs, ennemis de la royauté; il irrita les évêques, capables de détrôner un prince foible avec les armes de la religion.

Triomphe  
des derniers à  
Épernai.

Comme on éprouvoit tous les jours des maux sans remède, l'esprit de révolte devint presque universel. Quelques factieux vont inviter Louis le Germanique à envahir le royaume de son frère. Il arrive, à la tête de ses troupes; il reçoit l'hommage de la plupart des seigneurs. Vénilon, archevêque de Sens, l'un des principaux conjurés, s'empresse le plus à favori-

858.

Louis le Germanique, appelé contre son frère.

Lettre remarquable  
qu'Hincmar  
lui écrivit.

fer son entreprise. Charles le Chauve étoit perdu, si les évêques des provinces de Rouen & de Reims, n'eussent refusé de suivre cet exemple. Le célèbre Hincmar écrivit en leur nom une lettre à l'usurpateur, pleine de reproches, où cependant on découvre moins de courage que de politique. *Quand nous aurons vu, disent les prélats, si dieu a résolu de sauver l'église par votre moyen, & de mettre le royaume sous votre domination, nous tâcherons de faire sous votre sage gouvernement ce que nous jugerons le plus convenable; car dieu peut donner une bonne fin à ce qui a mal commencé.*

On chasse Louis; & les évêques françois lui envoient leurs ordres.

Quoique ces paroles n'annoncent pas une fidélité à toute épreuve, les prélats des deux provinces firent beaucoup pour le roi, en ne se déclarant point contre lui. Il gagna du temps, assembla une armée, & chassa le Germanique. Alors une députation du clergé de France alla porter à ce dernier des ordres terribles, comme si leur juridic-

tion avoit pu s'étendre sur l'Allemagne. Sommé par eux de se soumettre à la pénitence, & aux conditions les plus dures, Louis se contenta de répondre qu'il ne pouvoit prendre son parti qu'après avoir consulté les évêques de son royaume. Ainsi la foiblesse paroît jusques dans sa résistance.

Sa réponse foible.

Une singularité non moins étonnante, c'est la conduite de Charles le Chauve à l'égard du traître Vénilon. Il assemble pour le juger un concile à Savonnières, près de Toul. Il y présenta requête contre lui. Il dit dans sa requête : *Je ne devois pas être déposé, ou du moins je devois auparavant être jugé par les évêques qui m'ont donné l'autorité royale; j'ai toujours été soumis à leur correction, & suis prêt encore à m'y soumettre.* Vénilon échappa au jugement, en faisant sa paix avec le prince; & les évêques du concile s'obligèrent par un canon à demeurer unis, pour corriger les rois, les grands & le peuple.

Procès de Vénilon de Sens.

Requête du roi Charles.

Tous les monumens démontrent

Les évêques

se croyoient  
maîtres de dis-  
poser de la  
couronne.

Comment  
leurs préten-  
tions se for-  
mèrent.

que le clergé se croyoit en droit de disposer de la couronne; qu'il fondoit ce droit sur le sacre des souverains; qu'il faisoit remonter jusqu'à Clovis cette cérémonie du sacre, instituée en faveur de Pepin; qu'il employoit des fictions & des sophismes pour se rendre indépendant; qu'il refusoit le serment de fidélité, *parce que des mains sacrées ne pouvoient, sans abomination, se soumettre à des mains impures*; que des prétentions si insoutenables s'enracinoient par l'habitude. Un premier pas en amenoit un autre; un abus faisoit un droit; une équivoque paroissoit une loi divine. L'ignorance autorisoit tout. Et que ne devoit-on pas conclure des honteuses paroles de ce prince, qui reconnoît dans un concile que des évêques peuvent le déposer? Il faut convenir que les excès du clergé furent en grande partie la faute des laïques, également aveugles & vicieux. Nos histoires ecclésiastiques ne dissimulent aucun des faits que je rapporte; c'est un grand témoignage

II. É P O Q U E. 277

en faveur du clergé même, quand il  
condamne ce que l'opinion sembloit  
consacrer autrefois. (Voyez *Fleury*  
& l'*Hist. de l'Égl. Gallicane.*)



---

 CHAPITRE VI.

*Entreprises des Papes. — Divorce de Lothaire & ses suites. — Fin de Charles le Chauve.*

Les papes  
devenus plus  
indépendans.

Trait de  
Sergius II.

SI les évêques réussissoient à établir leur système d'indépendance, c'étoit un préjugé bien favorable à celui de la cour de Rome. Sergius II, successeur de Grégoire IV, en 844, avoit pris possession du siège sans l'agrément de Lothaire, alors empereur. Lothaire indigné envoya son fils Louis avec des troupes & des prélats. Le pape ayant conduit ce prince à la porte de saint Pierre : *Je vous permets d'entrer si vous avez de bonnes intentions, lui dit-il, sinon, je ne le souffrirai point.* Il fit même fermer les portes de Rome à l'occasion de quelques violences des François. On se plaignit : Sergius fut cité dans un concile, y comparut, se justifia. Léon IV, célèbre par le courage avec lequel il

défendit Rome contre les Sarafins, & Benoît III, élu malgré l'empereur, furent en paix avec les couronnes; mais Nicolas I, plus hardi qu'aucun de ses prédécesseurs, se rendit le juge des rois comme des évêques, & réalisa la chimère des fausses décrétales.

Les principes consignés dans ses lettres & consacrés par sa conduite, sont, que l'autorité du saint-siège approuvé ou rejette tous les écrits, (d'où il s'en suivroit que tout ce que les papes ont écrit ou approuvé est vrai, que tout ce qu'ils ont rejeté est faux: cela iroit prodigieusement loin.) Qu'on peut appeler au pape de toutes les causes ecclésiastiques, & qu'il peut envoyer par-tout des légats, assembler par-tout des conciles pour les juger; (c'étoit s'ériger dans tous les pays un tribunal supérieur à tout autre.) Que même hors du cas d'appel, on doit s'en rapporter à son jugement: (Il seroit donc proprement le seul juge dans l'univers.) Que les canons doivent l'emporter sur les lois, quand les lois sont contraires aux canons: (ce

Maximes de Nicolas I, pour la papauté, contre les couronnes.

qui affoibliroit beaucoup la puissance législative.) Qu'on doit être soumis aux princes, pourvu qu'ils se comportent bien, & qu'ils gouvernent bien leurs sujets : *Autrement*, dit-il, *on doit les tenir pour des tyrans plutôt que pour des rois, & leur résister au lieu de leur obéir en favorisant leurs vices.* Le vrai sens de cette maxime, telle qu'on l'a souvent pratiquée, est qu'un mauvais prince, sur-tout un prince désobéissant à l'église, perd ses droits à la couronne. Cependant saint Pierre ordonnoit d'obéir au roi *comme étant au-dessus de tout*; & il parloit de Néron. Mais depuis saint Pierre tout étoit changé.

---

862.

Lothaire répudia sa femme & épouse sa concubine.

Il se présenta au pape une grande occasion d'exercer en France l'autorité qu'il s'attribuoit. Lothaire, roi de Lorraine, répudia sa femme Teutberge, faussement accusée d'inceste. Elle s'étoit d'abord justifiée par l'épreuve de l'eau bouillante. Elle fut ensuite convaincue par son propre aveu, si un aveu involontaire, effet de la violence & de la crainte, peut servir de conviction.

Un concile d'Aix-la-Chapelle autorisa Lothaire à épouser Valdrade, sa concubine. Il respiroit uniquement pour ce mariage : un amour criminel l'avoit entraîné au précipice : le scandale étoit énorme. Nicolas faisoit l'affaire, & veut forcer le prince à reprendre sa première épouse. Ce pontife devoit sans doute l'avertir, l'exhorter en père commun des fidèles ; mais pouvoit-il le juger & le contraindre ?

Jusqu'alors le mariage avoit été envisagé, moins comme sacrement, (quoique l'église le considérât sous ce rapport,) que comme le plus essentiel des contrats civils. Les empereurs chrétiens en avoient réglé les conditions ; les lois Romaines, qui permettoient le divorce, s'étoient maintenues long-temps après Constantin ; le double divorce de Charlemagne n'avoit point eu de suites fâcheuses ; les conciles de Verberie & de Compiègne, au milieu du huitième siècle, avoient même publié des canons favorables au divorce. Telle étoit la force des mœurs & des coutumes, contre la

*Idée du mariage ; coutume du divorce.*

doctrine de l'indissolubilité du mariage. L'entreprise du pape étoit donc d'autant plus extraordinaire, qu'un jugement ecclésiastique coloroit la faute du roi, & que le pape alors protégeoit Baudouin, comte de Flandre, ravisseur d'une fille de Charles le Chauve.

Nicolas veut  
juger le roi de  
Lorraine, &c.

Cependant Nicolas ordonne aux évêques de tenir à Metz un concile, avec ses légats, d'y citer Lothaire & de le juger. Le concile ayant confirmé le divorce, contre l'attente du pontife, il dépose les évêques de Trèves & de Cologne, qu'on avoit chargés de lui en présenter les actes. Ces prélats vont porter leurs plaintes à l'empereur Louis. Aussi-tôt l'empereur se rend à Rome, déploie toute son autorité, semble résolu de réprimer la puissance pontificale; mais il tombe malade : une crainte superstitieuse le saisit; & il se retire après avoir approuvé la conduite de Nicolas; celui-ci en devient plus impérieux. Inutilement Lothaire s'humilie, jusqu'à promettre de venir se justifier en personne. Le pape veut que Val-

Il est inflexible, malgré toutes sortes de soumissions.

drade soit chassée auparavant. Enfin un légat menace le roi d'une prompte excommunication, s'il persiste dans la désobéissance. Ce prince intimidé se soumet, rappelle Teutberge, consent même que le légat emmène Valdrade à Rome; espèce de triomphe trop peu décent. Valdrade s'échappe en chemin, & reprend bientôt sa place de reine & de maîtresse. L'infortunée Teutberge, sous le poids de la persécution, demande elle-même la permission de se séparer de Lothaire; elle proteste que son mariage est nul, que celui de Valdrade est légitime; rien ne peut fléchir Nicolas.

Il venoit de remporter une victoire sur le clergé de France, en rétablissant Rothade de Soissons, déposé par un concile provincial. Il recevoit l'appel de tous les ecclésiastiques mécontents de leurs évêques. Il accoutumoit ainsi les peuples à reconnoître un tribunal suprême, hors de leur patrie, & par conséquent une domination étrangère. Il donnoit des ordres pour la succession du roi de Provence, que

Ses entreprises sur d'autres objets.

Charles le Chauve disputoit à l'empereur Louis, frère du mort. *Qu'on n'empêche pas l'empereur, écrivoit-il, de gouverner les royaumes qu'il tient d'une succession confirmée par le saint-siège & par la couronne que le souverain pontife a mise sur sa tête.* Quand les évêques de Trèves & de Cologne lui reprochèrent, dans une invective, de se faire *empereur de tout le monde*, cette expression trop dure étoit-elle sans fondement ? On peut regarder Nicolas I comme le précurseur de Grégoire VII ; & dans les mêmes circonstances, il eût vraisemblablement commis les mêmes excès. Il mourut en 867.

On lui reproche de se faire empereur de l'univers.

869.

Lothaire va se justifier à Rome.

Ses principes avoient si fort prévalu, qu'Adrien II, plus modéré, desirant la paix, crut faire beaucoup en permettant au roi de Lorraine de venir à Rome, ou pour se justifier, ou pour recevoir la pénitence. Charles le Chauve & Louis le Germanique attendoient avec impatience l'excommunication de leur neveu, persuadés qu'ils auroient droit alors

II. É P O Q U E. 285

de lui enlever ses états. Ainsi l'aveugle ambition des princes favorisoit les entreprises, dont ils devoient sentir pour eux-mêmes le danger. Lothaire partit, employa tous les moyens imaginables de fléchir le pape. Il reçut de sa main la communion, après avoir juré qu'il n'avoit eu avec Valdrade aucun commerce criminel, depuis la défense de Nicolas, & qu'il n'en auroit aucun dans la suite. Revenant de Rome, il mourut à Plaisance. On ne douta point que ce ne fût une punition divine de son parjure; & cet accident rendit l'épreuve de l'eucharistie plus imposante.

Il est absous.

Il est mort.

L'empereur Louis II, frère de Lothaire, devoit légitimement lui succéder. Mais occupé contre les Sarasins, qui étoient maîtres de Bari & de Tarente, qui ravageoient l'Italie, il ne pouvoit soutenir ses droits par les armes. Adrien voulut y suppléer en menaçant d'excommunication les usurpateurs. *Les armes que Dieu nous met en main, écrivit-il, sont préparées pour sa défense.* Charles le Chauve ne laissa pas d'envahir

Adrien II menace le roi de France comme usurpateur.

la succession. Les seigneurs, sur-tout les évêques du royaume de Lorraine, se soumirent volontairement à lui. Son frère le Germanique partagea une si belle dépouille.

Fameuse lettre d'Hincmar au pape.

C'est alors que le fameux Hincmar de Reims adressa au pape des remontrances vigoureuses, où, lui rappelant le souvenir du respect & de la soumission des anciens pontifes à l'égard des Princes, il lui fait entendre que sa dignité ne lui donne aucun droit sur le gouvernement des états; qu'il ne peut être tout ensemble évêque & roi; que c'est aux peuples à choisir leurs souverains; que les anathèmes mal appliqués n'ont aucun effet sur les ames; que des hommes *francs* ne se laisseront point asservir par un évêque de Rome, &c.

Entreprise d'Adrien contre Charles le Chauve.

Adrien, loin de se rendre à ces raisons, fait éclater sa colère, & contre le roi & contre Hincmar. Il prend le parti de Carloman, fils de Charles le Chauve, diacre, abbé de plusieurs monastères, devenu rebelle & chef de brigands. Il ordonne au roi de le rétablir dans ses biens

& ses honneurs; il défend aux sujets, sous peine de damnation, de porter les armes contre lui; il se déclare avec la même animosité en faveur de l'évêque de Laon, neveu d'Hincmar, ennemi du souverain & de son oncle. Mais ensuite le pape change de ton au gré des conjonctures. Voyant l'inutilité de ses menaces, & voulant s'attacher le roi de France, parce que l'empereur alloit mourir, il écrit à Charles une lettre pleine d'éloges: il admire sa piété & sa sagesse; il lui promet de ne reconnoître que lui pour empereur, quand on l'en voudroit détourner *par des boisseaux d'or*. C'est la dernière lettre d'Adrien II, aussi entreprenant que Nicolas, mais plus souple & plus politique.

Son successeur, Jean VIII, exécuta son projet en faveur de Charles. L'empereur mourut sans laisser d'enfans mâles. Louis le Germanique étoit menacé d'une mort prochaine, & ses trois fils devoient affoiblir son royaume en le partageant. Charles le Chauve, n'ayant qu'un fils, paroïssoit plus capable de protéger la

Il finit par  
le flatter pu-  
bliquement.

---

875.

Jean VIII  
donne l'em-  
pire à ce prin-  
ce.

cour de Rome ; titre certain de préférence. Il passa les Alpes avec une armée ; il reçut la couronne impériale , comme un présent du pontife.

Comment les Italiens le reconnoissent.

Dans une assemblée de Pavie , les évêques , les abbés & les seigneurs Italiens le reconnurent en ces termes : *Puisque la bonté divine , par les mérites des saints-apôtres , & par leur vicaire le seigneur Jean , vous a élevé à l'empire , selon le jugement du Saint-Esprit , nous vous élisons unanimement pour notre protecteur & seigneur.* Ces formules sont très-remarquables par les conséquences qu'il est facile d'en tirer.

Il tâche d'établir un vicaire du pape en France.

Charles avoit prodigué ses trésors & comme acheté l'empire. Il rapporta un ordre du pape qui créoit l'archevêque de Sens vicaire du saint-siège , avec pouvoir d'assembler des conciles & de régler les affaires. Il s'efforça de le faire exécuter dans un concile de Ponthyon ; mais il ne put obtenir de l'assemblée que cette réponse : *Nous obéirons au pape selon les règles , comme nos prédécesseurs ont obéi aux siens.* Hincmar de Reims & les autres évêques savoient du moins

moins défendre quelquefois la liberté de leurs églises. Un vicaire du pape seroit bientôt devenu leur maître.

Après la mort de Louis le Germanique, Charles le Chauve, toujours ambitieux & imprudent, voulut s'emparer d'une partie de la succession, & n'y gagna que la honte d'être battu. Ses trois neveux, Carloman, Louis & Charles, conservèrent leur héritage. Le premier avoit la Bavière, le second la Saxe, & le troisième la Souabe.

Tandis que tout se démembre & s'affoiblit, les Sarasins continuent leurs courses : ils saccagent Comachio. Le pape Jean réclame le secours de l'empereur, & l'invite à se souvenir de la main qui lui a donné l'empire, *de peur, ajoute-t-il, que si vous nous mettez au désespoir, nous ne changions peut-être de sentiment.* Quoique la France fût inondée de Normands, quoique Charles ne pût leur résister, il entreprit de combattre les Sarasins. A peine arrivé en Italie, il reçut la nouvelle que Carloman, son neveu, s'avançoit pour lui enlever la couronne

Charles veut dépouiller les fils de son frère Louis le Germanique.

---

877.

Le pape l'appelle contre les Sarasins.

Mort de  
Charles en  
Italie.

impériale. Trahi par les seigneurs, il s'enfuit, tomba malade, & mourut dans une chaumière à l'âge de cinquante-quatre ans, empoisonné, dit-on, par Sédécias, médecin Juif, qui le gouvernoit avec une sorte d'empire. La princesse Judith, fille de Charles le Chauve, avoit été enlevée par Baudoin, seigneur Flamand, dont l'attentat, après des excommunications inutiles, fut récompensé du comté de Flandre. Le duc Boson, beau-frère du roi, enleva de même la fille de l'empereur Louis II, & l'épousa. Une fille de l'empereur Lothaire étoit devenue, par un enlèvement semblable, la femme d'un seigneur François nommé Gilbert. Ces désordres nous paroissent incroyables; ils ne tenoient que trop aux mœurs du temps. Les filles de Charlemagne, la plupart abbesses, menoient une vie si déréglée, que Louis le Débonnaire les rélégua dans leurs abbayes, & donna ordre d'arrêter leurs amans. On creva les yeux à l'un; on en tua un autre qui se défendoit. La licence dut augmenter sous Charles le Chauve, puis

que tout empiroit de jour en jour.

Un capitulaire de la dernière année de son règne permet aux seigneurs de transmettre leurs emplois à leurs fils ou à leurs parens. C'est une des principales sources du gouvernement féodal, qui s'établit sur les ruines de la royauté; mais depuis la mort de Charlemagne, tout conduisoit à l'anarchie. Je traiterai ce sujet dans les observations générales à la fin de la troisième époque. J'ajoute seulement ici que, la nation étant divisée, les seigneurs laïques formant un parti, les ecclésiastiques un autre; sans que le peuple eût d'influence, & sans que l'autorité royale pût balancer les forces contraires; il étoit impossible que les convulsions intestines ne déchirassent tout le royaume.

Capitulaire  
qui introduit  
l'hérédité des  
fiefs.



---

 CHAPITRE VII.

*Incurſions des Normands en France & en Angleterre, --- Règne d'Alfred le Grand.*

Idée générale des Normands.

JUSQU'ICI nous n'avons fait qu'indiquer les entrepriſes des Normands, dont les pirateries infeſtoient l'Europe, & annonçoient de nouvelles révolutions. Il importe de ſe former une idée de leur caractère & de leurs expéditions ſanglantes. On appela Normands (*hommes du nord*) les peuples de l'ancienne Scandinavie, aujourd'hui la Suède & la Norwège, auxquelles il faut joindre le Danemark. C'eſt de-là que tiroient leur origine pluſieurs des nations Germaniques, établies dans l'empire Romain. Ces peuplades conſervoient les mœurs des premiers Celtes, les mêmes que celles des Scythès, mœurs ſimples, dures, féroces, qui en firent toujours de redoutables conquérans. Leur religion étoit digne de ces

Leur religion féroce.

mœurs. Ils adoroient Odin, le Dieu suprême que les Saxons nommoient Woden. Ils le peignoient comme le *Dieu terrible, l'auteur de la dévastation, le père du carnage, l'incendiaire, &c.* On lui immoloit des victimes humaines; on croyoit que ses récompenses étoient pour ceux qui tuoient le plus de guerriers dans les combats; on aspiroit au bonheur de s'enivrer de bière dans son palais. Les cranes des ennemis qu'on auroit tués, étoient les coupes précieuses qui devoient servir à ces festins éternels.

Comment des nations innombrables ont-elles pu transformer le père de la nature, l'Être infiniment bon, en un tyran sanguinaire & destructeur? C'est que les hommes, quand ils sont plongés dans l'ignorance, se forgent une divinité de leur goût: ils lui prêtent leurs passions. Si quelqu'un raisonnoit parmi ces barbares, ne pouvant admettre des monstres pour divinité, n'ayant pas l'idée d'un esprit pur & infini, il se précipitoit dans l'athéisme. On voit un guerrier dire à Olais, roi chrétien de Suède,

Ce qu'ils espé-  
roient dans  
l'autre vie.

Athéisme  
de ceux qui  
raisonnoient.

au onzième siècle : *Mes compagnons & moi nous n'avons de confiance qu'en nos forces, c'est notre seule religion, c'est à notre avis tout ce qu'il faut.*

Leurs principes ; leurs émigrations.

Le grand principe des Celtes, des Scandinaves en particulier, étoit que la force fait le droit, & que la victoire prouve la justice. Ils rapportoient tout à la guerre ; ils ne respiroient que les combats ; ils couroient d'une entreprise à l'autre pour amasser du butin. De-là ces fréquentes émigrations, attribuées faussement à une population extrême ; (car le pays étoit presque sans art & sans culture,) émigrations qui ne venoient que de leur audacieuse rapacité, & qui dépeuploient nécessairement ces terres sauvages.

Leur courage commun aux femmes.

Mépris de la mort.

Les fatigues, les blessures, les armes, servoient en quelque sorte de jeux à l'enfance & à la jeunesse. Il fut même défendu de prononcer le nom de la peur dans les plus terribles dangers. Les femmes, ainsi que les hommes, méprisoient la mort. Les *Scaldes*, leurs poètes, dont plusieurs naquirent dans l'Islande, enflammoient l'enthousiasme

guerrier par des chants dignes de ces barbares. Non-seulement ils fa-voient mourir avec intrépidité, mais ils affectoient souvent de le faire avec des signes de joie. L'éducation, les préjugés, les mœurs, l'exemple, l'habitude de souffrir, tout domptoit en eux la nature. Il ne leur man-quoit que la discipline militaire pour être surs d'affervir les nations poli-cées. Par elle seule, Marius avoit triomphé des Cimbres, voisins de la Scandinavie. Mais au temps dont nous parlons, il n'y avoit plus de Romains.

Charlemagne prévint les irrup-tions des Normands, en établissant une marine qui gardoit les embou-chures des fleuves. Sous Louis le Débonnaire, ils jetèrent l'alarme en France. Ils firent d'affreux ravages sous Charles le Chauve. Leurs flot-tes, composées de barques légères, bravoient les tempêtes de l'océan, pénétoient par-tout. On les voyoit fondre sur les côtes, dans l'intérieur des provinces, sans que rien pût les arrêter. Le gouvernement ne savoit prendre aucune précaution, & les

*Irruptions des  
Normands ,  
depuis Char-  
lemagne.*

Leurs ravages.

peuples délaissés n'avoient que de la terreur. De tous côtés le carnage & l'incendie marquoient les pas de ces brigands. Avec leur butin, ils enlevoient les enfans, dont ils faisoient ensuite des pirates; ce qui suppléoit à la population. A peine retirés, ils revenoient avec de nouvelles forces. Enfin ils pillèrent deux fois Rouen, ils surprirent & brûlèrent Paris en 845; ils mirent à feu & à sang l'Aquitaine & d'autres provinces, & réduisirent le roi aux dernières extrémités.

Paix achetée  
par Charles le  
Chauve.

Retranché à Saint-Denis, lorsque sa capitale étoit en proie aux barbares, Charles ne pensoit guère, comme le peuple, qu'à sauver les reliques. Au lieu de combattre, il acheta, ou crut acheter la paix, pour une somme de sept mille livres pesant d'argent. C'étoit donner aux ennemis le moyen & leur inspirer l'envie de recommencer bientôt la guerre. Les sermens ne leur coutoient rien à violer. Les prodiges, que les moines ont racontés depuis, les touchoient peu. Un capitaine Normand pilla l'église de Saint-

Germain : il fut , selon les chroniques monacales , renversé d'une manière miraculeuse , en s'écriant que le saint le meurtrissoit de coups. Cependant on pilla toujours , & principalement les églises.

Pour comble d'infamie , Charles le Chauve , allant au secours du pape la dernière année de son règne , publia un capitulaire pour régler les contributions qu'on payeroit aux Normands. Ce tribut étoit d'un sou pour chaque maison de seigneur ; les hommes libres , les serfs étoient taxés à proportion ; les évêques avoient ordre de faire contribuer leurs prêtres. C'est ainsi que le roi & la nation savoient se défendre. Les Sarasins d'Espagne firent mieux : ils forcèrent les pirates , qui les attaquoient , à se retirer.

Si l'Angleterre sentit le même fléau , du moins elle trouva son salut dans un grand prince. Sous Ethelwolf , successeur d'Egbert , les Danois firent beaucoup de ravages , parce que le roi négligeoit les soins du gouvernement pour des pratiques de dévotion. Trois de ses fils régnè-

Contributions ordonnées pour les Normands.

L'Angleterre étoit aussi dévastée.

Alfred monte  
sur le trône en  
871.

Ses malheurs.

Comment  
il défait les  
Danois.

Il leur per-

rent avec aussi peu de gloire. Alfred, leur cadet, monta heureusement sur le trône en 871; homme admirable dans le siècle des horreurs. Toujours armé contre les Danois, il avoit remporté sur eux plusieurs victoires. Mais comme de nouveaux essaims de pirates venoient sans cesse joindre les premiers, ses troupes découragées l'abandonnèrent. Il fut contraint de se déguiser en paysan; il vécut quelques mois chez un berger; il se retrancha ensuite au fond d'un marais, faisant des courses sur l'ennemi, & attendant l'occasion de le vaincre.

Enfin il apprend qu'un seigneur Anglois a battu les Danois dans une rencontre. A cette nouvelle, il sort de son asyle, contrefait le joueur de harpe, entre avec sécurité dans leur camp, les amuse, les trompe, examine tout, reconnoît leur indiscipline & leur aveugle confiance, forme son plan d'attaque & se retire pour l'exécuter. Bientôt il fait avertir & rassemble ses meilleurs sujets qui le croyoient mort. On accourt se ranger sous ses étendards. Ayant défait

Les ennemis, il pense à en faire des sujets : il leur permet de s'établir dans le Northumberland & l'Estanglie, pays dépeuplé, à condition qu'ils embrasseront le christianisme. Cette douce politique paroît la meilleure que permissent les circonstances. L'agriculture & la religion pouvoient adoucir les mœurs des pirates; ils pouvoient devenir les défenseurs d'un état où ils se trouveroient fixés; ils devoient chérir & respecter un roi bienfaisant, dont ils connoissoient la valeur & les ressources. Toutes les conditions furent acceptées, & l'Angleterre enfin respira.

met de s'établir dans des provinces dépeuplées.

L'essentiel étoit de prévenir de nouveaux désastres. Alfred en chercha les moyens & les mit en œuvre. Les places réparées, une milice régulière répandue dans les provinces; une marine considérable formée en très-peu de temps; les Anglois exercés à la navigation, qu'ils avoient négligée jusqu'alors; un gouvernement plein d'équité & de sagesse, veillant sur tous les besoins publics: tels furent les premiers fruits de la

Sagesse de son gouvernement.

paix. C'étoient les gages de la futureté & de la victoire. Une terrible irruption des Danois, en 895, renouvela les maux de la France, mais ne fut qu'un orage passager pour l'Angleterre : Alfred dissipa bientôt les ennemis.

Ses institutions pour la justice & le bon ordre.

Il consacra le reste de son règne à des travaux politiques, dignes de son génie & de sa grande ame. Il perfectionna les lois, rendit lui-même la justice & la fit rendre partout. Il établit les *jurés* pour l'examen des crimes : c'est sur le rapport de ces jurés, *pairs* de l'accusé, que les juges prononcent la sentence. Il divisa le royaume en comtés, les comtés en *centaines*, *dixaines*, ou en petits districts, de manière que l'ordre, l'harmonie, la subordination se maintenoient aisément. La liberté publique résulloit de l'empire des lois sur chaque particulier. Alfred vouloit que les Anglois fussent libres en obéissant aux lois ; il régnoit par elles, en leur obéissant lui-même.

Il excite à l'étude & donne l'exemple.

La science, qui éclaire la raison pour former les mœurs, lui parut

un des moyens les plus propres à rendre heureux ses sujets. Il attira les savans, il établit des écoles; il fonda la célèbre université d'Oxford, & récompensa toujours le mérite. Il donnoit l'exemple de l'étude, & écrivoit sur la morale. Les arts, l'agriculture, le commerce, rien n'échappa au zèle actif qui l'animoit. Il répandit toutes les semences du bonheur & de la vertu. Trop d'obstacles malheureusement les empêchoient de prendre racine : elles furent presque étouffées sous les règnes suivans. Ce roi, si digne d'admiration, & peut-être supérieur à Charlemagne par son mérite, mourut en 901, dans la cinquante-troisième année de son âge.

Sa mort.



## CHAPITRE VIII.

*Décadence totale de l'empire françois.*

Louis le Bègue, comme soumis à ses sujets.

LE continent de l'Europe n'offre que calamités, désordres & anarchie. On voit Louis le Bègue, fils de Charles le Chauve, acheter en quelque sorte, la couronne, aux conditions que les évêques & les seigneurs osent lui imposer. Il n'est reconnu qu'après avoir promis aux premiers, que le clergé jouiroit des biens & des privilèges dont il jouissoit sous Louis le Débonnaire. Hincmar de Reims avoit exigé de Charles le Chauve une promesse de même nature. Les souverains se trouvoient réduits à traiter avec des sujets, trop peu zélés pour la nation.

878.  
Jean VIII vient commander en France, quoique fugitif.

Jean VIII vient tenir un concile à Troies en Champagne, pour excommunier Lambert, duc de Spolète, & Adalbert, duc de Toscane, qui attaquoient l'état ecclésiastique. Un canon de ce concile porte : *Que les puissances du monde n'au-*

ront jamais la hardiesse de s'asseoir devant les évêques, s'ils ne l'ordonnent. Le pape fugitif fait en France des lois générales, affecte de maîtriser les souverains, couronne le roi, & demande des troupes sous peine de la vengeance divine. Il suffit d'indiquer ces traits, pour qu'on juge de l'état d'une monarchie.

A Louis le Bègue succédèrent en 879, Louis III & Carloman, ses deux fils, nés d'une première femme qu'il avoit répudiée. Le duc Boson, beau-père de Carloman, leur procura la couronne. Ils partagèrent, & vécurent unis. Mais la monarchie n'en fut pas moins démembrée par les sujets. Un concile de Mante en Dauphiné donna par l'inspiration divine, selon ses termes, le royaume d'Arles ou de Provence, à ce duc Boson, seigneur ambitieux, adroit, dont les intrigues avoient gagné le pape & le clergé : ils trahirent sans peine la maison de Charlemagne. L'Italie étoit au pouvoir de Carloman, roi de Bavière, qui se fit encore cé-

Un concile  
fait Boson roi  
de Provence.

Démembré  
ment

der une partie de la Lorraine. Déjà les seigneurs possédoient la plupart des terres ; & un roi de France n'avoit presque rien.

---

884.

L'empereur  
Charles le  
Gros, élu roi  
de France.

Les deux fils de Louis le Bègue étant morts ainsi dépouillés, leur frère Charles, depuis surnommé le Simple, devoit être leur successeur par le droit de la naissance. Mais comme il n'avoit que cinq ans, & qu'il falloit un roi capable de résister aux ennemis, on élut Charles le gros, fils de Louis le Germanique, déjà empereur, & héritier de ses deux frères. Il réunit alors sur sa tête tout l'empire françois, excepté le royaume de l'usurpateur Boson. C'en étoit trop pour une tête sans génie & sans courage. Charles s'étoit déshonoré en achetant la retraite des Normands, dont l'Allemagne éprouvoit aussi la fureur. Après leur avoir cédé la Frise, & leur avoir promis un tribut, il les irrita par une perfidie, en même temps qu'il leur paroissoit méprisable par sa lâcheté. Plus furieux que jamais, ils se jetèrent sur la France : ils pénétrèrent jusqu'à Pon-

Sa lâcheté  
& sa perfidie  
irritent les  
Normands.

toise, brûlèrent cette ville, & assiégèrent ensuite Paris.

Ce siège est célèbre dans notre histoire. De part & d'autre, on fit des prodiges. Eudes, comte de Paris, que nous verrons sur le trône, son frère Robert, l'évêque Goslin, & ensuite l'évêque Anschéric, l'abbé Eble, neveu de Goslin, signalèrent sur-tout leur patriotisme & leur vaillance. Les assiégés se défendoient depuis plus d'un an, & Charles le Gros ne paroissoit point.

Appelé au secours de sa capitale, il arrive enfin avec une armée nombreuse. Presque sûr de la victoire, il n'ose combattre : il préfère une honteuse négociation ; il s'engage de payer aux ennemis une grosse somme d'argent pour prix de la paix, & il leur permet d'aller attendre le paiement en Bourgogne, c'est-à-dire, de continuer leurs ravages.

Les Normands avoient fait une écurie du monastère de Saint-Germain ; ils avoient exigé des moines quatorze cents marcs d'argent pour se racheter de l'incendie. Les moi-

886.

Fameux siège de Paris.

Charles renvoie les ennemis à force d'argent.

Église de Saint - Germain pillée,

nes attribuèrent ensuite au saint la délivrance de Paris.

888.

Révoltes contre Charles.

En Allemagne.

Tous les peuples de la domination françoise, indignés de l'infâme conduite de l'empereur, ne respiroient que la révolte. Les Allemands se soulèvent les premiers. Charles s'étoit attiré parmi eux la haine des seigneurs, en voulant abolir l'hérédité des fiefs; & la haine des prélats, en faisant le procès à Luitward, évêque de Verceil, son premier ministre, accusé d'un commerce criminel avec l'impératrice. Luitward excite les mécontents. L'empereur est déposé dans une diète, il est réduit à vivre des libéralités de l'évêque de Mayence. On lui donne pour successeur Arnoul, bâtard de Carloman, roi de Bavière. L'Italie se soumet à Bérenger, duc de Frioul, & à Gui, duc de Spolète, tous deux de la maison de France par leurs mères: tous deux amis auparavant, ils devinrent des rivaux armés pour déchirer l'Italie. Le comte Eudes qui avoit sauvé Paris, & dont le père, Robert le Fort, duc de France, avoit

En Italie.

En France.

été de même un héros, Eudes est élu roi; mais il semble n'accepter la couronne qu'en qualité de tuteur de Charles le Simple. Ces grands hommes sont les ancêtres de Hugues Capet, en qui commencera la troisième race.

De nouveaux démembrements, outre les usurpations continuelles des seigneurs, affoiblirent la France, malgré le courage & les talens du roi. Un parti s'étant élevé en faveur de l'héritier légitime, Eudes lui céda une portion du royaume. Le comte Raoul ou Rodolphe, s'établit roi de la Bourgogne Transjurane, où étoient compris le Bugei, la Savoie, Genève & une partie de la Suisse. On appeloit Bourgogne Cisjurane (relativement au mont Jura), le royaume d'Arles, qu'un concile assura au fils de Boson, comme un concile l'avoit donné au père. L'histoire deviendroit un chaos, si elle embrassoit les détails de ce que la violence & l'artifice produisirent par tout dans l'anarchie. On ne voyoit que fiefs arrachés à la couronne.

Eudes élu roi.

Il partage avec Charles le Simple.

Royaume de Bourgogne Transjurane.

902.

Charles le  
Simple cède  
aux Nor-  
mands.

Rollon, duc  
de Norman-  
die.

Eudes mourut en 898, sans avoir pu remédier aux plaies de l'état. Charles le Simple, trop digne de son surnom, ne pouvoit que les augmenter par sa foiblesse. Les seigneurs, aspirant tous à l'indépendance, s'acharnèrent les uns contre les autres. Les Normands profitèrent de l'occasion pour s'établir. Rollon, un de leurs plus illustres chefs, après avoir porté la terreur en Angleterre, vient s'emparer de Rouen, & en fait une place d'armes. Il se rend si redoutable, que le roi lui envoie offrir sa fille en mariage, avec le pays maritime que les pirates dévastotent. Un évêque chargé de la négociation, demande seulement que le Normand se fasse chrétien, & pour l'y engager, il le prêche sur l'enfer & le paradis. L'intérêt décide Rollon. Après avoir consulté ses soldats, que la religion touchoit peu, il promet de conclure, pourvu qu'on lui cède encore la Bretagne, jusqu'à ce que l'autre province soit cultivée. On y consent : il rend hommage à la

couronne, moins en vassal qu'en conquérant.

Ce guerrier méritoit bien de fonder un état. La Normandie, qui prit son nom des pirates, devint heureuse & florissante sous ses lois. Il dompta la férocité de ses Normands; il fit succéder l'agriculture au brigandage; en un mot, il réprima entièrement le vol parmi des barbares accoutumés à vivre de rapines. Tant les lois ont de pouvoir, quand l'agriculture inspire le goût de la société! C'est ainsi que les destructeurs de l'empire romain avoient d'abord cimenté leur puissance.

Il fait le bonheur de ses sujets.

L'imbécille Charles, gouverné par Haganon, ministre odieux, fut le jouet des seigneurs, comme le jouet des Normands. Robert, frère du roi Eudes, forma une conspiration. Au lieu de rassembler des forces, Charles eut recours à un concile, & fit excommunier d'avance ceux qui se révolteroient. La révolte, quelque temps suspendue, éclata en 922. On contraignit Charles de congédier son ministre; on promit;

Révolte contre le roi Charles.

Il est dépouillé de ses états & détroné.

à cette condition, de lui obéir encore un an. Mais au bout de sept mois, l'archevêque de Reims, qui lui avoit donné asyle dans son diocèse, le trahit & couronna Robert. Celui-ci fut tué dans une bataille. Hugues le Grand ou l'Abbé, son fils, pouvoit prendre la couronne. Il aima mieux la mettre sur la tête du duc de Bourgogne, Raoul, son beau-frère. Ce fut en prodiguant ses domaines, que le nouveau roi s'attacha les grands.

---

929.  
Il meurt en  
prison.

Herbert, comte de Vermandois, avoit attiré Charles le Simple, sous prétexte de le défendre. Il le retint prisonnier. Il lui rendit la liberté, mais pour le trahir encore, au prix du comté de Laon que Raoul abandonna. Charles mourut en prison la même année.

Révolutions  
en Italie.

Sous son règne déplorable, la maison de France perdit l'Allemagne avec l'empire. Le pape Étienne VI avoit couronné l'empereur Gui, duc de Spolète, ennemi de Bérenger, & ensuite Lambert, fils de ce duc ambitieux. Le pape Formose avoit couronné Arnoul, bâtard de

Carloman , après l'avoir engagé à se rendre maître de Rome. Louis IV , fils d'Arnoul , enfant de sept ans , lui avoit succédé dans le royaume d'Allemagne. Un autre Louis , roi d'Arles , fils de l'usurpateur Boson , s'étoit fait donner la couronne impériale , par Benoît IV. Mais Bérenger , l'ayant surpris à Vérone & lui ayant fait crever les yeux , étoit remonté sur le trône d'Italie. Ces révolutions en annonçoient de plus grandes.

Bérenger  
reste roi.

Après la mort de Louis IV , en 911 , l'Allemagne appartenoit de droit à Charles le Simple. Les Allemands le méprisoient trop pour le reconnoître , & sa foiblesse ne lui permit pas même de réclamer la succession. Les états élurent d'un consentement unanime Otton , duc de Saxe , qui , refusant la couronne à cause de sa vieillesse , proposa lui-même Conrad , duc de Franconie. Conrad fut roi d'Allemagne , par les suffrages de la nation. Bérenger fut couronné empereur en 916 , par le pape Jean X. Ainsi , la race de Charlemagne perdoit suc-

La maison  
de France ne  
règne plus en  
Allemagne.

Conrad , duc  
de Franconie,  
roi par élec-  
tion.

cessivement tous les fruits de la politique & des victoires de ce héros, parce qu'aucun de ses successeurs ne s'étoit montré digne de lui.

Ravages  
des Huns ou  
Hongrois.

Un fléau imprévu renouvela les horreurs dont l'Europe gémissoit depuis si long-temps. L'empereur Arnoul ayant appelé à son secours, contre un roi de Moravie, les Huns ou Hongrois, avoit renversé des retranchemens construits par Charlemagne, le long du Raab, pour arrêter leurs incursions. Aussi féroces que leurs ancêtres, ils furent bientôt les destructeurs de ceux qu'ils étoient venus secourir. Dès l'an 901, ils ravagèrent la Bavière, la Souabe, la Franconie. Toute l'Allemagne se vit ensuite exposée à leur avide fureur. Louis IV s'étant soumis à un tribut annuel pour s'en délivrer, ils fondirent sur l'Italie, & la mirent plusieurs fois au pillage. Ils dévastèrent encore l'Allemagne, sous Conrad I, qui s'obligea de même au tribut. Ils pénétrèrent en Lorraine & jusques en Languedoc, saccageant

faccageant le pays, massacrant les hommes, n'épargnant rien.

On ne doit pas s'étonner que tant de malheurs enfantassent le fanatisme. Chacun voyoit la fin du monde approcher. Chacun se dépouilloit de ses biens en faveur des églises & des monastères. Les désordres se multiplioient parmi le peuple, & dans le clergé, & dans la noblesse, & dans les gouvernemens. La déraison, l'ignorance la plus profonde, caractérisent le dixième siècle. C'étoit donc aussi le siècle des crimes; car il n'y avoit aucun frein pour les passions.

Raoul étant mort, Hugues le Grand, qui possédoit plusieurs riches abbayes avec le comté de Paris & les duchés de France & de Bourgogne, dédaigna encore le titre de roi, ou craignit de paroître l'usurper. Il rappela Louis d'Outremer, fils de Charles le Simple, réfugié en Angleterre, où sa mère l'avoit conduit pendant les troubles. Ce roi ne le fut que de nom, comme tant d'autres. Il voulut commander; mais Hugues devint alors son

Fanatisme  
avec les mal-  
heurs.

---

936.

Hugues le  
Grand fait pri-  
sonnier le roi  
Louis d'Ou-  
tremer.

ennemi, l'arrêta, & ne lui rendit la liberté qu'en se faisant céder le comté de Laon, auquel se réduisoit presque tout le domaine.

Singularités  
déplorables.

Otton I de Saxe, roi d'Allemagne, après Henri l'Oiseleur, son père, fut le médiateur de la paix entre le souverain & le vassal. Des conciles, le pape lui-même avoient excommunié Hugues. Une armée des évêques lorrains avoit secouru Louis. On s'étoit encore battu plusieurs années, au sujet de l'archevêché de Reims, que le comte de Vermandois avoit fait donner à son fils, âgé de cinq ans, pour le posséder au nom de cet enfant. L'histoire n'offre qu'une suite uniforme d'extravagances & de brigandages.

---

954.  
Lothaire,  
successeur de  
Louis.

Louis d'Outremer laissa en mourant une ombre de royauté à Lothaire, son fils; ou plutôt Hugues le Grand voulut bien lui accorder le titre, en conservant le pouvoir. Ce seigneur, aussi redoutable que les anciens maires, mourut deux ans après. Son fils, Hugues Capet, hérita de ses abbayes comme de ses dignités & de sa puissance. Lo-

thaire ne manquoit pas d'activité & de courage. Il entreprit de recouvrer la Lorraine, dont les rois allemands s'étoient rendus maîtres. Observons ici d'avance que l'empereur Otton II eut l'adresse de lui opposer un compétiteur, en cédant la basse Lorraine à Charles, frère du roi, qui la reçut à titre de vassal. Mécontent de ce traité, le roi se jeta sur la Lorraine, surprit l'empereur & le mit en fuite. Il fut battu à son tour; il fut encore une fois vainqueur. Enfin il renonça au royaume de Lorraine, partagé entre Otton & le prince Charles. La fortune des Ottons va nous occuper, & mérite de faire époque.

Il perdit le royaume de Lorraine.



---



---

TROISIÈME ÉPOQUE,  
 OTTON LE GRAND.

L'EMPIRE TRANSFÉRÉ AUX  
 ALLEMANDS. — LA FRANCE  
 SOUMISE AUX CAPÉTIENS.

*DEPUIS le milieu du dixième  
 siècle, jusqu'au temps de GRÉ-  
 GOIRE VII.*

---

CHAPITRE PREMIER,

*La maison de Saxe parvient à la  
 royauté & à l'empire. — Règnes  
 des Ottons.*

UNE puissance formidable s'étoit  
 élevée en Allemagne, & avoit réuni  
 la dignité impériale avec la royauté,  
 C'est ici le lieu de considérer cette  
 nouvelle révolution. Conrad, duc  
 de Franconie, fut élu roi, comme

Henri l'Oisif, duc  
 de Saxe, roi  
 par l'élection  
 des états.

nous l'avons dit ailleurs, au refus & par le conseil du duc de Saxe. Il mourut sans enfans mâles, en 919, après avoir désigné aux états pour son successeur, Henri, fils de ce duc Otton, auquel il étoit redevable de sa couronne. Les états composés *du clergé, de la principale noblesse & des chefs de l'armée*, élurent effectivement Henri l'Oiseleur. (On le nommoit ainsi, parce qu'il se plaisoit à la chasse des oiseaux.) Ce prince vaillant & sage soumit des vassaux rebelles, disciplina les troupes, bâtit des forteresses & des villes, refusa le tribut aux Hongrois, les tailla en pièces, & mit son royaume en sureté.

Quoique ses troupes lui eussent conféré le titre d'empereur, on ne voit pas qu'il l'ait jamais pris. On voit que dans un acte de 932, il se qualifie seulement *avoué de Rome*, c'est-à-dire, défenseur du temporel de l'église romaine : qualité qui désignoit ordinairement un officier de l'église.

Otton I, son fils, lui succède en 936, par l'élection des états. Il

Il se qualifioit *avoué de Rome*, quoique les troupes l'eussent nommé empereur.

Otton I, le plus grand prince de son siècle.

triomphe de plusieurs rebelles ; il soumet au tribut le Danemarck & la Bohême : il devient le plus grand prince de son siècle.

Révolutions  
& troubles en  
Italie.

L'Italie partagée entre des tyrans désunis, déchirée de factions & de guerres continuelles, toujours exposée aux ravages des Sarasins, qui en occupoient une partie, étoit un des pays les plus malheureux de l'Europe. Raoul ou Rodolphe II, roi des deux Bourgognes Transjurane & Cisjurane, avoit détrôné Bérenger ; & avoit été détrôné par Hugues, marquis de Provence, dont le fils Lothaire fut de même détrôné par Bérenger II.

On aimoit  
trop à chan-  
ger de maître.

Les Italiens n'étoient jamais contents de leur roi, & le changement agravoit toujours leurs infortunes. Quelques papes scandaleux, livrés à des femmes impudiques, fomentèrent les divisions. On appelloit les étrangers en Italie ; on cherchoit, en quelque sorte, le joug, pour se délivrer des oppresseurs ; on se repentoit, on ne vouloit point obéir, & l'on faisoit des rois au hasard. Les révolutions sont

d'ordinaire les fruits de la discorde. Ces troubles procurèrent l'empire aux Allemands.

En 952, Otton passe en Italie, où l'appeloit Adelaïde, veuve du roi Lothaire, que Bérenger II tenoit captive dans un château. Il délivre cette princesse & l'épouse. Il reçoit le serment de Bérenger, & lui laisse le royaume. Il va ensuite réprimer des rebelles en Allemagne. Rome lui avoit fermé ses portes : un pape, quelques années après, les lui ouvrit.

Otton laisse le royaume d'Italie à Bérenger II.

Jean XII avoit été mis sur le saint siége à l'âge de dix-huit ans. Petit-fils de la célèbre Marozie, concubine de Sergius III, il joignit aux mœurs corrompues de son siècle, un caractère hardi & entreprenant. La tyrannie de Bérenger & de son fils Adalbert excitant par-tout l'esprit de révolte, ce pontife conjure Otton, *pour l'amour de Dieu & des saints apôtres, de venir délivrer l'église romaine des griffes de deux monstres qui la déchirent.* Le roi d'Allemagne se rend à ses vœux. On dépose Bérenger

961.

Jean XII le rappelle contre Bérenger.

On le cou-

ronne roi &  
empereur.

& son fils, on couronne à Milan Otton roi d'Italie. L'année suivante, il est couronné empereur à Rome, par Jean XII; & il confirme les donations des princes François, si intéressantes pour la papauté.

Le pape le  
trahit.

Bientôt le pape oublie ses engagements. Uni avec Adalbert contre l'empereur, il rassemble même des troupes. Mais se voyant trop foible pour résister, il prend la fuite. Les Romains prêtent un nouveau serment de fidélité, par lequel ils s'engagent à n'élire & ne consacrer aucun pape, sans le consentement de l'empereur ou de son fils. Un concile fait le procès à Jean, accusé de crimes énormes. On le cite deux fois; on ne reçoit d'autre réponse que des menaces d'excommunication. On le dépose enfin; on élit Léon VIII, simple laïque, mais homme vertueux. Le pontife déposé ne perd point courage. Il fait révolter les Romains; il entre dans la ville; il tient un concile où Léon est déposé à son tour. La mort subite de Jean XII n'éteignit point la sédition. Benoît V.

Jean déposé  
fait révolter  
les Romains.

fut élu pour le remplacer; car les Romains ne pensoient déjà plus à leur serment. Ce peuple, selon Luitprand, évêque de Crémone, Lombard d'origine & auteur contemporain, étoit alors si méprisé, quoique toujours fier, qu'on désignoit par le seul nom de Romain un homme perfide, lâche & infâme.

Idée qu'on avoit de ce peuple.

Tant d'audace contre un grand prince eut l'effet des entreprises insensées. Otton qui venoit de prendre Bérenger dans Montéfeltro, assiège Rome, & la réduit aux abois. Les Romains obtiennent grace en se soumettant. Benoît comparoît en présence d'un concile, s'avoue coupable, se dépouille des habits pontificaux. Léon VIII, avec tout le clergé & tout le peuple Romain, fait un décret célèbre qu'on regarde comme loi fondamentale de l'empire, portant « qu'Otton & ses successeurs au royaume d'Italie, auront à perpétuité le pouvoir de se choisir un successeur, de nommer le pape, & de donner l'investiture aux évêques ».

964.  
Otton I sub-  
jugue Rome.

Fameux décret de Léon VIII.

Muratori & d'autres ont attaqué

Si ce décret est faux.

l'authenticité de ce décret, qui se trouve par extrait dans Gratien; mais on observe que la forme peut en être fautive, sans que le fond en soit moins vrai, puisque Luitprand raconte le fait conformément à l'acte même. « La collection de Golbastus, » dit M. Pfeffel, est remplie de lois » & de constitutions pareilles, dont » le fond est incontestablement vrai, » & qui cependant sont de franchises » impostures ».

Nouvelle  
révolte des  
Romains, p.  
nie.

A peine l'empereur avoit quitté l'Italie, que les Romains, par un nouvel attentat, chassèrent Jean XIII, qu'on avoit élu en présence des commissaires impériaux après la mort de Léon VIII. Justement irrité, Otton vient pour la quatrième fois, & punit sévèrement les féditieux. Il exile les consuls, fait pendre les tribuns, fait fouetter par les rues le préfet de Rome. Les anciennes dignités subsistoient de nom; vaine pâture de l'orgueil d'un peuple aussi foible que turbulent.

969.  
Guerre d'Otton avec les Grecs.

L'empereur Grec, Nicéphore, avoit reconnu la dignité impériale d'Otton; il avoit fiancé sa fille au

fils de ce prince ; & cependant il fit  
 assassiner les ambassadeurs qui de-  
 voient emmener la princesse. La  
 guerre s'alluma entre ces deux em-  
 pereurs. Les Allemands attaquèrent  
 la Pouille & la Calabre. Une armée  
 Grecque fut battue ; les prisonniers  
 furent renvoyés à Constantinople,  
 le nez coupé. Nicéphore ayant été  
 tué par ses sujets, Jean Zimisès,  
 son successeur, conclut la paix avec  
 Otton, en lui cédant la souverai-  
 neté sur Capoue. Otton mourut en  
 973. Le surnom de Grand n'étoit  
 point pour lui un hommage de la  
 flatterie : il le méritoit à plusieurs  
 égards.

Sa mort.

Imitateur de Charlemagne dans  
 ses entreprises, comme lui il aima  
 les lettres ; & Brunon, archevêque  
 de Cologne, son frère, lui inspira  
 le goût d'une espèce d'académie.  
 Comme Charlemagne, il eut fort  
 à cœur la conversion des barbares  
 qu'il vouloit soumettre, & fonda  
 plusieurs évêchés dans le nord, où  
 le christianisme étendoit ses bran-  
 ches. Soit dévotion à la mode, soit  
 mauvaise politique, il rendit le clergé

Il imita  
Charlemagne

Il rendit  
le clergé trop  
puissant.

d'Allemagne trop puissant, en lui conférant des duchés & des comtés, avec les droits des autres seigneurs ou princes. Mais pour contrebalancer ce pouvoir, il établit des *avoués*, à la nomination de l'empereur, lesquels devoient partager le gouvernement avec les prélats. Les prélats se délivrèrent bientôt de ces avoués. Otton, comme Charlemagne, ou ne prévint point assez l'avenir, ou fut entraîné par les circonstances.

Hérédité des  
fiefs établie.

L'hérédité des fiefs, autre principe de désordres, s'établit presque généralement en Allemagne. L'empereur fit décider par le duel une des grandes questions qui pussent exercer la sagacité des jurisconsultes : il s'agissoit de savoir si la représentation devoit avoir lieu en ligne directe; si, par exemple, un petit-fils, représentant le fils, devoit succéder préférentiellement à ses oncles.

Droit de représentation.

Le duel décide.

Le droit des neveux prévalut, parce que leur champion fut vainqueur : la loi subsiste toujours. Sous le règne suivant, une diète ordonna que les

III. É P O Q U E. 325

causes douteuses ne feroient plus décidées par le serment, mais par le duel. Du moins les lâches perdirent l'avantage qu'ils pouvoient tirer du parjure.

Otton II, n'ayant que dix-huit ans, succède à son père, qui l'avoit fait élire dès 961; précaution nécessaire pour assurer la couronne dans une famille. Sa jeunesse occasionna des troubles qu'il eut la force de dissiper. Rome ouvrit un théâtre à sa justice par de nouveaux crimes. Crescentius ou Cincius, fils de l'impudique Théodora, qu'on dit avoir été concubine de Jean X, ayant formé le projet de rétablir la république Romaine, souleva le peuple, & fit périr dans une prison le pape Benoît VI, à qui les factieux donnèrent pour successeur Benoît VII. Une autre faction élut Boniface VII, une autre Jean XIV, dont Boniface fut le meurtrier. Ces horreurs se succédoient si rapidement que les historiens ne s'accordent point sur les noms ni sur les dates. Le pape des uns est l'antipape des autres.

973

Otton II.

Troubles de Rome.

Papes & antipapes en grand nombre.

L'empereur  
meurt en Ita-  
lie.

J'ai parlé, sous la dernière époque, de la guerre de France au sujet du royaume de Lorraine, qu'Otton partagea politiquement avec le frère du roi Lothaire. Cette guerre finie, l'empereur se rendit à Rome & réprima les séditieux. Il voulut ensuite prendre la Calabre sur les Grecs; mais les Sarasins, leurs alliés pour le moment, taillèrent son armée en pièces. Il mourut à Rome, où il faisoit de nouveaux préparatifs.

983.

Crescentius  
renouvelle à  
Rome les ré-  
voltes.

Son fils Otton III, déjà élu, lui succède à l'âge de trois ans. L'aïeule & la mère de l'empereur enfant se disputent l'autorité; une régence orageuse trouble l'Allemagne. Rome vit bientôt renaître les factions & les scandales. Crescentius y mit tout en feu par son fanatisme de liberté. Jean XV appela l'empereur. Otton parut en Italie en 996. Le pape étant mort, il mit à sa place Grégoire V, & se fit couronner par ses mains. Grégoire étoit proche parent de l'empereur. Crescentius ne laissa pas de le chasser, établit

un autre pontife, sous le nom de Jean XVI, & persuada encore aux Romains qu'ils étoient libres.

Mais en 998 Otton entre à Rome. Il assiège le château Saint-Ange où le rebelle étoit enfermé; il l'emporte d'assaut, ou, selon les auteurs Italiens, y entre par capitulation; enfin, il fait trancher la tête à Crescentius. Les Romains avoient crevé les yeux à leur antipape. Grégoire V porta la vengeance jusqu'à le faire promener sur un âne, dont la queue lui servoit de bride. Qu'on juge des mœurs publiques par celles des chefs de la religion, qui malheureusement entraînés par le torrent de ces mœurs perverses, y ajoutoient la force d'un exemple contagieux.

Otton III le punit enfin.

Nous marchons ici à travers les ronces de l'histoire. Les objets se confondent, se ressemblent, & n'offrent presque aucun détail intéressant. C'est ce qui nous force à indiquer seulement les faits principaux, jusqu'à ce que les matières se prêtent à un développement plus agréable. Ces premiers pas sont nécessaires

Aridité de l'histoire, en passant.

pour arriver dans les campagnes enrichies par la culture. Nous trouverons toujours, en avançant, quelques fruits à moissonner, & c'est alors que les détails deviendront utiles.



CHAPITRE II.

*Hugues Capet détrône en France la maison de Charlemagne. — Robert. — Henri I.*

TANDIS que la maison de Saxe possédoit l'Allemagne & l'Italie, démembrées de l'empire François, la maison de Charlemagne perdit la couronne de France, qui n'étoit presque plus qu'un titre sans réalité. La mort du roi Lothaire fut bientôt suivie de celle de Louis V, son fils. Hugues-Capet, aussi illustre par son mérite que par sa naissance & son pouvoir, saisit l'occasion de s'approprier cette couronne, qu'avoient porté Robert, son aïeul, & Eudes, son grand-oncle. Elle appartenoit par le droit du sang à Charles, duc de Lorraine, frère de Lothaire. La qualité de vassal de l'empereur parut un titre légitime pour l'en exclure. On le décria comme un lâche, indigne de son sang, traître à sa patrie.

987.

Hugues Capet veut s'approprier la couronne de France.

Comment il  
avoit gagné le  
clergé & les  
moines.

Il est sacré  
au préjudice  
de Charles,  
duc de Lor-  
raine.

Procès  
d'Arnoul de  
Reims, traître  
au roi.

Hugues avoit mis le clergé & les moines dans ses intérêts, en renonçant aux abbayes qu'il avoit héritées de son père. Une extrême dévotion, réelle ou apparente, pour les reliques, lui attiroit leurs suffrages & la vénération du peuple. Saint Riquier, dont il avoit porté la châsse nuds pieds, étoit cité comme lui ayant promis la couronne : & ce bruit, répandu à propos, lui en préparoit les voies. Enfin, l'adresse & la force contribuèrent au succès de son ambition. Il se fit reconnoître dans une assemblée nationale; il se fit sacrer à Reims; il eut la précaution de s'associer Robert son fils. Charles entra dans le royaume, s'empara de Laon, ensuite de Reims, par la trahison de l'archevêque Arnoul. Mais trahi lui-même par l'évêque de Laon, il tomba entre les mains de son rival, & mourut prisonnier en 992.

Ce fut une grande affaire d'état, que le procès de cet Arnoul de Reims, accusé de trahison envers son bienfaiteur, envers un roi qu'il avoit reconnu, & à qui il avoit prêté

ferment. Il étoit fils naturel du roi Lothaire, & par conféquent neveu du prince dont il avoit embrassé le parti; mais il n'en paroissoit pas moins criminel, sur-tout étant redevable au roi d'une place si importante. On assemble un concile pour le juger. Ses partisans soutiennent que sa cause doit aller à Rome. Arnoul d'Orléans, un des plus respectables évêques du royaume, prouve le contraire. Après avoir dépeint vivement les scandales dont le saint siége étoit déshonoré, il dit : *Si le pape est recommandable par sa science & sa vertu, nous n'avons rien à craindre de sa part : encore moins devons-nous le craindre, s'il s'égare par ignorance ou par passion.* On reconnut enfin que le concile pouvoit juger. Le roi vint en personne presser la sentence. Le coupable se jeta humblement à ses pieds, se dépouilla des marques de sa dignité, & donna son acte de démission. Hugues promit de lui épargner la vie, s'il ne commettoit un nouveau crime digne d'être puni par le glaive. Le fameux Gerbert fut mis à sa place.

Disputes sur  
la juridiction  
du pape.

Gerbert, ar-  
chevêque de  
Reims.

Gerbert, homme sans naissance, élevé par son génie, avoit été moine d'Aurillac. Enbutte à la haine jalouse des autres moines, qu'il méprisoit, il s'étoit retiré en Espagne, où il avoit étudié les sciences des Arabes. Comme mathématicien & philosophe, il étoit forcier aux yeux du peuple. Mais il avoit percé dans les cours; il étoit devenu précepteur d'Otton III, ensuite de Robert, fils de Hugues Capet. Le roi ne pouvoit mieux le récompenser qu'en lui donnant le siège de Reims.

Jean XV  
veut le dépo-  
ser.

Sa fortune & son mérite l'exposoient trop. Des évêques envieux écrivirent à Jean XV, que la déposition d'Arnoul étoit nulle, puisqu'elle s'étoit faite sans le pape. Cette raison parut décisive à la cour de Rome. Malgré les remontrances respectueuses du roi, Jean ne balança point à interdire tous les prélats du concile. Alors Gerbert, emporté par l'ardeur naturelle de son esprit, invectiva contre le souverain pontife, dans une lettre adressée à l'archevêque de Sens. « Ne donnons pas lieu à nos adversaires, dit-il,

Sa lettre con-  
tre le pape.

III. É P O Q U E. 333

» de croire que le sacerdoce soit  
 » tellement soumis à un seul, que  
 » si cet homme se laisse corrompre  
 » ou séduire par argent, par faveur,  
 » par crainte, par ignorance, on  
 » ne puisse plus être évêque sans  
 » employer auprès de lui de pareils  
 » moyens ». Jean XV fut le plus  
 fort. La cour vouloit le ménager,  
 parce qu'il attaquoit aussi le mariage  
 du roi Robert avec Berthe. Un légat  
 vint de sa part donner des ordres,  
 tenir des conciles. Arnoul fut réta-  
 bli, Gerbert déposé. Mais le premier  
 resta en prison jusqu'à la mort de  
 Hugues Capet; & le second, ayant  
 trouvé un asyle auprès d'Otton III,  
 son élève, devint archevêque de Ra-  
 venne, ensuite pape sous le nom de  
 Silvestre II.

Gerbert dé-  
 posé.

Dès que Robert eut succédé à  
 son père, il se vit lui-même d'autant  
 plus exposé aux entreprises de la  
 cour de Rome, qu'il joignoit à un  
 caractère foible une dévotion scrupuleuse & peu éclairée. L'église  
 avoit étendu les empêchemens du  
 mariage jusqu'au septième degré. Il  
 étoit parent au quatrième de Berthe,

---

996  
 Grégoire V  
 casse le ma-  
 riage du roi  
 Robert.

son épouse, tendrement chérie & digne de sa tendresse. Leur mariage avoit été autorisé par plusieurs évêques. Grégoire V entreprend de le rompre; & dans un concile de Rome, sans examen de la cause, sans entendre les parties, avec l'autorité la plus despotique, il publie un décret foudroyant qui ordonne au roi & à la reine de se séparer, sous peine d'excommunication; & qui interdit tous les évêques, complices de leur prétendu crime, jusqu'à ce qu'ils viennent faire satisfaction au saint-siège.

Effets de  
l'excommuni-  
cation de ce  
bon prince.

Retenu par l'amour conjugal, Robert ne se pressa point d'obéir: il se tint pour excommunié. Selon le récit du cardinal Pierre Damien, les courtisans évitèrent tout commerce avec lui; deux domestiques seulement lui restèrent, & portoient la superstition jusqu'à purifier par le feu la vaisselle dont il s'étoit servi à table. Cet auteur crédule ajoute que la reine accoucha d'un monstre qui avoit un cou & une tête d'oie; punition évidente de l'inceste. Robert, converti par ce

El se soumet.

prodige, ou plutôt craignant une révolte & cédant aux terreurs superstitieuses, répudia Berthe, épousa Constance, fille du comte d'Arles: il se donna un tyran, au lieu de l'épouse aimable qu'on le forçoit de renvoyer. Grégoire l'obligea encore de rétablir le traître Arnoul sur le siège de Reims. Que n'annoncent pas des scènes si étranges? On verra les foudres du Vatican embraser bientôt toute l'Europe, ébranler tous les trônes, & rompre les plus forts liens de la société.

Cependant Robert auroit pu devenir souverain des papes, s'il avoit eu de l'ambition & de la vigueur. Après la mort de Henri II, successeur d'Otton III, & le dernier empereur de la maison de Saxe, les Italiens, dégoûtés de la domination Allemande, lui offrirent leur couronne & l'empire. Il eut la prudence de refuser. La maison de Franconie remplaça celle de Saxe, dans la personne de Conrad II, dont le règne commence en 1024.

Il refuse la couronne d'Italie.

Sous celui de Henri II, Ardoïn, marquis d'Ivrée, avoit porté le titre

Factions dans ce pays.

de roi d'Italie, & soutenu la guerre contre le monarque Allemand. Pavie tenoit pour l'un, Milan pour l'autre. Une haine implacable s'éleva entre ces deux villes. Toute l'Europe étoit pleine de factions; mais nulle part elles n'étoient aussi orageuses qu'en Italie. On peut croire que l'état violent de Rome, partagée entre les empereurs, les papes & l'amour de la liberté, imprimoit au reste le mouvement, ou donnoit plus d'activité à l'inquiétude nationale.

Robert tyrannisé par sa femme.

Pour revenir à Robert, son second mariage fut une source de chagrins & de malheurs. La reine Constance dominoit avec une hauteur insupportable. Elle voulut régler la succession. N'aimant pas le prince Henri, l'aîné de ses fils, elle remua tout pour que le roi s'associât le cadet, nommé Robert. Irritée d'un refus, elle persécuta les deux frères, unis par une sincère amitié. Elle fut cause qu'ils prirent les armes contre leur père, dont elle dictoit presque toujours les volontés. Heureusement ils rentrèrent bientôt dans le devoir.

Hérétiques à Orléans.

Rien n'est plus propre à donner l'idée

Pidée de cette princesse, & des mœurs du siècle en général, que l'affaire des hérétiques d'Orléans. Une femme Italienne avoit dogmatifé en secret, & séduit plusieurs personnes, parmi lesquelles se trouvoient des ecclésiastiques de réputation. Leur hérésie attaquoit les dogmes & les usages de l'église: on les mit en prison. Examinés dans un concile, où ils disputèrent avec les évêques, on les condamna au feu. Constance étoit à la porte de l'église, quand ces malheureux passèrent pour être conduits au bûcher. Avec une baguette, elle creva l'œil à l'un des principaux, qui avoit été son confesseur: elle s'en applaudit vraisemblablement comme d'un effort de zèle & de vertu.

Trait de  
cruauté de la  
reine.

Henri I, que Robert avoit fait sacrer de son vivant, lui succéda en 1031. Constance arma son autre fils contre ce frère, dont il s'étoit montré l'ami jusqu'alors. Le roi, d'abord fugitif en Normandie, dissipa peu de temps après la sédition, & donna le duché de Bourgogne au rebelle. Le trait le plus singulier de

1031.  
Règne de  
Henri I.

Le mariage, très-difficile par les empêchemens.

son règne, c'est qu'il épousa en secondes noces la fille de Jarodislas, czar ou prince de Russie. Les empêchemens du mariage étoient si multipliés, & l'exemple de son père si effrayant, qu'il crut sans doute devoir chercher une femme dans ce pays inconnu, pour ne pas courir les risques de l'excommunication. Telle étoit la confusion de toutes choses dans l'ordre civil, qu'un roi même ne savoit comment se marier!

Paix de Dieu ordonnée par les évêques.

On ne peut dépeindre les désordres que l'anarchie produisoit d'ailleurs. La *paix* & la *trêve de Dieu*, imaginées comme un remède, donneront du moins quelque idée du mal. En 1033, les évêques publièrent un décret, qu'ils supposoient d'inspiration divine, par lequel tout laïque étoit obligé de ne plus porter les armes, de ne pas exiger la restitution d'un bien usurpé, de ne pas venger la mort de ses parens, de pardonner aux meurtriers, de jeûner le vendredi au pain & à l'eau, & de s'abstenir de chair le samedi. Quiconque refuseroit de s'y obliger par

ferment, devoit être excommunié & privé de la sépulture.

Un seul évêque osa blâmer cette ordonnance : il représenta qu'il n'appartenoit qu'aux rois d'ordonner la paix ou la guerre; qu'un tel serment ne serviroit qu'à multiplier les parjures; que la prudence ne permettoit point d'imposer des obligations insupportables au plus grand nombre. On le regarda comme l'ennemi de la paix, jusqu'à ce qu'il eût suivi l'exemple des autres.

*Un sage prélat s'y oppose seul.*

Mais l'expérience démontra bientôt la sagesse de son avis. Les guerres privées, les violences recommencèrent après un court accès de dévotion, & les scrupuleux en furent nécessairement les victimes. Chaque petit seigneur étoit alors le tyran de sa terre, l'ennemi de ses voisins; chaque grand seigneur étoit un plus terrible tyran. Il ne restoit ni lois ni justice : les armes décidoient de tout.

*Cette paix se détruit d'elle-même.*

Voyant l'inutilité de leurs censures, les évêques changèrent la paix de Dieu en trêve, vers l'an 1040. On ordonna que depuis le

*On la change en trêve aussi inutile.*

mercredi au soir jusqu'au lundi matin, les voies de fait seroient interdites, sous peine d'amende & d'excommunication : c'étoit encore trop. On restreignit ce règlement à l'espace depuis le samedi au soir jusqu'au lundi matin ; de sorte que, tout le reste de la semaine, le meurtre & le brigandage pouvoient paroître autorisés. Un gouvernement de sauvages n'offre rien de si mauvais. C'est le tableau de la situation des François sous le règne de Henri I, qui ne finit qu'en 1060. Jetons un coup-d'œil sur les autres peuples, dont il suffit pour le présent d'avoir une idée générale. Nous verrons par-tout les mêmes principes de calamités.



## CHAPITRE III.

*L'Angleterre, l'Espagne, l'empire des Arabes & l'empire de Constantinople, sous les deux dernières époques, depuis Charlemagne.*

## L'ANGLETERRE.

DEPUIS le grand Alfred, l'Angleterre perdit de jour en jour les fruits de ses admirables institutions, que les troubles, les guerres & la barbarie empêchoient de s'affermir dans le royaume. Édouard l'Ancien, son fils, fut sans cesse armé contre les Danois. Trois fils d'Édouard, Athelstan, Edmond I & Edred, régnèrent successivement avec peu de tranquillité. Sous le dernier, les moines de l'ordre de saint Benoît s'établirent comme des réformateurs; attaquèrent le clergé & les autres moines, dont le dérèglement étoit public; gouvernèrent l'esprit du roi; occasionnèrent une révolte

Depuis Alfred, tout empire en Angleterre.

Les Bénédictins y deviennent trop puissans.

contre Edwy, son successeur, qui n'avoit pas le même systême; devinrent plus puissans sous Edgar, dont ils ont vanté les vertus, quoique souillées de beaucoup de taches; & régnèrent en quelque sorte sous Édouard le Martyr. Le célèbre abbé Dunstan, évêque de Worcester & de Londres, archevêque de Cantorbéry, possédant à la fois ces trois sièges, avec la réputation de saint, fut l'ame de tous les mouvemens en faveur des moines. Il y attachoit la gloire & le service de Dieu. L'empire étonnant qu'il leur procura, servit à augmenter celui que prenoit la cour de Rome.

L'abbé Dunstan, auteur de leur crédit.

Invasion des Danois, sous Æthelred.

Ce n'étoit pas le moyen de repousser les Danois, dont les irruptions recommencèrent en 991. Æthelred, prince sans génie & sans courage, excita leur avidité, en achetant leur retraite. Swenon, roi de Danemarck, & Olave, roi de Norwège, fondirent sur l'Angleterre. Ils gagnèrent une bataille, & vendirent pour seize mille livres pesant d'argent une paix honteuse, qui annonçoit de nouvelles hostilités.

III. É P O Q U E. 343

Les Anglois, comme la plupart des autres Germains, avoient dégénéré de leur ancienne valeur, & de cet amour de la liberté qui bravoit la mort. Ils se soumirent à Swenon, en 1013. Canute le Grand, règne après Swenon. Canute le Grand, son fils, monta sur le trône en 1017. Ce prince affermit son pouvoir, conquit la Norwège, & posséda trois royaumes. Il finit son règne dans les exercices de dévotion, pèlerin à Rome, fondateur d'églises en Angleterre. Ses deux fils, Harold & Canute II, ne soutinrent point sa gloire. Leur règne fut court. Après la mort du dernier, en 1041, Edouard le Confesseur succède aux Danois. les Anglois secouèrent le joug étranger; ils appelèrent Édouard le Confesseur, prince de l'ancienne maison royale, réfugié en Normandie. Il régna en prince foible. Ayant rendu son mariage stérile, par un vœu indiscret de virginité, il laissa l'Angleterre exposée à l'ambition du fameux Guillaume, duc de Normandie, comme on le verra sous l'époque suivante.

## L' E S P A G N E.

Les chrétiens  
perlécutés par  
leur faute  
dans le royau-  
me de Cor-  
doue.

L'Espagne, plus agitée que l'Angleterre, ne présente qu'un tableau confus de grands désordres, de petits combats & de petites révolutions. Les chrétiens se firent perlécuter dans le royaume de Cordoue, en outrageant par leurs discours le mahométisme; ce que les lois défendoient sous peine de mort. Un sage évêque déclara en vain qu'on ne devoit pas regarder comme martyrs, ceux qui, sans nécessité, venoient maudire Mahomet; en vain un concile que Mariana traite de conciliabule, défendit en 852, cet excès de zèle: on en vit encore de nombreux exemples, célébrés comme des actions héroïques.

Ils agran-  
dissoient le  
royaume des  
Asturies, &  
fondoient ce-  
lui de Na-  
varre.

Le foible royaume des Asturies, fondé par Pélage, unique rejeton des rois goths, s'accrut par la valeur & la sagesse d'Alphonse III, furnommé le Grand. Garcias-Ximènes, qu'on dit françois d'origine, fonda en même-temps le royaume de Navarre, qui, dans la suite,

devint le plus considérable des états chrétiens du pays. Les Maures ou Arabes possédoient cependant encore le Portugal, la Murcie, l'Andalousie, Valence, Grenade, Tortose, & l'intérieur des provinces, jusqu'au-delà des montagnes de Saragoſſe & de la Castille; c'est-à-dire, plus des trois quarts de l'Espagne, & les plus fertiles contrées.

Les Maures possédoient plus des trois quarts de l'Espagne.

Parmi eux, une foule de seigneurs trop puissans affectoient l'indépendance; le souverain avoit à combattre les sujets. Mais les chrétiens n'étoient pas entre eux plus unis. Toujours en guerre avec les Maures, ils se déchiroient encore mutuellement. Le règne d'Alphonse le Grand fut plein de conspirations & de révoltes. Sa propre femme, ses deux fils, furent des rebelles. Il remit la couronne à Garcias l'aîné; il combattit même généreusement sous ses ordres; il mourut en 912, avec la gloire d'un héros. Les historiens Espagnols célèbrent ses pieuses fondations, sur-tout le temple de Saint-Jacques de Compostelle. On a de lui une chroni-

Divisions entre les chrétiens, même sous Alphonse le Grand.

que, qui remonte jusqu'au règne de Wamba.

Ramire II dé-  
fait les Mau-  
res à Simen-  
cas.

Un autre héros de l'Espagne, Ramire II, roi de Léon & des Asturies, remporta en 938, la célèbre victoire de Simencas sur les Maures, dont quatre-vingt mille furent tués. Il avoit promis à saint Jacques, dans un pèlerinage de Compostelle, que, s'il étoit vainqueur, tous ses sujets donneroient chaque année une certaine mesure de blé à cette église. L'église s'enrichit, & le nom de saint Jacques devint le cri de guerre des Espagnols. On trouve par-tout quelque trait semblable : par-tout la confiance qu'ils ont inspirée a quelquefois produit de grands succès.

Son vœu à  
saint Jacques.

Almanzor,  
vainqueur des  
chrétiens,  
vaincu ensui-  
te.

Cependant le brave Almanzor, vice-roi de Cordoue, ennemi célèbre des chrétiens, les tailla en pièces en 995. Il prit Léon d'assaut l'année suivante, saccagea ensuite Compostelle, pillâ les trésors de Saint Jacques dont il fit transporter les portes à Cordoue, sur les épaules des vaincus. Une maladie épidémique l'ayant forcé à la retraite, les chrétiens, ne doutant

pas que le ciel ne fût leur vengeur, se réunirent enfin, & battirent Almanzor, en 998. Ce général, qui les avoit, dit-on, vaincus dans plus de cinquante combats, qui joignoit les vertus politiques à l'héroïsme militaire, qui gouvernoit les Juifs & les chrétiens avec autant d'équité que les Musulmans, ne put survivre à sa défaite, & se laissa mourir de faim.

Mort de ce grand homme.

Peu d'années après, deux seigneurs Maures se disputent le trône d'Hiffem II, dernier roi du sang d'Abdérame. Les comtes de Barcelone & d'Urgel, avec trois évêques, prennent les armes pour l'un contre l'autre; & les trois évêques sont tués en combattant. Quel pouvoit être le motif de ces chrétiens, unis à des infidèles malgré la haine de religion? sans doute le desir de profiter de leurs guerres civiles, peut-être aussi le goût de chevalerie & la passion des aventures, que les Sarasins inspiroient par leur exemple.

Trois évêques tués en combattant pour des Maures.

Dès le commencement du onzième siècle, le royaume de Cordoue fut démembré par l'ambition d'une

Le royaume de Cordoue divisé en plusieurs royaumes.

foûle de seigneurs qui, à la faveur des troubles, usurpèrent le titre de rois. Tolède, Valence, Saragosse, Séville, Orihuéla, presque toutes les grandes villes eurent des rois indépendans. Les provinces se changèrent en royaumes. Les royaumes se multiplièrent de même parmi les chrétiens. Sanche III, roi de Navarre, surnommé le Grand, parce qu'il fit des conquêtes sur les Maures, eut l'imprudence en 1034, de partager ses états entre ses quatre fils. Il y eut des rois de Léon, des rois de Navarre, des rois de Castille, des rois d'Aragon. Ces rois sortis de la même tige devinrent ennemis; car c'étoit le fruit des partages. En un mot, l'ancienne histoire d'Espagne est toujours moins intéressante & plus ténébreuse, à mesure qu'elle se subdivise en plus de branches entrelacées. On n'y voit guère qu'un ramas confus de crimes, que la discorde produit ailleurs avec plus d'éclat.

Même division des royaumes parmi les chrétiens.

Ce qui rend l'ancienne histoire d'Espagne fatigante.

Les Ricos hombres d'Aragon.

Une chose vraiment digne d'attention, c'est que le peuple étant par-tout esclave & opprimé, la no-

blesse d'Aragon lui procura de grands privilèges dans ce royaume, & s'unit à lui par intérêt contre la puissance royale. Sanche le Grand, dont je viens de parler, laissa l'Aragon à Ramire, son fils naturel, qu'on obligea de faire de nouvelles concessions. Les *Ricos hombrès*, élus par le peuple, formèrent un tribunal très-redoutable à la couronne. A leur tête étoit le grand-justicier. Il recevoit le serment du roi; & lui tenant une épée nue sur le cœur, il prononçoit ces paroles : *Nous qui valons autant que vous, nous vous faisons notre seigneur & roi, à condition que vous maintiendrez nos privilèges & libertés; sinon, non.* En cas de violation des privilèges, le justicier avoit droit de le citer devant les états généraux, & de le faire déposer. Il étoit l'interprète, l'arbitre des lois, le juge suprême. Pierre I, en 1094, fit abolir cette cérémonie du serment, si étrange & si terrible. Vers le milieu du 15. siècle, s'est formé un tribunal, à la nomination des états, pour juger en cas de besoin le grand-justicier.

Autorité du grand-justicier à l'égard du roi.

Il lui falloit des éphores. Cette magistrature n'a commencé que sous Philippe II, à perdre de son autorité : aujourd'hui ce n'est qu'un titre.

## L'EMPIRE DES ARABES.

Discordes funestes à l'empire des Arabes.

Le grand empire des Arabes éprouvoit aussi les révolutions, que produisent la discorde & la guerre, & qui renversent tôt ou tard les trônes les mieux affermis. Après Watik, vers le milieu du neuvième siècle, s'obscurcit la gloire du califat. Sous des princes foibles ou méchans, les gouverneurs secouent le joug de l'autorité. Alger, Tunis, Tripoli, forment des états particuliers. Bientôt les querelles de religion augmentent le désordre, arment les ambitieux. La secte des Fatimites se relève avec la fureur du fanatisme. Elle fonde un Empire en Egypte. Le Caire, capitale de cet empire, devient en même temps le siège d'un nouveau calife, & une ville de commerce très-florissante.

Secte des Fatimites.

Calife du Caire.

### III. É P O Q U E. 351

D'autres fanatiques , persuadés que le relâchement introduit dans la religion de Mahomet, demandoit une réforme, se livrant aux transports de l'enthousiasme, s'attirent des persécutions & des anathèmes, acquièrent des forces parce qu'ils sont persécutés. Ils se révoltent, remportent des victoires, s'emparent des côtes occidentales de l'Afrique. Enfin, leur chef unifiant, comme les deux autres califes, le sacerdoce & la royauté, gouverne sous le nom de Miramolin ce nouvel empire, détaché d'un corps immense.

Troisième  
calife en Afri-  
que.

Les Califes de Bagdad avoient reçu, pour troupes auxiliaires, les Turcs ou Turcomans, de la race des Huns, peuple sorti de la Tartarie, ne respirant que la guerre & les conquêtes. Ces auxiliaires firent l'occasion de subjuguier ceux dont ils étoient les défenseurs. Ils se rendirent maîtres des provinces de l'Asie, ils dépouillèrent les Califes de l'autorité royale, en révérançant leur dignité pontificale : car ils se soumirent avec prudence à

Les Turcs,  
appelés par les  
califes de Bag-  
dad, les dé-  
pouillent  
bientôt.

la religion du pays. On vit naître plusieurs états sous des monarques, appelés sultans, qui prenoient l'investiture du Calife, mais qui avoient grand soin de ne pas lui laisser prendre trop d'autorité. Le roi pontife, vers le milieu du onzième siècle, étoit déjà comme les rois de l'Europe : plus il avoit de vassaux, moins il avoit de pouvoir.

## L'EMPIRE DE CONSTANTINOPLE.

Tout fait  
pitié ou hor-  
reur à Con-  
stantinople.

Nicéphore.

Staurace.

Michel Ran-  
gabé.

L'empire de Constantinople, sur le penchant de sa ruine, offre toujours un spectacle de foiblesse, de folie, de superstition, de crimes & de soulèvemens. Nicéphore, que nous avons vu détrôner Irène, fut un tyran exécrationnable. Les Sarrasins lui enlevèrent l'île de Chypre; & les Bulgares, fléau de la Thrace, le tuèrent dans une bataille, en 811, après avoir détruit son armée.

Staurace, son fils, se rendit si odieux dès le commencement de son règne, qu'une révolte générale l'engagea à se faire moine.

Michel Rangabé refusa de faire

III. ÉPOQUE. 353

la paix avec les Bulgares, parce qu'un moine décida qu'on ne pouvoit pas en conscience rendre les transfuges. Alors les Bulgares défirent entièrement les Grecs; l'empereur prit la fuite; les officiers indignés proclamèrent Léon l'Arménien, qu'il avoit comblé de bienfaits, & qui vouloit le détrôner. *Je ne veux pas*, dit Michel, *qu'il en coute une goutte de sang pour me conserver l'empire.* Il prit le froc, après avoir envoyé la couronne au perfide Léon, en 813.

Celui-ci veut faire assassiner le roi des Bulgares, qui se venge en saccageant les fauxbourgs de Constantinople. L'empereur les défait à son tour. Il avoit du courage, aimoit l'ordre & la justice, s'appliquoit aux affaires; mais il se livre au desir violent de détruire l'idolâtrie, c'est-à-dire, les images. Il commande une nouvelle persécution, & on le massacre en 820, dans une église.

Michel le Bègue, qu'il venoit de condamner à mort, qui le méritoit par de noires perfidies, de-

Léon l'Arménien, iconoclaste.

Michel le Bègue.

vient son successeur. Soldat grossier, sans instruction, borné à la connoissance des chevaux, ignorant & méprisant les affaires théologiques, il tolère d'abord le culte des images, ensuite il change de système; il persécute, il veut même qu'on observe le sabbat, & qu'on célèbre la pâque comme les Juifs. Les Sarasins profitent de ses fautes, pour prendre l'île de Crète (aujourd'hui Candie); ils s'emparent de presque toute la Sicile; ils envahissent la Pouille & la Calabre. Michel, en apprenant que la Sicile étoit perdue, dit à un de ses ministres : *je vous félicite, vous voilà débarrassé d'un grand fardeau.* Quel prince! Il mourut en 829.

Théodora,  
semblable à  
Irène.

Sous Théophile, son fils, quoique plus digne de régner, la persécution redouble, & les Sarasins étendent leurs conquêtes. Après sa mort, en 842, l'impératrice Théodora, régente pendant la minorité de Michel III, rétablit le culte des images, comme l'avoit fait Irène. Elle veut ensuite convertir les manichéens par la terreur; elle en

III. ÉPOQUE. 355

fait égorger des milliers. Ceux qui échappent aux supplices vont grossir les troupes des Sarasins, & l'empire a pour ennemis ses propres sujets. Des cabales de cour augmentent les maux publics. Michel relègue sa mère dans un couvent, se livre à tous les crimes, épuise les finances pour des folies, met sa gloire à bâtir une écurie superbe, dont les murs sont incrustés de marbre & de porphyre; porte l'impiété jusqu'à faire une farce des cérémonies ecclésiastiques: enfin, il est assassiné en 867, par Basile, qu'il s'étoit associé, & qu'il vouloit imprudemment déposer.

Michel III.

Basile, mendiant autrefois, se trouve empereur. On vante sa vertu & sa justice; mais il est la dupe du célèbre patriarche Photius, à qui il donne sa confiance après l'avoir exilé; mais tandis qu'il occupe ses matelots & ses soldats à la construction d'un temple, les Sarasins assiègent Syracuse, qui leur avoit été reprise, & les secours arrivent trop tard pour sauver cette grande ville. Dans une chasse il

Basile.

356 HISTOIRE MODERNE.

est enlevé de cheval par un cerf ;  
il mourut en 886, des suites de  
cet accident.

Léon le  
Philosophe.

Léon VI, son fils, compose des  
sermons, pendant que les Sarasins  
font des ravages, & prennent d'af-  
faut Theffalonique, après un siège  
sanglant ; il est cependant nommé  
le Philosophe, parce qu'il aimoit  
l'étude & favorisoit les savans. On  
a de lui une tactique, & d'autres  
ouvrages.

Constantin  
Porphyrogé-  
nète.

Constantin Porphyrogénète, fils  
de Léon, dont le règne commence  
en 912, & finit en 959, mérite  
des éloges, comme protecteur des  
sciences qu'il cultivoit. Des hommes  
du premier rang enseignèrent la  
philosophie, la géométrie, la rhé-  
torique ; mais les affaires de l'em-  
pire n'en allèrent pas mieux : Les  
Bulgares, les Hongrois, les Russes,  
menacèrent de près Constantinople.

Son fils  
Romain l'en-  
poisonne.

Romain, fils de Porphyrogénète,  
empoisonneur de son père, fut le  
scandale de son peuple. Mais sous  
ce règne court, deux frères, bons  
généraux, Nicéphore & Léon  
Phocas, servirent glorieusement

III. ÉPOQUE. 357

l'empire. Le premier reprit l'île de Crète aux Sarafins, & fut proclamé empereur en 963, après la mort de Romain, dont les fils étoient en bas âge.

Nicéphore-Phocas eut la gloire de vaincre encore les Sarafins, de leur enlever Antioche & d'autres conquêtes. Son avarice & sa tyrannie le firent cependant détester; sa femme Théophano, veuve de Romain, se mit à la tête d'une conspiration; on la poignarda dans son lit.

Nicéphore  
Phocas.

Jean Zimisès, un des assassins, s'empara de l'empire. Les Russes y avoient pénétré: il les défit à Andrinople & en Bulgarie. Les Sarafins avoient réparé leurs pertes: il marcha contre eux en Syrie, & reprit plusieurs places. L'eunuque Basile, son grand chambellan, enrichi de concussions, craignant d'être puni & dépouillé, empoisonna ce vaillant prince en 976, & conserva son crédit sous Basile II, petit-fils de Constantin Porphyrogénète.

Jean Zimisès.

Basile ne fut qu'un guerrier féroce. Ayant vaincu les Bulgares, il fit crever les yeux à près de quinze

Basile II.

mille prisonniers. Ses sujets, accablés d'impôts, ne pouvoient se réjouir de ses victoires : il combattoit pour lui & non pour eux. Il se montra dévot, mais seulement pour favoriser le clergé & les moines. Une maladie lente termina ses jours en 1025.

Crime de la  
princesse Zoé.

Sa mort fut suivie de crimes si noirs, qu'à peine en trouve-t-on ailleurs quelque exemple. La princesse Zoé, fille de Constantin, frère & collègue de Basile, avoit épousé Romain Argyre, qu'on proclama empereur en 1028. Zoé devient amoureuse de Michel Paphlagonien, homme de basse naissance : elle empoisonne son mari pour donner le trône à son amant ; & le poison n'agissant pas assez vite, elle fait noyer Argire dans un bain. Le patriarche de Constantinople se montre d'abord difficile pour le mariage de l'impératrice avec Michel ; mais cinquante livres d'or lèvent ses scrupules.

Elle fait mourir Romain pour épouser Michel.

Elle épouse Calaphate, qui la relègue.

En 1041, l'empereur Paphlagonien, accablé de maladies & dévoré de remords, meurt sous un habit de

moine, après avoir épuisé, pour se guérir l'ame & le corps, toutes les pratiques d'une basse superstition. Zoé donne l'empire à Michel Calaphate, fils d'un calfateur de vaisseaux & d'une sœur de l'autre Michel. Elle l'avoit adopté; elle espéroit qu'il se laisseroit gouverner par elle, & que la reconnoissance prévaudroit sur les vices de son caractère. Ce nouvel empereur, jaloux du commandement, la relègue dans une île. On se révolte; on ramène l'impératrice avec sa sœur Théodora; on crève les yeux à Calaphate. Les deux sœurs règnent ensemble une année, & ne s'occupent que de bagatelles. Enfin le peuple voulant un prince, Zoé épouse Constantin Monomaque, un de ses anciens amans, & le fait couronner en 1042.

On crève les yeux à Calaphate.

Ce nouvel empereur néglige sa femme pour une maîtresse nommée Selérene, ou plutôt Zoé consent à leurs amours, & même partage avec Selérene le titre d'Auguste; mais le peuple, furieux de la conduite de ce prince, l'arrête dans une procession, & déclare qu'il ne veut obéir

Zoé épouse Monomaque, son ancien amant.

Sédition con-  
tre ce prince.

qu'aux deux impératrices. On l'au-  
roit mis en pièces, si les princesses  
n'avoient calmé les mutins. Mono-  
maque, par sa rapacité, augmenta  
la foiblesse de l'empire. Les pro-  
vinces frontières étoient chargées  
de se défendre contre les barbares,  
& exemptes d'impôts pour cette  
raison. Il voulut qu'elles payassent  
comme les autres, prenant sur lui  
le soin de les garder. Ces provinces  
furent très-mal défendues malgré  
les impôts. Des libéralités, faites  
à l'église, ne firent qu'aggraver les  
maux de l'état. Monomaque mourut  
en 1054. La trop fameuse Zoé avoit  
fini depuis quelque temps sa longue  
carrière d'infamie.

L'Esprit de  
superstition  
domine tou-  
jours dans  
l'empire.

Isaac-Com-  
nène se fait  
moine.

C'en est assez pour faire connoître  
l'état de Constantinople. Si quelque-  
fois on y trouve un prince habile &  
courageux, on y voit toujours le  
même esprit dominant. Isaac Com-  
nène, un des meilleurs empereurs,  
proclamé en 1057, se fait haïr des  
moines, en appliquant aux besoins  
publics le superflu de leurs richesses.  
Les moines crient à l'impiété, au  
sacrilège. Le patriarche Cérularius,  
choqué

III. ÉPOQUE. 361

choqué de ne pas obtenir toutes les faveurs qu'il exigeoit de Comnène, lui dit un jour : *Je vous ai donné la couronne, je saurai bien vous l'ôter.* On eut du moins la force de l'envoyer en exil. L'empereur, malade d'une chute de cheval, se livre à la dévotion, & se dépouille en faveur de Constantin-Ducas, pour prendre l'habit monastique en 1059.

Ducas, trop ami de la paix, tout occupé de minces détails & de petites dévotions, mauvais discoureur, & préférant ce qu'il appeloit éloquence à la gloire de gouverner un état, abandonne les provinces aux ravages des Turcs. Il fait ses trois fils empereurs : il laisse le gouvernement à Eudocie leur mère, en exigeant qu'elle ne se remarieroit point : elle s'y étoit obligée par écrit. Bientôt elle résolut d'épouser Romain-Diogène, qu'elle venoit de condamner à mort, mais dont la bonne mine toucha son cœur. Sa promesse, déposée entre les mains des patriarches, lui causoit de l'embarras. Pour la retirer, elle feint de fixer son choix sur Bardas, homme

Fautes de Constantin-Ducas.

Sa veuve trompe le patriarche, pour se remarier.

décrié par ses débauches, mais frère du patriarche. Celui-ci approuve alors que l'impératrice se remarie ; il s'empresse à rendre l'écrit. Sur le champ Eudocie épouse Romain & lui procure l'empire. Les Grecs d'alors valaient-ils mieux que les barbares ? Et qu'apprendrions-nous d'utile en nous étendant sur les détails uniformes de leur histoire ? Ils perdirent alors le peu qui leur restoit en Italie. Une famille de héros Normands, dont je parlerai bientôt, s'y formoit de leurs débris un état puissant. La conquête de Bari, en 1071, conforma cette révolution singulière. Le siège dura près de trois ans. Romain-Diogène envoya une flotte au secours des assiégés. Elle fut mise en fuite par le fameux Roger, roi de Sicile, qui, dans sa première bataille navale, eut la gloire de vaincre ces Grecs, tant de fois battus sur terre par les Normands. L'empereur avoit de la bravoure. Il combattit plusieurs fois les Turcs, il les vainquit ; mais vaincu à son tour à Mantziert sur l'Araxe, il tomba entre leurs mains. Le sultan Alp

### III. ÉPOQUE. 363

Arflan le traita avec générosité. Ils firent la paix. Diogène revenant à Constantinople apprit qu'on lui avoit donné un successeur ; il perdit deux batailles contre les rebelles , fut réduit à changer sa pourpre en habit de moine , fut transporté dans une île , empoisonné , blessé , sans secours , & expira bientôt sans se plaindre de ses injustes persécuteurs. Michel Parapinece , qui lui succéda en 1071 , n'eut pour tout mérite qu'un vernis pédantesque de littérature. Il fut détrôné par Nicéphore Botoniate, foible vieillard, qu'Alexis Comnène détrôna bientôt , & reléqua dans un monastère.



---



---

 CHAPITRE IV.
*Schisme des Grecs.*

Le patriar-  
che Ignace  
supplanté par  
Photius en  
l'an 858.

**L**E schisme des Grecs, consommé dans le même siècle, est un objet de curiosité digne de l'histoire, indépendamment de ses rapports avec la religion. Il faut remonter à son origine pour en suivre les progrès. Ignace, patriarche de Constantinople, ayant été déposé en 857 par des intrigues de cour, on mit à sa place Photius, simple laïque, d'une naissance illustre, d'un génie supérieur, le plus savant homme de l'Europe, mais d'un caractère dangereux, intrigant, rusé, hypocrite, tantôt souple avec finesse, tantôt fier avec hauteur. En six jours il parvint à la dignité patriarchale. Le premier jour il fut fait moine, car il falloit l'être chez les Grecs pour s'élever dans l'église; le second jour, lecteur; le troisième, sous-diacre; le quatrième, diacre;

ensuite prêtre, enfin évêque & patriarche.

Comme l'ancien & le nouveau patriarches avoient chacun leurs partisans, & que la discorde troubloit l'état, Michel III s'adressa au pape Nicolas I, qui ne demandoit pas mieux que d'être juge de l'église Grecque, comme des églises d'Occident. Un concile de plus de trois cents évêques, présidé par deux légats corrompus, confirma la déposition d'Ignace & l'élection de Photius. Mais dans un concile de Rome, Nicolas, après avoir cassé la sentence de Constantinople, excommunia Photius, *par l'autorité de Dieu, des apôtres, de tous les saints, des six conciles généraux, & du jugement que le Saint-Esprit prononce par la bouche du Pontife.* Ce sont les termes de la sentence.

Furieux d'une démarche si peu mesurée, Photius, en 866, tint de son côté un concile, excommunia, déposa le pape, & prit le titre de patriarche écuménique ou universel; titre que l'on ne pouvoit souffrir à Rome. Selon le système déjà formé

Concile, dont le jugement fut cassé par Nicolas I.

Excommunication de Photius.

Vengeance du patriarche.

Il prend le titre d'écuménique.

Reproches  
qu'il fait à  
l'église ro-  
maine.

depuis long-temps, il prétendoit que la primatie étoit transférée à Constantinople avec le siège de l'empire. Il conçut le projet de rendre l'église Grecque indépendante de la Romaine; & pour décrier celle-ci par des accusations capables de frapper le peuple, il lui reprocha de permettre le fromage & le lait pendant le carême; de suivre le manichéisme en imposant le célibat aux prêtres; mais sur-tout d'ajouter au symbole le mot *filioque*; impiété monstrueuse, disoit Photius, & destructive du christianisme. Il condamnoit de même le jeûne du samedi, & l'usage des clercs de raser leur barbe. Un grand génie auroit imaginé, sans doute, des griefs moins frivoles, s'il n'avoit voulu se conformer aux petites idées vulgaires.

Basile chasse  
Photius, &  
rétablit Igna-  
ce.

Basile, meurtrier & successeur de Michel III, suspendit la querelle en faisant rétablir Ignace. Photius, qui lui avoit reproché courageusement son parricide, fut chassé. On le foudroya dans un concile de Constantinople, ( huitième concile général, en 869 ) où se trouvèrent trois légats

d'Adrien II. La paix sembla rétablie entre les deux églises rivales : elle ne pouvoit durer, parce que la rivalité ne pouvoit s'éteindre. L'intérêt occasionna une autre rupture.

Le roi des Bulgares, dont la femme étoit chrétienne, avoit embrassé le christianisme; & son exemple avoit, selon la coutume, entraîné une grande partie du peuple. La Bulgarie devoit-elle être soumise à la juridiction du pape ou à celle du patriarche de Constantinople? Ce fut la matière d'une fameuse dispute. Le concile de Constantinople décida en faveur du patriarche. Mais les légats d'Adrien réclamèrent contre la décision; & Jean VIII, son successeur, menaça Ignace de l'excommunier, de le déposer, s'il ne rappeloit incessamment les prêtres & les évêques employés dans la Bulgarie. Ce royaume étoit cependant un démembrement de l'empire Grec. Rome vouloit encore tout soumettre à son empire.

Ignace étant mort, Photius ayant recouvré son crédit à la cour, le pape ayant besoin de Basile, (car

Dispute entre les deux églises, au sujet de la Bulgarie.

Jean VIII menace d'excommunication Ignace.

Après la mort d'Ignace, le pape fait rétablir Photius.

les Sarasins l'avoient soumis à un tribut de vingt-cinq mille marcs d'argent, ) tout changea bientôt de face. Jean VIII, résolu de reconnoître Photius, envoya des légats pour cet effet. Un concile de près de quatre cents évêques, assemblé à Constantinople, en 879, rétablit solennellement le patriarche, & cassa les jugemens des autres conciles où il avoit été condamné. Le pape écrivit même une lettre par laquelle il traitoit de transgresseurs ceux qui avoient ajouté le *filioque* au symbole.

Mais il l'ex-  
communie  
ensuite, au  
sujet de la  
Bulgarie.

Fin de Pho-  
tius.

Il ne doutoit point que Photius ne renonçât à la Bulgarie. Apprenant tout le contraire, il eut recours aux armes qu'il mettoit sans cesse en usage : il fulmina des excommunications. Ses successeurs refusèrent de reconnoître le patriarche. Celui-ci fut exilé, en 886, par Léon le philosophe, & laissa en mourant le germe d'un schisme éternel, où l'on ne peut trop déplorer l'influence de l'esprit de parti dans les affaires de religion.

Michel Cérus-

La rupture fatale ne se fit qu'au

milieu du onzième siècle. Le patriarche Michel Cérularius, moins habile & aussi ambitieux que Photius, entreprit de secouer le joug des papes : il invectiva contre l'église latine. S'attachant à des minuties, il lui faisoit des crimes de tout. Manger des viandes étouffées & des animaux immondes, de la viande le mercredi, des œufs & du fromage le vendredi, jeûner le samedi, se servir du pain azime ou sans levain pour la messe, ne pas chanter *alleluia* en carême, c'étoient, selon lui, des abominations. Dans une réponse faite à Rome, il est dit que les Latins imposoient une rude pénitence à quiconque mangeoit du sang & des viandes étouffées, hors le péril de mourir de faim. Cette conformité de sentiment est remarquable sur un tel objet. La passion, bien plus que le préjugé, animoit Cérularius, & il ne cherchoit que des prétextes pour colorer son entreprise.

Une lettre fort vive de Léon IX irrita la haine du patriarche. Léon reprochoit aux Grecs plus de quarante-vingt-dix hérésies, condamnées par

larius renouvelle les disputes, au onzième siècle.

Petites choses dont il fait des crimes aux Latins.

Reproches de Léon IX aux Grecs.

l'église Romaine; il prouvoit la puissance temporelle des papes par la donation chimérique de Constantin. Ses raisons ne valoient guère mieux que celles de Cérularius. Celui-ci refusa de voir des légats envoyés à Constantinople. Alors ils déposèrent sur l'autel de sainte Sophie, en 1054, un acte d'excommunication, portant *que Michel & ses sectateurs soient anathèmes, avec les simoniaques, les hérétiques, & avec le diable & ses anges, s'ils ne se convertissent pas.* Les Grecs sont accusés dans cet acte de rendre eunuques leurs hôtes, & de les faire ensuite évêques; de dire que la loi de Moïse est maudite; d'observer les purifications Judaïques; de retrancher du symbole la procession du Saint-Esprit; de permettre le mariage aux prêtres, & d'exiger qu'on porte la barbe & les cheveux longs; en un mot, de renouveler toutes les anciennes hérésies.

1054.  
Excommuni-  
cation singu-  
lière contre  
eux.

Cérularius  
de son côté,  
insulte les La-  
tins.

Cérularius de son côté répondit aux légats par un décret injurieux: *Des hommes impies, sortis des ténèbres de l'occident, sont venus en cette*

pieuse ville, d'où la foi orthodoxe s'est répandue dans tout le monde, ils ont entrepris de corrompre la foi orthodoxe par la diversité de leurs dogmes. Ce début seul fait voir combien les esprits s'échauffent dans la dispute, lorsqu'on s'éloigne des bornes de la modération. Les Grecs méprisoient souverainement les Romains. Ils les regardoient comme des barbares ignorans; ils étoient indignés de l'empire que vouloient prendre les papes sur tout l'univers; ils rendoient anathêmes pour anathêmes. Les empereurs de Constantinople, ayant besoin des secours de l'occident, s'efforcèrent quelquefois de réunir les deux églises; mais les intérêts politiques n'étouffent pas les haines de religion. Le schisme s'est perpétué, quoiqu'il y ait eu quelque intervalle de paix apparente. Nous aurons encore occasion d'en parler.

Le schisme se perpétue à jamais.



## C H A P I T R E V.

*Observations générales sur les deux dernières époques.*

Utilité des  
observations  
suivantes.

P O U R connoître le prix & la nécessité des lumières que la raison doit acquérir par l'étude, il importe de réfléchir sur les égaremens de nos ancêtres. Pour sentir les avantages d'un bon gouvernement, où l'autorité est revêtue de la force convenable, où la soumission est fondée sur le bien public, il importe de considérer les désordres d'un gouvernement absurde & odieux. C'est le double objet que je me propose dans les observations suivantes.

L'ignorance  
& l'anarchie  
produisent  
des maux in-  
finis.

Quels désordres enracinés partout depuis Charlemagne ! que de maux accablent le genre humain ! L'ignorance & l'anarchie concourent au malheur extrême des nations. L'une anéantit les principes, l'autre anéantit les droits. La première, non-seulement abrutit les hommes, mais les rend esclaves d'une infinité

d'erreurs & de préjugés nuisibles, dont les brutes du moins sont exemptes : la seconde fait de la société un assemblage monstrueux de brigands acharnés à s'entre-détruire, de tyrans féroces & d'esclaves stupides ou furieux. Voilà ce qui caractérise les derniers siècles, & ce qui demande quelques nouvelles observations.

## I.

L'ignorance étoit si profonde en occident, excepté parmi les Maures d'Espagne, que très-peu de personnes savoient lire, encore moins écrire. Les clercs & les moines, restant seuls en possession de cet important secret, devinrent nécessairement les arbitres & les juges des affaires. Ils enveloppèrent dans leur juridiction les mariages, les contrats, les testamens, qu'ils avoient soin de considérer sous quelque rapport mystique. Ils s'ouvrirent ainsi de nouvelles sources d'autorité & de richesses, pour se dédommager des biens que leur avoient ravis les seigneurs. Tout prit une couleur de

A la faveur de l'ignorance, les moines & les clercs s'emparèrent de l'autorité.

religion; le civil se trouva confondu avec le spirituel : de ce mélange contraire à la nature des choses, naquirent une infinité d'abus.

Ils l'étendent particulièrement sur le mariage.

N'en citons pas d'autre preuve que le mariage même, le plus essentiel, sans doute, de tous les engagements de la société, & celui, par conséquent, sur lequel les lois civiles doivent avoir le plus d'inspection. Les empereurs chrétiens avoient suivi, à cet égard, l'exemple des anciens législateurs, sans que personne réclamât. Mais le clergé, devenu presque souverain, ne vit dans le mariage qu'un sacrement. Il fit des empêchemens nouveaux de parenté, d'affinité, d'affinité même spirituelle; & les étendit si loin, qu'on ne savoit presque où trouver une épouse légitime; car il n'y en avoit point jusqu'au septième degré. Les papes s'arrogèrent un droit spécial sur ce grand objet, d'où dépendent tous les autres. Comment en usèrent-ils? Le pieux roi de France Robert fut forcé de quitter sa femme, parce qu'elle étoit sa parente au quatrième degré, quoique des prélats

François eussent autorisé leur chaste & tendre union. Henri, fils de Robert, pour éviter de pareilles violences, n'imagina rien de mieux que de faire venir une épouse de Mofcovie.

Puisque la religion seule pouvoit exercer quelque empire sur des barbares sans frein, le pouvoir de ses ministres auroit été fort salutaire, s'ils avoient su en général l'employer avec sagesse ; mais barbares eux-mêmes & ignorans, comment auroient-ils pu être de bons guides & de bons pasteurs ? Les préjugés s'accumulèrent, la religion devint méconnoissable ; & les motifs religieux qui régloient tout, s'éloignant du but où il falloit tendre, devinrent souvent des principes d'égarement & de folie.

Au lieu des devoirs essentiels du christianisme, si propres à établir l'ordre & à inspirer la justice, on attacha la vertu à des pratiques arbitraires qui s'allient aisément avec le crime. La morale fut comme étouffée sous un tas de dévotions. Avec des reliques, des pèlerinages,

Mais barbares eux-mêmes & ignorans, ils devoient abuser de leur pouvoir.

Les pratiques & les formules substituées aux devoirs.

des offrandes & des legs pieux, la porte du ciel parut ouverte aux plus méchans hommes. Autrefois la sévérité de la pénitence contenoit les uns, corrigeoit les autres. On crut y suppléer par ces signes équivoques de piété, dont les cœurs corrompus se font quelquefois un titre pour être impunément vicieux. Ils se persuadèrent en effet que Dieu n'exigeoit rien de plus, & ils achetèrent, en quelque manière, le droit de suivre sans remords le penchant des passions.

Abus énorme de l'excommunication.

Si les prélats, en général, ignoroient l'esprit du christianisme, ils ignoroient davantage les bornes de leur autorité. Au lieu de consacrer au bien des ames les censures ecclésiastiques, il les consacrerent à la défense de leurs privilèges, à soutenir leurs prétentions. Le sacerdoce, destiné principalement à bénir, fut exercé davantage à maudire. On excommunia souvent pour damner, non pour sauver; on excommunia au gré de la politique & de la vengeance; on excommunia les grands, les rois mêmes, qu'on vouloit ou

dépouiller ou réduire en servitude; & cette arme invisible devint un instrument de guerres & de révolutions sanglantes, comme nous le verrons bientôt.

Enfin, il n'est sorte d'excès ni d'illusions que l'ignorance ne consacra. L'histoire de ces siècles fait l'opprobre de l'esprit humain. La religion en seroit déshonorée elle-même, si l'on pouvoit lui imputer ce qu'elle condamne dans ses propres ministres. Elle produisoit toujours quelques grands exemples de vertu, malheureusement absorbés par le tourbillon des vices, mais propres du moins à confondre les vicieux.

Un clergé ignorant, avide, qui s'érigeoit un tribunal universel; qui regardoit comme une infamie de prêter le serment de fidélité au souverain; qui prétendoit disposer de la couronne; qui en France, en Espagne & ailleurs, en disposa réellement plusieurs fois; qui voulant tout juger, ne reconnoissoit aucun juge; qui voyoit ces absurdes prétentions consacrées par les fausses décrétales, par les écrits de prélats vertueux &

L'esprit de la religion opposé à ces excès.

Les mœurs du clergé, alors corrompues.

savans, d'un Agobard de Lyon, & même du célèbre Hincmar de Reims: un clergé qui ordonnoit la paix ou la guerre; qui cependant, toujours exposé aux violences des seigneurs, se servoit aussi souvent de l'épée que des censures: par quel miracle auroit-il eu les mœurs de son état? A peine connoissoit-on les bienséances. Le scandale régnoit jusques sur le saint siége. On voyoit des évêques mariés publiquement, au mépris des canons sévères de l'église Romaine. Les prêtres, les anciens moines, avoient la plupart ou leurs femmes ou leurs concubines, sans honte & sans scrupule. Les biens de l'église servoient de patrimoine aux bâtards des bénéficiers. Plus souvent ils se vendoient à l'enchère; & la simonie, sur-tout à Rome, étoit un négoce public, où la violence ne se méloit que trop aux manèges de l'intérêt. Les monumens même ecclésiastiques ne laissent aucun doute sur des faits si déplorables. Faut-il s'étonner qu'on perde les mœurs, quand les vices sont autorisés par l'ignorance?

La réforme

Comme il est impossible que le

III. ÉPOQUE. 379

désordre extrême ne ranime des sentimens de zèle & de vertu; comme d'ailleurs les calamités publiques, dont l'Europe étoit accablée, inspirèrent une ferveur religieuse; la réforme monastique de Cluni prit naissance au commencement du dixième siècle, & ses progrès furent prodigieusement rapides. Un spectacle nouveau de sainteté frappa les peuples. Des moines pieux & austères parurent des anges venus du ciel pour sauver le genre humain. Plus ils méprisoient d'abord les richesses, plus on s'empressa de les enrichir. Tous les genres de malheurs contribuant à persuader que la fin du monde approchoit, on se mettoit peu en peine des besoins d'une famille. On s'imaginoit assurer à ses enfans & à soi-même le bonheur de l'autre vie, en donnant ses biens aux zélés serviteurs de Dieu, que la fin du monde n'empêchoit pas de les recevoir. On ambitionna l'avantage d'être agrégé dans leur corps. On méprisa des évêques, des prêtres, des moines, dont la conduite étoit véritablement méprisabile; & les réfor-

de Cluni parut un remède au mal.

On prodigue les richesses aux nouveaux moines.

Mépris pour le clergé & les anciens moines; source de discordes.

mateurs acquirent autant de crédit & d'autorité, qu'on avoit pour eux de vénération & de confiance. De-là les rivalités, les querelles entre le clergé séculier & le clergé régulier, entre les anciens & les nouveaux moines. Ceux-ci dominèrent enfin, & ce fut encore une source de défordres; car cette domination, contraire à l'ordre par sa nature, étoit pour eux-mêmes l'écueil des vertus qui leur procuroient tant de pouvoir, & qui les rendoient si respectables.

La religion surchargée de nouvelles pratiques monacales.

C'est alors que la religion, déjà fort déchue de son antique simplicité, se vit surchargée de plusieurs pratiques du cloître. C'est alors que les prières vocales s'allongèrent à l'infini; que les genuflexions & d'autres cérémonies acquirent un mérite supérieur; que les dévotions particulières furent beaucoup plus respectées que les devoirs; qu'on inventa des moyens étranges de soulager les morts, & d'expier les crimes des vivans; qu'on prétendit, par exemple, satisfaire à la justice divine, non-seulement pour soi-

III. ÉPOQUE. 381

même, mais pour autrui, en se donnant un certain nombre de coups de fouet, qui devoient racheter d'un certain nombre d'années de purgatoire. C'est alors qu'on remplit les vies des saints d'une infinité de fables, pour accréditer tout ce que l'on inspiroit au peuple. Métaphrasse répandit ces fables chez les Grecs : les Latins, plus ignorans, devoient être encore plus crédules. En un mot, les écrits de ce temps fourmillent d'extravagances, parce que la superstition aveugle ou intéressée tenoit la plume ; & qu'autant les uns aimoient à tromper, autant les autres aimoient à croire. Les savans moines ou ecclésiastiques d'aujourd'hui reconnoissent tous ces abus, comme nous reconnoissons toutes les folies de nos ancêtres. (Voyez *Fleury*).

Fables de  
légendaires.

Sur la fin du neuvième siècle, on se mêloit encore de raisonner, après avoir déjà perdu les règles du sens commun. Il s'éleva donc en France quelques controverses théologiques. Le moine Gothescalc crut éclaircir le mystère de la pré-

Disputes  
théologiques  
du neuvième  
siècle.

destination suivant la doctrine de saint Augustin. Mais il trouva dans le fameux Hincmar de Reims un adversaire terrible qui, ne pouvant le réduire par les argumens, le fit fustiger en présence du roi Charles le Chauve. Le moine Ratbert exprima le dogme de la présence réelle en termes si durs & si nouveaux, que deux autres moines, Raban & Ratram, parurent combattre le dogme, quoiqu'ils n'attaquassent que les expressions de Ratbert. Alors la curiosité se porta sur la digestion de l'eucharistie, sur l'enfantement de la Vierge, sur des matières que les théologiens sages ne pourroient eux-mêmes toucher, sans risque de profaner les mystères. Heureusement toutes ces disputes s'évanouirent dans le chaos du dixième siècle. Que seroit devenue la doctrine de l'église, si l'ignorance la plus profonde n'avoit pas empêché de dogmatifer encore ?

Gothescalc  
fustigé.

Ratbert &  
d'autres moi-  
nes opposés  
sur l'eucha-  
ristie.

Dialectique  
pernicieuse  
du onzième  
siècle.

Les études se renouvellent au onzième siècle; mais quelles études ! Une fausse dialectique subtilise sur les mots, & ne donne aucune idée

des choses. Elle confond tout en voulant tout analyser; elle forme un jargon scientifique, capable lui seul d'anéantir toute science; elle ouvre un champ de bataille aux esprits ardents qui vont, à l'exemple des Grecs, allumer avec leurs sophismes, le feu des controverses & des hérésies. Comme les nouveaux docteurs ne se donnent que pour théologiens, les matières théologiques sont le principal objet de leur travail, & comme ils ne connoissent ni l'histoire, ni l'antiquité, ni la critique, leur travail ne peut guère produire que des controverses dangereuses. Aussi, Bérenger, chanoine de Tours, en voulant expliquer la présence réelle, fera-t-il naître la dispute sur la *transsubstantiation*. Aussi le moine Lanfranc, son rival, en le faisant condamner par plusieurs conciles, en remuant contre lui & les évêques & les papes, exposera-t-il la *transsubstantiation*, sur laquelle on ne disputoit que dans une seule école, à être attaquée par des légions de sectaires.

Le nombre des absurdités devoit

Bérenger & Lanfranc opposés sur la *transsubstantiation*,

Pouvoir in-

fini attribué  
au pape par  
les moines.

s'accroître par les mauvaises études. Nous n'en verrons que trop d'exemples. Mais le plus frappant de tous est le pouvoir énorme que l'opinion donna aux papes. Ce fut principalement l'ouvrage de ces moines pieux, devenus les oracles de l'Europe. La cour de Rome leur prodiguoit des privilèges inouis, les exemptoit de toute autre juridiction que de la sienne, & se les attachoit par tous les liens imaginables. D'ailleurs, accoutumés dès la jeunesse à recevoir les ordres absolus d'un supérieur, comme des ordres de la divinité, ils supposèrent aisément que le chef de l'église, le vicaire de Jésus-Christ, avoit une autorité sans bornes. Le préjugé & l'intérêt firent leurs principes; l'ignorance & l'enthousiasme les consacèrent. Un premier pas conduisit toujours à un autre plus hardi; un succès parut bientôt un titre certain. Des sophismes & des faussetés tinrent lieu de démonstration. Enfin, les entreprises de Grégoire IV contre Louis le Débonnaire, de Nicolas I contre Lothaire,

roi

III. ÉPOQUE. 385

roi de Lorraine, d'Adrien II contre Charles le Chauve, de Jean VIII contre diverses puissances, de Grégoire V contre le roi Robert, ne font rien en comparaison de celles que formera Grégoire VII, qui aura de zélés imitateurs.

Ainsi, la religion va servir plus que jamais de prétexte aux excès les plus étranges. Elle entrera dans toutes les grandes affaires; elle sera le premier mobile des événements. C'est donc une nécessité de connoître les erreurs & les abus qui la corrompoient. On doit les regarder comme essentiels à l'histoire de l'esprit humain, ainsi qu'à l'histoire politique, car les idées religieuses absorboient alors toute l'intelligence des hommes, qui certainement ne connurent jamais si peu ni la politique, ni même la religion.

Influence  
des idées re-  
ligieuses.

II.

Un autre caractère distinctif de ces deux Époques, est l'anarchie née du gouvernement féodal. Les

Comment les  
fiefs se multi-  
plièrent aux  
dépens de la  
royauté.

*bénéfices* ou *fiefs*, que les rois donnoient aux grands pour récompenser leurs services, & pour les mettre en état de servir, étant amovibles dans l'origine, devoient soutenir l'autorité royale, loin d'en sapper les fondemens, si les rois avoient tous été des Charlemagnes. Mais l'ambition & l'avarice des seigneurs furent profiter de la foiblesse des princes. Ils ruinèrent le domaine, en extorquant de nouveaux fiefs.

L'hérédité  
les fixe dans  
les familles.

Non contents d'être usu-fruitiers, ils voulurent devenir propriétaires; & l'hérédité fixa dans leurs familles les dépouilles de la couronne. Malheur inévitable, dès que les rois ne favoient plus régner, dès que les dissentions civiles & les périls toujours renaissans les forçoient d'acheter le secours, je dirois presque, la protection de leurs sujets; dès que les seigneurs eurent la force d'usurper ce qu'il étoit dangereux de refuser à leurs desirs. L'exemple de quelques-uns fut le titre & le droit des autres: une fois la digue rompue, le torrent se déborda de toutes parts.

### III. ÉPOQUE. 387

Les ducs ou gouverneurs des provinces, les marquis préposés à la garde des frontières, les comtes même chargés de l'administration de la justice, auparavant officiers du roi, furent bientôt les maîtres de leurs duchés, de leurs marquissats & de leurs comtés. Les évêques, les moines, s'emparèrent comme eux & des villes & des terres, où ils se trouvoient les plus forts. En Allemagne, ils devinrent plus puissans qu'ailleurs, parce que la mauvaise politique des Ottons voulut s'en faire un parti contre les grands. On assure que ces princes donnèrent à l'église les deux tiers des biens du royaume. Ne devoient-ils pas prévoir que le clergé ayant les mêmes passions que les laïques, y ajouteroit l'art de les couvrir de tout ce que la religion a d'imposant & de formidable ?

Les seigneurs & le clergé s'emparent des villes & des terres.

En Allemagne, le clergé plus puissant qu'ailleurs.

Dans le neuvième & le dixième siècles, le gouvernement féodal jeta les plus profondes racines; presque tous les états modernes de l'Europe en adoptèrent la constitution, liée aux anciennes coutumes Germani-

Gouvernement féodal, établi partout.

ques. Le roi, comme *suzerain*, recevoit l'hommage & le serment de fidélité de ses vassaux, pour les fiefs qu'ils tenoient de la couronne, & qui, au défaut d'héritiers, devoient revenir à son domaine. Il avoit droit de les convoquer pour la guerre; de les juger dans sa cour avec leurs *pairs* assemblés; de confisquer leurs fiefs en cas de *félonie* ou de révolte; mais du reste, les grands vassaux jouissoient chez eux des droits régaliens; ils battoient monnoie, exerçoient souverainement la justice, faisoient des lois, avoient leur cour & leurs vassaux; en un mot, ils étoient la plupart assez puissans pour faire trembler le monarque, si l'on peut donner ce nom à des princes sans autorité réelle.

Fiefs & arrière-fiefs multipliés à l'infini.

L'anarchie laissant un libre cours aux violences, & la protection immédiate des premiers seigneurs étant plus utile que celle du roi, le nombre de leurs vassaux augmenta de jour en jour. Chacun vouloit participer aux avantages du corps féodal. Les possesseurs des terres libres qu'on appeloit *franc-aleux*, les don-

noient à quelque grand pour les recevoir de lui en fief : ils se faisoient un défenseur , en se rendant feudataires. De-là vint que les fiefs se multiplièrent à l'infini ; que des moulins & des fours en prirent le nom ; que des arrière-fiefs eurent sous eux d'autres arrière-fiefs ; & qu'il se forma une chaîne de droits respectifs , si compliqués & si obscurs qu'on s'efforceroit en vain de les éclaircir.

Du gouvernement féodal nais-  
soient les plus horribles désordres.  
La force y décidoit de tout. Grands  
& petits seigneurs , toujours armés ,  
ne pensoient qu'à envahir ou à se  
défendre. Nulle autorité ne pouvant  
punir le crime , les meurtres & les  
rapines se perpétuoient sans inter-  
ruption. Les guerres privées étoient  
une sorte de droit public. La plu-  
part des seigneurs , tyrans chez eux ,  
brigands au - dehors , comptoient  
pour rien les principes de l'équité  
& les sentimens de la nature. Les  
hommes devenoient des bêtes féro-  
ces. Et il ne faut pas s'étonner que  
les évêques aient eu recours à des  
expédiens bizarres , aient imaginé

Désordres  
affreux nés de  
l'anarchie féo-  
dale.

la *paix de Dieu*, la *trêve de Dieu*, pour mettre un frein à la fureur générale. De mauvais médecins vouloient guérir des maux sans remède, & les remèdes étoient une nouvelle source de maux.

Le service militaire, dû au souverain, se réduisoit à peu de chose.

Le service militaire, principale obligation des vassaux, n'avoit pas même de règles fixes, ni pour la durée de la campagne, ni pour la distance des lieux, ni pour le nombre des soldats, ni pour la nature des guerres. Il étoit limité à un espace de temps, soixante, quarante jours, plus ou moins, suivant des conventions arbitraires qui ne pouvoient être solides. En certains cas, les vassaux, loin d'être obligés de servir le suzerain, étoient en droit de le combattre. Le souverain se trouvoit quelquefois le vassal de ses vassaux. Tout dépendoit enfin des circonstances, parce que le plus fort ou donnoit la loi, ou refusoit de s'y soumettre. Les Scythes, errans avec leurs troupeaux, étoient certainement mieux gouvernés.

Misère & servitude du peuple.

Il seroit inutile de peindre l'état déplorable du peuple : on l'imagine.

III. É P O Q U E. 391

aifément. L'esclavage où il se trouvoit par-tout réduit, afflige encore moins l'humanité que les violences & les besoins dont il étoit la victime. Abruti par l'oppression & par les calamités publiques, mais capable de quelque retour sûr lui-même, sa foible raison devoit mettre le comble à ses maux. La seule remarque à faire ici, c'est qu'une grande partie du peuple s'étoit rendue volontairement esclave, soit du clergé & des moines, soit des séculiers; tantôt par une dévotion stupide, tantôt pour se procurer du pain avec du travail, tantôt pour se soustraire à une plus cruelle tyrannie. La servitude ( qui le croiroit ? ) fut une ressource dans ces temps d'horreurs.

III.

Le goût de la chevalerie, déjà fort commun, utile à quelques égards, devint funeste en augmentant la passion des armes & des aventures. Chez les anciens Germains, on armoit pour la première fois les jeunes gens avec de certaines cérémonies, pro-

Le goût de la chevalerie augmentoit la passion des armes.

Religion  
mêlée à la  
chevalerie.

pres à inspirer l'ardeur martiale ; mais la chevalerie, considérée comme un ordre militaire & politique, étoit encore moderne au onzième siècle. On lit avec plaisir dans les mémoires de M. de Sainte-Palaye, (*Académie des Inscrip. tom. 20*) les détails qui concernent cet établissement. On y voit la religion ou la dévotion tellement liée à la chevalerie, que des enthousiastes la transformoient en une espèce de sacrement, & la comparoient au sacerdoce, à l'épiscopat même : idée tout-à-fait digne des folies antiques. Après les jeûnes prescrits, la *veille des armes* passée en prières dans une église, la réception des sacremens, & plusieurs cérémonies religieuses où des prêtres & des parrains prêtoient leur ministère, le novice recevant l'épée & l'accolade, se vouoit solennellement à la défense de la foi, à celle des veuves, des orphelins & des opprimés.

Galanterie  
romanesque,  
empruntée  
des Maures.

Les Maures d'Espagne avoient répandu une galanterie romanesque qui devint un des principaux caractères de la chevalerie. Combatta

pour l'honneur des dames, sur-tout pour la gloire de celle dont on se déclaroit le chevalier, fut un devoir sacré & inviolable. Des sentimens généreux commençoient à naître : pouvoient-ils s'épurer au sein des vices dominans ?

Cette institution s'accordoit trop bien avec les mœurs guerrières, pour ne pas inspirer l'enthousiasme.

Enthousiasme  
pour la che-  
valerie.

La jeune noblesse, élevée dans les maisons des chevaliers, apprit sous eux le métier des armes, la religion & l'amour. Elle les servoit en qualité de pages, ensuite d'écuyers, aspirant au rang suprême de la chevalerie, où l'on ne parvenoit qu'après des preuves éclatantes de valeur. Il résulroit de-là deux avantages pour la noblesse. Celle qui étoit en possession des fiefs, élevoit de braves guerriers attachés à son service ; celle qui étoit pauvre trouvoit des ressources, une éducation & des moyens d'avancement. Mais toute idée de mérite se bornant aux objets de la chevalerie, l'ignorance, la superstition & la fureur des com-

Avantages  
que la nobles-  
se en retire.

bats, devinrent plus que jamais le caractère distinctif de la noblesse.

Abus de la  
chevalerie.

Malgré les éloges que M. de Sainte-Palaye donne à la chevalerie, la vérité l'oblige de convenir « que  
 » les siècles dans lesquels elle étoit  
 » la plus florissante, furent des siècles  
 » de débauche, de brigandage,  
 » de barbarie & d'horreur, & que  
 » souvent tous les vices & tous les  
 » crimes se trouvoient réunis dans  
 » les mêmes chevaliers qu'alors on  
 » érigeoit en héros ». (*Cinquième Mémoire.*) « Les hommes sont in-  
 » conféquens, ajoute ce savant ju-  
 » dicieux, il y a toujours bien loin  
 » de la spéculation à la pratique.  
 » Dans les états les plus réguliers,  
 » le nombre de ceux qui vivent  
 » conformément aux règles est tou-  
 » jours le plus petit, si ce n'est peut-  
 » être dans les premiers commen-  
 » cemens. A mesure que l'on s'é-  
 » loigne de l'origine, le temps in-  
 » troduit des abus, mais ces abus  
 » doivent être imputés aux hommes  
 » & non pas à la profession qu'ils  
 » ont embrassée. La chevalerie eut,  
 » à cet égard, le sort de tous les

III. ÉPOQUE. 395

» autres instituts; & d'ailleurs, pour  
 » ne rien déguiser, sa constitution  
 » même étoit inféparable de divers  
 » inconvéniens. A la considérer  
 » même du côté de la guerre,  
 » avec quel désordre ne devoit  
 » point combattre une milice im-  
 » pétueuse, qui ne recevoit de lois  
 » que de son courage, & sembloit  
 » chercher uniquement les moyens  
 » de multiplier les dangers; qui  
 » confondoit l'ostentation avec la  
 » gloire, la témérité avec la va-  
 » leur; & qui, dans l'ivresse de  
 » ses faux préjugés, n'auroit jamais  
 » pu croire qu'il y eût des peuples  
 » plus sages, tels que les Lacédé-  
 » moniens & les Romains, chez  
 » lesquels l'excès du courage étoit  
 » puni comme une lâcheté; une  
 » milice enfin presque incapable de  
 » se rallier, par conséquent de ré-  
 » parer ses fautes & ses pertes?

1°. Nulle  
discipline.

— » Une religion toute supersti-  
 » tieuse, sembloit être l'unique règle  
 » de leur conduite: ils ne connoif-  
 » soient que des pratiques extérieu-  
 » res, recommandées par des prê-  
 » tres, la plupart aussi ignorans

2°. Supersti-  
tion.

R. vj

» que ceux dont ils gouvernoient  
 » les consciences.

30. Débau-  
 che.

— » Comme il n'y avoit qu'un  
 » pas de la superstition de nos dé-  
 » vots chevaliers à l'irréligion, ils  
 » n'avoient aussi qu'un pas à faire  
 » de leur fanatisme en amour, aux  
 » plus grands excès du liberti-  
 « nage, &c. » On en voit des preu-  
 ves trop fréquentes dans les ouvra-  
 ges des Troubadours & dans les  
 anciens romans de chevalerie. Je  
 renvoie à ces fidèles peintures des  
 mœurs ceux qui préconisent les  
 mœurs du *bon vieux temps*.

Jouîtes &  
 tournois; pas-  
 sion des aven-  
 tures.

Sans nous arrêter à peindre les  
 chevaliers errans de l'Espagne, ni  
 les jouîtes & les tournois que les  
 Maures mirent en usage, observons  
 seulement que ces jeux superbes &  
 meurtriers furent bientôt usités chez  
 les autres peuples, & que les che-  
 valiers de tous les pays se livrèrent  
 à la passion des aventures. Cette  
 passion donna lieu aux conquêtes  
 des Normands en Italie; elle fut  
 une des principales causes des croi-  
 sades. Les entreprises de la cheva-

III. ÉPOQUE. 397

ierie, mêlées à celles de la puissance pontificale, vont faire une époque très-intéressante.



Notre tâche est de nous occuper  
des véritables poètes, oubliant  
les poètes de la doctrine de leur  
ministère de paix, allégorique et in-  
certaine des genres civils, et sans  
rien les laisser contre les poètes,

---

---

QUATRIÈME ÉPOQUE.

GRÉGOIRE VII.

GUERRES DU SAGERDOCE AVEC  
L'EMPIRE. — CROISADES.

*Depuis le milieu du onzième siècle  
jusqu'au treizième.*

---

---

CHAPITRE PREMIER.

*État de l'église de Rome avant le  
pontificat de Grégoire VII. —  
Conquêtes des Normands en Italie.  
— Conquête de l'Angleterre par  
Guillaume.*

Les papes  
vont troubler  
le monde.

Nous touchons au temps où  
des souverains pontifes, oubliant  
les bornes & les devoirs de leur  
ministère de paix, allumeront l'in-  
cendie des guerres civiles, arme-  
ront les sujets contre les princes,

& bouleverseront l'Europe entière par les terreurs de la superstition. Le célèbre Grégoire VII fut proprement l'auteur de ces maux; mais la matière étoit préparée de loin, comme on a dû souvent l'observer; les faits qui précèdent de quelques années son pontificat, annoncent encore mieux ses funestes entreprises.

Quoique le scandale fût commun dans toutes les églises, celle de Rome en étoit plus infectée que les autres. Benoît IX, successeur de Jean XIX, mort en 1033, se fit chasser pour ses débauches & sa tyrannie. Étant remonté sur le saint-siège, il vendit sa dignité à Grégoire VI, que le moine Glaber représente comme un saint. Silvestre III qui, après l'expulsion de Benoît, avoit de même acheté le pontificat, continuoit à prendre le titre de pape. Tous trois ne cherchoient que de l'argent; & ce Grégoire si vanté adressa une lettre circulaire aux chrétiens, pour demander de quoi soutenir son rang avec honneur. Un historien du siècle avoit-il tort de

Trois papes ensemble, qui ont acheté le pontificat.

comparer les dignités ecclésiastiques à des marchandises qu'on étaloit en plein marché? On ne connoissoit plus ni mœurs, ni décence, ni lois, ni principes.

L'empereur  
Henri III les  
fait déposer.

L'empereur Henri III, fils de Conrad II, indigné de ces désordres, se rend à Rome en 1046, & fait déposer les trois papes. On élit Clément II, & après lui Damase II. Leur pontificat fut très-court. Henri jette ensuite les yeux sur Brunon, évêque de Toul, son parent, recommandable par des mœurs édifiantes. Une assemblée de Worms

Élection de  
Léon IX.

1049.

Henri lui cède  
Bénévent,  
en échange  
d'un tribut.

le nomme pape. Il passe en Italie, demande une élection canonique, est intronisé avec acclamation, & prend le nom de Léon IX. L'empereur lui cède Bénévent, pour racheter un tribut annuel de cent marcs, qu'on payoit depuis Henri II, en reconnaissance de ce que l'évêché de Bamberg avoit été soumis immédiatement au saint-siège. Les papes, en détruisant le droit commun, augmentoient donc leur trésor ainsi que leur juridiction, par la faute même des empereurs. Com-

bien de graces achetées à Rome, qui n'étoient que des abus du pouvoir !

Si Léon IX avoit eu autant de modération que de zèle, il auroit mérité davantage d'être mis au nombre des saints. Plein d'ardeur pour la réforme, & se croyant en droit d'employer tous les moyens d'autorité, à peine fut-il sur le trône de l'église, qu'il agit en maître absolu. Sans l'agrément du roi de France, Henri I, & même en dépit de ce prince, il vint tenir un concile à Reims, où il déposa quelques évêques & excommunia ceux qui avoient mieux aimé obéir au roi, que de se rendre au concile. Il retourne en Italie, déposant & excommuniant par les chemins quiconque lui paroît digne des censures. Dans un concile de Rome, il déploie avec plus d'éclat sa rigoureuse sévérité. Les anathèmes pleuvent sur les simoniaques, sur les concubinaires; mais les mœurs ne changeoient point.

Un concile de Paris, de la même année 1050, condamna Bérenger & ses sectateurs, & déclara que s'ils

Léon zélé pour la réforme, mais despotique.

Il brave le roi de France Henri I.

Un concile de Paris menace de faire marcher les

troupes con-  
tre des hérési-  
ques.

ne venoient à résipiscence, toutes les troupes du royaume, ayant à leur tête le clergé en habits sacerdotaux, les poursuivroient jusqu'à ce qu'ils fussent soumis au dogme ou punis de mort. Les évêques François exerçant de cette manière la puissance spirituelle, il étoit difficile qu'un pape Allemand fût l'exercer avec la modération convenable. On le verra bientôt joindre l'épée aux censures, contre les princes Normands qui s'établissoient en Italie; établissement remarquable par sa singularité comme par ses effets.

Voyages des  
Normands en  
Italie.

Selon la foule des historiens, quarante gentilshommes Normands, au retour d'un pèlerinage de Jérusalem, sauvèrent, en 1016, la ville de Salerne, dont les Sarasins s'emparoiérent déjà; ils refusèrent les récompenses que l'on offroit à leur courage héroïque; & portèrent dans leurs pays, avec la gloire d'une si brillante expédition, l'enthousiasme guerrier qui devoit en produire de plus importantes. M. de Saint-Marc rejette ce fait par des raisons très-plausibles. Il soutient que les premiers Nor-

mands vinrent au Mont-Gargan en pèlerinage; que Mélo, vaillant capitaine Lombard, ennemi des Grecs, leur persuada de s'établir dans la Pouille; qu'en effet ils en inspirèrent le desir à leurs compatriotes; & que ce fut la véritable origine de leurs conquêtes.

Quoi qu'il en soit, les Normands conservoient encore l'audace intrépide & l'ambition de leurs ancêtres. L'espérance de s'enrichir étoit aussi pour eux un puissant motif de combattre. Ils se jetèrent par troupes en Italie. Ils vendirent leurs bras à qui payoit mieux; tantôt alliés des Grecs & tantôt de leurs ennemis. Le duc de Naples, qu'ils avoient servi utilement contre le prince de Capoue, leur donna un grand territoire entre ces deux villes, où ils fondèrent Averse, en 1029.

Cet établissement attire de nouveaux aventuriers. Trois fils de Tancrede de Hauteville, gentilhomme de Normandie, dont l'un s'appelle Guillaume *Fier-à-bras* ou *Bras-de-fer*, jettent les fondemens d'une nouvelle domination pour leur famille. Après

Ils s'y batten-  
tent, y ob-  
tiennent des  
terres & fon-  
dent Averse.

Les fils de  
Tancrede,  
gentilhomme  
Normand,  
s'emparent de  
la Pouille.

avoir enlevé la Pouille au Catapan, (c'étoit le titre du magistrat qu'envoyoit la cour de Constantinople,) ils partagent la conquête entr'eux & les autres officiers. Bras-de-fer est comte de la Pouille par les suffrages de ses soldats. Son frère Drogon lui succède en 1046. Robert Guiscard, leur cadet, arrive avec deux de ses frères : cette famille, composée de douze héros, devient chaque jour plus redoutable.

---

1053.  
Léon IX,  
qui les atta-  
que, est fait  
prisonnier.

L'Italie, sans cesse inondée de sang, craignoit en eux de nouveaux ennemis. Léon IX, voyant les terres de l'église exposées à l'invasion comme les terres profanes, demande des troupes à l'empereur. Il forme une armée d'Allemands & d'Italiens, & la conduit en personne contre ces guerriers, après les avoir excommuniés. Les Normands, dont le nombre ne montoit guère qu'à trois mille hommes, lui envoient une députation respectueuse, offrant de lui faire hommage de leurs fiefs. Sur le refus du pape, ils taillent son armée en pièces, le font prisonnier, se jettent à ses genoux,

reçoivent l'absolution & lui rendent la liberté.

Ce qu'ils avoient offert à Léon IX, s'exécuta en 1059, sous Nicolas II. Robert Guiscard lui prêta serment de fidélité; il reçut de lui en fief toutes les conquêtes qu'il avoit faites dans la Pouille & dans la Calabre, & toutes celles qu'il pourroit faire encore, soit dans ce pays, soit en Sicile. Le pape accorda de même à Richard, comte d'Averse, l'investiture de la principauté de Capoue, que Richard ne possédoit point. La politique romaine cherchoit alors à se faire un appui contre l'empereur. Elle donnoit aux Normands ce qu'elle ne pouvoit pas donner, mais ce qu'ils devoient conquérir. On s'attachoit par-là de puissans vassaux; on acquéroit des droits précieux de suzeraineté; & l'on se ménageoit de nouveaux moyens d'agrandissement.

L'auteur de cette politique ambitieuse étoit le fameux Hildebrand, ( depuis Grégoire VII ) moine Italien, de basse extraction, mais austère, appliqué, habile,

Nicolas II leur donne en fiefs ce qu'ils pourront conquérir.

Il cherchoit à s'attacher les Normands contre l'empereur.

Hildebrand, auteur de cette politique.

d'un génie hardi & d'un caractère indomptable; zélé pour la réforme de l'église, & encore plus pour les prétentions de la cour romaine; capable de les porter au dernier excès, & de les soutenir avec la dernière violence. Ses panégyristes, en le comparant à Élie, s'imaginoient qu'un pape devoit faire descendre le feu du ciel, pour détruire tout ce qui s'opposoit à ses volontés. Jesus-Christ avoit enseigné d'autres maximes, auxquelles on ne pensoit plus.

Il gouverne  
déjà l'église  
sous différens  
papes.

Hildebrand gouverna long-temps l'église de Rome, avant que d'en être le pontife. A la mort de Léon IX, en 1055, Les Romains l'envoyèrent en Allemagne, pour lui choisir un successeur. Il fixa son choix sur Victor II, qui le fit aussitôt légat en France, où il commença par déposer six évêques simoniaques. Étienne IX, abbé du Mont-Cassin, ayant succédé à Victor, Hildebrand devint cardinal-archidiacre. Après la mort d'Étienne en 1058, il eut le crédit de faire déposer un anti-pape, & d'élever sur le saint

siège Nicolas II, dont il dirigea toute la conduite.

Dans un concile de Rome, Nicolas publie ce décret célèbre, en vertu duquel les Cardinaux doivent élire le pape; & le reste du clergé avec le peuple, donner son consentement à l'élection; *sauf l'honneur dû à notre très-cher fils Henri (IV), actuellement roi, & qui sera bientôt empereur, comme nous le lui avons accordé, & cet honneur passera à ceux de ses successeurs à qui le saint siège aura personnellement accordé le même droit.* Le droit de confirmer l'élection, est supposé ici n'être qu'un privilège personnel; droit fondé néanmoins sur tant de titres incontestables. Henri étoit fort jeune, & Hildebrand profitoit de tout.

Concile de Rome.

Décret pour l'élection du pape.

Bérenger, que Lanfranc ne cessoit de poursuivre, fut contraint dans ce concile de signer un formulaire, portant que le pain & le vin sont après la consécration le vrai corps & le vrai sang de Jésus-Christ, touchés & rompus par les mains des prêtres, & brisés par les dents des

Bérenger signe par force un formulaire, & le rétracte.

*fidèles*. On crut avoir triomphé de l'hérétique ; mais sa profession de foi, rétractée avec éclat, devint la matière d'un nouveau scandale. Le zèle inquiet du moine Lanfranc, semblable à celui d'Hildebrand, marchoit à grands pas vers la fortune.

On foudroie la simonie ; mais les papes conservoient leurs premiers sièges.

On foudroie de nouveau le concubinage des prêtres & la simonie. Il paroît singulier qu'en attaquant avec force les abus, le pape conservât son archevêché de Florence. Léon IX avoit gardé de même l'évêché de Toul, & cet exemple avoit été suivi par d'autres. Quels droits n'attachoit-on pas au titre de souverain pontife, ou *d'évêque universel* ? car ce dernier titre s'étoit introduit, sans doute, pour l'opposer à celui de *patriarche écuménique*, dont on faisoit un crime aux patriarches de Constantinople.

1061.  
Alexandre II élu sans l'aveu de la cour.

Après la mort de Nicolas II, Hildebrand, qui venoit de rendre les princes Normands feudataires de l'église romaine, fait élire Alexandre II, sans daigner consulter la cour. L'impératrice Agnès, veuve de

I V. É P O Q U E. 409

de Henri III, régente dans la minorité de son fils, veut réprimer cette entreprise. Cadaloüs, évêque de Parme, est élu par quelques évêques, sous le nom d'Honorius II. Des troupes allemandes arrivent pour le mettre en possession du pontificat. Mais les princes d'Allemagne changent tout-à-coup le gouvernement; l'archevêque de Cologne enlève le jeune Henri à sa mère; l'antipape est abandonné & jeté dans une prison.

On lui oppose en vain Cadaloüs.

Le génie d'Hildebrand animoit le nouveau pontificat. Pierre Damien, son ami, ardent promoteur des nouvelles dévotions monastiques, se signala dans plusieurs légations. Il travailla sur-tout en France à cimenter les privilèges de Cluni, qui alloient jusqu'à défendre, sous peine d'excommunication aux évêques, même du diocèse, d'excommunier un moine. Il répandit le goût des flagellations volontaires, qu'on vit bientôt dégénérer en fanatisme. Ce pieux cardinal, excessivement austère pour lui-même, avoit des maximes commodes pour les pé-

Pierre Damien, légat; ses fausses idées sur bien des choses.

cheurs. Il supposoit qu'on pouvoit se charger pour eux de la pénitence. On lit avec surprise dans une de ses lettres à un prélat : *Vous savez que , lorsque les pénitens nous donnent quelque fonds de terre , nous diminuons de leur pénitence à proportion de leur présent.* Ses ouvrages sont un des monumens les plus singuliers des fausses idées & de la crédulité de son siècle. ( Voyez *Fleury.* )

La cour de Rome occupée d'objets politiques.

Comme les affaires politiques occupoient sans cesse la cour romaine ; les ordres , les décrets , les menaces , les foudres de Rome vont produire des événemens qui paroîtroient incroyables , si l'opinion ne pouvoit tout à la faveur de l'ignorance. La conquête même de l'Angleterre par les Normands vint en partie de cette source de révolutions. C'est un des événemens les plus mémorables du onzième siècle.

Édouard , roi d'Angleterre , ne laisse point d'héritier.

Nous avons vu Édouard le Confesseur , prince de la famille royale des Anglo-Saxons , succéder aux Danois qui étoient montés sur le trône. Sa dévotion lui interdisant

le commerce conjugal, il se trouvoit sans postérité. Il avoit passé sa jeunesse en Normandie: il chériffoit le duc Guillaume, son parent: il eut envie de le déclarer son successeur. Mais les Normands qu'il avoit attirés dans le royaume, y étoient devenus odieux par leur crédit. Les Anglois, jaloux jusqu'à la révolte, l'avoient même réduit à les chasser. Après sa mort, la nation choisit Harold, seigneur puissant & ambitieux, dont la politique se frayoit le chemin du trône depuis long-temps.

Les Anglois  
choisirent  
Harold.

Harold eut pour concurrent un héros, non moins habile que brave. Le fameux Guillaume, duc de Normandie, bâtard du duc Robert, s'étoit maintenu contre les efforts du roi de France Henri I, & contre ses propres vassaux qui vouloient le dépouiller. Maître chez lui, il osa entreprendre de conquérir l'Angleterre. Un testament vrai ou faux d'Édouard fut son titre. Sa réputation, & celle de ses Normands, attirèrent sous ses drapeaux une foule de guerriers. Il se rendit fa-

1066.

Guillaume,  
duc de Nor-  
mandie, veut  
conquérir ce  
royaume.

vorable la cour d'Allemagne, & même la cour de France où le roi Philippe I, encore mineur, ne mon-  
troit aucune qualité digne du trône.

Le pape le  
favorisé.

Mais un des principaux secrets de sa politique fut de se ménager l'approbation du pape Alexandre, qui lui envoya l'étendard de saint Pierre, comme le gage d'une victoire juste & infaillible, après avoir anathématisé Harold comme un tyran.

Il réussit  
dans son en-  
treprise.

Le duc débarque en Angleterre avec soixante mille hommes. Il fait vœu de bâtir un monastère sur le champ de bataille; il remporte une victoire décisive à Hastings, où Harold est tué; il force les Anglois à subir le joug, & règne par le droit des armes. Les anathèmes du pape ébranloient tellement les esprits, que le frère du roi avoit employé ce motif pour le dissuader de combattre. Si Harold eût suivi son conseil, l'hiver, la fatigue & la disette auroient probablement consumé les forces de l'ennemi. Les conquérans doivent beaucoup aux fautes de ceux qu'ils attaquent.

I V. É P O Q U E. 413

Alexandre II, ou Hildebrand Premier légat en Angleterre. qui gouvernoit, profita d'une conquête entreprise avec le sceau de l'autorité pontificale. L'Angleterre reçut pour la première fois un légat. Par le moyen des légations, le pontife étoit comme présent, & exerçoit sa puissance absolue dans tous les pays. Lanfranc, ce moine Italien que le desir de la fortune avoit attiré en France, placé sur le siège de Cantorbéry, primat du royaume, travailla efficacement à y enraciner les principes ultramontains.

Mais Guillaume, tout dévot qu'il paroissoit, ne l'étoit point assez pour soumettre les droits de la couronne à l'église. Il voulut que les canons des synodes & même les bulles du pape n'eussent d'effet qu'avec le sceau de l'autorité royale. Le clergé ne remua point sous son règne. Mais Guillaume tient le clergé dans la subordination.



## CHAPITRE II.

*Pontificat de Grégoire VII. --- Ses démêles avec l'empereur Henri IV.*

1073.  
Hildebrand  
pape sous le  
nom de Gré-  
goire VII.

ENFIN, Hildebrand est élu pape après la mort d'Alexandre, sans l'aveu de la cour impériale. Il diffère prudemment son sacre, jusqu'à ce qu'il ait obtenu le consentement nécessaire; il l'obtient par cette marque de soumission. Le jeune empereur, Henri IV, ne prévoyoit pas les malheurs que lui causeroit un tel pontife. Grégoire VII (c'est le nom du nouveau pape) se montra bientôt l'ennemi de toutes les couronnes. Austère, entreprenant, inflexible, ses préjugés & son caractère le rendoient capable de bouleverser les états.

Son système  
de monarchie  
universelle.

On croira difficilement qu'un moine, devenu chef de l'église, ait prétendu à la monarchie universelle; qu'il ait regardé tous les rois chrétiens comme ses vassaux, & qu'il ait

réellement entrepris de les soumettre en cette qualité à son empire. Cependant ses lettres même le démontrent. Quiconque d'ailleurs compare l'état ancien des pontifes, avec la puissance où ils étoient déjà parvenus, conçoit qu'un génie audacieux pouvoit enfanter ce projet, & peut-être en avancer beaucoup l'exécution, s'il avoit eu autant d'adresse que de vigueur.

Il débute par déclarer ses prétentions sur l'Espagne. Il ordonne qu'on lui paye un tribut pour les conquêtes qu'on y fera sur les Sarasins : *Car vous n'ignorez pas sans doute, écrit-il aux Espagnols, que le royaume d'Espagne, autrefois du domaine de saint Pierre, n'appartient encore à aucun mortel, mais seulement au siège apostolique.* Il leur défend de faire des conquêtes, s'ils ne veulent sincèrement payer le tribut; aimant mieux voir ce pays entre les mains des infidèles, que de voir l'église traitée par ses enfans comme par ses ennemis. Après une telle déclaration, rien n'est incroyable.

Il prétend  
que l'Espagne  
appartient au  
saint siège.

Le roi de France, Philippe I,

Il menace

de faire révol-  
ter la France  
contre Phi-  
lippe I.

prince foible & vicieux, arrêtoit le sacre d'un évêque de Mâcon; il étoit de plus accusé de vendre les bénéfices. Grégoire écrit à l'évêque de Châlons-sur-Saône, que le roi changera de conduite, ou qu'il sera puni par l'autorité de saint Pierre; & que *les François, frappés d'un anathème général, refuseront de lui obéir, s'ils n'aiment mieux abjurer la foi chrétienne.* Philippe envoie des ambassadeurs l'assurer de son respect & de son obéissance.

Il envoie  
contre lui des  
ordres terri-  
bles aux évê-  
ques.

De nouvelles plaintes s'élèvent bientôt à l'occasion de quelques pèlerins maltraités, de quelques marchands Italiens rançonnés dans une foire; C'en est assez pour que le pape écrive aux évêques: *Votre roi est un tyran & non un roi, lui qui a passé toute sa vie dans le crime & dans l'opprobre. S'il ne veut pas vous écouter, séparez-vous entièrement du service & de la communion de ce prince, mettez en interdit toute la France. Si l'anathème ne le corrige point, qu'on sache qu'avec le secours de Dieu, nous employerons toutes sortes de moyens pour délivrer le*

*royaume de l'oppression.* Dans une autre lettre, il déclame contre le *crime inoui, détestable de Philippe, roi de France, ou plutôt loup ravissant & tyran inique.* Ce crime atroce est d'avoir pris une somme aux marchands Italiens.

Soit que Philippe se soumît, soit que les affaires d'Allemagne empêchassent Grégoire de le poursuivre, le *tyran* demeura sur le trône; mais la France fut livrée à un légat terrible, évêque de Die, François, qui devint le fléau de la nation, qui commanda en despote, tint des conciles malgré les défenses du roi d'y assister, déposa une foule d'évêques sans forme de procédures, exigea des troupes & de l'argent pour le pontife; en un mot, foula aux pieds tous les droits de l'épiscopat & de la couronne. Grégoire prétendoit que la France devoit lui payer, comme l'Angleterre, le tribut d'un dénier au moins par maison, (environ un écu de notre monnoie.) S'il ne put la rendre tributaire, il parvint du moins à y établir solidement la primatie de Lyon, la

Il livre la France au despotisme d'un légat.

Il vouloit que le royaume lui payât tribut.

seule qui ait triomphé des anciennes maximes du clergé national.

Il ne peut  
soumettre à la  
discipline les  
prêtres concu-  
binaires.

Toujours armé d'excommunications contre la simonie & contre les mariages des clercs, il éprouva que les vices étoient plus difficiles à subjuguier que les souverains. On défendoit d'entendre la messe des prêtres concubinaires, on leur interdisoit toute fonction ecclésiastique, on vouloit que le célibat fût religieusement observé. Ces lois, publiées dans un concile de Rome, parurent intolérables; tant l'usage avoit prévalu sur la discipline. Elles excitèrent des séditions. Grégoire fut traité d'hérétique qui altéroit la doctrine de Jesus-Christ & de saint Paul. *S'il persiste, nous aimons mieux renoncer à la prêtrise qu'à nos femmes, & il pourra chercher des anges pour gouverner les églises.* C'étoit, selon les historiens du temps, un langage très-commun. Lanfranc lui-même ne put mettre la loi en vigueur. Dans un concile de Winchester, il défendit bien aux chanoines d'avoir des femmes, mais il permit aux prêtres de la campagne

Lanfranc  
est obligé de  
les tolérer en  
Angleterre.

de garder les leurs, & ordonna seulement qu'à l'avenir personne ne feroit fait diacre ou prêtre, sans s'être engagé à la continence. Presque par-tout, une grande partie du clergé & du peuple ne regardoit plus alors le célibat ecclésiastique comme un devoir, malgré les anciens décrets des conciles \*. On croit donc en Occident à-peu-près comme on eût fait en Orient, si un patriarche de Constantinople avoit entrepris de foumettre le clergé Grec au célibat.

Le pontife n'avoit rien tant à cœur que de rendre le sacerdoce indépendant des princes, & par-là plus dépendant de Rome. Prétendre qu'il ait envisagé le célibat comme un moyen de parvenir à ce but, parce que des hommes sans famille ont peu de liens qui les attachent à la société politique; c'est une supposition hasardée par des écrivains

1075.

Droit des princes, de donner l'investiture des grands bénéfices.

\* Un capitulaire de Charlemagne, de l'an 769, ordonne de priver du sacerdoce les prêtres qui auront eu *plusieurs femmes*. Il semble que le mariage ne leur étoit pas alors absolument interdit.

suspects ; mais on ne peut guère douter du motif qui suscita la querelle des investitures. Les évêques & les abbés, tenant leurs fiefs des souverains, devoient en recevoir l'investiture, ainsi que les autres seigneurs. Cette cérémonie les mettoit en possession du temporel des églises ; & leur dépendance à cet égard paroît d'autant plus juste, qu'en qualité de seigneurs, ils étoient plus riches & plus puissans.

Grégoire VII suppose que c'est une simonie, pour rendre le clergé indépendant.

Dès le neuvième siècle, on voit la coutume établie en Allemagne de les investir par une crosse & un anneau que le prince leur remettoit. Certainement personne n'avoit eu l'idée de leur conférer de la sorte l'autorité spirituelle du ministère. Grégoire VII le supposa néanmoins, pour avoir un prétexte spécieux d'anéantir le droit des couronnes. Il traita l'investiture de simonie ; & dans un concile de Rome, il défendit, sous peine d'excommunication, de la recevoir des laïques. Les évêques d'Allemagne, empressés de se soustraire à la domination des empereurs, devoient appuyer cette

démarche avec ardeur : ceux des autres pays y étoient de même intéressés. Telle fut la source des guerres du sacerdoce & de l'empire; guerres d'autant plus affreuses, qu'elles apprirent à prodiguer le sang humain, sous prétexte de religion.

Comme la simonie réelle étoit commune en Europe, le faux zèle trouvoit des raisons pour colorer ses attentats. Des rois presque sans autorité, sans domaines, sans argent, tiroient volontiers parti des bénéfices. Ils ne se faisoient pas scrupule de les vendre quelquefois; & l'on ne s'en faisoit pas de les acheter. Les mœurs & les circonstances en étoient cause. Nous avons vu aussi la papauté vendue à un nombre d'acheteurs, par le clergé qui éliçoit les papes. Où ne régnoit pas le désordre? Un droit est-il nul, parce qu'on en fait une matière d'abus?

Henri IV, que Grégoire vouloit sur-tout opprimer, jeune prince plein de courage, mais livré aux passions de la jeunesse, & trafiquant des bénéfices, combattoit les Saxons

La simonie réelle, alors très-commune, lui fournissoit des prétextes.

Il inquiète l'empereur Henri IV, qui faisoit la guerre aux Saxons.

rebelles : leur insolence s'étoit portée jusqu'à lui offrir un duel pour décider s'il resteroit empereur ou non. Pendant cette guerre civile, Rome lui avoit déjà donné de l'inquiétude, & il avoit eu la prudence d'user à son égard de ménagement. Il avoit même prié Grégoire d'excommunier les Saxons comme sacrilèges. Ceux-ci, s'adressant au même tribunal, l'accusèrent de simonie & d'autres crimes. Bientôt après, ils furent contraints de se soumettre ; mais le pontife préparoit ses foudres contre l'empereur.

---

1076.

Il le somme de comparoître. Henri le fait déposer à Worms.

Une diète venoit de régler les conditions d'accommodement, lorsque tout-à-coup arrivent deux légats, qui somment Henri de comparoître devant le pape au jour marqué, pour répondre aux accusations de ses sujets. Il répond à cette insulte, en faisant déposer le pape dans un concile de Worms. Il lui marque ensuite qu'un souverain n'a que Dieu pour juge, & ne peut être déposé pour aucun crime, à moins qu'il n'abandonne la foi. (Restriction remarquable & bien hasardeuse ; car

on pouvoit aisément supposer le crime d'hérésie, contre un prince qui paroîtroit attaquer l'église dans la personne de son chef.) Alors le pontife prononce en plein concile, au nom de saint Pierre, l'anathème foudroyant, par lequel il ôte à Henri le royaume Teutonique avec celui d'Italie, déliant tous les sujets du serment de fidélité, & leur défendant de le reconnoître pour roi. Voilà, pour la première fois, un souverain déposé par un pape. Cette sentence servira de modèle à quantité d'autres.

Le pape dépose Henri dans un concile.

Rien n'est peut-être plus étrange que de voir dans le concile de Rome, où elle fut prononcée, la célèbre comtesse Mathilde & sa mère Béatrix, Souveraines d'une grande partie de l'Italie, dévouées aveuglément à Grégoire, elles l'animoient & lui promettoient toutes leurs forces contre Henri, leur proche parent. Ce n'étoit pas le moindre motif de confiance pour le pape, instruit d'ailleurs de la disposition des Allemands à la révolte.

La comtesse Mathilde y assistoit.

Il eut soin de justifier à sa manière

Sophismes

De Grégoire  
contre les  
Gouronnes.

une entreprise si révoltante, par des sophismes qui servoient de preuves. Si le saint-siège (écrivoit-il à l'évêque de Metz) a reçu de Dieu le droit de juger les choses spirituelles, pourquoi pas les temporelles ? Si les hommes spirituels sont jugés quand il le faut, pourquoi les séculiers ne seront-ils pas punis de leurs crimes ? Ils s'imaginent peut-être que la dignité royale est au-dessus de l'épiscopale. Ils peuvent en connoître la différence par leur origine. L'une a été inventée par l'orgueil humain, l'autre instituée par la bonté divine : celle-là court après la vaine gloire, celle-ci n'aspire qu'à la vie céleste, &c. De ces raisonnemens on pouvoit conclure qu'il falloit abolir la royauté, & reconnoître le souverain pontife pour unique maître du monde.

Sa sentence  
détermine les  
Allemands à  
la révolte.

Les lettres de Grégoire, ses légats, & quelques dévots fanatiques envoyés exprès en Allemagne, firent valoir sa sentence comme si Dieu l'avoit rendue. Indignés de la vente des bénéfices, de quelques vexations du prince, & de sa vie licencieuse, les Allemands, ceux

même qui avoient déposé le pape, ne tardèrent point à se déclarer contre l'empereur. Une assemblée de Tibur délibéroit sur les partis les plus violens. Henri s'humilia jusqu'à offrir de remettre le gouvernement aux seigneurs, & de ne garder que le titre, ainsi que les ornemens de roi. On décida que le pape seroit invité de venir à Augsbourg juger l'affaire; que si le roi n'étoit pas absous de l'excommunication dans un an, il perdrait la couronne sans retour; qu'en attendant il vivroit à Spire comme un excommunié, exclu de l'église, & ne faisant aucune fonction publique. On pensa dès-lors qu'une année entière d'excommunication entraînoit, *par le droit Teutonique*, la perte des fiefs & de tous les biens. Les Allemands sembloient courir à l'esclavage, lors même qu'ils enchaînoient leur souverain.

Ils déclarent  
Henri déposé,  
s'il ne se fait  
absoudre dans  
un an.



## CHAPITRE III.

*Suite des démêlés de Grégoire VII  
avec l'empereur. --- Fin de Guil-  
laume le Conquérant.*

**H**ENRI, atterré par la disgrâce, forcé de subir la loi des rebelles, craignant les suites du jugement qu'il ne pouvoit éviter, prend la résolution d'aller lui-même demander miséricorde au pontife, son oppresseur. Il arrive comme un humble pénitent. Il se rend à Canossa sur l'Apennin, place de la comtesse Mathilde, où Grégoire étoit enfermé avec elle. Une triple enceinte de murailles environnoit cette forteresse. On l'arrête dans la seconde enceinte. On l'y fait attendre trois jours, au cœur de l'hiver, nuds pieds & sans domestique, qu'il plaise au pape de lui donner audience. Il l'obtient après une si rude épreuve, à force de prières & de promesses. Il reçoit l'absolution ;

1077.

Henri va implorer la miséricorde du pape à Canossa.

X est absous

mais en s'engageant à comparoître devant la diète d'Allemagne, à se soumettre au jugement du pape, à perdre la couronne si le pape l'ordonnoit, & à ne faire en attendant aucune fonction de la royauté. Henri jure tout ce qu'on veut.

aux conditions les plus dures.

Alors Grégoire dit la messe; consume une moitié de l'hostie pour prouver son innocence; lui présente l'autre moitié, en l'invitant à se justifier de même. Le prince, soit par sentiment de religion, soit par quelque autre motif, s'excuse sous prétexte que les absens ne se contenteront point de cette preuve.

Épreuve de l'eucharistie que le pape veut lui faire subir.

Cependant les Lombards, mécontents alors de Grégoire, se récrient sur la foiblesse & le déshonneur de Henri; ils menacent de le détrôner, de mettre son fils à sa place. La circonstance le ranime. Il viole ses sermens & regagne l'affection des Lombards. Mais les Allemands vengèrent le pontife en déposant le roi. Rodolfe, duc de Souabe, fut élu dans une diète.

Les Lombards font violet à Henri son serment.

Grégoire n'osant d'abord se déclarer pour l'un ni pour l'autre,

Alors les Allemands le déposent & élisent Rodolfe.

Grégoire veut juger ces deux princes.

donna à entendre qu'il décideroit en faveur de celui des deux qui seroit le plus soumis au saint-siège. Enfin, il voulut que ses légats jugeassent l'affaire sur les lieux, & menaça d'anathème quiconque leur résisteroit. *Nous le lions*, dit - il dans son décret, *non - seulement quant à l'esprit, mais quant au corps, & lui ôtons toute prospérité en cette vie, & la victoire à ses armes.* On eût dit qu'il dispoit des élémens & de la fortune.

---

1080.

Il porte un décret absurde & révoltant contre Henri.

Après des expéditions malheureuses, Rodolfe remporta enfin une victoire, qui fit pencher la balance de son côté. Aussi-tôt le fier Grégoire, dans un concile de Rome, prive de nouveau Henri IV du royaume de Germanie & d'Italie, le dépouille de toute puissance & dignité royale, défend à tout chrétien de lui obéir comme à son roi, le condamne à n'avoir aucune force dans les combats & à n'être jamais victorieux. Ce sont les propres termes du décret, où apostrophant saint Pierre & saint Paul, il finit en ces termes : *Faites donc voir à*

Son apostro-

tout le monde que , si vous pouvez  
 lier & délier dans le ciel, vous pouvez  
 aussi sur la terre ôter ou donner à  
 chacun , selon ses mérites , les em-  
 pires , les royaumes , les principautés,  
 les duchés, les marquisats, les comtés,  
 & les possessions de tous les hommes....  
 Que les rois & les princes du siècle  
 connoissent donc maintenant votre  
 pouvoir ; qu'ils tremblent de mépriser  
 les ordres de votre église ! Que votre  
 justice s'exerce si promptement sur  
 Henri , qu'on ne puisse douter qu'il  
 ne tombe par votre puissance , &  
 non par hasard !

phé singulière  
 à saint Pierre.

Nous avons une seconde lettre  
 à Hériman , évêque de Metz , qui  
 achève de dévoiler les opinions de  
 Grégoire , & les principes d'un des-  
 potisme sans exemple. Il y avance  
 que le simple exorciste a plus de  
 pouvoir qu'aucun seigneur laïque ;  
 car l'exorciste commande aux dé-  
 mons , dont les mauvais princes  
 sont esclaves : Que les prêtres sont  
 évidemment au-dessus des rois ; car  
 ils jugent les rois , & peuvent les  
 absoudre de leurs péchés : Que les  
 bons chrétiens du plus bas rang

Ses maximes  
 sur la supériorité  
 des clercs  
 & des ponti-  
 fes.

Il suppose les papes impeccables.

Absurdité de quelques canonistes.

doivent être regardés comme rois, plutôt que les princes vicieux ; car les uns sont membres de Jésus-Christ, & les autres du diable : Qu'à plus forte raison, les papes sont au-dessus de tout ; car la papauté rend impeccable, & depuis saint Pierre, on compte près de cent papes au nombre des plus grands saints. Comment, après les scandales infinis du dixième & du onzième siècles, osoit-on faire de la sainteté une espèce de privilège inhérent au pontificat ? L'opinion a souvent la force de changer les absurdités en principes. Enfin, des canonistes ont écrit que *le pape n'est ni un dieu ni un homme, mais un être mitoyen.*

1081.  
Henri, vainqueur de Rodolfe, marche contre Grégoire.

Naturellement plus porté que Grégoire aux actes de violence, Henri, furieux des affronts qu'il essuyoit, franchit de son côté toutes les bornes. Il avoit fait déposer le pape dans un concile, & nommer à sa place Guibert, archevêque de Ravenne. Ayant vaincu Rodolfe, qui fut tué dans une bataille, il revint en Italie avec son antipape & une armée. Grégoire s'étoit mé-

Celui-ci dé-

nagé du secours. Outre la comtesse Mathilde qu'il gouvernoit, & qui avoit signalé son dévouement par une donation de ses états au saint siége, il pouvoit compter sur Robert Guiscard, duc de la Calabre & de la Pouille, & sur les autres Normands. Foudroyés auparavant de ses anathêmes, ils étoient traités alors avec tous les ménagemens de la politique. Une guerre sanglante s'alluma encore pour la cause du pontificat.

Après diverses expéditions & un long siége, Henri IV se rend maître de Rome. Guibert est intrônisé sous le nom de Clément III, & le couronne empereur. Grégoire, excommunié par un concile d'Utrecht, tient ferme dans le château Saint-Ange. Robert Guiscard vole à son secours & le délivre. Cependant, ne se croyant plus en sûreté à Rome, le pape se retire à Salerne, après avoir fulminé de nouvelles excommunications contre l'antipape & l'empereur. Il mourut l'année suivante 1085. Ses dernières paroles,

fendu par Mathilde & par les Normands

1084.

On l'assiége; Robert Guiscard le délivre.

Mort de Grégoire VII.

empruntées de l'écriture, auroient été dignes du plus grand saint : *J'ai aimé la justice & haï l'iniquité : c'est pourquoi je meurs en exil.*

Jusqu'où alloient de son temps les préjugés sur l'excommunication.

On peut excuser en partie les entreprises de Grégoire VII, par les préjugés que les fausses décrétales avoient établis, & qui s'étoient accrues sans cesse à la faveur de l'ignorance. Ils alloient si loin, par rapport à l'excommunication, qu'un excommunié sembloit exclu entièrement de la société civile. Quiconque communiquoit avec lui étoit excommunié lui-même de fait; quiconque communiquoit avec ces derniers excommuniés, l'étoit également, & ainsi du reste, par une progression infinie. Or il ne s'agissoit pas seulement de la communion ecclésiastique, il s'agissoit du commerce de la vie, des choses même les plus indispensables. Grégoire crut user d'une grande *miséricorde*, en exceptant les femmes, les enfans, les serviteurs des excommuniés, & en permettant de donner le nécessaire à ceux qui étoient sous le joug de l'excommunication.

l'excommunication. Selon de tels principes, si différens des anciennes règles, un prince excommunié devoit être déposé.

Ce pape répète souvent dans ses lettres les paroles de Jérémie; *maudit soit celui qui n'ensanglante pas son épée.* Il les appliquoit fort mal, en perdant de vue les vrais principes de la religion & du sacerdoce. Mais où avoit-il pris que la France, l'Angleterre, l'Espagne, le Danemarck, la Hongrie, la Dalmatie, la Pologne, la Russie même, &c. lui devoient des tributs, ou l'hommage & le serment de fidélité, comme il l'exigeoit? que la Saxe avoit été donnée à l'église Romaine par Charlemagne? que le roi d'Allemagne qu'on éliroit après Rodolfe, seroit obligé de se reconnoître pour son vassal, & de lui obéir en tout? que l'empire par conséquent, attaché à la couronne d'Allemagne, dût relever du siège de Rome, tandis que les empereurs avoient le droit incontestable de confirmer l'élection des pontifes? Si un tel systême avoit

Ses prétentions énormes sur tous les états.

pu s'établir par la seule force de l'opinion & des armes spirituelles, le nouvel empire du facerdoce eût effacé les conquêtes de cet empire Romain, autrefois si redoutable.

Guillaume le  
Conquérant  
avoit refusé  
de lui rendre  
hommage;

& l'avoit for-  
cé de le mé-  
nager.

Le conquérant de l'Angleterre, par la vigueur de sa politique, se fit seul respecter d'un pape qui fouloit aux pieds les couronnes. Grégoire l'ayant sommé de lui rendre hommage, & de lui payer le tribut, ( car il appelloit ainsi ce *denier de Saint Pierre*, que la dévotion du roi Offa avoit établi comme une offrande, ) Guillaume répondit qu'il vouloit bien accorder le denier, selon la coutume; mais au lieu de rendre hommage, il défendit aux évêques d'aller à Rome pour un concile. Aussi Grégoire ordonna-t-il à son légat de le ménager. » Quoi-  
» qu'il ne se comporte pas en cer-  
» taines choses, écrivoit ce pon-  
» tife, aussi religieusement que nous  
» voudrions; cependant, comme  
» il ne vend point les églises, qu'il  
» n'a pas voulu se joindre aux en-  
» nemis du saint-siège, qu'il a même

I V. É P O Q U E. 435

» juré d'obliger les prêtres à quitter  
 » leurs femmes, & les laïques à  
 » se deffaïfir des dixmes, il mé-  
 » rite plus d'honneur que les autres  
 » rois. »

On peut juger par le trait sui-  
 vant, de la conduite qu'auroit tenue  
 Guillaume, en cas de révolte du  
 clergé. L'évêque de Bayeux, son  
 frère utérin, complotoit d'aller à  
 Rome avec des trésors, suivi d'un  
 grand nombre de seigneurs, dans  
 l'espérance de se faire pape. Le roi  
 instruit du complot, après lui avoir  
 reproché sa trahison, commande aux  
 seigneurs de l'arrêter. Personne n'o-  
 sant mettre la main sur un prélat,  
 il le saisit lui-même. Le coupable  
 réclamoit les immunités ecclésiast-  
 iques. *Je n'arrête pas l'évêque, s'é-*  
*cria Guillaume, j'arrête le comte.* Il  
 avoit donné à son frère le comté de  
 Kent.

Comment ce  
 prince traite  
 l'évêque de  
 Bayeux cou-  
 pable de tra-  
 hison.

Ce monarque étoit l'oppresser  
 de l'Angleterre. Il y exerça jusqu'au  
 bout le droit de l'épée, sur lequel  
 étoit fondée sa couronne. Quelques  
 soulèvemens des Anglois lui four-

Il régnoit  
 despotique-  
 ment en An-  
 glleterre.

nirent un prétexte pour les asservir ; & peut-être n'avoit-il que ce moyen de les réduire à la soumission : tant les conquêtes attirent de malheurs sur l'humanité. Il les dépouilla de leurs biens en faveur de ses officiers ; il s'efforça d'anéantir leurs lois , leurs coutumes , & jusqu'à leur langue. Dans les actes publics & dans les tribunaux , on n'employa que le françois. En un mot, il rendit sa domination odieuse , mais il fut la rendre durable. Sa politique fut celle d'un despote habile & courageux.

Il combat  
un de ses fils.

Robert, un de ses fils , auquel il destinoit la Normandie , voulut en jouir avant le temps , & se révolta , soutenu en secret par la cour de France. Guillaume poursuit le rebelle. Ils se battent dans un combat singulier , sans se connoître sous le casque. Le roi blessé tombe de cheval ; le prince Robert le reconnoissant alors , se jette à ses pieds , & le fléchit avec peine.

1087.

Il se venge Philippe I , roi de France , s'exposa , par une raillerie indiscrete ,

à la colère d'un si dangereux vassal, beaucoup plus puissant que lui. Guillaume irrité prit les armes, pénétra jusqu'à Mante, brûla cette ville, & auroit porté sa fureur jusqu'à Paris, si une maladie mortelle ne l'eût arrêté. Au lit de la mort, il se reprocha d'avoir prodigué le sang humain ; mais, pour se rassurer contre les terreurs de l'avenir, il fit le dénombrement de ses bonnes œuvres : il se félicita d'avoir honoré l'église ; d'avoir élevé aux premières places Lanfranc, Anselme, & d'autres moines illustres ; d'avoir augmenté & enrichi dix abbayes fondées par ses pères ; d'avoir établi en Normandie dix-sept nouveaux monastères d'hommes & sept de filles. Il ordonna de distribuer ses trésors aux églises & aux pauvres. C'est ainsi qu'on croyoit devenir saint, après avoir été le fléau des hommes. Guillaume le Roux, second fils du conquérant, lui succéda en Angleterre par la force ; Robert l'aîné, n'eut que la Normandie & le Maine ; Henri, le cadet, qui d'a-

d'une raillerie  
de Philippe I.

Ses sentimens  
au lit de la  
mort.

438 HISTOIRE MODERNE.

bord n'eut presque rien, devoit  
s'emparer un jour de toute la suc-  
cession.

*Fin du Tome Premier.*





T A B L E  
DES MATIÈRES  
CONTENUES  
DANS CE PREMIER VOLUME.

---



---

OBSERVATIONS  
PRÉLIMINAIRES.

*Sur l'établissement des Barbares dans  
l'empire romain.* page 69

**L**A ruine de l'empire romain, grand objet de réflexions. Cette révolution s'explique par les causes morales. Comment les Romains avoient acquis leur empire. Comment & à quel point ils se corrompirent. Quelques grands empereurs ne remédièrent au mal qu'en passant. Licence affreuse des soldats. Vices & misère du peuple. État déplorable de l'occident, après la fondation de Constantinople. Brigandages publics.

T iv

Révolutions continuelles. Trahisons employées contre les barbares. Plus de vertu ni d'honneur. Haines de religion, après l'établissement du christianisme. Violences contre les païens. De-là les discordes & le fanatisme. Les chrétiens eux-mêmes divisés entr'eux. Empereurs théologiens & persécuteurs. Le clergé prenant trop d'empire. Acharnement des sectes. Mauvaises lois de Théodose & de ses fils. Les barbares bien supérieurs aux Romains de ce temps-là. Les Vandales sous Genséric. Alaric & les Visigoths. Attila, grand homme à plusieurs égards. Odoacre & Théodoric, conquérans de l'Italie. Leur tolérance, comparée à l'intolérance de Justin. Clovis & les Francs. Révolution passagère sous Justinien. Fautes énormes de cet empereur. Les Lombards établis en Italie. Héraclius se conduit mal en orient. Mahomet & les Arabes. Leur conduite par rapport aux chrétiens. Tous les barbares devoient vaincre les Romains. Tristes effets de la révolution. Les lois romaines tombent. Abus des lois barbares. Mélange dangereux de ces deux espèces de lois. Gouvernement des barbares, beau en apparence. Inconvéniens qui en résultent. Avilissement du peuple. Indépendance des grands. Les fiefs. Gouvernement féodal. Anarchie féodale. Mœurs barbares. Pourquoi l'ancienne Rome avoit été vertueuse. Tout devoit empirer chez les

DES MATIÈRES. 441

nouveaux peuples. Leurs excès. Charlemagne tenta envain de les réformer. L'ignorance fomenta la barbarie. Cette ignorance devoit augmenter. Ce n'étoit pas comme à la Chine, où les Tartares se font éclairés. Funestes effets de l'ignorance. Superstition aveugle. Pouvoir excessif du clergé. En Espagne, les évêques disposent de la couronne. En France, ils font aussi la loi. Les lois ecclésiastiques confondues avec les lois civiles. Autres abus. Entreprises des papes. Comment l'Europe sortira enfin de la barbarie. Auparavant elle éprouvera tous les malheurs.

---

*Des nations grossières, sous l'influence de la propriété & de l'intérêt. 124*

---

HISTOIRE MODERNE.

145.

DESSEIN de cette partie de l'histoire générale.



T v

---



---

 PREMIÈRE ÉPOQUE.

 FONDATION DE LA MONARCHIE  
 FRANÇOISE.

LA BARBARIE RÉPANDUE EN EUROPE.

Depuis CLOVIS jusqu'à CHARLEMAGNE.

*Espace d'environ trois siècles , à  
 commencer à l'an 486.*


---



---

## CHAPITRE PREMIER.

*M*ONARCHIE françoise , jusqu'au  
 temps où les maires du palais  
 dominant. 148

**I**DÉE générale des barbares qui avoient  
 détruit l'empire. Leurs établissemens  
 dans la Gaule. Clovis, vainqueur des  
 Romains. Sa politique pour gagner les  
 Gaulois. Il épouse Clotilde. Il se fait  
 chrétien après la bataille de Tolbiac.  
 Guerre inutile contre Gondebaud, roi  
 de Bourgogne. Clovis attaque, sous  
 prétexte de religion, le roi des Vist-

goths. Théodoric sauve une partie de ce royaume. Cruautés & fin de Clovis en 511. Règlement sur l'admission des clercs. Quatre fils de Clovis partagent sa succession. Barbaries qu'ils commettent. Théodebert, célèbre roi d'Austrasie. Conquête du royaume de Bourgogne, en 534. Les François, alliés perfides des Romains & des Ostrogoths. Autre expédition en Italie. Après la mort de Clotaire I, la monarchie partagée en quatre. Brunehaut & Frédégonde, rivales furieuses. Gontran, roi de Bourgogne, trop loué par les historiens du temps. Clotaire II règne seul. Maires du palais. Leur puissance s'accroît sous Dagobert & ses successeurs. L'Austrasie tyrannisée par le maire Ébroin, ne veut plus de roi. Le duc Pepin la gouverne, & devient maître de la monarchie. Charles-Martel, son fils, succède à toute sa puissance.

## CHAPITRE II.

*L'ESPAGNE envahie par les Sarasins. — Charles-Martel les défait en France.* 163

ÉTAT du royaume des Visigoths en Espagne. Le clergé y domine. Révolutions fréquentes. Principaux régnes.

Tvj

Leuvigilde. Recared. Sisebut. Chintila.  
 Récésuinthe. Vamba. Ervige. Vitiza.  
 Rodéric. Progrès du mahométisme. Les  
 Sarafins ou Maures envahissent l'Espa-  
 gne. Bataille de Xérès en 712. Trahi-  
 tion d'Oppas. Pélage réfugié dans les  
 Asturies. Charles - Martel défait les  
 Maures, qui vouloient conquérir la  
 France. L'Espagne fut d'abord mal-  
 heureuse sous leur empire. Révolution  
 du califat. Royaume des Maures en  
 Espagne, fondé par Abdérame ou Al-  
 manzor. Ce prince règne glorieuse-  
 ment. Charles-Martel ne remplit pas  
 le trône vacant. Il meurt, en 741,  
 après avoir partagé la monarchie à ses  
 deux fils. Sa mémoire flétrie par les  
 ecclésiastiques. Carloman se fait moine,  
 & laisse tout à son frère Pepin.

### CHAPITRE III.

*E T A T* du royaume des Lombards  
 & de l'empire de Constantinople.  
 — Intrigues des papes. — Pepin  
 détrône la race de Clovis. 179

*E T A T* du royaume des Lombards, depuis  
 Alboin. Autharic se fait chrétien, &  
 gouverne sagement. Agilulf veut con-  
 quérir Rome. Sa femme le rend catho-

lique. Rothar législateur de son royaume. Luitprand. Sa loi sur le duel. L'empire grec s'affoiblissoit tous les jours, quoique les Sarasins se fussent soumis au tribut. La superstition aveugloit les princes & les peuples. Hérésie des iconoclastes, sous Léon l'Isaurien. Elle excite des séditions. Les moines excitoient à la révolte. En Italie, la fermentation étoit aussi grande. Luitprand s'empare de Ravenne, & de plusieurs autres villes. Les papes, déjà très-puissans à Rome, & occupés d'objets politiques. Grégoire II fait chasser de Ravenne les Lombards. Grégoire III & Zacharie suivent ses vues. Fin de Luitprand. Ratchis, son successeur, se fait moine, après une entrevue avec le pape. Décision de Zacharie en faveur de Pepin, qui veut être roi. Pepin détrône Childéric. Cérémonie du sacre, dont on abusera un jour. Négociation hardie d'Étienne III avec Pepin. Lettre artificieuse du pape, pour l'engager à la guerre contre les Lombards. Pepin donne au pape plusieurs villes, dont Aistulf s'étoit emparé. Il conserve la souveraineté comme patrice. Mort de Pepin, en 768.



---

 C H A P I T R E I V.

## O B S E R V A T I O N S g é n é r a l e s . 195

## I.

T O U S les barbares, établis dans l'empire d'occident, se rassembloient. Leur premier gouvernement fut une démocratie militaire. Leurs rois ; leurs chefs. Assemblées de la nation. Après l'établissement, la démocratie devint aristocratie. Puissance législative dans le peuple. Comment la puissance royale augmenta, sur-tout en France. Bénéfices. Succession à la couronne. Les lois des barbares trop douces. Pourquoi. Le duel, au défaut de preuves judiciaires. Pourquoi. Gondebaud l'oppose à l'abus du serment. Absurdité des épreuves judiciaires, fondée sur l'opinion. Après l'établissement du christianisme, la superstition les maintint encore. On étoit jugé par ses pairs. Ordre de juridiction.

## I I.

La religion devoit s'altérer parmi les barbares. On croyoit se sauver en enrichissant l'église. Plaintes de Clovis & de Chilpéric à ce sujet. Pouvoir excessif

des évêques. Discordes du clergé & des laïques ; effets qui en résultent. Les évêques deviennent redoutables aux rois mêmes. Dangereuse multiplication des moines en orient. Règle de saint Basile. Les moines s'établissent en occident. Saint Benoit. Fondations de monastères. Les vices y pénètrent. Pourquoi. Exemptions monastiques , avantageuses aux papes. Accroissemens de l'autorité pontificale. Ordres qu'ils donnent sur ce qui ne les regarde point. La connoissance des abus en fait de religion , est essentielle. Ce qui augmenta l'ignorance. Mauvaise politique du clergé. Aveugle credulité des hommes. Fausses idées de religion qu'on leur donnoit. Les maux devoient augmenter.



---



---

SECONDE ÉPOQUE.  
CHARLEMAGNE,

O U

LE NOUVEL EMPIRE D'OCCIDENT.

ENVASION DES NORMANDS.

*Depuis la fin du huitième siècle ,  
jusqu'au milieu du dixième.*

---



---

CHAPITRE PREMIER.

**G**UERRES de Charlemagne. 219

COMMENCEMENS du règne de Charlemagne. Mort de son frère. Haine mutuelle des papes & des rois Lombards. Paul I & Didier. Ingratitude d'Étienne IV envers Didier. Charlemagne épouse la fille de ce roi, & la répudie. Il détruit le royaume des Lombards, au gré d'Adrien I. Son voyage à Rome pendant le siège de Pavie. Ses droits & ceux du pape. Idée générale des guerres d'alors, simples

expéditions. Expédition d'Espagne contre Abdérame. Mort d'Abdérame. Mosquée de Cordoue subsistante. Guerre de trente ans avec les Saxons. Massacre que fait Charlemagne. Witikind soumis. Violences pour l'établissement du christianisme en Saxe. Durée des lois saxonnes, quoique barbares. L'Allemagne soumise à la France.

---

## CHAPITRE II.

*CONCILE de Francfort & affaires ecclésiastiques. --- Charlemagne empereur. — Fin de son règne. 229*

CHARLEMAGNE étendoit ses soins à tout. Fameux concile de Francfort. Le roi y déploie son autorité. Irène rétablit le culte des images. Décision du concile de Nicée. Charles fait rejeter ce concile avec mépris. Livres Carolins. Prudence & politique du pape Adrien. Ses projets en faveur de Charles, pour le saint siège. Il promet d'excommunier sans autre raison que le temporel. Léon III fugitif auprès de Charles. Ce prince juge le pape à Rome. Léon le couronne empereur. Second empire d'occident, sur quoi fondé. Irène détrônée par Nicéphore. Traité avec l'em-

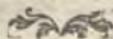
pereur d'Orient. Charlemagne en liaison avec Haroun-al-Raschid. Les califs faisoient fleurir les sciences & les arts. Partage de la monarchie françoise. Louis associé à l'empire.

---

### CHAPITRE III.

**O**BSERVATIONS sur Charlemagne. ----- État de l'Angleterre, jusqu'à la fin de l'Heptarchie. 242

**F**IN de Charlemagne. Étendue de son empire. Ses grandes qualités. Envoyés royaux, qu'il établit. Ce qu'il fit en faveur du clergé. Il se piquoit trop de théologie. Affaire du *filioque*, ajouté au symbole. Léon III prévient un schisme par sa prudence. Projets & établissemens de Charlemagne. Ecoles; ce qu'on y apprenoit. Largesses pour l'église. L'abbé Alcuin, savant enrichi. Sur l'Angleterre, depuis la conquête des Saxons. Comment le christianisme s'y établit. Le roi Offa va chercher l'absolution à Rome. Denier de saint Pierre. Egbert réunit les sept royaumes de l'Heptarchie. IncurSIONS des Danois.



## CHAPITRE IV.

*RÈGNE foible & malheureux de Louis le Débonnaire. -- Partage de son royaume.* 252

FOIBLESSE & dévotion de Louis. Ce prince partage imprudemment la monarchie. Révolte de Bernard, roi d'Italie. Sa punition. Louis s'humilie mal à propos. L'impératrice Judith trouble la famille royale. L'abbé Vala, chef des factieux. Louis est presque détrôné. Il s'étoit soumis à la censure des évêques. Étrange discours sur la dignité épiscopale. Fautes multipliées, source de révolte. Grégoire IV se joint aux princes rebelles. Agobard pour le pape. Fausses décrétales, dont on abusoit. Louis est trahi, & se livre aux rebelles qui le déposent. Les évêques se servent de la pénitence pour l'exclure du trône. Circonstances ignominieuses de cette cérémonie. Lothaire fugitif, l'empereur rétabli. Il reconnoît devoir la couronne aux évêques, & à saint Denis. Vie fauleuse du saint. Procès des évêques les plus coupables. Louis toujours foible. Nouvelles fautes, suivies d'une révolte. Mort de Louis le Débonnaire. Rétablissement des élections canoniques. Con-

venoient-elles à la sûreté de la couronne ? Donations à l'église, au préjudice des enfans. Les papes profitèrent de la foiblesse de l'empereur. Cependant il exerçoit la souveraineté à Rome. Les Sarasins en Sicile, &c.

## C H A P I T R E V.

**T**ROUBLES & guerres civiles sous Charles le Chauve. 268

ENFANS de Louis le Débonnaire, brouillés. Bataille de Fontenai. Le clergé donne les états de Lothaire à ses frères. Nouveau partage entre eux. La monarchie menacée de toutes parts. Fameuse assemblée de Mersen. Réglemens funestes à l'autorité royale. Mort de Lothaire ; partage entre ses trois fils. Charles le Chauve, sans prudence dans les périls. Dissentions entre le clergé & les seigneurs. Triomphe des derniers à Épernai. Louis le Germanique, appelé contre son frère. Lettre remarquable qu'Hincmar lui écrit. On chasse Louis, & les évêques François lui envoient leurs ordres. Sa réponse foible. Procès de Vénilon de Sens. Requête du roi Charles. Les évêques se croyoient maîtres de disposer de la couronne. Comment leurs prétentions se fortifioient.

---

 CHAPITRE VI.

**E**NTREPRISES des papes. ---  
 Divorce de Lothaire & ses suites.  
 --- Fin de Charles le Chauve, 278

LES papes, devenus plus indépendans.  
 Trait de Sergius II. Maximes de Nicolas I, pour la papauté, contre les couronnes. Lothaire répudie sa femme & épouse sa concubine. Idée du mariage; coutume du divorce. Nicolas veut juger le roi de Lorraine, &c. Il est inflexible, malgré toutes fortes de soumissions. Ses entreprises sur d'autres objets. On lui reproche de se faire empereur de l'univers. Lothaire va se justifier à Rome. Il est absous. Sa mort. Adrien II menace le roi de France comme usurpateur. Fameuse lettre d'Hincmar au pape. Entreprise d'Adrien contre Charles le Chauve. Il finit par le flatter publiquement. Jean VIII donne l'empire à ce prince. Comment les Italiens le reconnoissent. Il tâche d'établir un vicaire du pape en France. Charles veut dépouiller les fils de son frère Louis le Germanique. Le pape l'appelle contre les Sarasins. Mort de Charles en Italie. Capitulaire qui introduit l'hérédité des fiefs.

---



---

 CHAPITRE VII.

**I**NCURSIONS des Normands  
 en France & en Angleterre. —  
 Règne d'Alfred le Grand. 292

**I**DÉE générale des Normands. Leur religion féroce. Ce qu'ils espéroient dans l'autre vie. Athéisme de ceux qui raisonnoient. Leurs principes; leurs émigrations. Leur courage commun aux femmes. Mépris de la mort. Irruptions des Normands, depuis Charlemagne. Leurs ravages. Paix achetée par Charles le Chauve. Contributions ordonnées pour les Normands. L'Angleterre étoit aussi dévastée. Alfred monte sur le trône en 871. Ses malheurs. Comment il défait les Danois. Il leur permet de s'établir dans des provinces dépeuplées. Sageffe de son gouvernement. Ses institutions pour la justice & le bon ordre. Il excite à l'étude & donne l'exemple. Sa mort.



## CHAPITRE VIII.

*D*ÉCADENCE totale de l'empire françois. 302

LOUIS le Bègue, comme soumis à ses sujets. Jean VIII vient commander en France, quoique fugitif. Un concile fait Boson roi de Provence. Démembremens. L'empereur Charles le Gros, élu roi de France. Sa lâcheté & sa perfidie irritent les Normands. Fameux siège de Paris. Charles renvoie les ennemis à force d'argent. Église de saint-Germain pillée. Révoltes contre Charles. En Allemagne. En Italie. En France. Eudes élu roi. Il partage avec Charles le Simple. Royaume de Bourgogne-Transjurane. Charles le simple cède aux Normands. Rollon, duc de Normandie. Il fait le bonheur de ses sujets. Révolte contre le roi Charles. Il est dépouillé de ses états, & détrôné. Il meurt en prison. Révolutions en Italie. Bérenger reste roi. La maison de France ne règne plus en Allemagne. Conrad, duc de Franconie, roi par élection. Ravages des Huns ou Hongrois. Fanatisme avec les malheurs. Hugues le Grand fait prisonnier le roi Louis d'Outremer. Singularités déplorables. Lothaire, successeur de Louis. Il perdit le royaume de Lorraine.

---



---

 TROISIÈME ÉPOQUE.

## OTTON LE GRAND.

L'EMPIRE TRANSFÉRÉ AUX ALLEMANDS. — LA FRANCE SOUMISE AUX CAPÉTIENS.

*Depuis le milieu du dixième siècle, jusqu'au temps de GRÉGOIRE VII.*

---



---

## CHAPITRE PREMIER.

*LA maison de Saxe parvient à la royauté & à l'empire. — Règles des Ottons.* 316

HENRI l'Oïfeleur, duc de Saxe, roi par l'élection des états. Il se qualifioit *avoué* de Rome, quoique les troupes l'eussent nommé empereur. Otton I, le plus grand prince de son siècle. Révolutions & troubles en Italie. On aimoit trop à changer de

de maître. Otton laisse le royaume d'Italie à Bérenger II. Jean XII le rappelle contre Bérenger. On le couronne roi & empereur. Le pape le trahit. Jean déposé fait révolter les Romains. Idée qu'on avoit de ce peuple. Otton I subjugué Rome. Fameux décret de Léon VIII. Si ce décret est faux. Nouvelle révolte des Romains, punie. Guerre d'Otton avec les Grecs. Sa mort. Il imitoit Charlemagne. Il rendit le clergé trop puissant. Hérité des fiefs établie. Droit de représentation. Le duel décide. Otton II. Troubles de Rome. Papes & antipapes en grand nombre. L'empereur meurt en Italie. Crescentius renouvelle à Rome les révoltes. Otton III le punit enfin. Aridité de l'histoire, en passant.

---

## CHAPITRE II.

*HUGUES Capet détrône en France la maison de Charlemagne. — Robert. — Philippe I.* 329

HUGUES Capet veut s'approprier la couronne de France. Comment il avoit gagné le clergé & les moines. Il est sacré au préjudice de Charles, duc de Lorraine. Procès d'Arnoul de Reims

traître au roi. Disputes sur la juridiction du pape. Gerbert, archevêque de Reims. Jean XV veut le déposer. Sa lettre contre le pape. Gerbert déposé. Grégoire V casse le mariage du roi Robert. Effets de l'excommunication de ce bon prince. Il se foumet. Il refuse la couronne d'Italie. Factions dans ce pays. Robert tyrannisé par sa femme. Hérétiques d'Orléans. Trait de cruauté de la reine. Règne de Henri I. Ce mariage, très-difficile par les empêchemens. Paix de Dieu, ordonnée par les évêques. Un sage prélat s'y oppose seul. Cette paix se détruit d'elle-même. On la change en trêve aussi inutile.

---

### C H A P I T R E I I I .

*L'ANGLETERRE, l'Espagne, l'empire des Arabes & l'empire de Constantinople, sous les deux dernières époques, depuis Charlemagne.* 341

#### L'ANGLETERRE.

DEPUIS Alfred, tout empire en Angleterre. Les bénédictins y deviennent

## DES MATIÈRES. 459

trop puissans. L'abbé Dunstan, auteur de leur crédit. Invasion des Danois, sous Ethelred. Ils subjuguent le royaume. Canute le Grand règne après Swenon. Édouard le Confesseur succède aux Danois.

## L'ESPAGNE.

Les chrétiens persécutés par leur faute dans le royaume de Cordoue. Ils agrandissoient le royaume des Asturies, & fondoient celui de Navarre. Les Maures possédoient plus des trois quarts de l'Espagne. Divisions entre les chrétiens, même sous Alphonse le Grand. Ramire II défait les Maures à Simencas. Son vœu à saint Jacques. Almanzor, vainqueur des chrétiens, vaincu ensuite. Mort de ce grand homme. Trois évêques tués en combattant pour des Maures. Le royaume de Cordoue, divisé en plusieurs royaumes. Même division des royaumes parmi les chrétiens. Ce qui rend l'ancienne histoire d'Espagne fatigante. Les *Ricos hombres* d'Aragon. Autorité du grand justicier à l'égard du roi.

## L'EMPIRE DES ARABES.

Discordes funestes à l'empire des Arabes. Secte des Fatimites. Calif du Caire. Troisième calif en Afrique. Les Turcs,

appelés par les califs de Bagdad, les dépouillent bientôt.

### L'EMPIRE DE CONSTANTINOPLÉ.

Tout fait pitié ou horreur à Constantinople. Nicéphore. Staurace. Michel Rangabé. Léon l'Arménien, iconoclaste. Michel le Bègue. Théodora, semblable à Irène. Michel III. Basile. Léon le Philosophe. Constantin-Porphrogénète. Son fils Romain l'empoisonne. Nicéphore-Phocas. Jean Zimisès. Basile II. Crimes de la princesse Zoé. Elle fait mourir Romain pour épouser Michel. Elle épouse Calaphate, qui la relègue. On crève les yeux à Calaphate. Zoé épouse Monomaque, son ancien amant. Sédition contre ce prince. L'esprit de superstition domine toujours dans l'empire. Isaac-Comnène se fait moine. Fautes de Constantin-Ducas. Sa veuve trompe le patriarche, pour se remarier.

---

### C H A P I T R E I V.

**S**CHISME des Grecs. 364

Le patriarche Ignace supplanté par Photius en l'an 858. Concile, dont le ju-

## DES MATIÈRES. 461

gement fut cassé par Nicolas I. Excommunication de Photius. Vengeance du patriarche. Il prend le titre d'écuménique. Reproches qu'il fait à l'église romaine. Basile chasse Photius, & rétablit Ignace. Dispute entre les deux églises, au sujet de la Bulgarie. Jean VIII menace d'excommunication Ignace. Après la mort d'Ignace, le pape fait rétablir Photius. Mais il l'excommunie ensuite, au sujet de la Bulgarie. Fin de Photius. Michel Céularius renouvelle les disputes, au onzième siècle. Petites choses, dont il fait des crimes aux Latins. Reproches de Léon IX aux Grecs. Excommunication singulière contre eux. Céularius, de son côté, insulte les Latins. Le schisme se perpétue à jamais.

## CHAPITRE V.

*OBSERVATIONS générales sur les deux dernières époques. 372*

UTILITÉ des observations suivantes.

## I.

L'ignorance & l'anarchie produisent des maux infinis. A la faveur de l'ignorance, les moines & les clercs s'em-

V iij

parent de l'autorité. Ils l'étendent particulièrement sur le mariage. Mais barbares eux-mêmes & ignorans, ils devoient abuser de leur pouvoir. Les pratiques & les formules substituées aux devoirs. Abus énorme de l'excommunication. L'esprit de religion, opposé à ces excès. Les mœurs du clergé, alors corrompues. La réforme de Cluni parut un remède au mal. On prodigue les richesses aux nouveaux moines. Mépris pour le clergé & les anciens moines; source de discordes. La religion surchargée de nouvelles pratiques monacales. Fables des légendaires. Disputes théologiques du neuvième siècle. Gothescalc fustigé. Ratbert & d'autres moines opposés sur l'eucharistie. Dialectique pernicieuse du onzième siècle. Bérenger & Lanfranc opposés sur la transsubstantiation. Pouvoir infini attribué au pape par le moines. Influence des idées religieuses.

## I I.

Comment les fiefs se multiplièrent aux dépens de la royauté. L'hérédité les fixe dans les familles. Les seigneurs & le clergé s'emparent des villes & des terres. En Allemagne, le clergé plus puissant qu'ailleurs. Gouvernement féodal, établi par-tout. Fiefs & arrière-fiefs, multipliés à l'infini.

DES MATIÈRES. 463

Désordres affreux nés de l'anarchie féodale. Le service militaire, dû au souverain, se réduisoit à peu de chose. Misère & servitude du peuple.

III.

Le goût de la chevalerie augmentoit la passion des armes. Religion mêlée à la chevalerie. Galanterie romanesque, empruntée des Maures. Enthousiasme pour la chevalerie. Avantages que la noblesse en retire. Abus de la chevalerie 1°. Nulle discipline. 2°. Superstition. 3°. Débauche. Joutes & tournois ; passion des aventures.



---



---

 QUATRIÈME ÉPOQUE.

## GRÉGOIRE VII.

GUERRES DU SACERDOCE AVEC  
L'EMPIRE. --- CROISADES.

*Depuis le milieu du onzième siècle,  
jusqu'au treizième.*

---



---

## CHAPITRE PREMIER.

**É**TAT de l'église de Rome avant  
le pontificat de Grégoire VII. ---  
Conquêtes des Normands en Italie.  
--- Conquête de l'Angleterre par  
Guillaume. 398

LES papes vont troubler le monde. Trois  
papes ensemble, qui ont acheté le  
pontificat. L'empereur Henri III les  
fait déposer. Election de Léon IX.  
Henri lui cède Bénévent, en échange  
d'un tribut. Léon zélé pour la réforme,

mais despotique. Il brave le roi de France Henri I. Un concile de Paris menace de faire marcher les troupes contre des hérétiques. Voyages des Normands en Italie. Ils s'y battent, y obtiennent des terres, & fondent Averse. Les fils de Tancrède, gentilhomme Normand, s'emparent de la Pouille. Léon IX, qui les attaque, est fait prisonnier. Nicolas II leur donne en fief ce qu'ils pourront conquérir. Il cherchoit à s'attacher les Normands contre l'empereur. Hildebrand, auteur de cette politique. Il gouverne déjà l'église sous différens papes. Concile de Rome. Décret pour l'élection du pape. Bérenger signe par force un formulaire, & le rétracte. On foudroie la simonie; mais les papes conservoient leurs premiers sièges. Alexandre II élu sans l'aveu de la cour. On lui oppose en vain Cadaloüs. Pierre Damien, légat; ses fausses idées sur bien des choses. La cour de Rome occupée d'objets politiques. Édouard, roi d'Angleterre, ne laisse point d'héritier. Les Anglois choisissent Harold. Guillaume, duc de Normandie, veut conquérir ce royaume. Le pape le favorise. Il réussit dans son entreprise. Premier légat en Angleterre. Mais Guillaume tient le clergé dans la subordination.



---



---

 C H A P I T R E I I .

**P**ONTIFICAT de Grégoire VII.  
 --- Ses démêlés avec l'empereur  
 Henri IV. 414

HILDEBRAND, pape sous le nom de Grégoire VII. Son système de monarchie universelle. Il prétend que l'Espagne appartient au saint siège. Il menace de faire révolter la France contre Philippe I. Il envoie contre lui des ordres terribles aux évêques. Il livre la France au despotisme d'un légat. Il vouloit que le royaume lui payât tribut. Il ne peut soumettre à la discipline les prêtres *conculinâtes*. L'empereur est obligé de les tolérer en Angleterre. Droit des princes de donner l'investiture des grands bénéfices. Grégoire VII suppose que c'est une simonie, pour rendre le clergé indépendant. La simonie réelle, alors très-commune, lui fournissoit des prétextes. Il inquiète l'empereur Henri IV, qui faisoit la guerre aux Saxons. Il le somme de comparôître. Henri le fait déposer à Worms. Le pape dépose Henri dans un concile. La comtesse Mathilde y assistoit. Sophismes de Grégoire contre les couronnes. Sa sen-

tence détermine les Allemands à la ré-  
volte. Ils déclarent Henri déposé, s'il  
ne se fait absoudre dans un an.

### CHAPITRE III.

*SUITE des démêlés de Grégoire  
VII avec l'empereur. — Fin de  
Guillaume le Conquérant, 426.*

HENRI va implorer la miséricorde du  
pape à Canosse. Il est absous aux con-  
ditions les plus dures. Épreuve de l'euc-  
haristie que le pape veut lui faire subir.  
Les Lombards font violer à Henri son  
serment. Alors les Allemands le dépo-  
sent & élisent Rodolphe. Grégoire veut  
juger ces deux princes. Il porte un dé-  
cret absurde & révoltant contre Henri.  
Son apostrophe singulière à saint Pierre.  
Ses maximes sur la supériorité des clercs  
& des pontifes. Il suppose les papes  
impeccables. Absurdité de quelques  
canonistes. Henri, vainqueur de Ro-  
dolphe, marche contre Grégoire. Ce-  
lui-ci, défendu par Mathilde & par les  
Normands. On l'assiège; Robert Guis-  
eard le délivre. Mort de Grégoire VII.  
Jusqu'où alloient de son temps les pré-  
jugés sur l'excommunication. Ses pré-  
tentions énormes sur tous les états. Guil-  
laume le Conquérant avoit refusé de lui

458 TABLE DES MATIÈRES.

rendre hommage ; & l'avoit forcé de le ménager. Comment ce prince traita l'évêque de Bayeux, coupable de trahison. Il régnoit despotiquement en Angleterre. Il combat un de ses fils. Il se venge d'une raillerie de Philippe I. Ses sentimens au lit de la mort.

*Fin de la Table des Matières du premier volume.*



